BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME LXVI

1946-1948

LIÈGE
MAISON CURTIUS

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME LXVI

1946-1948

LIÈGE
MAISON CURTIUS

LE MONUMENT FUNÉRAIRE DU CHANOINE HUBERT MIELEMANS A L'ÉGLISE SAINTE-CROIX, A LIÈGE

Contribution à l'étude de la Renaissance Liégeoise [1]

NOTE LIMINAIRE

Trésorier-receveur du Prince-Evêque Georges d'Autriche, le chanoine Hubert Mielemans, mort en 1558, sous le règne de Robert de Berghes, ne serait plus qu'un nom parmi tant d'autres connus des seuls spécialistes de l'histoire de la principauté et du diocèse, si sa mémoire ne nous était conservée dans l'un des plus beaux et des plus curieux monuments funéraires de la Renaissance liégeoise, conçus sous l'influence italienne.

Le monument se dresse en l'église Sainte-Croix, au delà d'une haute clôture dominée par les imposantes statues en marbre blanc de Constantin et de Sainte Hélène, dans le fond de l'abside du chœur occidental. La porte à deux battants, travail remarquable de dinanderie du XVIII^e^ siècle, qui ferme l'entrée de cette enceinte, aujourd'hui chapelle des fonts baptismaux, ne s'ouvre que pour l'administration du baptême ou sur demande, de sorte que le tombeau, placé par surcroît d'infortune dans un fâcheux contre-jour, reste souvent inaperçu des visiteurs de l'ancienne collégiale.

(1) Les photographies reproduites dans ce double travail ont été fournies par les Archives Centrales Iconographiques d'Art National, sauf celle de la figure 4 qui a été aimablement communiquée à M. J. Philippe par M. le comte J. de Borchgrave d'Altena. Cette dernière représente un détail du mémorial de Merode en l'église de Lanaeken.

Trop ignoré du public, le mausolée Mielemans n'a guère non plus retenu l'attention des archéologues. Pourtant à sa haute valeur d'art et aux problèmes que son style et sa facture soulèvent, il joint pour les chercheurs l'excitant attrait de deux énigmes épigraphiques.

Il y a, en effet, dans l'épitaphe un vers latin dont l'extrême concision et la tournure particulière rendent la traduction malaisée ; il y a surtout, gravés en creux dans le marbre noir, d'étranges hiéroglyphes qui semblent à première vue, mais à première vue seulement, inspirés de l'écriture pharaonique. La recherche de l'origine et de la signification de ces signes mystérieux, absolument exceptionnels chez nous, n'a pas été, pensons-nous, tentée jusqu'à ce jour.

Les lecteurs du Bulletin trouveront ci-après deux savantes études consacrées au monument de Sainte-Croix, dans lesquelles les auteurs, M. Joseph Philippe en archéologue, M. Louis Dcroy en épigraphiste, ont voulu faire mieux connaître ce précieux témoin de l'art et de l'humanisme à Liège au XVI^e siècle et proposer des solutions plausibles à ses énigmes.

Léon DEWEZ.

I. — ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Le monument funéraire du chanoine Hubert Mielemans (1), décédé le 20 septembre 1558 comme l'apprend l'épitaphe, se trouve enchâssé dans la muraille. Habilement sculpté dans le beau marbre noir de Theux, il mesure 2,85 m. environ de hauteur sur 1,30 m. de largeur.

Signalé par J. S. Renier (2) en 1893, il n'avait encore fait l'objet d'aucune étude spéciale. Seule Mme Crick-Kuntziger en a publié une photographie et souligné l'intérêt pour l'histoire de la sculpture liégeoise (3). Répondant au vœu de quelques amis, nous n'avons pas jugé inutile d'en reprendre l'examen, d'autant plus que les hiéroglyphes énigmatiques, qui ajoutaient à l'importance du monument, livraient leur secret à notre collègue épigraphiste.

* * *

Le mausolée Mielemans, aux reliefs accusés, est de forme architectonique. Ses trois parties consistent en un soubas-

(1) Nous adoptons la graphie Mielemans, qui est celle rencontrée dans les archives. Cf. L.-E. Halkin, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche, princes-évêques de Liège (1538-1557)*, Bibl. de la Fac. de Phil. et Lettres de l'Université de Liège, fasc. LXXII (1936), pp. 272 (n. 5), 292 (n. 4), 414.

(2) Cf. *Inventaire des objets d'art renfermés dans les monuments civils et religieux de la ville de Liège*, Liège, 1893, p. 75. — Le monument Mielemans est également mentionné dans des guides archéologiques de Liège. Cf. J. Polain, dans *Liège, Guide illustré*, publié par les soins de J. Brassinne, Liège, [1909], p. 109 ; *Liège, capitale de la Wallonie*, Liège, 1924, p. 54 ; *Liège et son Université*, Liège, 1929, p. 64. — Voir aussi P. Lohest, *Monuments funéraires. Epigraphie. Gravure. Sculpture*, dans *Catalogue général de l'Expos. de l'Art anc. au Pays de Liège*, 1905, p. v ; Mlle M. Devigne, *Note sur des tombes liégeoises du XVI^e siècle*, dans *Oud-Holland*, t. XLIV (1927), p. 257.

(3) Cf. *Le monument de l'évêque Réginard*, dans *Bull. des Musées roy. d'Art et d'Hist.*, t. IV (1932), p. 144 s., fig. 6 ; dans *Société des Amis des Musées roy. de l'Etat à Bruxelles*, 1932.

sement rectangulaire, une niche ornée d'une Crucifixion et surmontant un gisant, enfin un fronton curviligne historié.

Le soubassement présente cinq compartiments ornementés [1] de deux cartouches armoriés et d'inscriptions, parmi lesquelles l'épitaphe latine et, surtout, deux textes hiéroglyphiques [2], très décoratifs, que l'on s'est peut-être borné à copier sur un tombeau italien, comme il avait été procédé, une trentaine d'années plus tôt, pour un distique latin du tombeau d'Erard de la Marck [3]. L'un des deux cartouches à l'italienne porte, sans doute, les armes d'une branche liégeoise de la famille Chevalier [4] : écu à trois chaudrons, deux en chef et un en pointe, avec en cœur un lion passant à senestre, l'épaule chargée d'un écusson au perron liégeois [5] ; il est accompagné de la devise FOY TIE[N]DRA et du nom Jean Chevalier (IO̅.CHL R), chanoine de Sainte-Croix et exécuteur testamentaire de Hubert Mielemans. Les nom patronymique et prénom du défunt se lisent au-dessus et en bas du second cartouche, chargé d'une tête de mort mordant un tibia.

Le cadre architectural de la Crucifixion est fait d'une niche moulurée à arc en plein cintre, flanquée de deux pilastres à chapiteaux composites et aux fûts rehaussés de motifs floraux géométrisés. Deux figures féminines symboliques, nues, ailées

(1) Les deux tombeaux d'Andrea Sansovino conservés à Rome, en l'église Santa Maria del Popolo, ont aussi un soubassement à plusieurs compartiments qui flanquent l'épitaphe latine. Cf. A. Venturi, *Storia dell'arte italiana*, t. X, 1re partie, Milan, 1935, fig. 102, 106.

(2) A Parme, le soubassement du mausolée de Sforzino Sforza, par Gian Francesco d'Agrate, est orné d'hiéroglyphes. Cf. A. Venturi, *opus citatum*, t. X, 1re partie, fig. 382. — Pour l'emploi décoratif des hiéroglyphes, voir L. Volkmann, *Bilderschriften der Renaissance*, Leipzig, 1923 (indication de M. L. Deroy).

(3) Cf. J. Brassinne, *Le tombeau d'Erard de la Marck, Evêque et Prince de Liège*, dans *Bull. de la Soc. des Bibliophiles liégeois*, t. XVII (1946), p. 111.

(4) La famille Chevalier, dont le nom latin est Militis, blasonne d'or à trois chaudrons de sable, 2 et 1. Cf. J. B. Rietstap, *Armorial général*, 2e éd., t. I (Gouda, [s. d.]), p. 416, et t. II, pl. LXXVII ; chevalier de Limbourg, *Armoriaux liégeois*, t. I (Liège, Soc. des Bibliophiles liégeois, 1930), p. 80. — Sur les demeures liégeoises de membres de la famille Chevalier, au XVIe siècle, voir Th. Gobert, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. II (1925), p. 480, et t. IV (1926), pp. 125, 132.

(5) Ces armoiries ont jadis été signalées par J. S. Renier, *opus citatum*, p. 75, et par E. Poncelet, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Sainte-Croix à Liège*, t. I (Bruxelles, 1911), p. CXLVII.

FIG. 1.

et pourvues d'une torche renversée, remplissent les écoinçons de l'arcade à clef ornée. Disposé sous la niche et entre les pilastres, le sarcophage à la romaine (1), entre les pieds duquel on lit la maxime grecque ΑΠΟΒΛΕΠΕ ΤΕΛΟΝ (2) (Regarde la mort), exhibe une tête remarquable de gorgone ; l'épaisse dalle qui le ferme est recouverte d'une draperie (3) à bordure ornée, fixée sous la niche. Deux petits génies funéraires, porteurs de torches renversées, croisent les jambes, penchent un peu la tête vers l'extérieur et s'accoudent symétriquement à la cuve du sarcophage. Le gisant (4) aux traits sereins porte les habits sacerdotaux ; sa tête nue s'appuie sur deux livres (5). Il a les jambes relevées et les mains croisées sur l'abdomen.

Reposant sur un large entablement gravé à la frise d'une inscription latine, tirée de l'Evangile, le fronton est limité par deux courbes concaves terminées au centre par deux volutes accolées qui ressortent en fort relief du tympan incurvé ; des espèces de postes enrichissent ces ailerons. Une tête de mort le timbre, et l'agrémentent deux souples figures de vertus théologales — la Foi (FIDES) et l'Espérance (SPES) —, moins lourdes que celles gravées en 1557 d'après Lambert Lombard (6). La première de ces Vertus, à demi couchées,

(1) Cf. A. Venturi, *opus citatum*, t. X, 3e partie, fig. 454 s.

(2) La forme correcte est ΤΕΛΟS. L'inscription grecque ΑΓΝΩΣΤΩ.ΘΕΩ figure sur un panneau peint de l'école de Lambert Lombard, conservé au Musée des Beaux-Arts de Liège et qui décora jadis le rétable sculpté de l'église Saint-Denis.

(3) On retrouve cette draperie dans la sculpture funéraire italienne (cf. A. Venturi, *opus citatum*, t. VI (1908), fig. 489, et t. X, 1re partie, fig. 589), dans une gravure de 1557 d'après Corneille Floris (cf. R. Hedicke, *Cornelis Floris und die Florisdekoration*, Berlin, 1913, pl. XII, 3) et dans le monument funéraire de Jean Stouten, daté 1557, conservé à Liège (cf. comte J. de Borchgrave d'Altena, *Sculptures conservées au Pays Mosan*, Verviers, 1926, fig. 99).

(4) Signalons en passant que, respectivement en 1542 et à la fin du XVIe siècle, on sculpta, à Liège, les gisants en marbre noir des tombeaux de l'évêque Eracle et de Conrad de Gavre. Cf. comte J. de Borchgrave d'Altena, *opus citatum*, p. 217 s., fig. 115 ; J. Brassinne, *Monuments d'art mosan disparus*, dans *Bull. de la Soc. d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. XXIX (1938), pp. 184-193, pl. VI-VIII.

(5) Voir, pour comparaison iconographique, un bas-relief en marbre noir avec gisant, daté 1537 et conservé au Musée archéologique liégeois. Cf. J. Brassinne, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. I (1906), pp. 103-107, fig. p. 104 ; J. Helbig-J. Brassinne, *L'Art mosan*, t. II (Liège, 1911), fig. p. 4.

(6) Cf. Mlle M. Devigne, *La première Renaissance liégeoise*, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXIXe Congrès (Liège, 1932), fasc. IV, p. 246, pl. XXX s.

Fig. 2.

tient une croix et les tables de l'ancienne loi ; la seconde s'appuie sur une ancre et sur un vase.

* * *

Le petit mausolée que nous venons de décrire s'affirme véritablement classique. Aussi est-ce arbitrairement que, dans un intéressant article sur les sculptures liégeoises en marbre noir de Theux, Mlle Yvonne Dupont (1) le classe, d'ailleurs sans commentaire, dans un premier groupe, « où, à côté du style Renaissance, se manifeste encore l'esprit du moyen âge » et où « les caractères d'italianisme sont moins nettement marqués que dans les sculptures du groupe II ». Celles-ci, d'après le même auteur (2), proviennent toutes d'un même atelier, dont l'activité s'étend de 1528-1530 environ à 1554 et qu'aurait fondé un élève inconnu de Benedetto da Rovezzano (vers 1474-1554), maître qui séjourna en France (de 1502 à 1505) et en Angleterre (en 1524). Nous savons à présent que la création de cet atelier revient probablement à l'Italien Nicolas Palardin (3), qui mourut à Liège en 1522.

Le monument Mielemans, qui date de 1558 environ, n'a pas sa place parmi les sculptures gothico-Renaissance du groupe I, mais bien dans le second, comme l'indique sa simple confrontation avec les deux dalles funéraires du Musée archéologique liégeois (vers 1538) et de l'église de Haneffe (vers 1557) (4). Sa forme générale, ses principaux éléments constitutifs, le style de sa Crucifixion, le prouveront à suffisance.

(1) Cf. *Les monuments en pierre noire de Theux*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVII (1926), p. 24 s.

(2) Cf. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVII (1926), pp. 27, 32. (Voir aussi J. Brassinne, dans *La Terre Wallonne*, t. XVI (1927), p. 335 s.).

(3) Cf. J. Yernaux, *L'atelier italo-liégeois des Palardins et des Fiacres, sculpteurs, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, dans *Annuaire de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège*, fasc. IV (1935-1936), pp. 268-292. L'auteur y signale le monument Mielemans, p. 290.

(4) Sur ces deux dalles funéraires, voir J. Destrée, *Le monument de Réginard, évêque de Liège*, dans *Annales de la Soc. roy. d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXVIII (1919), pp. 313-316, fig. 3 et 4.

Fig. 3.

Si l'on excepte la forme du fronton (1) et la Crucifixion qui surmonte un gisant, notre marbre noir rappelle dans ses grandes lignes un tombeau conservé à Rome sous le portique de l'église San Gregorio al Celio : celui de Mgr Edouard Carn († 1561),

(1) Le fronton du monument Carn est triangulaire.

ambassadeur d'Angleterre près le Saint-Siège (1), qui aurait été réalisé par un élève d'Andrea Sansovino (vers 1460-1529). Ce rapprochement vaut surtout parce qu'il porte sur un tombeau contemporain et du même type, sur une variante d'une œuvre italienne dont notre mémorial est de toute évidence la copie interprétée.

Ses éléments architectoniques se retrouvent dans la sculpture florentine du XVI^e^ siècle, par exemple dans des œuvres — autels, rétables, fonts baptismaux et lavabos — d'Andrea Ferrucci, Benedetto da Rovezzano, Stagio Stagi et Giovanni della Robbia (2). Mais de célèbres modèles florentins du Quattrocento pouvaient tout aussi bien inspirer le sculpteur de l'église Sainte-Croix. En effet, à Florence, nous voyons un fronton courbe à rosaces et des pilastres, supportant un large entablement et encadrant une arcade, sur un tabernacle de Desiderio da Settignano, en l'église San Lorenzo (3). A l'église Santa Croce, le tombeau de Carlo Marsuppini (1455), par le même artiste, montre des pilastres flanquant un sarcophage avec gisant et à la base desquels se dressent deux angelots (4). L'entourage du groupe de l'Incrédulité de saint Thomas (1480), par Verrochio, à l'église d'Or San Michele, présente, sous un entablement pareillement constitué, une niche moulurée, aux écoinçons agrémentés d'une figure, et enfermée entre des pilastres (5). A Rome, à San Clemente, au tombeau du cardinal Roverella (1476-1477), Giovanni Dalmata et ses collaborateurs,

(1) Cf. D. Angeli, *Le chiese minore di Roma*, Rome, [s. d.], p. 204. Voir aussi L. V. Bertarelli, *Guida d'Italia del Touring Club Italiano : Roma e dintorni*, Milan, 1938, p. 170. — L'année dernière, lors d'un voyage d'étude en Italie, nous avons fait exécuter une photographie du monument funéraire d'Edouard Carn.

(2) Cf. A. Venturi, *Storia dell'arte italiana*, t. X, 1re partie, Milan, 1935, fig. 141, 345, 368, 413.

(3) Cf. A. Michel, *Histoire de l'Art*, t. IV (1909), fig. 81 (cf. p. 111). Voir aussi un tabernacle de Luca della Robbia (cf. A. Venturi, *opus citatum*, t. VI, fig. 375).

(4) Cf. Ch.-M. Reymond, *La sculpture italienne*, Paris-Bruxelles, 1927, pl. XX.

(5) Cf. Ch.-M. Reymond, *opus citatum*, pl. XXVI.

placèrent dans la niche au cadre habituel des bas-reliefs sommant un sarcophage avec gisant et deux anges (1).

L'ordonnance équilibrée du monument Mielemans emprunte donc son cadre architectural et ses autres composantes à l'art italien des XV^e^ et XVI^e^ siècles, qui tenait des arcs de triomphe de l'époque romaine certains éléments : l'arcade combinée avec des pilastres et les figures des écoinçons. Toutefois, dans les mausolées ultramontains de ce type, la Crucifixion fait défaut ; une Madone la remplace habituellement. Mais notons que deux tombeaux italiens, l'un par Giovanni da Nola (vers 1488-1558) à l'église de Bellpuig (Catalogne), l'autre par Annibale Caccavello (vers 1515-1570) à Naples, offrent respectivement, dans la niche qui surmonte le gisant, une Pieta et une Présentation au Temple (2). Du même Giovanni da Nola, on conserve à Naples une pala dans l'arcade décorative de laquelle s'inscrit une Déploration du Christ (3).

La Crucifixion, taillée en bas-relief et sur un fond neutre, dispose de chaque côté du divin Crucifié, assez pauvre de facture, les deux belles figures statiques de la Vierge et de saint Jean. Combinée avec un gisant, elle reprend, en la simplifiant, la même composition traitée par le sculpteur d'un bas-relief funéraire du groupe II des marbres noirs de Theux, que conserve le Musée archéologique liégeois (4). Comme dans cet autre Calvaire, la draperie est souple et légèrement flottante ; elle laisse deviner le corps féminin. Elle est aussi tourmentée, mais moins agitée. Chez Marie, de longs plis tombent verticalement des vêtements et se terminent, dans le bas, en forme de becs de flûte ; on relève ces plis caractéristiques sur deux autres marbres apparentés aux précédents : le pilier (daté 1554) des Musées royaux d'Art et d'Histoire (5) et la

(1) Cf. A. Venturi, *opus citatum*, t. VI, fig. 716.
(2) Cf. A. Venturi, *opus citatum*, t. X, 1^re^ partie, fig. 558, 596.
(3) Cf. A. Venturi, *opus citatum*, t. X, 1^re^ partie, fig. 575.
(4) Cf. J. Brassinne, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. II (1907), pp. 15-21, fig. p. 17 ; A. Micha, *Les maîtres tombiers, sculpteurs et statuaires liégeois*, Liège, 1909, fig. p. 11 ; J. Helbig-J. Brassinne, *L Art mosan*, t. II (Liège, 1911), fig. p. 7.
(5) dans le Baiser de Judas. Cf. cliché n° 30439 B des Archives Centrales Iconographiques d'Art National.

Mise au Tombeau du Musée archéologique liégeois (1). Les enroulements des bordures des manteaux de la Vierge et de saint Jean et de la chasuble du gisant, sont autant compliqués que ceux de Baccio Bandinelli (1488-1559/1560), dans le bas-relief de la *Nativité de la Vierge* conservé à Lorette (2).

Les formes sont amples. Le type iconographique de la Vierge, dont le visage aux traits menus est rond et plein, semble sortir du même moule que les deux femmes debout auprès de saint Jean, dans le Calvaire du Musée archéologique liégeois.

Le sculpteur du monument Mielemans, qui répugne à la surcharge décorative, se libère, tout autant que l'auteur du Calvaire précité, des préceptes de l'italianisme tel qu'il régnait alors communément dans les anciens Pays-Bas. Si tous deux paraissent avoir puisé directement aux sources italiennes, le second, par sa figuration illusionniste du lointain, s'impose comme un héritier des fondeurs de bas-reliefs du Quattrocento florentin. Sa conception est plus picturale et son faire, moins mou. Quant au style large du premier, il se manifeste plus purement Renaissance que celui qui marque le Calvaire du rétable en bois sculpté de Saint-Pierre-lez-Libramont (3), conservé aux Musées royaux d'Art et d'Histoire. Il s'apparente davantage encore au style de Lambert Lombard (1505-1566), peintre qui incarne la Renaissance liégeoise, dont la manière est connue par des dessins et, en ce qui nous concerne, deux gravures (4), d'après le maître, représentant chacune un Calvaire et datées 1557 et 1563. On remarquera, dans ces gravures, l'attitude et la draperie des saints Jean et de la femme debout à l'extrémité droite du Calvaire gravé en 1563. Mais, ici, la

(1) Cf. J. Brassinne, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. I (1906), pp. 76-78, fig. p. 76; J. Helbig-J. Brassinne, *L'Art mosan*, t. II (Liège, 1911), fig. p. 9.

(2) Cf. A. Venturi, *opus citatum*, t. X, 2e partie, fig. 199.

(3) Cf. Mme M. Crick-Kuntziger, *Le retable de Saint-Pierre-lez-Libramont aux Musées royaux du Cinquantenaire*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVI (1925), pp. 78-84, fig. p. 79; Mlle M. Devigne, *La sculpture mosane du XIIe au XVIe siècle*, Paris-Bruxelles, 1932, pp. 174-175, pl. LXII.

(4) Cf. *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVI (1925), 2 fig. p. 81. (Phot. M. Crick-Kuntziger).

draperie est plus lourde et elle épouse moins les formes du corps.

Signalons enfin que le saint Jean de notre Crucifixion évoque, dans un relief plus adouci, l'apôtre de la peinture murale sur le même sujet, conservée en la cathédrale Saint-Paul à Liège, dans une chapelle latérale (côté Epître) du chœur. Cette peinture murale (1), qui pourrait être comparée à une xylographie française de 1490 environ, que possède la Bibliothèque Vaticane (2), se rattache encore à la tradition gothique, si l'on envisage en particulier le Christ souffrant. Renaissante apparaît déjà la Crucifixion de la verrière (vers 1520-1525) de Jean de Cromois, à l'église Saint-Jacques de Liège (3), alors qu'un ex-voto sculpté d'une Crucifixion en 1549, au Musée diocésain de la même ville, est nettement gothique (4).

Dans le courant du XVI^e^ siècle, à Liège, les sculpteurs du marbre noir et du bois, les peintres et les verriers interprétèrent souvent le vieux thème de la Crucifixion, qui tenait une si large place dans l'iconographie du XV^e^ siècle. Les auteurs du monument Mielemans, du rétable de Saint-Pierre-lez-Libramont et, aussi, le maître du rétable d'Enhet (5), conservé au Musée archéologique de Namur, ont connu des modèles de Lambert Lombard, dont l'un fut transposé en 1558 dans un vitrail de l'église Saint-Paul (6). Le maître du Calvaire du Musée archéologique liégeois et celui de l'épitaphe du chanoine Gérard de Boncurt († 1552), dans le cloître de Saint-Paul à Liège (7), se sont soustraits plus aisément à l'emprise de l'art local.

(1) Cliché n° 29833 B des Archives Centrales Iconographiques d'Art National.
(2) Pal. lat. 502, fol. attaché à la couverture.
(3) Cf. Jean Helbig, *De Glasschilderkunst in België*, Anvers, 1943, pl. XLVI, fig. 89.
(4) Cf. comte J. de Borchgrave d'Altena, *Sculptures conservées au Pays Mosan*, Verviers, 1926, p. 187 s., fig. 100.
(5) Cf. Mme M. Crick-Kuntziger, *Retable d'Enhet (Chevetogne). XVI^e^ siècle*, dans *Namurcum*, t. III (1926), pp. 49-55, 1 fig. ; F. Courtoy, *Sculptures mosanes de la Renaissance, ibid.*, t. VIII (1931), pp. 13-16 ; Mlle M. Devigne, *opus citatum*, pp. 175-176, pl. LXIII, fig. 313.
(6) Cf. A. Goldschmidt, *Lambert Lombard*, dans *Jahrbuch der Preuszischen Kunstsammlungen*, t. XL (1919), p. 237, fig. 29 et 30.
(7) Cf. Mlle M. Devigne, *opus citatum*, pl. LXIII, fig. 315.

* * *

Alors que régnait le grand mécène Erard de la Marck (1506-1538), le sculpteur italien Nicolas Palardin père (1) était arrivé dans la cité princière, y précédant de plus de dix ans le sculpteur souabe Daniel Mauch (1477-1540) (2), dont le fils Daniel (1504-1567) fut un correspondant d'Erasme. Il avait épousé la sœur de l'entretailleur d'images Pierre de Metz [peut-être un Lorrain, comme Jean Mone († 1548-1549)] qui, en 1521, acquit le métier des charpentiers de Liège. Ce sera quelques années après sa mort, survenue en 1522, que des artistes très italianisés réaliseront deux œuvres remarquables de la première Renaissance liégeoise : la belle dalle funéraire de Jean de Cromois († 1525) (3) et, en 1527-1528, le tombeau fastueux d'Erard de la Marck dont des gravures nous ont conservé le souvenir (4).

Fondé avant 1518, l'atelier italo-liégeois des Palardin et des Fiacre eut une longue existence, puisque son activité se prolongea loin dans le XVII^e^ siècle. En effet, le sculpteur Gilles Fiacre, arrière-petit-fils de Nicolas Palardin père, mourut en 1664. Nicolas Palardin fils († vers 1580), Martin Fiacre, beau-frère du précédent en 1552, et son fils Elias († après 1636), qui fit le voyage d'Italie en 1602, eurent des contacts avec les sculpteurs liégeois Henri Borset († 1583-1584), dont l'atelier (5) se trouvait dans la même rue Saint-Remy que

(1) Sur l'atelier des Palardin et des Fiacre, cf. J. YERNAUX, *L'atelier italo-liégeois des Palardins et des Fiacres, sculpteurs, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, dans *Annuaire de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège*, fasc. IV (1935-1936), pp. 268-292.

(2) Cf. comte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, dans *La Revue d'Art*, t. XXVI (1925), pp. 146-149 ; J. BRASSINNE, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVII (1926), pp. 43-47. Voir aussi Getrud OTTO, dans U. THIEME-F. BECKER, *Künstler-Lexikon*, s. v. *Mauch*, t. XXIV (1930).

(3) cf. *infra*, p. 20, n. 6.

(4) Cf. Mlle M. DEVIGNE, dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXIX^e^ Congrès (Liège, 1932), fasc. IV, pp. 244-246, pl. XXIX ; J. BRASSINNE, *Le tombeau d'Erard de la Marck, Evêque et Prince de Liège*, dans *Bull. de la Soc. des Bibliophiles liégeois*, t. XVII (1946), pp. 85-114, 2 pl.

(5) Cf. J. MORET, *Henri de Borset et Thomas Tollet, sculpteurs liégeois du XVI^e^ siècle. Leurs travaux dans la cathédrale de Nevers*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLVIII (1923), p. 103.

celui des Palardin, et Thomas Tollet († 1621), qui, après le sculpteur François Borset, prit en location une carrière de

Fig. 4.

marbre noir située à Theux (1). Henri Borset et Thomas Tollet (2), gendre de Lambert Lombard en 1565, travaillent

(1) Cf. J. Moret, *opus citatum*, *ibid.*, t. XLVIII (1923), pp. 102, 107.
(2) Cf. Mlle M. Devigne, dans U. Thieme-F. Becker, *Künstler-Lexikon*, s. v. *Tollet* (Thomas), t. XXXIII (1939).

pour le duc de Nevers en 1580. François Borset, qui vivait encore en 1575, est signalé dans les archives en 1551, quelques années seulement avant l'exécution du monument Mielemans et dix ans exactement avant qu'un autre sculpteur liégeois, Guillaume de Jonckeu (1), ne reçoive la commande du tabernacle de l'ancienne église des Croisiers de Maastricht.

Vers 1558, l'atelier de Nicolas Palardin fils était en plein essor. Il fut, dès le milieu du siècle, fréquenté par Martin Fiacre († 1601) (2), l'auteur de la pierre tombale en calcaire de l'abbé de Saint-Laurent Gérard Van der Stappen (décédé le 29 août 1558) (3), qui se trouve aux Musées royaux d'Art et d'Histoire. Vraisemblablement exécutée dans les premières années de l'abbatiat de Henri Natalis, successeur de Van der Stappen, cette magnifique dalle, quoique contemporaine du tout classique mausolée Mielemans, a fortement subi l'influence anversoire (4). Mais on y relève plusieurs éléments qui distinguent celui-ci : les génies funéraires porteurs de torches renversées ; les souples et longues figures féminines symboliques ; l'inscription grecque fautive ; les courbes concaves, terminées par des rosaces, qui, ici, entourent des armoiries. Différemment agencés, les ailerons de ce type sont familiers dans la sculpture liégeoise de la Renaissance. Ils parent aussi deux épitaphes Renaissance (5) du cloître de la cathédrale et de l'église Saint-Martin, ainsi que trois œuvres de l'église Saint-Jacques : la superbe dalle funéraire de Jean de Cromois († 1525) (6), aujourd'hui conservée au Musée du Louvre ;

(1) Cf. J. Breuer-Y. Dupont, *Guillaume de Jonckeu. Un sculpteur liégeois du XVI^e siècle*, [Anvers], 1929, 4 fig. Voir aussi *De Monumenten van Geschiedenis en Kunst in de Provincie Limburg*, 1re part., 2e fasc., p. 258.

(2) La découverte de la date de décès de Martin Fiacre est due à M. Jacques Breuer (cf. Mme M. Crick-Kuntziger, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, t. IV (1932), p. 142).

(3) Cf. Mme Crick-Kuntziger, *Le monument de l'évêque Réginard*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, t. IV (1932), pp. 135-145, fig. p. 137 ; J. Brassinne, *Le tombeau dérobé. Histoire d'une substitution*, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. XVI (1942), pp. 5-17, pl. pp. 6-7.

(4) Cf. Mme M. Crick-Kuntziger, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, t. IV (1932), pp. 142-144.

(5) L'une de 1575, l'autre de 1576.

(6) Cf. J. Destrée, dans *Annales de la Soc. roy. d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXVIII (1919), pp. 310-318, fig. p. 311 ; Mlle M. Devigne, dans *Oud-Holland*, t. XLIV (1927), pl. pp. 244-245.

le portail (1558-1560) de l'église [1]; le jubé (1602) qui fermait jadis le chœur [2]. Leur origine est italienne. Aux XV^e^ et XVI^e^ siècles [3], Pietro Lombardo, Bartolomeo Pradesoli di Reggio, Giovanni Angiolo Montorsoli et Leone Leoni les ont utilisés pour leurs couronnements sculptés de monuments funéraires, d'autels et de bas-reliefs.

Les petits génies dodus, qui remontent à des prototypes antiques par l'intermédiaire des créations italiennes du XV^e^ siècle, dérivent d'un même modèle d'atelier. Sans quitter le pays mosan, on leur comparera, à l'église de Lanaeken (Prov. de Limbourg), deux putti ailés (fig. 4), assez pareils d'attitude mais plus hardiment sculptés, qui animent la belle pierre tombale où figurent deux gisants : Henri de Merode († 1564) et sa femme Françoise de Bréderode († 1553) [4]. Ici, il y a comme un souvenir « des œuvres énergiques, précises et nerveuses d'un Donatello ». Dans ce mémorial de Lanaeken [5], qui précède peut-être de quelques années celui de Hubert

[1] Cf. L. Hendrix, *L'église Saint-Jacques à Liège*, Liège, 1928, pl. X.

[2] Cf. J. Moret, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLVIII (1923), p. 126 s.; comte J. de Borchgrave d'Altena, *Sculptures conservées au Pays Mosan*, Verviers, 1926, p. 189, fig. 101 s.; L. Hendrix, *opus citatum*, pp. 54-56; J. Mogin, *Les jubés de la Renaissance*, Bruxelles, 1946, pp. 28-30, pl. XXVIII s. — Rappelons que c'est vers 1550 qu'on érigea à Liège le jubé dit de Beaurepart, en marbre noir de Theux. Cf. J. Brassinne, *Le jubé de l'église de Sainte-Waudru à Mons et le jubé de l'église de Beaurepart à Liège*, dans *La Terre Wallonne*, t. XVI (1927), pp. 318-337, ill.

[3] Cf. Ch.-M. Reymond, *La sculpture italienne*, Paris-Bruxelles, 1927, pl. XXIX; A. Venturi, *opus citatum*, t. X, 1^re^ partie, fig. 387, t. X, 2^e^ partie, fig. 128 s. et t. X, 3^e^ partie, fig. 341 s. Voir aussi le monument de Paul III au palais Farnese, à Rome (cf. A. Venturi, *opus citatum*, t. X, 3^e^ partie, fig. 453). Voir encore la « Cassetta Farnese » du Musée national de Naples (cf. E. Kris, *Meister und Meisterwerke der Steinschneidekunst in der italienischen Renaissance*, Vienne, 1929, t. I, p. 65 et t. II, fig. 241).

[4] Cette pierre tombale, dont des clichés existent aux Archives Centrales Iconographiques d'Art national, est signalée dans : Mlle M. Devigne, *Note sur des tombes liégeoises du XVI^e^ siècle*, *Oud-Holland*, t. XLIV (1927), p. 255. — Nous remercions vivement M. le Professeur comte J. de Borchgrave d'Altena qui attira notre attention sur ce monument et nous en communiqua une note, dont nous avons utilisé ici les données.

[5] « En général ces sortes de monuments pour époux sont exécutés au moment où un des conjoints quitte l'autre pour entrer dans l'éternité. Il arrive souvent qu'ainsi la date réservée au second reste en blanc. Il conviendrait d'examiner, entre autres, si parmi les titres cités pour Henri de Merode il en est un qui lui fut conféré après 1553 ». (Communication du comte J. de Borchgrave d'Altena).

Mielemans, « la pierre employée a les reflets du bronze. Notons à ce propos que les sculptures en marbre noir de Theux, créées en pays mosan au XVI^e^ siècle, visent presque toujours à donner l'illusion d'un travail fait en métal ».

Nos diverses comparaisons stylistiques avec les marbres noirs de Theux à facture très italianisante, exécutés à Liège dans le cours du XVI^e^ siècle, et avec des œuvres italiennes, spécialement florentines, des XV^e^ et XVI^e^ siècles rendent vraisemblable l'attribution du monument Mielemans à l'atelier italo-liégeois des Palardin-Fiacre, d'où sortit, vers le même temps, la pierre tombale de l'abbé Van der Stappen. Nos investigations dans la sculpture italienne du Quattrocento et du Cinquecento nous ont plus souvent conduit à Florence qu'à Rome. D'ailleurs les sculpteurs Palardin ne seraient-ils pas d'origine florentine ? On connaît des peintres du nom de Paladini travaillant en Toscane aux XV^e^ et XVI^e^ siècles (1) : Filippo di Lorenzo († 1608), peintre et modeleur de Pistoia, et Filippo di Benedetto (vers 1544-1614), établi à Florence en 1586.

Si notre détermination de l'atelier producteur est plausible, l'attribution de l'œuvre à certain artiste ne peut être tentée dans l'état actuel de nos connaissances sur la Renaissance liégeoise. A vrai dire, telle lecture d'un vers de l'épitaphe latine nous révélerait son nom : Arnold Palude. La famille Palude était liégeoise, et deux de ses membres firent partie du métier des orfèvres (2) : François de Palude, en 1462 ; Gertrude ex Palude, en 1525-1536. Seules, toutefois, des recherches dans les archives liégeoises aideraient à la solution positive du problème.

Ce maître que, en l'absence de preuves convaincantes, nous continuerons à considérer comme anonyme, est un contemporain du Montois Jacques Dubrœucq, de l'Anversois Corneille

(1) Cf. U. THIEME-F. BECKER, *Künstler-Lexikon*, s. v. *Paladini*, t. XXVI (1932). — Un médailleur italien du XVI^e^ siècle s'appelle Giovanni Paladino (cf. U. THIEME-F. BECKER, *opus citatum*).

(2) Cf. J. BREUER, *Les orfèvres du Pays de Liège. Une liste de membres du metier*, dans *Bull. de la Soc. des Bibliophiles liégeois*, t. XIII (1935), n^os^ 87, 180.

Floris et du Malinois Guillaume van den Broecke, alias Paludanus, sculpteurs qui, en Flandre et en Hainaut, illustrèrent aussi, mais d'une autre manière, l'idéal de beauté du XVI^e siècle italien (1). Comme les précédents, nombre d'autres sculpteurs « cinquecentistes » des anciens Pays-Bas séjournèrent en Italie plusieurs années. Parmi les Mosans de la seconde moitié du XVI^e siècle, citons Francesco Liesci (de Liège ?) (1576) (2), les Dinantais Jean et Nicolas de Wespin (à partir de 1587) (3), dits Tabaguet, et les frères Jean († 1592) et Guillaume Mido (4). De Guillaume Mido, né à Fontaine-Valmont en 1557 et décédé en 1622 à Rome où il arriva en 1584, et des frères de Wespin, on a conservé des travaux en Italie.

* * *

D'inspiration parfois originale, nombre de tombes plates, cénotaphes et épitaphes, de même que quelques tombeaux à gisants, comptent parmi les productions les plus significatives de l'art mosan de la Renaissance. A son importance documentaire, qui est capitale pour l'étude de la sculpture funéraire liégeoise, le monument Mielemans ajoute le grand intérêt que suscite sa qualité plastique. De plus, envisagé dans le cadre élargi de l'art des anciens Pays-Bas, il se pose en témoin de la résistance efficace des sculpteurs liégeois aux modes décoratives anversoises. Mais il n'est pas la seule exception du genre au pays de Liège : l'épitaphe du doyen Jean Stouten, dans le cloître de la cathédrale, et qui date de 1557, en est une autre (5). Au milieu du XVI^e siècle, cette résistance ne s'explique pas seulement par la prépondérance de l'atelier

(1) Sur la sculpture flamande de la Renaissance, voir G. Marlier, *L'architecture et la sculpture au XVI^e siècle*, dans *L'Art en Belgique* de P. Fierens, Bruxelles [1939], pp. 190-203. — Voir aussi J. Duverger-M. J. Onghena, *Beeldhouwer Willem van den Broecke alias Guilielmus Paludanus*, dans *Gentsche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, t. V (1938), pp. 75-140.

(2) Cf. A. Bertolotti, *Artisti belgi ed olandesi a Roma nei secoli XVI e XVII*, Florence, 1880, p. 194.

(3) Cf. U. Thieme-F. Becker, *Kunstler-Lexikon*, s. v. *Wespin*, t. XXXV (1942). (Bibliographie).

(4) Cf. U. Thieme-F. Becker, *opus citatum*, s. v. *Mido*, t. XXIV (1930).

(5) Cf. comte J. de Borchgrave d'Altena, *Sculptures conservées au Pays Mosan*, Verviers, 1926, pp. 183-185, fig. 99.

italo-liégeois des Palardin, mais également par la forte influence que le peintre Lambert Lombard (1505-1566) exerce à son retour d'Italie (1539) sur le milieu artistique de la cité des princes-évêques. Lombard ouvrit dans sa ville natale un atelier — composé de peintres, d'architectes, de graveurs et d'ornemanistes — qui travailla d'après les dessins que le maître avait rapportés de la Péninsule. « Architetto eccellentissimo », au dire de Vasari, il avait bâti à Liège, en 1548, la maison du chanoine Jean Oems de Wyngaerde, « ornée de très-belles sculptures à la manière italienne, que le maître avait étudiée à Rome, et professée avec succès le premier en ce pays » (1). Il serait l'auteur du portail monumental, actuellement dépourvu d'une riche parure sculptée, de l'entrée septentrionale de l'église Saint-Jacques. Commencée en 1558 et terminée deux ans plus tard, cette architecture charmante aux rythmes bramantesques est tout à fait inféodée au style classique.

A Liège, nous suivons les premiers pas de l'italianisme dans les splendides vitraux des églises Saint-Paul, Saint-Martin et Saint-Jacques (2). Ce sont toutefois les marbres noirs de Theux et quelques albâtres (3) qui, bien mieux que les tableaux de l'école de Lambert Lombard, offrent la plus parfaite transcription locale de l'art italien. Cette constatation ne saurait nous surprendre, car plusieurs de ces sculptures, comme peut-être le mausolée d'Erard de la Marck, doivent être attribuées à un maître ultramontain (4).

Joseph PHILIPPE.

(1) D'après le biographe Louis Abry (1643-1720). Cf. S. Bormans, *Revue de Liège en* 1700, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII (1866), p. 284. Voir aussi J. Helbig, *Lambert Lombard, peintre et architecte*, dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. XXXI (1892), p. 449.

(2) Cf. Jean Helbig, *Le flux du style Renaissance dans les vitraux liégeois*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. XIV (1944), pp. 69-80, ill.

(3) Cf. comte J. de Borchgrave d'Altena, *opus citatum*, p. 204, fig. 104-106, 109. Voir aussi Mlle M. Devigne, *Etude sur la sculpture liégeoise du XVI^e siècle*, dans *L'Art flamand et hollandais*, 11^e année (1914), II, fig. p. 71 ; *id.*, *De Luiksche Beeldhouwkunst in de XVI^e Eeuw*, dans *Onze Kunst*, t. XXVII (1915), fig. p. 8.

(4) Cf. M. Laurent, *Esquisse de l'art ancien au Pays de Liège*, dans *Catalogue de l'Exposition de l'Art ancien du Pays de Liège au Palais du Louvre*, 1924, p. 36.

II. — ÉTUDE ÉPIGRAPHIQUE

Le monument funéraire de Hubert Mielemans porte sept inscriptions de nature et d'importance très différentes. L'une d'entre elles, la plus intéressante pour l'histoire liégeoise, a déjà été publiée, mais il n'est pas sûr qu'on en ait tiré tout ce qu'elle contient. Les autres n'ont apparemment que peu d'intérêt, mais, pour peu qu'on les scrute plus à fond, elles posent, comme on va le voir, de très curieux problèmes. C'est pourquoi il me paraît intéressant de les regrouper en une publication d'ensemble, d'en expliquer les textes et de mettre par là en lumière les questions qui se posent. La tâche de l'épigraphiste ne va pas plus loin. Aux spécialistes de l'histoire liégeoise de voir quel profit ils peuvent en tirer.

1. Inscription latine dans le fronton

Cette première inscription ne comporte que deux mots :

FIDES SPES

Ce sont, comme on sait, les noms de deux vertus théologales chrétiennes, celles qui concernent le plus directement l'au-delà. L'une et l'autre sont représentées par des figures allégoriques féminines allongées sous les corniches dans le tympan du fronton.

2. Inscription latine sous le fronton

C'est la moins intéressante de toutes, puisqu'elle reproduit simplement une phrase évangélique de saint Jean :

SIC DEUS DILEXIT MUNDUM UT UNIGENITUM FILIUM SUUM DARET PRO EO UT OMNIS QUI CREDIT IN EUM NON PEREAT SED HABEAT VITAM ÆTERNAM.
IO. III

3. Inscription latine au milieu de la base

Cette inscription avait déjà été relevée par Henri van den Berch (1). Une autre publication récente est due à Edouard Poncelet (2). Il s'agit de quatre distiques suivis de la date de la mort du titulaire.

DEO OPT. MAX.
ECCE SUB OPPOSITO REQUIESCUNT OSSA SEPULCHRO
HUBERTI QUONDAM QUI MILEMANNUS ERAT,
PRÆSULIS AUSTRIACI PRIMUS FIDUSQUE RECEPTOR
ATQUE CRUCIS SANCTÆ CLERUS IN ÆDE SACER.
NOMINE JOHANNES DOVERINUS, MILITIS ET MÆCHS
(UTQUE ARNOLDE PALUDE EXEQUERERIS ERAS)
OFFICII MEMORES ET AMICI MORTE SEPULTI
HÆC MONUMENTA DEO MARMORE SCULPTA LOCANT.
OBIIT 20 SEPTEMBRIS ANNO 1558.

Traduction :

» Ici, sous ce tombeau, reposent les restes
» De Hubert qui jadis était Mielemans,
» Premier et fidèle receveur du prince-évêque autrichien
» Et clerc sacré en l'église de la Sainte Croix.
» Les dénommés Jean Doverinus, Militis et Maechs
» (Et tu étais, Arnold Paludé, l'homme qu'il fallait pour
» exécuter ce travail)
» En souvenir des bons services de celui qui, dans la mort,
» est encore leur ami,
» Elèvent à Dieu ce monument sculpté dans le marbre.
» Décédé le 20 septembre 1558. »

Commentaire :

Milemannus. — La forme authentique du nom, connue par les pièces d'archives (3), est Mielemans, écrit aussi Milemans.

(1) Henri VAN DEN BERCH, *Recueil d'épitaphes*, édité et annoté par feu M. Léon Naveau de Marteau et le Chevalier Arnold Poullet, t. I (Société des Bibliophiles liégeois), p. 106, nº 374 (écrit MAECHTS).
(2) Edouard PONCELET, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Sainte-Croix à Liège*, Bruxelles, Kiessling, 1911, t. I, p. CXLVII.
(3) *Ibid.*, index à la fin du tome II.

Le nom n'a, semble-t-il, pris ici de forme latine que pour être inséré dans le vers. La simple latinisation par suffixation en *-us*, toute différente des traductions et transpositions savantes qui étaient de règle dans les plus grandes familles (cf. *Militis* et *Palude*), indique sans doute que notre personnage était d'une origine moins haute et portait couramment et simplement son nom de Mielemans.

Receptor, clerus. — Ce sont les deux principales fonctions de Mielemans, celles qu'il exerçait sans doute juste avant sa mort : receveur général de Georges d'Autriche et chanoine de Sainte-Croix. Des documents d'archives (1) nous font connaître quelques autres détails de sa vie. Ainsi, il fut tonsuré en 1522. Curé de Saint-Georges en même temps que de Velm-lez-Saint-Trond, il fut l'objet d'une recommandation papale en 1539. Une autre intervention du pape se produisit à la suite de son arrestation par Marie de Hongrie. Il fut chanoine de Saint-Pierre de 1544 à 1555. On possède son testament daté de 1557.

Johannes. — Les trois personnages cités dans ce vers s'appellent Jean et c'est évidemment par jeu et par convenance de versification que le prénom se trouve cité une seule fois pour tous. Le principal de ces personnages est sûrement Jean Militis, comme nous allons le voir, et c'est uniquement pour se conformer à la discipline métrique qu'il occupe la seconde place dans le vers.

Militis. — La famille des *Militis*, dont le nom français est *Chevalier*, a donné, à cette époque, quelques remarquables personnages à la principauté de Liège. Le plus ancien connu, Jean, était originaire de Givet († 1522) (2). Gérard, son fils, maître ès Arts et bachelier en Théologie de l'Université de Paris, fut chanoine de Saint-Lambert, doyen de Sainte-Croix, conseiller et chancelier d'Erard de la Marck († 1541) (3). Un

(1) *Ibid.* — Léon-E. Halkin, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche, princes-évêques de Liège (1538-1557)*, Liège-Paris, 1936 (Bibl. de la Fac. de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. LXXII), p. 272, n. 5 et p. 292, n. 4.

(2) Poncelet, *Inventaire...*, t. I, p. cIII. — H. van den Berch, *Recueil...*, p. 100, nº 351. — Cf. Chevalier de Limbourg, *Armoriaux liégeois*, t. I (Société des Bibliophiles liégeois, 1930), p. 80, n. 1.

(3) Poncelet, *loco citato.* — van den Berch, *Recueil...*, t. I, p. 22, nº 54.

autre Gérard fut chanoine de Sainte-Croix († 1542) (1). Enfin, Jean, fils naturel de Gérard, ancien étudiant de l'Université de Louvain, devint successivement chanoine de Saint-Lambert, de Saint-Martin et de Sainte-Croix († 1594) (2). Un lien étroit, qu'on pourrait croire de parenté, existait entre Hubert Mielemans et les Militis. Nous savons, en effet, par une charte de Sainte-Croix (3), que Mielemans fut héritier des deux Gérard Militis en 1542. A son tour, il désigna Jean Militis comme son exécuteur testamentaire (4). C'est Militis qui a dû prendre l'initiative d'ériger ce monument qui porte sa signature (cf. *infra*).

Doverinus. — Le nom de *Doverinus* se rattache à la localité de Douvrin dans le Pas-de-Calais (arr. de Béthunes). La forme française du nom est attestée à Liège dans une épitaphe datée de 1555, qui se trouvait dans la cathédrale Saint-Lambert (5) : *Antonio de Douvrin hujus insignis ecclesiae canonico...* Quant à notre Jean de Douvrin (Johannes Doverinus), on retrouve son nom latin associé à celui du célèbre humaniste Liévin Torrentius (Livinus van der Beke, 1525-1595) dans l'épitaphe de cet autre humaniste Charles de Langhe (Carolus Langius, 1521-1573), chanoine de Saint-Lambert (6). Ces quelques rapprochements suffisent à restituer l'atmosphère et le milieu dans lequel vivaient nos personnages. C'est la brillante époque de la Renaissance pendant laquelle Liège, en rapport direct avec l'Italie, fut une petite Florence du Nord, grouillante d'artistes et de savants. Nous en aurons ci-dessous une preuve éclatante.

Maechs. — Jean Maechs nous est connu par une charte de Sainte-Croix (7). En cette collégiale, il fut successivement chanoine (1541), chantre (1553), écolâtre (1560), et il fut aussi recteur de l'église d'Assesses (1563). Il mourut en 1579.

(1) PONCELET, *loco citato.*
(2) PONCELET, *loco citato.* — HALKIN, *opere citato*, p. 269.
(3) PONCELET, *Inventaire...*, t. II, p. 132 s., n° 2153.
(4) *Ibid.*, p. 147, n° 2219 et p. 152, n° 2239.
(5) VAN DEN BERCH, *Recueil...*, t. I, n° 23.
(6) *Ibid.*, n° 24.
(7) PONCELET, *Inventaire...*, t. I, p. LXXIV.

Palude. — Ce vers, particulièrement difficile à comprendre, au premier abord, à cause de sa tournure et de sa concision bien latines, ne paraît pas avoir jamais été exploité. Mis entre parenthèses dans l'inscription même, il constitue une incise, qui se rattache, pour le sens, à la phrase en trois vers terminée par le verbe *locant*. La conjonction *ut* a ici sa valeur consécutive, de sorte que la traduction littérale est la suivante : *Et tu étais, Arnold Paludé, de telle manière que tu pouvais exécuter (ce monument)*. Le verbe *exequi* (*exsequi*) a ici sa valeur générale de « accomplir, exécuter, achever » et non celle de « suivre le cortège funèbre, enterrer », à laquelle on est tenté de penser dans une inscription funéraire, mais qui serait difficilement explicable dans notre contexte. Il résulte de cette analyse grammaticale du vers que le personnage dénommé Arnold Paludé, qui n'est pas connu par ailleurs, mais qui appartenait sans doute à la grande famille liégeoise de ce nom, est et ne peut être que l'artiste qui a exécuté notre monument pour le compte des trois personnages cités au vers précédent. C'est donc un artiste liégeois inconnu qui nous est révélé par notre épitaphe, artiste remarquable, dont Jean Militis (s'il est vraiment l'auteur de l'inscription) a voulu, même au prix d'un subterfuge métrique, mentionner le nom en signe d'estime et d'amitié.

Et amici. — Comme il est possible dans la langue poétique, *et* a ici sa valeur adverbiale « encore », et non sa valeur copulative « et », qui, possible à la rigueur, donnerait à la phrase une construction moins correcte et à la pensée bien moins de délicatesse.

4. Inscription latine à l'extrémité droite de la base

Cette inscription, superflue pour l'information du lecteur, paraît avoir surtout un rôle ornemental. Elle comporte, au-dessus et en dessous d'une tête de mort, le prénom et le nom vulgaire du défunt :

HUBERTUS

. . . . . .

MILEMANS

5. Inscription à l'extrémité gauche de la base

Cette inscription est le pendant de la précédente. Elle comporte, au-dessus et en dessous des armes du défunt, dont nous allons nous occuper, une maxime — sans doute celle de Mielemans, à moins que ce ne soit celle de Militis — et le nom, la signature, pourrait-on dire, de Jean Chevalier, exécuteur testamentaire et premier érecteur de ce monument :

FOY TIENDRA

. . . . . .

IO — CHLR

Les armes qui accompagnent cette inscription, ont été décrites déjà par Edouard Poncelet [1] : « un écu à trois chaudrons, chargé en cœur d'un lion passant vers senestre, l'épaule chargée d'un écusson au perron liégeois ». Le problème est de savoir si ces armes sont celles de Hubert Mielemans ou celles de Jean Militis. En effet, l'écu aux trois chaudrons (sans le lion) est connu par ailleurs comme appartenant aux Chevalier (Militis) de Liège [2], aux Chevalier de la province de Namur [3] et aux Chevalier du Coudray de l'Ile-de-France [4]. Il paraît donc plausible, à première vue, d'attribuer notre écu à Jean Militis. Mais, si nous nous demandons pourquoi ces Chevalier ont choisi l'emblème des trois chaudrons, un fait surprenant intervient. Le mot *Miel*, qui constitue le premier terme du nom de Mielemans, est un nom alémanique, c'est-à-dire rhénan, correspondant à l'ancien allemand *Meiel* (= lat. méd. *miolium*), qui désigne un récipient de terre, de verre ou de métal et s'applique donc particulièrement à la marmite et au chaudron [5]. Il apparaît donc que non seulement l'écu en question convient à Mielemans, mais qu'il faut sans doute

(1) *Ibid.*, p. CXLVII.
(2) Chevalier de LIMBOURG, *Armoriaux liégeois*, t. I, p. 80.
(3) J. B. RIETSTAP, *Armorial général*, 2e éd., Gouda, s. d., p. 416 : « d'or à trois chaudrons de sable » ; planches (Paris, Institut Héraldique, s. d.), t. II, pl. LXXVII.
(4) *Ibid.*
(5) Cf. J. et W. GRIMM, *Deutsches Wörterbuch*, VI (Leipzig, Hirzel, 1885), s. v. *Miel* et *Meiel*.

reconsidérer son origine chez les Chevalier. Nous avons vu, en effet, que, du fait que Mielemans avait été héritier des deux Gérard Militis et qu'il avait désigné Jean Militis comme exécuteur testamentaire, il paraissait exister entre Mielemans et les Militis un lien particulièrement étroit, encore confirmé par le rôle de Jean Militis dans l'érection de notre monument. Il n'est pas impossible que le terme latin *miles*, impliqué par le génitif *Militis*, ait été tiré, par un jeu de simple équivalence phonétique, de *Miele* (écrit aussi *Mile*). Ce jeu, qui nous paraît un calembour d'écolier abordant l'étude du latin, ne doit point nous surprendre même chez les lettrés de la Renaissance. Plus tard, ces Militis, Rhénans installés à Liège, francisèrent leur nom en donnant à *miles* sa valeur médiévale courante de « chevalier », mais ils conservèrent évidemment leurs armes. Si Hubert Mielemans, n'est pas appelé Militis, mais Milemannus, c'est sans doute qu'il appartenait à une branche différente de la famille. C'était un cousin de Rhénanie venu seul à Liège, ce qui explique que son nom soit isolé dans les documents liégeois.

6. Inscription grecque sous le sarcophage

Il s'agit d'une simple maxime bien connue :

ΑΠΟΒΑΕΠΕ ΤΕΛΟΝ

La forme d'accusatif *telon* au lieu de *telos* est évidemment une faute contre le classicisme. Il va sans dire que la connaissance du grec n'était guère, à cette époque, aussi familière que celle du latin. L'accusatif *telon* se retrouve ailleurs (1), ce qui prouve qu'il ne s'agit pas d'une faute du graveur, mais bien d'une erreur de l'humaniste, auteur du modèle.

7 et 8. Inscriptions hiéroglyphiques aux deux côtés de l'inscription latine n° 2

Il s'agit de deux inscriptions comprenant respectivement huit et dix signes et couvrant les surfaces rectangulaires des

(1) La même maxime, avec la même faute, se retrouve sur la pierre tombale de l'abbé de Saint-Laurent Gérard Van der Stappen († 1558), conservée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire. Voir Marthe Crick-Kuntziger, dans

pilastres qui flanquent l'épitaphe. Les signes sont gravés en creux et généralement marqués par un simple contour, ce qui leur donne l'opacité d'ombres et la simplicité de caractères d'écriture (fig. 5).

Caractère et importance de l'inscription

Point n'est besoin d'un long examen pour nous convaincre que nous avons à faire ici soit à une inscription hiéroglyphique, soit à l'emploi ornemental de signes hiéroglyphiques. Avec un peu plus d'attention, on constate bien vite que seule la première hypothèse est plausible, car la reproduction, à deux reprises, d'un même signe à des places asymétriques (nos 2 et 13, nos 7 et 10) exclut presque sûrement l'emploi purement ornemental. Il s'agit donc bien d'une écriture. Si l'on en doutait encore, il n'est, pour emporter la conviction, que de se reporter à une série d'inscriptions de la Renaissance italienne, où se retrouvent la plupart des signes employés ici (1). Il nous apparaît donc d'emblée que notre inscription hiéroglyphique liégeoise participe, plus ou moins étroitement, mais incontestablement, d'un système graphique savant en usage dès la seconde moitié du XVe siècle chez les humanistes italiens. Le problème à nous posé se circonscrit dès lors sans peine. Isolée à cette date en nos régions, notre inscription est un indice particulièrement suggestif des rapports directs qui, à la Renaissance, unissaient la principauté de Liège à la brillante et savante Italie. Mais elle est aussi un document nouveau d'une valeur insoupçonnée pour l'étude de l'hiéroglyphisme au beau temps de l'humanisme. L'engouement des amateurs d'antique pour les écritures idéographiques et particulièrement pour les hiéroglyphes égyptiens a commencé

Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire, t. IV (1932), p. 138 ; J. Brassinne, *Le tombeau dérobé. Histoire d'une substitution*, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. XVI (1942), pp. 5-17, (Communication de M. Jos. Philippe).

(1) Ces inscriptions d'Italie sont reproduites et commentées dans Ludwig Volkmann, *Bilderschriften der Renaissance. Hieroglyphik und Emblematik in ihren Beziehungen und Fortwirkungen*, Leipzig, K. W. Hiersemann, 1923.

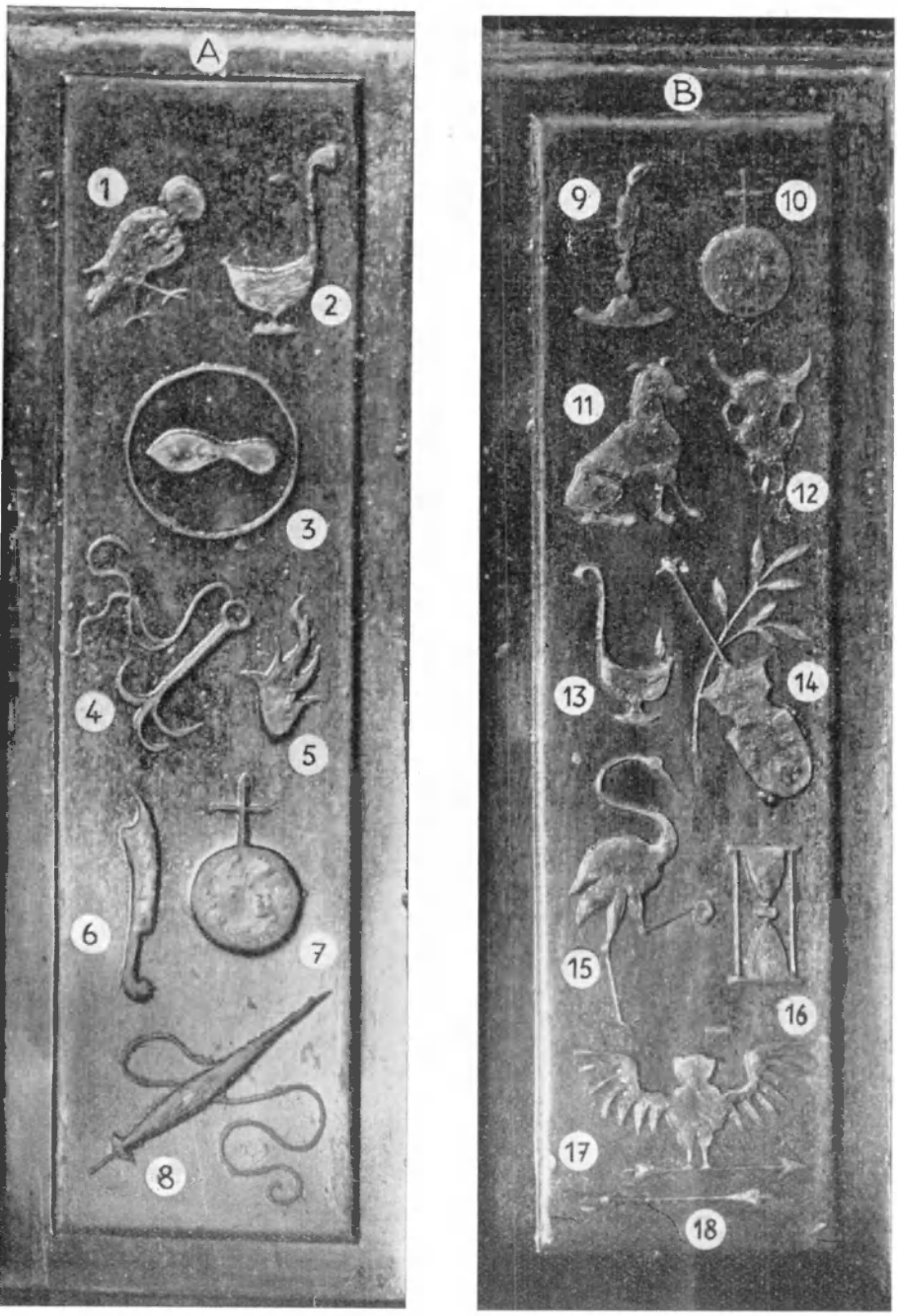

FIG. 5. — Les inscriptions hiéroglyphiques.

en Italie quand, en 1419, Christophe de Buondelmonti rapporta à Florence le premier manuscrit grec d'Horapollon (1). Il parut dès lors de nombreux ouvrages où la question de la valeur des signes égyptiens était discutée et expliquée au moyen de nombreux passages d'auteurs anciens, d'Hérodote à Isidore de Séville. Dans tous les cas, la symbolique était large. Chaque signe représentait une idée, un mot entier. Un groupe de quelques signes évoquait une phrase, généralement une courte maxime, mais l'on était loin d'une écriture aisément compréhensible : sans le secours du texte latin correspondant, la signification symbolique était aussi insaisissable que le langage prêté à un bouquet de fleurs. C'était d'autant plus vrai que les savants, selon la source suivie, ne s'accordaient point sur la signification des signes même les plus communs. Ainsi le vautour représentait pour l'un (p. ex. Alberti) la nature, pour l'autre (p. ex. Crinito), la femme, la mère, le temps ou le ciel.

L'ouvrage traitant d'hiéroglyphes qui eut le plus retentissant succès tant en Italie qu'en France et dans les pays germaniques, fut celui du frère dominicain Francesco Colonna, *Hypneromachia Poliphili* (« Le songe de Poliphile ») (2) achevé par l'auteur en 1467, mais publié seulement chez Alde Manuce à Venise en 1499. Pour la première fois, dans ce traité romancé d'art et d'archéologie, de longues phrases étaient rendues au moyen de signes hiéroglyphiques, ceux-là justement qui se retrouvent en partie sur le monument Mielemans. Nous ne savons point directement si Colonna était l'auteur du système qu'il nous présente, ou s'il en empruntait les signes à un autre. Nous sommes sûrs, en revanche, que les inscriptions du « Songe » ont été, dans la suite, souvent et longtemps empruntées et imitées. Citons par exemple la marque à l'ancre et au dauphin (*Festina tarde*) de l'éditeur Alde lui-même (3).

(1) Volkmann, p. 8.

(2) Pour l'ensemble du problème posé par le « Songe de Poliphile », on trouve, un prudent exposé dans Charles Ephrussi, *Etude sur le Songe de Poliphile*, Paris, L. Techener, 1888 (extrait du *Bulletin du Bibliophile*). — Pour la question des inscriptions hiéroglyphiques en particulier, voir Volkmann, p. 13 et ss.

(3) Cf. Volkmann, p. 72.

Quant aux inscriptions qui figurent sur des tableaux d'Andrea Mantegna (1430-1506) (1) et sur une frise antique conservée au Musée Capitolin à Rome (2), il serait difficile de savoir quel rapport elles ont avec le « Songe », car il n'en existe pas d'interprétation admise. Colonna, au contraire, interprète en latin ses inscriptions. Il est le premier à le faire dans un livre et c'est ainsi qu'il provoqua l'étonnement d'Erasme (3) lui-même, qui supposa que l'auteur du système était en possession d'un texte ancien jusque-là inconnu. Il est donc raisonnable de considérer le « Songe de Poliphile » comme l'ouvrage fondamental concernant l'hiéroglyphisme à la Renaissance en Italie.

L'ouvrage de Colonna était achevé depuis trente-deux ans quand il fut publié par l'intervention généreuse de Leonardo Crasso. La langue employée est l'italien, mais un italien démesurément farci de mots latins savants à peine déguisés, ce qui laisse penser que le texte publié est, comme le fait aussi supposer une phrase de la dédicace (4), la traduction d'un original latin. Les admirables planches gravées, qui ont fait, pour une large part, la célébrité du livre, sont anonymes. Elles ne sont pas, en tout cas, de Colonna, car il arrive quelquefois qu'elles ne correspondent pas exactement au texte (5). Elles sont secondaires et, par conséquent, inutilisables pour celui qui, négligeant le point de vue de l'art, recherche quel était le savoir véritable de l'auteur du livre. C'est donc au texte — en une question de mots sans nuance affective, il est permis de se fier à une « belle infidèle » — que nous demanderons, à titre de comparaison, la description des plus caractéristiques inscriptions du « Songe », en laissant toutefois en

(1) Volkmann, p. 26-28.
(2) Volkmann, p. 16.
(3) Volkmann, p. 23.
(4) « *Lasciando il principiato stilo, et in questo ad tua instantia traducto.* »
(5) Par exemple, une colonne décrite comme ionienne est représentée comme corinthienne dans la planche correspondante (Fiorillo, *Kleine Schriften*, I, p. 153 s., cité par Epiirussi, *opere citato*, p. 23). De même, les pieds de bouc de l'inscription citée par nous n° 1 sont devenus des pattes de lion dans la planche ; le hibou supposé par Colonna dans l'inscription n° 6 est un aigle ou un épervier dans la planche.

latin l'interprétation de l'auteur et en mettant en italique les signes comparables à ceux de Liège.

1. Fasc. *c*, f° I, recto : « D'abord *l'os cornu de la tête d'un bœuf*, avec deux ustensiles agricoles noués aux cornes, et un autel posé sur deux pieds de boue, avec une petite flamme ardente, sur la face duquel était un œil, et un *vautour*. Ensuite une cuvette, et un vase « gutturnium », puis une *pelote de fil fixée sur une baguette*, et un vase antique avec l'orifice fermé. Une *semelle* avec un œil, avec deux rameaux croisés, l'un d'olivier et l'autre de palme, soigneusement liés. Une *ancre*, et une oie. Une *lampe antique*, avec une main tenant. Un *gouvernail antique, avec un rameau d'olivier, chargé de fruits, l'enveloppant.* Puis deux crochets. Un *dauphin*, et enfin un coffre fermé... Je les interprétai ainsi. EX LABORE DEO NATURÆ SACRIFICA LIBERALITER, PAULATIM REDUCES ANIMUM DEO SUBJECTUM. FIRMAM CUSTODIAM VITÆ TUÆ MISERICORDITER GUBERNANDO TENEBIT, INCOLUMEMQUE SERVABIT. »

2. Fasc. *d*, f° VII, recto : « Un casque antique crêté avec une tête de *chien*. Une *tête de bœuf* nue avec deux rameaux de menu feuillage attachés aux cornes, et une *lampe ancienne*. Ces hiéroglyphes, à l'exception des rameaux dont je ne savais s'ils étaient de sapin, de pin, de laurier, de genévrier ou d'arbres semblables, voici comment je les interprétai : PATIENTIA EST ORNAMENTUM CUSTODIA ET PROTECTIO VITÆ. »

3. *Ibid.* : « Un cercle. Une *ancre* sur la tige de laquelle s'enroulait un *dauphin*. Et ceux-ci, je les interprétai de mon mieux ainsi : ΑΕΙ ΣΠΕΥΔΕ ΒΡΑΔΕΩΣ . SEMPER FESTINA TARDE. »

4. Fasc. *p*, f° VI, recto et verso : « Dans une figure quadrangulaire, je vis un œil, deux épis de froment liés en croix. Un poignard antique. Puis deux fléaux à battre le blé croisés au milieu d'un cercle et liés, un *monde* et un *gouvernail*. Puis il y avait un vase très ancien, hors duquel se penchait une *branche d'olivier* couverte de fruits. Ensuite une large platine, deux *ibis*, six pièces de monnaie en cercle. Un petit temple avec la porte ouverte, avec un autel au milieu. Pour finir, il

y avait deux fils à plomb. Ces figures, je les interprétai comme suit en latin : DIVO JULIO CÆSARI SEMP. AUG. TOTIUS ORB. GUBERNAT. OB ANIMI CLEMENT. ET LIBERALITATEM ÆGYPTII COMMUNI ÆRE S. EREXERE. »

5. Fasc. *q*, f° VII, recto et verso : « (deux masques surmontés chacun d'un œil, un *fuseau*, une *lampe ancienne*, *deux flèches disposées en sens inverses*, un *monde*, une *semelle*, deux crochets, un feu flambant, un *couteau*, une mouche, deux torches entrecroisées et liées, un coffre à demi ouvert d'où sortent deux rameaux de cyprès, et un joug) (1). Voici quelle fut l'interprétation : DIIS MANIBUS MORS VITÆ CONTRARIA ET VELOCISSIMA CUNCTA CALCAT, SUPPEDITAT, RAPIT, CONSUMIT, DISSOLVIT MELLIFLUE DUOS MUTUOSE STRICTIM ET ARDENTER AMANTES, HIC EXTINCTOS CONJUNXIT. »

6. Fasc. *p*, f° VII, verso : « Un oiseau (apparemment un *hibou*) décapité (par la cassure de la pierre), et une *lampe antique*... Je les interprétai ainsi : VITÆ LETIIIFER NUNTIUS. »

Il n'est point besoin d'insister sur l'identité des signes et sur la similitude des systèmes d'écriture. Plus intéressante est pour nous l'interprétation de Colonna. Il est bien certain qu'elle repose sur un code des valeurs. C'est ce que prouve le fait qu'un même signe a la même valeur dans deux inscriptions différentes (2) : l'œil signifie toujours « dieu, divin », la cuvette « libéralité », la branche d'olivier « clémence », les crochets « tenir, saisir », l'ancre « calme, invariabilité », etc. Mais cette symbolique profite évidemment du vague de beaucoup de concepts. Certaines variations de sens ne la gênent pas : le bucrâne associé aux ustensiles agricoles signifie « travail » et uni à des rameaux feuillus « patience » ; la pelote de fil évoque tantôt la « mort » par allusion à la Parque, tantôt l'action de « mener » par référence à Ariane ; le coffre seul signifie

(1) Le texte manque, par erreur, dans l'édition de 1499. L'interprétation latine et la planche indiquent que le passage se trouvait dans le manuscrit et que l'erreur est seulement imputable à l'éditeur.

(2) Les interprétations latines de Colonna sont analysées par Volkmann, p. 15-22.

« conserver », mais, avec deux branches de cyprès, « mort » ; le dauphin, par sa nature vive, porte l'idée de « hâte, diligence » et, par allusion à la légende d'Arion, l'idée de « sauver ». Ce flou, ces allusions subtiles, ces bivalences gênantes permettent difficilement de considérer le système de Colonna comme une écriture. Il s'agit plutôt encore d'une symbolique, un peu plus large et un peu plus précise que celle de l'héraldique. Mais une autre conclusion, plus importante, ressort de l'examen du texte du « Songe ». Si Colonna était l'auteur des inscriptions qu'il nous décrit, emploierait-il, pour rendre des phrases établies d'avance comme celles d'un thème, des signes qui l'obligent à certaines adaptations délicates ? Nous dirait-il qu'il n'identifie pas l'arbre auquel appartient tel rameau ? Se contenterait-il d'une conjecture sur l'espèce à laquelle appartient tel oiseau décapité par une brisure de l'inscription ? La phrase qu'il traduit serait-elle aussi inconsistante, inexpressive, contournée que celles qui constituent l'interprétation des inscriptions n° 1 et n° 5 ? Manifestement, Colonna n'est pas l'auteur des inscriptions qu'il cite. Mais, alors, d'où tient-il ses descriptions ? En reprend-il le texte à un autre ouvrage ? C'est peu vraisemblable, car il donne de nombreux détails de dessin que l'auteur de l'inscription aurait certainement omis dans son texte. Pourquoi, en effet, exprimant deux fois par un vase la notion d'« esprit », l'aurait-il décrit une fois (n° 1) par « *uno antiquario vaso cum lorificio obturato* » et l'autre fois (n° 4) par « *uno veterrimo vaso* » ? Il reste donc que Colonna est l'auteur du texte et qu'il décrit ses inscriptions soit d'après nature, soit plutôt — car on n'a point retrouvé les monuments — d'après des dessins composés par un savant demeuré inconnu.

Mais sommes-nous sûrs, dès lors, que l'interprétation proposée par Colonna soit la véritable ? Ses hésitations et sa manière compliquée de traduire nous laissent soupçonner qu'il ne possède pas, en toute certitude d'esprit, la clef du système, si, du moins, celle-ci existe, comme nous le supposons. Or, s'il n'a pas la clef qui lui permet d'interpréter immédiatement chaque inscription, comment pourrions-nous admettre qu'il

nous décrit les signes correctement et qu'il les énumère dans l'ordre véritable, sans être influencé par sa façon de comprendre ? On le voit, le témoignage de Colonna, pour être la source précieuse d'une longue tradition hiéroglyphique, n'en est pas moins, en soi, secondaire. Comme on ne connaît pas d'autre inscription directement apparentée qui soit antérieure à celles de Colonna et atteste une autre interprétation convenant à ces dernières, il se fait que nos deux inscriptions liégeoises sont susceptibles de jouer, dans l'histoire de l'hiéroglyphisme à la Renaissance, un rôle d'une importance inespérée. En effet, non seulement elles présentent l'avantage incontestable d'être matériellement attestées, mais elles se prêtent, en outre, à une interprétation nouvelle dont la cohérence ne paraît pas fortuite.

Reprenons donc, sans autre arrière-pensée que celle d'avoir affaire à une écriture, l'étude des signes de notre monument Mielemans. Je pense que nous avons ici un système véritablement hiéroglyphique, en ce sens que, comme l'écriture égyptienne par exemple, il recourt aux divers procédés de représentation : idéographie, acrophonie, équivalence phonétique. Le système est évidemment fondé sur le latin, langue savante commune à cette époque.

Interprétation des signes et traduction

N° 1 : « oiseau ». L'espèce est mal déterminée (aigle ? vautour ? pigeon ?), mais cette question n'importe guère. Il doit, en effet, s'agir, d'une manière générale, de l'oiseau en tant que signe augural par excellence chez les Romains (cf. lat. *avis* avec le sens de « présage, augure »). L'oiseau est donc l'instrument et le symbole même du destin (latin *fatum*).

N° 2 et n° 13 : « lampe antique ». Cette lampe en forme de bateau s'appelle en latin d'un nom emprunté au grec *cymbium* ou *cumbium* (grec κυμβίον ; cf. κύμβη, lat. *cymba* ou *cumba* « barque »). Je pense qu'il y a ici une application du procédé de l'acrophonie : la lampe antique représente le mot *cum*, qui est la première syllabe de son nom.

N° 3 : « un pas sur la terre ». Dans ce cas, le procédé est purement idéographique. Le dessin de la chose évoque simplement le nom de celle-ci : latin *vestigium*.

N° 4 : « ancre » ou « grappin ». L'idéographie présente ici une application plus large, mais comparable à ce qu'on trouve fréquemment dans les écritures hiéroglyphiques anciennes et notamment dans l'écriture égyptienne. L'idée évoquée est celle d'« accrocher, arracher, ravir » (latin *rapere*, thème *rap-*).

N° 5 : « poisson ». Nouvelle application de l'acrophonie. Le son exprimé est *pis*, première syllabe du mot latin *piscis* « poisson ». Le groupe hiéroglyphique « grappin » + « poisson », qui se retrouve dans le *Songe de Poliphile* (1re éd., fasc. *d*, f° VII, recto, *Una ancora Sopra la stangula dillaquale se revolvea uno Delphino*), doit se lire *rap* + *pis*, c'est-à-dire lat. *rapis* « tu arraches ».

N° 6 : « couteau ». La figuration est aussi plaisante que subtile. Le mot évoqué par cet instrument tranchant est la préposition latine *a* ou *ab*, qui, on le sait, régit l'ablatif et marque proprement l'ablation et l'éloignement.

N° 7 et n° 10 : « monde ». Cette représentation du monde est connue et n'a d'ailleurs rien d'antique. Le mot représenté est le nom de la chose, lat. *mundus*.

N° 8 : « fuseau ». C'est l'instrument de la Parque. Le bout de fil est seulement destiné à permettre l'identification de l'objet, peu caractéristique quand les stries de sa surface ne sont pas marquées. L'idée exprimée est celle de « filer » dans le sens spécial, mais bien romain, de « fixer » la destinée des êtres (lat. *nĕre*).

N° 9 : « chandelier avec chandelle allumée ». L'idéographie est claire. L'idée est celle de « clarté, lumière » (lat. *lux*, *lumen*).

N° 11 : « chien ». C'est encore l'acrophonie qui est employée ici. Le mot latin *canis*, évoqué par la figure d'un chien, est raccourci pour donner la syllabe demandée *can*.

N° 12 : « buerâne » ou « taureau ». Nouvel emploi de l'acrophonie. La syllabe *ta* est tirée du nom latin du taureau : *taurus*. On le voit, l'acrophonie est ici non pas auditive, mais purement visuelle, ce qui montre bien l'origine savante du système.

N° 14 : « viole » et « rameau fléchi ». L'interprétation me paraît cette fois plus difficile. En effet, le même groupe de signes se retrouve dans une inscription du « Songe de Poli-

phile » (1re éd., fasc. *c*, f° I, recto), où il est ainsi décrit : *Uno temone antico, cum uno ramo di fructigera Olea circunfasciato.* Il ne s'agirait donc pas d'une viole, mais d'un gouvernail de navire antique. Il me paraît assez difficile de reconnaître un tel gouvernail dans notre dessin. De plus, en admettant cette identification, je ne découvre point de valeur idéographique, acrophonique ou phonétique qui puisse convenir à notre contexte. Je pense que le texte italien est altéré et reflète seulement, avec des erreurs manifestes, un document authentique. Je reviendrai encore dans la suite sur cette question. Pour ce qui nous concerne ici, je préfère les identifications qui ressortent du dessin : « viole » et « rameau fléchi ». En latin médiéval, la viole s'appelle *viola*. Quant au rameau fléchi, il exprime, à mon avis, l'idée de « flexible » (lat. *lentus* ; cf. *lentare* « fléchir, ployer »). L'association de ces deux mots donne le thème nominal latin *violent-* (*violentus*, *violentia*, etc.). Les deux signes, associés pour exprimer un seul mot latin, ont normalement constitué, dans les tables du système, un signe composé. Je trouve dans ce fait une raison de plus de retenir l'interprétation *violentia* « violence, impétuosité ».

N° 15 : « ibis ». Le même signe redoublé « *due Ibide* » est mentionné dans une inscription du « Songe de Poliphile » (1re éd., fasc. *p*, f° VI, recto). L'identification de notre échassier est donc hors de doute. Nous avons ici un remarquable exemple de figuration purement phonétique. Le nom de l'oiseau *ibis* équivaut phonétiquement à la forme verbale latine *ibis* « tu iras ». C'est également un procédé connu des anciennes écritures hiéroglyphiques.

N° 16 : « sablier ». C'est le symbole classique du temps (lat. *tempus*). Dans notre contexte, c'est à une valeur adverbiale du mot que nous avons affaire : *tempore* « à temps, au moment convenable, le moment venu ».

N° 17 : « hibou, chouette ». Cet oiseau, appelé en latin *noctua*, symbolise évidemment la nuit et doit donc évoquer le mot latin *nox*.

N° 18 : « deux flèches disposées en sens inverses ». L'idée exprimée me paraît claire : c'est l'indécision, l'incertitude. Je rends donc ce dernier signe par l'adjectif latin *incertus*.

Cette interprétation des signes, qui, dans tous les cas, me paraît justifiée, trouve une confirmation dans la traduction qui en résulte. Conformément aux habitudes du pays et de l'époque, le sens de la lecture va de gauche à droite et de haut en bas dans chaque colonne. Comme il convient à une inscription qui est à la fois hiéroglyphique et funéraire, ce sont deux maximes relatives à la mort que nous lisons, deux maximes qui, sans être contraires à la croyance chrétienne, ont un air d'antiquité dans la pensée comme dans l'expression.

Col. A : *Fatum, cum vestigia rapis a mundo, netur.*

« L'échéance fatale, où tu arracheras tes pas au monde, est » filée (par les Parques). »

Col. B : *Lumen mundi canta cum violentia : ibis tempore nocti incertae.*

« Chante la lumière du monde avec véhémence : tu iras, le » moment venu, à la nuit incertaine (de la mort, des Enfers). »

Le problème de l'hiéroglyphisme à la Renaissance

Une fois établie, sans trop de peine, cette interprétation des deux inscriptions hiéroglyphiques liégeoises, il est difficile de n'être point séduit par son étonnante cohérence. Les deux maximes exprimées conviennent si bien à un monument funéraire et ont un parfum d'antiquité si caractéristique de l'époque qu'on a peine à supposer que cette interprétation serait complètement fausse. Si l'on tient donc raisonnablement qu'elle est vraie ou moins sujette à caution que celles de Colonna, il faut bien reconnaître que le problème de l'hiéroglyphisme à la Renaissance change d'aspect. Toutefois, la solution de ce problème n'est pas encore directement accessible, car l'application pure et simple des valeurs attestées à Liège aux signes décrits dans le « Songe de Poliphile » ne donne lieu à aucune lecture même partielle qui soit intelligible. Serait-ce donc qu'un humaniste ou un groupe d'humanistes liégeois aurait inventé un système hiéroglyphique propre, dont les signes étaient empruntés, sans les valeurs, au célèbre « Songe » ? Cela n'est

pas théoriquement impossible, mais on comprend mal pourquoi, dans leur effort d'originalité, ils auraient alors copié si servilement les figures de Colonna ? Une telle réaction locale contre la savante Italie est d'ailleurs difficilement concevable, quand nous savons qu'à la même époque, Liévin Torrentius, Lambert Lombard (1) et bien d'autres ont fait, avec émerveillement, le voyage d'Italie pour aller puiser à la source même de l'art et de la science. Il est bien plus raisonnable de penser que le système hiéroglyphique connu à Liège a été apporté tel quel d'Italie par un savant voyageur. Celui-ci et, par lui, ses amis liégeois ont eu connaissance de la signification véritable des inscriptions, sinon il faudrait attribuer à un heureux hasard leur appropriation au monument funéraire. Notre voyageur avait donc dû fréquenter en Italie un humaniste (un livre. qu'il aurait consulté, serait-il disparu sans trace ?) qui possédait encore la clef de ce système hiéroglyphique semblable à celui que, comme nous l'avons vu, Colonna décrit sans en savoir l'interprétation authentique. Les deux systèmes, celui de Liège et celui de Colonna, ne peuvent-ils pas être davantage rapprochés et même identifiés ? A première vue, non. Mais il est bien permis, pour achever cette étude, de formuler une hypothèse qui, si elle ne résout pas complètement la question, est néanmoins susceptible d'orienter les recherches ultérieures.

Si nous prenons, par exemple, l'inscription citée n° 1 du « Songe de Poliphile », nous trouvons, à la fin, quatre signes susceptibles d'être regroupés conformément aux données du monument Mielemans : ancre et poisson (dauphin), lampe antique et viole (gouvernail) enveloppée d'un rameau d'olivier. Dès lors les quatre autres signes de la fin de l'inscription

(1) Nous savons que Lombard, archéologue autant qu'artiste, s'intéressait aussi aux hiéroglyphes. « La malignité de la fortune ne l'empêcha pas de rechercher avidemment et d'acheter avec une libéralité dépassant même ses ressources, d'anciennes empreintes, des pierres précieuses, remarquables par leur ciselure et hiéroglyphe, ainsi que des œuvres modernes se rapprochant du mérite des antiques, mais surtout d'anciennes médailles dans la connaissance desquelles il ne le cédait aux plus savants. » (D. Lampsonius, *Lamberti Lombardi...vita*, Bruges, 1565, cité dans Marthe Kuntziger, *Lambert Lombard*, Turnhout, Brepols, 1920, p. 32-33.

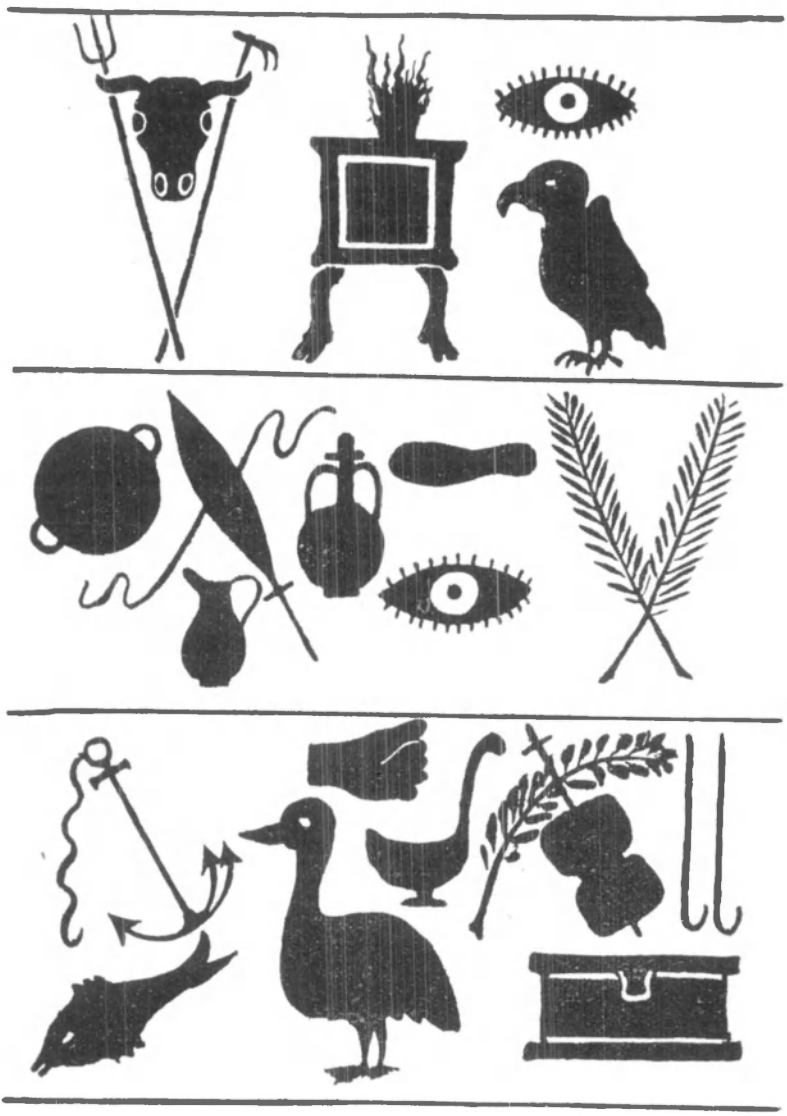

Fig. 6.
Reconstitution de l'inscription nº 1 du « Songe de Poliphile ».

paraissent pouvoir être aussi accouplés : main tenant ou poing (lat. *pugnus*, d'où valeur *pugn-* ou *pugna*) et oie (lat. *anser*, d'où valeur *ans* par acrophonie) ; crochets (lat. *unci*) et coffre (lat. *cista*, d'où valeur *cis* par acrophonie). Compte tenu de ce regroupement, il est possible de restituer une disposition de ces huit derniers signes de l'inscription n° 1 (voir fig. 6) telle qu'elle ait permis la description de Colonna et qu'elle soit susceptible d'être traduite de la même manière qu'à Liège : *...rapis pugnans cum violentia uncis*. Le début de la même inscription se prête à la même recomposition, si l'on admet les valeurs suivantes (1) : ustensiles agricoles = champ, lat. *ager*, d'où la valeur *agere* ; autel = lat. *ara*, d'où la valeur *ar* par acrophonie ; pieds de bouc = sabots, lat. *soleae*, d'où la valeur *solere*, *solet* ; œil = dieu (symbolisme connu par ailleurs), d'où la valeur *de* par acrophonie. On obtient ainsi la phrase suivante : *ta-ar-de agere solet fatum*. La difficulté de dénommer exactement les trois récipients qui figurent dans la partie centrale de l'inscription ne m'a pas permis d'achever mon expérience. On distingue évidemment le fuseau (lat. *nēre*), le pas (lat. *vestigium*) et l'œil (valeur *de*). Le cruchon pourrait, avec la valeur *ur* (lat. *urceus*), servir de complément phonétique à la forme verbale passive *netur*, mais cette hypothèse n'est pas appuyée. Néanmoins un sens général paraît bien poindre pour l'inscription entière : *Tarde agere solet fatum.....netur* (?)..... *vestigia de.....rapis pugnans cum violentia uncis* « Le destin agit toujours posément. (Quand la date fatale) est filée...tu arraches tes pas de (la terre) en luttant violemment avec tes ongles. » La même expérience pourrait être tentée avec d'autres inscriptions. Ainsi, au début de l'inscription n° 5, la suite de signes « œil (*de*), épis (*spici*) et poignard (*ensis*) pourrait représenter le participe latin *despiciens*.

Quelle que soit la valeur de ces dernières hypothèses, l'importance des deux inscriptions liégeoises pour l'histoire de

(1) Je suppose aussi que l'expression devenue en italien « (*una ara*) *nella facia dellaquale* » avait une signification ambiguë : « sur la face duquel » et « en face duquel ».

l'hiéroglyphisme à la Renaissance ne fait pas de doute. En même temps, une lumière nouvelle est jetée sur les rapports particulièrement étroits qui, à la Renaissance, unissaient la principauté de Liège et la savante Italie. Le témoignage précieux du monument funéraire de Hubert Mielemans vaut bien d'être sorti de sa longue obscurité [1].

Louis DEROY.

[1] En terminant, je remercie M. B. van de Walle, professeur d'égyptologie à l'Université de Liège, qui m'a simplifié la recherche en me signalant les livres de Colonna et de Volkmann cités ci-dessus.

L'ÉGLISE ROMANE

SAINTS-PIERRE-ET-PAUL

DE SAINT-SÉVERIN EN CONDROZ

PHOTO 1. — Saint-Séverin en Condroz. — Le chevet en 1943.

INTRODUCTION

L'église romane de Saint-Séverin en Condroz — petit village sur la hauteur de la rive droite de la Meuse entre Huy et Liège — jouit, auprès des spécialistes et même du grand public, d'une célébrité bien méritée. Esthétiquement d'abord, ses formes sont remarquables. Ses masses architecturales sont sobres, et relevées d'éléments décoratifs qui ne nuisent pas à l'ensemble. Aucun détail ne brise l'harmonie de ses proportions. A l'intérieur, un élancement discret tempère la stabilité qui émane de ses piliers massifs. La variété de ses piles appareillées n'enlève rien à leur robustesse. Entre ses arcs-de-tête, ses colonnettes torses attirent et réjouissent les regards, qui s'élèvent le long de ses pilastres, et se reposent dans l'unité de ses hauts murs.

Par ailleurs, elle est un bel exemplaire — aujourd'hui unique — d'un type à tour centrale octogonale qui fut répandu jadis dans la vallée mosane. Elle a été classée, il y a plus de cent ans, comme édifice historique par la Commission Royale des Monuments et des Sites. Depuis lors, elle a été l'objet d'une restauration complète, qui a duré près d'un demi-siècle et lui a valu l'attention des archéologues et des historiens.

Pourtant, elle n'a pas encore été étudiée d'une manière exhaustive. Sans doute, la plupart des ouvrages généraux d'architecture romane et ceux d'histoire de Belgique la mentionnent, et beaucoup même la reproduisent. Mais les monographies qui lui sont consacrées sont peu nombreuses (une douzaine en un siècle), souvent très brèves et rarement originales. Nous allons dire brièvement ce qui vaut d'en être retenu.

Les quatre premiers auteurs ne sont guère originaux : Lavalleye (1857) et Henri Rousseau (1892) reprennent encore la légende de la fondation du prieuré de Saint-Séverin en

l'an mil (*a*) ! Un anonyme (1876) et Comhaire-Dubois s'attachent surtout à critiquer la restauration de 1861 (*b*). Parmi ceux du XX^e^ siècle, il faut mettre à part l'archiviste Gobert : il se contente, au moyen d'un précieux document qu'il utilise d'ailleurs très mal, d'identifier le restaurateur de 1531-1535 et de donner un aperçu de travaux de cette campagne (*c*). Les autres sont de vrais archéologues. Le chanoine Lemaire (1906) fait une bonne description de l'église ; l'abbé Lechanteur (1911) en donne deux croquis et un plan (inexact) ; Schellekens (1906) la trouve beaucoup plus élégante que l'ancienne collégiale de Celles ; l'abbé Coenen (1925, 1926) la rapproche de la vieille basilique romane de Huy ; Edouard Michel (1923) fait remarquer que sa décoration est presque purement architecturale. Miss Joan Evans (1928), qui étudie les églises « clunisiennes » par éléments, parle à seize reprises de Saint-Séverin, presque autant que de Paray-le-Monial et d'autres églises de même importance (*d*) !

Tous en situent la construction entre la fin du XI^e^ siècle et le milieu du XII^e^, mais chacun lui donne une date différente (*e*).

(*a*) Voir la réfutation de cette légende, au début du chap. I, p. 62, note 5.

(*b*) E. Lavallée, *Une perle archeologique : l'église de Saint-Séverin en Condroz*, 18 p. ; — H. Rousseau, *Deux églises romanes aux environs de Liège*, 3 p. — (Anonyme), dans *Vieux Liège*. — Ch. J. Comhaire et A. Dubois, *Une excursion à l'église de Saint-Séverin en Condroz*, 31 p. — N. B. Pour les références complètes, voir la **Bibliographie** qui suit cette introduction, p. 55.

(*c*) Th. Gobert, *Le véritable architecte du palais princier de Liege*, 4 p. ; et *Eglise de Saint-Séverin en Condroz. Restauration au XI^e^ siècle. Notes archéologiques, historiques et économiques*, 11 p.

(*d*) R. Lemaire, *Origine du style gothique en Brabant*, p. 55-65 ; — Lechanteur, *Mélanges d'architecture et d'archéologie*, p. 229-236 ; — Schellekens, *L'église de l'ancien prieuré de Saint-Séverin en Condroz*, 6 p. ; — J. Coenen, *La première construction d'influence française au pays de Liège : l'église de Saint-Séverin en Condroz*, 3 p. ; et *Prieuré de Saint-Séverin en Condroz*, 7 p. ; — E. Michel, *Abbayes et Monastères de Belgique*, p. 179-181 ; — J. Evans, *The romanesque architecture of the order of Cluny*, p. 24, 58, 83, 86-87, 93, 98-99, 111, 116, 119-120, 133, 156 et 215.

(*e*) Au plus tôt au milieu du XII^e^ siècle(Michel) ; sous le règne du prince-évêque Albéron II (1136-1145) (Coenen) ; au début du XII^e^ siècle (Lemaire) ; tout de suite après 1091 (Lechanteur) ; avant 1091 (Evans). En réalité, les auteurs se sont basés soit sur la date de consécration de l'église (sous Albéron II), soit sur la date de fondation du prieuré (en 1091), mais Evans a confondu les deux (*consecrated* 1091).

Leur unanimité est plus grande sur le chapitre des influences. Le chanoine Lemaire considère l'église de Saint-Séverin comme peu semblable aux autres de la vallée mosane ; il veut y voir des influences de l'ouest de la Belgique et des influences bourguignonnes. Les auteurs suivants n'y reconnaissent que ces dernières (*f*). Edouard Michel les trouve bien marquées. L'abbé Coenen, dont le travail très concis est remarquable, détermine avec précision plusieurs caractéristiques qui seraient dues à la Bourgogne. Et Miss Evans, qui ignore manifestement les reconstructions massives et les modifications de détails que l'église a subies (*g*), considère celle-ci comme un type de son « second stade de l'architecture clunisienne »... (*h*). C'est seulement depuis l'ouvrage de Rolland (*i*) que les influences bourguignonnes sont mises en doute.

Il nous a paru indispensable et intéressant d'étudier de plus près cette « perle archéologique », d'en établir, avec toute la précision possible, la chronologie, d'en reconstituer l'aspect originel, afin de pouvoir enfin, à bon escient, dater la campagne de construction et départager les influences qui s'y sont fait jour. Contrairement à certains, qui font taire systématiquement les sources écrites pour pouvoir divaguer plus à l'aise sur les sources monumentales, nous avons voulu confronter sans cesse les constatations archéologiques avec les données des manuscrits d'archives et les sources littéraires.

(*f*) Et aussi, il est vrai, quelques autres influences françaises. Ainsi Schellekens voit dans les colonnettes torses — qu'il considère comme purement décoratives — une réminiscence soit des colonnes à cannelures de la Bourgogne, soit des triples arcatures décoratives de Chauvigny (en Vienne). — Miss Evans rapproche les chapiteaux cubiques de Cligny (en Jura), qui ne supportent pas de doubleaux, de ceux de Saint-Séverin ; là non plus il n'y a pas de doubleaux, dit-elle, mais une bande plus basse que la voûte (p. 87).

(*g*) En voici une preuve : « *Many of the eleventh century apses have been rebuilt, one of a primitive type survives at Saint-Séverin en Condroz. It is a much lower than the oblong choir...* » (p. 98).

(*h*) Elle dit notamment (p. 133) que la tour octogonale, avec son étage de fenêtres géminées, est un type de ce second stade ! Voici un dernier passage caractéristique : « *The system of engaged columns or pilasters in stages is a characteristic of the second style of Cluniac architecture as a vast lenght of imbroken shaft is of the first. At Saint-Séverin en Condroz its influence begins to be felt ; there is a clear marking of a stage, but the recesssing is almost imperceptible* (p. 86).

(*i*) Rolland (P.), *L'architecture et la sculpture romanes*, p. 26.

Nous utilisons exclusivement ces dernières dans notre premier chapitre. Malgré le désir que nous en avions et les instances amicales qui nous y engageaient, nous n'avons nullement voulu écrire d'une manière complète l'histoire du prieuré et de la paroisse de Saint-Séverin. Nous ne l'avons fait, que dans la mesure où celà pouvait nous éclairer sur l'histoire monumentale de l'église qui en fut le centre. C'est pourquoi, à partir de 1800, notre « récit » se borne à énumérer des travaux de réparation et de restauration, non tels que nous les avons constatés sur les lieux, mais tels que les documents nous les révèlent. Ce dernier passage est loin d'être superflu ; car il a l'avantage de donner une vue d'ensemble de chaque campagne, et de faciliter les références ultérieures.

Notre second chapitre est la description raisonnée et commentée de l'édifice. Elle suit un itinéraire très simple : à l'intérieur d'abord, à l'extérieur ensuite, enfin dans la tour et les combles. Elle fait alterner, pour moins de monotonie, les descriptions purement techniques avec les constatations, les comparaisons archéologiques et les arguments historiques. Elle est ainsi jalonnée de conclusions partielles qu'une conclusion finale rassemble en deux faisceaux : celui de la chronologie et celui des influences.

Avant d'entamer notre exposé, il nous est un plaisir de remercier tout particulièrement M. l'abbé Thibaut de Maisières, notre maître dévoué, dont le fécond enseignement en cette matière d'archéologie monumentale a permis d'ajouter les connaissances archéologiques approfondies à notre admiration et à notre compréhension d'architecte, nous mettant ainsi en mesure de goûter plus intimement encore la beauté des témoins du passé.

Notre gratitude s'étend également à tous ceux qui nous ont aidé dans nos recherches.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

BCRAA = Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie.
ACHSBA = Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts.
BCRH = Bulletin de la Commission Royale d'Histoire [de Belgique].
BSAHL — Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège.

I. — SOURCES INÉDITES

(N. B. — Sauf la première et la troisième, ce sont toutes des sources d'archives).

1° A Bruxelles, a la Bibliothèque royale de Belgique, Section des Manuscrits. 10.258. Chronique liégeoise anonyme et sans titre, XVI^e s. (*Catalogue* de J. Van den Gheyn, t. IX, p. 323, n° 6571).

2° A Bruxelles, a la Commission royale des Monuments et des Sites. Correspondance de la CRMS avec les services publics et les architectes, relative aux restaurations, depuis 1857.

3° A Liège, a la Bibliothèque de l'Université.
Manuscrit n° 823-24. Delvaux (F. N. J.-B.), *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays et diocèse de Liège*, fin XVIII^e s., 21 vol.

4° A Liège, aux Archives de l'Etat.
Cathédrale (*Grande Compterie*).
7282, reg. 599B. Documents relatifs à Saint-Séverin en Condroz, de 1542 à 1770.
Chambre des Comptes.
Quartier du Condroz, Recette de Clermont.
497-521. Documents divers, 2^e m. XVI^e s. f. XVIII^e s.
514. Actes relatifs à Clermont, XV^e s. XVIII^e s.
515. Pièces relatives à Clermont et Saint-Séverin, XV^e s. XVIII^e s.
Chambre impériale.
377. Procès de Louis de Chesne c. la Communauté de Saint-Séverin, 1726.
Conseil privé.
Dossiers des communes chargées de réquisitions aux XVII^e-XVIII^e s. : Quartier du Condroz, liasse 815, fasc. Saint-Séverin.
Cour de justice de Saint-Séverin.
Registre n° 1. De 1532 à 1542.
Reg. [recueil factice] n° 35. Plaids généraux et records de 1516 à 1756.
Jésuites de Liège.
113. Registre concernant la seigneurie de Saint-Séverin.

Fond Ghysels (Chan. de).
Liasse 16, n° 232.
Préfecture.
Vente des biens nationaux, 2025.
Vente des biens communaux.
Val-Saint-Lambert.
Registres : 1. Cartulaire : actes nos 215, 318 et 321.
210. Biens à Saint-Séverin.
Documents : 1599-1600. Nomination de prieur de Jean de Presseux, 1507.

5° A Saint-Séverin, dans les Archives paroissiales.
Sommier des titres.
Registres aux décès, depuis 1790.
Registres aux délibérations, depuis 1842.
Documents divers concernant les travaux à l'église, depuis 1900.

6° Archives privées.
a) *Papiers de feu l'architecte Langerock* (actuellement chez M. A. Langerock). Papiers concernant les restaurations de 1900 à 1915 (N. B. Très peu ont été épargnés par la guerre 1939-1945).
b) *Papiers de feu l'entrepreneur Léonard* (actuellement chez MM. Léonard frères, à Amay). Papiers concernant la restauration de 1905.
c) *Papiers de feu l'architecte Joseph Remont, de Liège* (actuellement dans la famille Remont, à Liège) (*j*). Plan de restauration, proposé en 1875.

II. — SOURCES IMPRIMÉES

A. — Sources d'archives

Archives de la Commission des Monuments historiques de France, éd. de Baudot et Perrault-Dabot, 5 vol., pl. et texte.

Berlière (U.). *Documents concernant les prieurés clunisiens en Belgique*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 4e série, t. XVII, p. 134-142 (*k*).

Commission royale des Monuments et des Sites ; *résumés des procès-verbaux des séances* (concernant Saint-Séverin en Condroz), dans *Bulletin des*

(*j*) Début 1944 ces papiers et plans se trouvaient en possession du petit-fils de feu l'architecte Joseph Remont. Il était question de léguer à l'Académie des Beaux-Arts de Liège tous ces documents.
Nous remercions MM. R. Toussaint et E. Sélerin, architectes à Liège, pour leurs recherches et pour les renseignements qu'ils nous procurèrent.

(*k*) Ces documents sont les visites canoniques de 1288, 1306, 1308 et 1311. Ils ont été réédités, parmi d'autres, par J. Halkin. Nous avons donc jugé inutile de nous référer à l'édition de Berlière, d'autant plus que son copiste a commis plusieurs grosses fautes : une mauvaise lecture d'abréviation dans le texte de 1308, et une synérèse des paragraphes concernant Saint-Séverin et Bertrée dans les textes de 1306 et de 1311.

Commissions royales d'Art et d'Archéologie, t. XV, p. 225-227 ; XXX, p. 207-208 ; XXXI, 12 ; XXXIII, 217 ; XXXVII, 73-75 ; XXXVIII, 425-426 ; XL, 32-33 ; XLII, 161 ; XLIV, 14 ; XLVI, 106 ; LII, 286, 370-371 et 658-659 ; LIV, 116 ; LXIV, 386 ; LXVII, 28 et LXVIII, 34.

Halkin (J.), *Documents sur S.-S. en C.*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, 5e série, t. IV (1894), p. 165-192. *Les prieurés clunisiens de l'ancien diocèse de Liège, Documents*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. X (1896), p. 231-293.

II. — Sources littéraires

Anselme de Liège, voir Hériger de Lobbes.

Gilles d'Orval, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. J. Heller, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. XXV.

J. Chapeaville, *Qui gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium scripserunt auctores praecipui*, Liège, 1612-1616, 3 vol. (voir au t. I, les chroniques d'Heriger et d'Anselme, et au t. II, Gilles d'Orval).

Hériger de Lobbes et Anselme de Liège, *Gesta episcoporum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, éd. R. Koepke, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. VII.

Jean d'Outremeuse, *Li Myreur des histors* et *Geste de Liège*, éd. A. Borgnet et S. Bormans, Bruxelles, 1864-1887, 7 vol. (*Coll. Chroniques belges inédites*).

Vita Notgeri episcopi Leodiensis, éd. dans G. Kurth, *une biographie de l'évêque Notger*.

III. — Travaux

Aubert (M.) et Verrier (J.), *L'architecture française des origines à la fin de l'époque romane*, Paris, 1941.

Berlière (U.), *Monasticon belge*, t. II, Maredsous, 1928-1929, p. 124-129.

Ceyssens (C.), *Anciennes églises et vieilles tours de village*, dans BCRAA, t. LXIII (1924), p. 127-177.

Coenen (J.), *Les neuf premiers monastères de la région hutoise, IV. Prieuré de S.-S. en C.*, dans *Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t. XX (1926), p. 125-131. — *La première construction d'influence française au pays de Liège : l'église de S.-S. en C.*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XVI (1925), p. 3-5. — *La topographie de nos monastères romans*, dans *Leodium*, mars 1921.

Comhaire (Ch. J.), et Dubois (A.), *Une excursion à l'église de S.-S. en C.*, dans *Vieux Liège, organe des Amis du Vieux Liège*, année 1895, nos 20, 21, 25, 26 et tiré à part, Liège, 1895, 31 p.

Dehio et Von Bezold, *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes, historisch und systematisch dargestellt.* Stuttgart, 1894-1901, 7 t. en 2 vol. plus 5 atlas.

Dickson (M. et Chr.), *Les églises romanes de l'ancien diocèse de Chalon. Cluny et sa région.* Mâcon, 1935, 359 p.

Dumont (J.), *Essai de géographie monumentale en Belgique pendant l'époque romane*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, t. LXXVII (1930), p. 209-216.

Evans (Joan), *The romanesque architecture of the order of Cluny*, Cambridge 1938.

Fisen (B.), *Historia ecclesiae Leodiensis*, [2e éd.], Liège, 1697.

Flippo (V.), *Manuel pratique d'archéologie française*, Paris, 1930, 372 p.

Foulon (J.), *Historia Leodiensis*, Liège, 1735-1737, 3 vol.

Gobert (Th.), *Eglise de S.-S. en C. Restauration au XVIe siècle. Notes archéologiques, historiques et économiques*, Liège, 1912, 11 p. — *Le véritable architecte du palais princier de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*, t. XL (1910), p. 231-234.

Halkin (L.), *Documents sur S.-S. en C.* (voir **Sources d'archives**). — *Les prieures clunisiens de l'ancien diocèse de Liège*, Texte : *IV. Le prieuré de S.-S. en C.*, p. 175-185 (voir sous la rubrique **Sources d'archives imprimées**).

Helbig (J.), *L'art mosan depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Bruxelles, 1906-1911, 2 vol.

Henquinez, *Les origines de Huy et notre plus ancienne charte de liberté*, dans ACHSBA, t. XV (1905), pp. 33-35.

Kurth (G.), *Une biographie de l'évêque Notger au XIIe s.*, voir *Vita Notgeri*, sous la rubrique **Sources littéraires imprimées**.

Lavalleye (E.), *Une perle archéologique : notice sur l'église de S.-S. en C.*, dans la *Gazette de Liège* du 26 mai 1857, tiré à part, Liège, 1857, 18 p.

Lefèvre-Pontalis (E.), *Le plan des églises romanes bénédictines*, dans *Bulletin monumental*, 1912.

Lechanteur (Abbé), *Mélanges d'architecture et d'archéologie*, Liège, 1911, p. 229.

Lemaire (R.), *Les origines du style gothique en Brabant*, t. I, Bruxelles, 1906, p. 55-56.

Mabillon (J.), *Annales ordinis sancti Benedicti occidentalicum monachorum patriarchae*, éd. Martène, Lucques, 1739-1745, 6 vol.

Marrier et Quercetanus, *Bibliotheca cluniacensis*, rééd. Bruxelles, 1915.

Michel (E.), *Abbayes et monastères de Belgique*, Bruxelles, 1923, p. 179-181.

Oursel (Ch.), *L'art roman de Bourgogne. Etudes d'histoire et d'archéologie*, Dijon-Boston, 1928, 213 p.

Puig I Cadaflach (J.), *Le premier art roman dans les anciens Pays-Bas*, dans *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'art*, t. II (1932). p. 214-230.

Rolland (P.), *L'architecture et la sculpture romanes*, dans Fierens, l'*Art en Belgique*, Bruxelles, 1939, p. 17-42.

Rousseau (F.), *La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance avant le XIII^e siècle*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIX (1930), 238 p. — *L'expansion wallonne et lorraine vers l'Est, aux XI^e et XII^e siècles*, dans *Les dialectes Belgo-romans*, t. 1, n° 4 (oct.-déc. 1937), p. 171-198.

Rousseau (H.), *Les fonts baptismaux de l'église de S.-S. en C.*, dans BCRAA, t. XXXI (1892), p. 27-33, et *Notice complémentaire sur les fonts de S.-S.*, ibidem, p. 455-460. — *Deux églises romanes aux environs de Liège, II, S.-S. en C.*, ibidem, p. 322-325.

Sackur (E.), *Die Cluniacensis in ihrer Kirchlichen und allgemeingeschichlichen Wirksamkeit bis zum Mitte des XI. Jahrhunderts*, Halle, 1892-1894, 2 vol.

Schellekens (A.), *L'église de l'ancien prieuré de S.-S. en C.*, dans *Revue de l'Art chrétien*, t. I (1906), p. 85-91.

Stephani (J. P. R.), *Mémoire pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, éd. J. Alexandre, Liège, 1876, 2 vol., 1 atlas.

Virey (J.), *Les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon, Cluny et sa région*, Mâcon, 1934, xv + 472 p. — *L'abbaye de Cluny*, Paris, 1927.

IV. — DOCUMENTATION GRAPHIQUE ET PHOTOGRAPHIQUE

A. — Inédite

1° A Bruxelles, a la Commission royale des Monuments et des Sites.

a) dans les archives :

Langerock (architecte), église de S.-S. en C. : plan, coupe transversale, façace principale, façade nord et chevet; projet de restauration de 1900 à 1905.

Schoofs, chevet de l'église de S.-S. en C., copie d'un croquis de 1851.

b) sa photothèque : très soigneuse documentation.

2° A Bruxelles, aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

Leur photothèque. Sujette à caution (*l*).

(*l*) Le contenu de cette photothèque, avant les « expéditions » photographiques de ces dernières années, était très intéressant et soigneusement trié. Actuellement, il y a un déluge de planches photographiques sur chaque monument; mais beaucoup, dangereuses à consulter, car elles ont été faites par des photographes ignorants de l'archéologie. On y voit des choses récentes imitant ou rappelant les anciennes, à côté de véritables antiquités. C'est particulièrement vrai pour les détails architecturaux. Les dénominations et localisations mêmes sont parfois erronées...

3° Archives de particuliers.

a) chez **Albert Degand**, architecte (actuellement 202, boulevard Léopold II, à Molenbeek-St-Jean), Relevé personnel et photos de l'église de S.-S. en C., 1943-1944. Photos antérieures à 1905.

b) chez **M. l'abbé F. Deglves**, curé de Saint-Séverin, plusieurs anciennes photos, certaines de 1895 env.

c) chez **M. Remont** à Liège, plans de restaurations projetées en 1875.

d) chez **MM. Léonard** Frères à Amay. Divers détails d'exécution des travaux de restauration à l'église de Saint-Séverin en C. exécutés en 1905. Une photo du chevet de l'église prise en cours de travaux.

B. — Publiée

de Baudot et Perrault-Dabot, **Archives de la Commission des Monuments historiques de France** (voir sous la rubrique **Sources d'archives imprimées**), t. II, pl. 21 : église de Chauvigny (Vienne); t. V, pl. 127 : église de Champagne (Ardèche).

Comhaire (Ch. J.), et Dubois (A.), *Une excursion* (voir sous la rubrique **Travaux**). Plusieurs anciennes photos, certaines proches de 1862.

Ferraris (de), *Carte* (manuscrite) *des anciens Pays-Bas Autrichiens, y compris les principautés de Liège et de Stavelot*, s. l., 1777, planche XIV. (Fonds de la Bibl. Royale de Belgique).

Lechanteur (Abbé), *Mélanges* (voir sous la rubrique **Travaux**). 1 plan, 1 croquis intérieur, 1 croquis extérieur.

Rousseau (H.), *Deux églises romanes* (voir sous la rubrique **Travaux**). Le chevet en 1851 d'après un croquis de l'abbé Schoofs et le chevet en 1892.

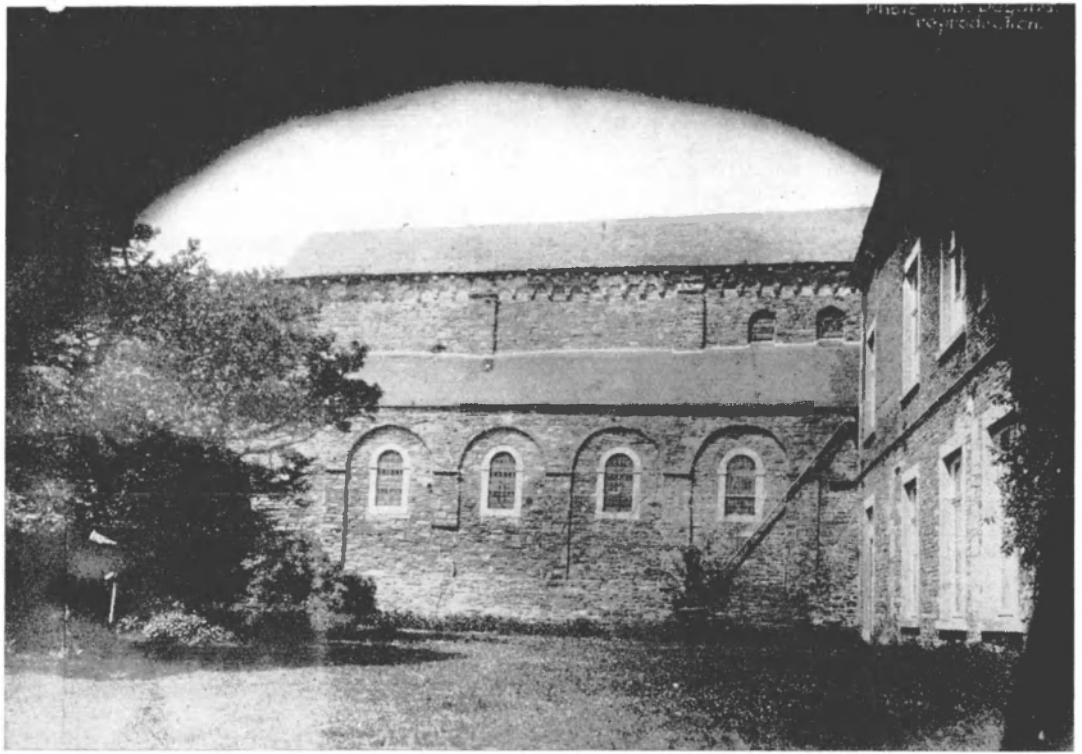

PHOTO 2. — Saint-Séverin en Condroz.
Les nefs vues du sud avant la restauration de 1899 à 1901.

CHAPITRE I

BRÈVE HISTOIRE DU PRIEURÉ ET DE L'ÉGLISE

1. — Origines

Saint-Séverin en Condroz est un village belge, situé à 25 km. au sud-ouest de Liège et à 35 km. à l'est de Huy (1). Sous l'ancien régime, il faisait partie de la principauté ecclésiastique de Liège. Les cartographes l'ont presque toujours confondu avec Clermont, un village voisin, chef-lieu de la « recette » condrusienne du même nom, où résidait un receveur du prince-évêque (2). Le nom actuel du village est lui-même le résultat d'une confusion, qui s'est produite pendant la seconde moitié du XII^e^ siècle, entre saint Séverin et le véritable patron de la paroisse primitive, saint Symphorien (3).

C'est en 1091 que la localité apparaît pour la première fois dans l'histoire. Cette année-là, le comte de Clermont Gis-

(1) Il forme aujourd'hui une commune dont le nom officiel est « Saint-Séverin » tout court, dans le canton de Nandrin, arrondissement de Huy, province de Liège. Il n'y a pas d'autre commune de ce nom en Belgique, mais il y en a en France, notamment dans la Charente ; d'où l'utilité du déterminatif : en Condroz. — Signalons également l'existence de l'importante église Saint-Séverin de Liège et de la célèbre collégiale Saint-Séverin de Cologne.

(2) Voici les appellations que nous avons trouvées dans les cartes de l'ancien régime, à l'emplacement du village de Saint-Séverin : *C. Cermont* (*sic*) (1570), *S^t^ Sevrin* (1603), *S^t^ Sermont ou S^t^ Severin* (1667), *S^t^ Cermont alias S. Severin* (1695), *C. Cermont* (1713), *Cermont* (XVIII^e^ s.), *S^t^ Severin* (carte de FERRARIS, 1777).

(3) Voici un regroupement des appellations qu'on rencontre dans les sources : *Sanctus Simphorianus* tout court (1091, 1364) ou... *in silva* (1107, 1114) ou... *in nemore* (1137) : *Sanctus Severinus* tout court (1219) ou ... *in silva* (1235, 1249) ou ... *in busco* (1271) (J. HALKIN, *Documents*, p. 166 ; *adde*, pour le millésime 1137 : LE MÊME, *Les prieurés clunisiens*, p. 176, note 3) ; et en français : « Saint-Séverien » (1250, 1489) « Saint-Séverin dans le Bosquet » (1271) ou « Saint-Séverin » tout court (1251, 1342, 1532, etc.) (ARCHIVES DE L'ETAT A LIÈGE, *grande compteric de la cathédrale*, 7282, registre 599B, f^os^ 3 s., et IBIDEM, *Cartulaire du Val-Saint-Lambert*, registre 1, n^os^ 215, 319 et 321). — HALKIN a démontré péremptoirement, pour autant que ce fût nécessaire, que les deux noms de Saint-Symphorien et Saint-Séverin ont bien désigné un seul et même prieuré (*Documents*, p. 167).

PHOTO 3. — Saint-Séverin en Condroz.
La façade principale avant la restauration de 1900.

lebert (1), son épouse Leugarde et son frère Hériman cédèrent à l'abbaye des Saints-Pierre-et-Paul de Cluny, sous la seule réserve de l'avouerie, la moitié de l'église de Saint-Symphorien avec tout ce qui leur appartenait alentour. En même temps, ils accordaient aux habitants du lieu divers droits d'usage dans leur bois. Par le même acte, la tante paternelle de Gislebert, comtesse Ermengarde, et ses fils cédèrent à l'abbaye, aux mêmes conditions, leur part indivise de la dite église. Celle-ci était depuis peu baptismale et sépulcrale (*jus proprimus habens baptismi atque sepulchri*) et n'avait d'autres charges que 4 deniers à l'évêque de Liège, au titre diocésain (2). En 1137, Guillaume de Ciney, son épouse et ses enfants lui cédèrent à leur tour tout ce qu'ils possédaient dans les églises d'Erpent et de Mozet (3). Le prince-évêque de Liège, Albéron II, scella cette libéralité et prit en même temps sous sa protection le prieuré (*cella*) (4).

2. — Période clunisienne (1091-1513/16)

L'abbaye de Cluny avait fait de Saint-Séverin un petit monastère. La maison claustrale y fut érigée, sans doute très peu de temps après la donation de 1091, car, dès 1107, un moine de Saint-Trond fut envoyé en réclusion à Saint-Séverin, où il mourut en 1115 (5). La nouvelle église, dédiée aux saints Pierre et Paul, ne fut bâtie que plus tard, car c'est le susdit

(1) Comme Godefroid de Bouillon, il vendit au prince-évêque de Liège Otbert, le château dont il portait le nom, afin de pouvoir participer à la Croisade.

(2) Voir le texte intégral de la donation en annexe, doc. I.

(3) Erpent est une commune du canton de Namur ; et Mozet, une commune du canton d'Andenne (arr. Namur), entre Namur et Huy.

(4) Voir le texte de la donation dans J. Halkin, *Documents*, p. 176-178 ; *adde*, pour la date, Le même, *Les prieurés clunisiens*, p. 176, note 3.

(5) Il s'agit du nommé Hériman, qui avait brigué frauduleusement la place d'abbé de son abbaye (Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. V, p. 481). N. B. Une certaine tradition littéraire avance la fondation du prieuré jusqu'à l'an 1000 ou du moins sous le règne du prince-évêque Notger. Il n'est pas difficile de déceler l'origine de cette erreur : H. Rousseau (1892, p. 27 et 392) et E. Lavallée (1857) l'ont puisée dans la chronique d'Anselme éditée par Chapeaville. — R. P. Foulon (1735, t. I, p. 201) cite sous réserve Gilles d'Orval. *L'Histoire de Liège* manuscrite et anonyme de 1671 (f° 73) n'est sans doute qu'une copie de Jean d'Outremeuse. Il y a donc à l'origine trois

évêque Albéron II (1136-1145) qui en consacra l'autel (1). Le prieuré resta clunisien jusqu'au début du XVIe siècle. Il devait compter trois moines, outre le prieur (2). On ne possède la liste, plus ou moins complète, des prieurs qu'à partir de 1219 (3). Pour le reste, les renseignements sur le prieuré même, fournis presque exclusivement par les rapports des « visiteurs » et les propositions des définiteurs aux chapitres-généraux de Cluny (4), sont très fragmentaires et s'étendent à peine sur un siècle : de 1274 à 1375.

Au point de vue du temporel, — le seul qui soit susceptible de nous intéresser, — les faits se ramènent à trois groupes principaux, dont les premiers ne furent certes pas sans répercussion sur les suivants : des guerres, des dégâts immobiliers et des dettes. Les guerres empêchèrent à plusieurs reprises les visiteurs de Cluny d'atteindre Saint-Séverin : notamment en 1292, 1301 et 1310 ; puis en 1314 et 1322, et probablement pendant toute la période entre ces deux dates ; et enfin, de 1337 à 1343 (5). Pendant tout ce temps-là, les bâtiments s'abîmèrent rapidement. Dès 1274, des mouvements de terrain avaient rendu la résidence au prieuré peu sûre, à tel point

chroniqueurs. Tous trois signalent la création dans le diocèse de Liège, sous Notger, de cinq prieurés clunisiens, dont celui de Saint-Séverin. Le plus récent, Jean d'Outremeuse (XVe s., t. IV, p. 175), s'est manifestement inspiré de ses deux prédécesseurs, qu'il a d'ailleurs copiés d'une manière très fantaisiste. Quant à Gilles d'Orval, on sait qu'il est le grand compilateur et interpolateur d'Hériger, d'Anselme et d'une *Vita Notgeri* anonyme du XIIe siècle (G. Kurth, *Une biographie de l'évêque Notger au XIIe siècle*). Le texte d'Anselme édité par Chapeaville est déjà interpolé ; mais l'Anselme authentique, ni Hériger, ni la *Vita* ne mentionnent les cinq prieurés. La fondation légendaire de ceux-ci sous Notger est donc une pure invention de Gilles d'Orval.

(1) On a identifié son sceau sur la cassette aux reliques, dit J. Halkin (*Les prieures clunisiens*, p. 177), qui ne donne aucune source. Malgré de multiples recherches cette cassette est restée introuvable.

(2) J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 176. Les moines étaient trois en 1288 et en 1306, quatre en 1308, trois en 1311, deux en 1329... (Ibidem, p. 245, doc. XXII ; p. 251-253, doc. XXXIV-XXXVI, et p. 261, doc. XLVIII).

(3) Voir la liste chronologique annexée à ce chapitre, p. 82.

(4) Au sujet de ces deux catégories de sources très importantes, lire J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 157-161.

(5) Mais les visiteurs désignèrent parfois des délégués de régions plus proches (en 1292 et 1301) ou furent renseignés indirectement (en 1322) (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 179-182 et doc. XXIV, XXX, XXXVI, XLII, LII, LIV et LVI-LVII).

qu'entre la Purification et la Passion la messe n'y avait pu être dite. Aussi les définiteurs engagèrent-ils l'abbé de Cluny lui-même à intervenir (1). Le nécessaire fut certainement fait, car le prieuré se trouvait en bon état en 1288. Il l'était aussi en 1306 ; et probablement encore en 1311, puisque les visiteurs n'y remarquèrent rien d'insolite par eux-mêmes, en l'absence du prieur (2).

En 1322, après une période plus longue de guerres, tous les prieurés clunisiens mosans étaient tombés « dans le pire des états » ; les prieurs n'y résidaient plus et les faisaient administrer par des laïcs (3). Toutefois, dès l'année suivante, à part une petite dette, les définiteurs estimèrent que Saint-Séverin était à nouveau en bon état (4). Ce n'est qu'en 1324 qu'ils enjoignirent au prieur de réparer des bâtiments qui menaçaient ruine (5). L'année suivante, ils engagèrent plus instamment encore le nouveau prieur, qui venait d'entrer en charge, à restaurer d'urgence « tous les bâtiments et les murs d'enceinte, qui s'étaient effondrés ou menaçaient ruine » (6). Le prieur fit certainement quelque chose en ce domaine, car il était énergique

(1) *Quoniam domnus Gerardus, prior sancti Severini, confessus est quod propter terrae malitiam non potest in domo praedicta secure morari, et maxime propter relationem visitatorum constat quod a festo Purificationis usque ad dominicam in Passione Domini non fuit missa celebrata, provideat super hoc domnus abbas quod viderit expedire* (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 245, doc. XXIII).

(2) Pour 1288 : ... *domus erat in bono statu temporaliter et spiritualiter.* Pour 1306 : *Edificia sunt in bono statu.* Pour 1311 : *de temporalibus non audivi, quia prior non erat tunc presens ; spero tamen quod sit in bono statu* (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 245, doc. XXII, p. 251, doc. XXXIV, p. 253, doc. XXXVII).

(3) *De Bertreriis, de Namecha, de Sancto Severino et de Sancto Victore domus propter guerras minime visitatae fuerunt ; intellexerunt tamen visitatores, ut inferunt, quod omnia sunt in statu pessimo, nec priores in dictis domibus commorantur, sed per saeculares personas loca ipsa faciunt gubernari ; ordinant diffinitores quod domnus abbas apponat remedium super istis quod viderit apponendum.* (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 255, doc. XLII).

(4) *Domus Sancti Severini debet quadraginta libras turonenses sine usuris ; cetera sunt in bono statu...* (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 256, doc. XLIII).

(5) *Prior Sancti Severini domos dicti loci ruinosas faciat reparari* (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 259, doc. XLV).

(6) *Domus Sancti Severini in malo statu est... omnes domus et clausurae murorum vel corruerunt vel minantur ruinam... diffiniunt diffinitores quod prior dictae domus, qui novus est, apponat celere remedium in premissis.* (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 260, doc. XLVI).

et habile ; à preuve, la façon magistrale dont il réduisit les lourdes dettes de sa maison (1). Pourtant en 1336, à cause des grêles, des tempêtes, des inondations et des guerres, il dut contracter un nouvel emprunt, qu'il employa certainement pour une bonne part à de nouveaux travaux d'entretien ou de réfection (2). Cependant, vingt-cinq ans plus tard déjà, en 1361, le chœur de l'église avait besoin d'être réparé, et les autres bâtiments menaçaient ruine en plusieurs endroits (3).

3. — Première période épiscopale (1513/16-1574)

Au début du XVI^e^ siècle, Saint-Séverin fut abandonné par les moines de Cluny, s'il faut en croire certains (4). Selon d'autres, il fut saisi par l'évêque de Liège, parce que les « cens et deniers seigneuriaux » n'auraient pas été payés (5). Quoi qu'il en soit, il fut bel et bien réuni à la mense épiscopale sous

(1) Le prieuré ne devait que 60 livres en 1306, 43 en 1308, et 40 en 1323. Mais en 1325, il était débiteur de fortes sommes d'argent envers plusieurs puissants créanciers, et grevé de lourdes charges en intérêts. Il était même en danger de perdre un de ses bâtiments, amodié depuis près de 16 ans à un laïc et qui dépendait d'une autre maison, au comté de Luxembourg. Dès 1329, le nouveau prieur avait remboursé 40 livres, payé 120 muids de blé, et créé un cens de 30 muids d'épeautre au profit du comte de Clermont en remboursement d'une dette de 200 florins (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 251-252, doc. XXXIV-XXXV, et p. 260-261, doc. XLVI et XLVIII).

(2) L'emprunt était de 200 florins de Florence, *sub usura*. L'année suivante, les intérêts avaient cessé de courir. Le prieur s'excusa de n'avoir pu diminuer le capital de la dette, à cause de nouveaux dégâts provoqués par les tempêtes : *propter incongruentiam tempestatum* (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 263, doc. L et p. 268, doc. LIX). La somme intégrale fut certainement remboursée dans la suite ; car en 1361, le prieuré n'avait pour toute dette qu'une rente annuelle de 15 muids de blé, outre peut-être la pension de 6 livres 5 sous due annuellement à l'abbaye de Cluny, telle qu'elle fut reconnue en 1375 (Ibidem, p. 268, doc. LIX et p. 268-269, doc. LXI).

(3) ... *ecclesia reparatione chori indiget ; alia aedificia dictae domus ruinam minantur in pluribus locis...* (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 268, doc. LIX).

(4) Notamment Jean-Baptiste Delvaux, qui fut prieur de Saint-Pierre à Liège (F. N. J.-B. Delvaux, *Mémoire*, t. II, p. 58). Deux faits semblent confirmer cette assertion : en 1520, le prieur de Saint-Séverin fut excommunié pour absence inexcusée au chapitre général de Cluny (voir la Liste chronologique, p. 83) ; et en 1528, le prieur Antoine de la Marck indemnisa le « censier » Gérardin pour des réparations faites aux immeubles du prieuré, qui était resté inoccupé pendant plusieurs années (J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 184, note 9).

(5) Voir la pièce de procès du XVII^e^ siècle éditée en annexe, p. 155, doc. IV.

PHOTO 4.

Saint-Séverin en Condroz. — Le chevet aux environs de 1875.

le règne du prince-évêque Erard de la Marck (1505-1538) (1). Celui-ci nomma successivement deux de ses parents, Antoine et Philippe de la Marck, à la tête du prieuré, et il en fit restaurer les bâtiments avec grand soin par son architecte, Art van Mulken, célèbre constructeur du Palais de Liège.

La principale source qui aurait pu nous renseigner sur ces importants travaux a malheureusement disparu et n'est plus connue que par l'utilisation — apparemment peu rationnelle — qu'en a faite un auteur du XIX^e^ siècle, Th. Gobert (2). Voici ce qu'on peut en déduire. Les travaux durèrent de 1531 à 1535. Ils furent menés de front avec la grandiose entreprise du palais des princes-évêques (3). Par la Meuse, les matériaux circulèrent facilement d'un chantier à l'autre. Au prieuré, tous les toits, les plafonds (dont ceux des bas-côtés remplacèrent d'anciennes voûtes) et les pavements de l'église furent renouvelés, certaines murailles furent restaurées, le mécanisme des cloches remplacé, et même des groupes sculpturaux exécutés pour l'ornementation intérieure de l'édifice. Enfin, la maison claustrale fut entièrement rebâtie (4). Cette dernière, bien qu'elle ait été fort remaniée depuis, renferme encore dans ses maçon-

(1) Exactement entre 1513 et 1516... C'est en 1513 que mourut le dernier prieur « clunisien » nommément connu : Jean IX de Presseux, abbé du Val-Saint-Lambert. Son successeur fut excommunié pour absence injustifiée au chapitre général de Cluny en 1520 (voir la liste chronologique). Or, dès 1516, Saint-Séverin est mentionné comme une châtellenie du comté de Huy (Henquinez, *Les origines de Huy*, p. 34).

(2) « Aux archives de l'Etat à Liège est conservé le registre des comptes du prieur, de 1530 à 1535 (*Cour de Saint-Séverin, Comptes* 1530-1535) » (J. Halkin, *B. C. R. H.*, 5^e^ série, 1894, p. 172). Signalé dans la suite « ... aux archives de l'Etat, à Liège, dans un registre sans titre, non paginé, du premier tiers du XVI^e^ siècle. » (Th. Gobert, *Eglise de Saint-Séverin en Condroz*) et « Archives du prieuré de Saint-Séverin et cour de Justice de cette localité... registre sans titre et non paginé consignant les *Cens deux à Monsr le prieur de Sainct Severin en Condrois* et les dépenses effectuées pour la restauration de la maison claustrale et de l'église dans les années 1531 à 1535. Archives de l'Etat à Liège » (Le même, *Le véritable architecte du palais princier de Liège*, p. 231). — M. J. Yernaux, conservateur honoraire des Archives de l'Etat à Liège et feu Edouard Poncelet, conservateur honoraire des Archives de l'Etat à Mons, se sont vainement efforcés de retrouver ce registre, le second se souvenant parfaitement de l'avoir eu en main au début du siècle alors que J. Helbig le consultait.

(3) Commencé en 1526 et qui ne fut achevé qu'après la mort d'Erard de la Marck.

(4) Nous reproduisons à titre justificatif (p. 151, doc. II) de larges extraits de l'opuscule de Th. Gobert, *Eglise de Saint-Séverin en Condroz.*

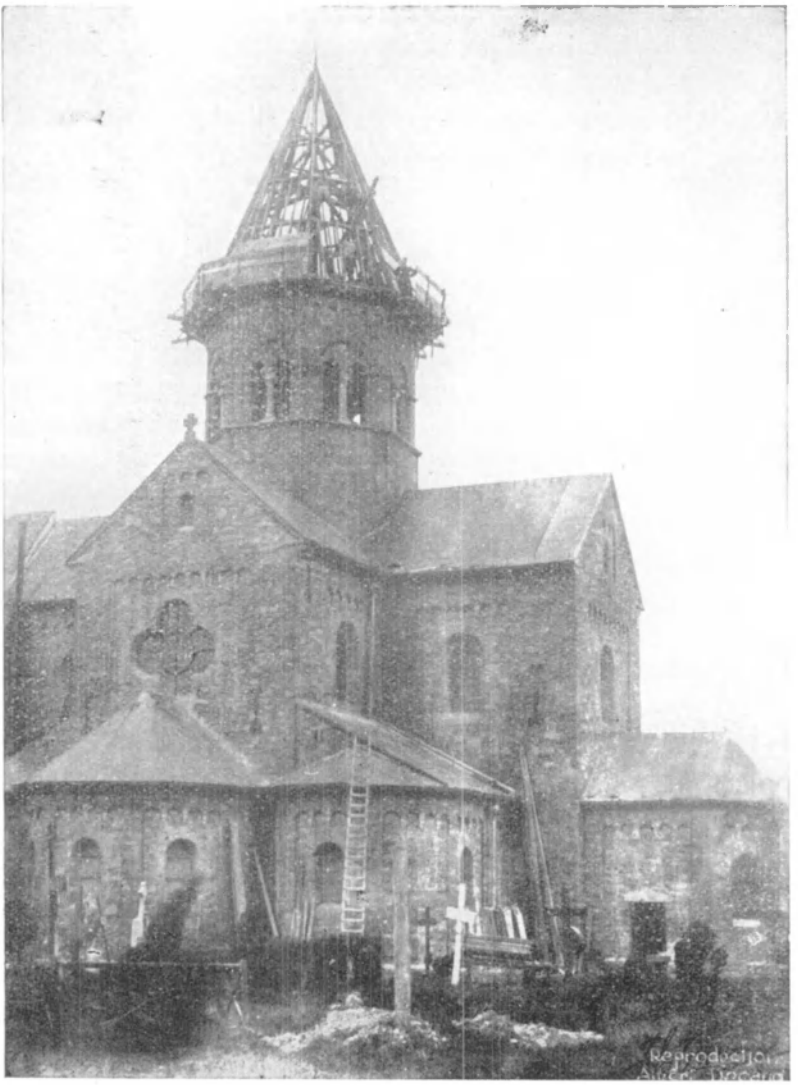

Photo 5.

Saint-Séverin en Condroz. — Le chevet en 1905.

neries quelques fragments de fenêtres, qui dénotent l'esprit gothique du grand architecte des la Marck.

Les « prieurs » de cette période « épiscopale », — qui fut d'ailleurs très courte, — nommèrent certainement des chapelains ou curés pour desservir l'église (1). Eux-mêmes étaient plutôt des administrateurs des biens du prieuré (2). Encore le furent-ils souvent par intermédiaire. En 1528, le premier prieur séculier connu, Antoine de la Marck, accensa les maisons, jardins, moulin, viviers, etc... à un laïc, qu'il indemnisa pour les réparations nécessitées par le long abandon du prieuré (3). De même, le dernier prieur séculier, Arnold de Bocholtz, prit comme administrateur Jean de Durbuy (4). Arnold mourut en 1568 et ne fut plus remplacé par un prieur en titre, car, le 9 juin 1569, c'est le prince-évêque lui-même, Gérard de Groesbeek (1564-1580), qui nomma pour six ans, moyennant une pension annuelle de 400 florins, le même Jean de Durbuy ou de Nandrin à la fois en qualité de « vicaire et desserviteur de la cure » et d'« administrateur... du prieuré ». A ce dernier titre, il pouvait percevoir les « fruits et émoluments » de la propriété, mais il devait en entretenir les jardins, les viviers et les murs, et même construire une certaine « muraille de pieres à ces déspens... » (5). Il abandonna ses fonctions avant le terme, en juin 1572 (6).

4. — Période jésuitique (1574-1773)

Moins de deux ans après l'abandon de Jean de Durbuy, le prince-évêque Gérard de Groesbeek céda le prieuré de Saint-Séverin, — en même temps que celui de Muno, au duché de Bouillon, — aux Jésuites de Liège, qu'il avait installés, en 1566, dans sa principauté pour y combattre les hérésies (7).

(1) Voir la liste chronologique annexée au présent chapitre.
(2) Selon J. Halkin, *Documents*, p. 172, note 2.
(3) J. Halkin, *Les prieurés clunisiens*, p. 184, note 9.
(4) J. Halkin, *Documents*, p. 172.
(5) Voir le doc. III en annexe, p. 154.
(6) J. Halkin, *Documents*, p. 172.
(7) La donation n'est connue que par la bulle pontificale confirmative du 23 mai 1574 (J. Halkin, *Documents*, p. 172 et 187-192).

Les recteurs de Liège s'intitulèrent désormais « prieur et seigneur » de Saint-Séverin (1). Ils n'envoyèrent pas de religieux résider en permanence au prieuré (2), mais ils y nommèrent des desservants séculiers, curés ou vicaires (3).

Le « règne » des Jésuites à Saint-Séverin dura exactement une période de deux cents ans, qui fut presque tout entière bouleversée par les guerres, extérieures ou intestines. Le prieuré et le village de Saint-Séverin, situés en bordure de la « route du Condroz », de Liège à Dinant, devaient fatalement en souffrir. Ils paraissent cependant avoir été épargnés pendant le premier des deux siècles. Le durent-ils à la protection toute spéciale que leur témoigna, en 1595, le prince-évêque Ernest de Bavière, électeur de Cologne (4) ? puis aux lettres de sauvegarde que leur octroyèrent, en 1620 et 1624, le prince-évêque Ferdinand de Bavière et l'infante Isabelle, gouvernante-générale des Pays-Bas (5) ? Ils furent moins heureux plus tard. En 1684, ils se plaignirent aux autorités de Liège de devoir loger des troupes étrangères ; et, en 1688, des troupes nationales. En 1726, ils furent occupés par trois compagnies danoises. Vingt ans plus tard, après avoir dû, un jour, fournir rations à Huy pour les troupes de S. M. Très Chrétienne, ils furent envahis le lendemain par les hussards autrichiens d'Esterhazy, qui y passèrent tout l'hiver et délabrèrent complètement la « maison du collège ». Enfin, pendant la guerre de Sept ans (1757-1763), ils ne connurent pas moins de dix-neuf passages

(1) Archives de l'Etat a Liège, *Cour de justice de Saint-Séverin*, registre 35, non paginé. Le recteur du collège des jésuites de Liège publie la défense ordinaire de 1665 et des années suivantes. En 1686 la liste des manants qui est annexée compte 39 personnes. Le premier prieur séculier (connu), Antoine de la Marck, s'était aussi intitulé seigneur de Saint-Séverin notamment en 1528 (voir la liste chronologique annexée au présent chapitre).

(2) Par son testament de 1741, le curé François Rapion laisse à ses successeurs « huit chaises de bois les plus belles, tant pour leur usage que pour celui des dits Pères Jésuites quand ils se trouveront à leur prieuré de Saint-Séverin » (Archives de l'Etat a Liège, *Cour de Saint-Séverin*, reg. 35).

(3) J. Halkin, *Documents*, p. 173. Voir notre liste chronologique, p. 84.

(4) Par un acte dans lequel il recommande de placer ses armes à divers endroits de la « commune » (Archives de l'Etat a Liège, *Grande compterie de la cathédrale*, 7/282, reg. 599B, f° 16 v°).

(5) Même registre, f^os^ 21 v°-22.

de troupes et durent parfois loger jusqu'à 600 hommes, outre les 120 établis en permanence (1).

5. — Seconde période épiscopale (1773-1795)

En 1773, à la suppression de la Compagnie de Jésus, le prieuré fit retour à la mense épiscopale de Liège. Tous ses biens furent effectivement remis au prince-évêque, comte de Velbruck, le 13 septembre de cette année-là. Un inventaire détaillé en fut dressé sur place, qui comprenait même la liste des registres conservés au presbytère (2). Mais, l'abbaye de Cluny émit certainement des prétentions sur son ancienne succursale, car, dès le 21 octobre de la même année 1773, l'archevêque-abbé de la Rochefoucauld y nomma prieur Nicolas Florkin, prêtre du diocèse de Liège et religieux de l'ordre de Cluny (3). Cette nomination resta sans doute platonique, puisque le curé de l'époque, Gérardy, en fonction depuis 1743, ne quitta pas Saint-Séverin, où il mourut en 1790 (4).

La seconde période (épiscopale) du prieuré fut beaucoup plus courte encore que la première : le 9 vendémiaire an IV (1er octobre 1795), la principauté de Liège fut annexée à la France.

6. — L'église sans prieuré (depuis 1795)

Par application de la législation révolutionnaire existante, les propriétés de l'ancien prieuré devinrent biens nationaux. Les deux fermes furent vendues les 12 et 22 frimaire an VII

(1) Tous ces renseignements se trouvent aux Archives de l'Etat a Liège, *Conseil privé*, dossier des communes chargées de réquisitions aux XVIIe et XVIIIe siècles, *quartier du Condroz*, liasse 815, fasc. Saint-Séverin ; et Ibidem, *Cour de Saint-Séverin*, reg. 35.

(2) Copie aux Archives de l'Etat a Liège, *Chambre des comptes*, quartier du Condroz, recette de Clermont, liasse 515. Cet inventaire permet d'entrevoir la disposition des pièces de la maison claustrale avant les appropriations exécutées au début du XIXe siècle.

(3) Archives de l'Etat a Liège, *Fond Ghysels*, liasse 16, nº 232, donne une copie conforme de ce document.

(4) Voir la Liste chronologique annexée au présent chapitre.

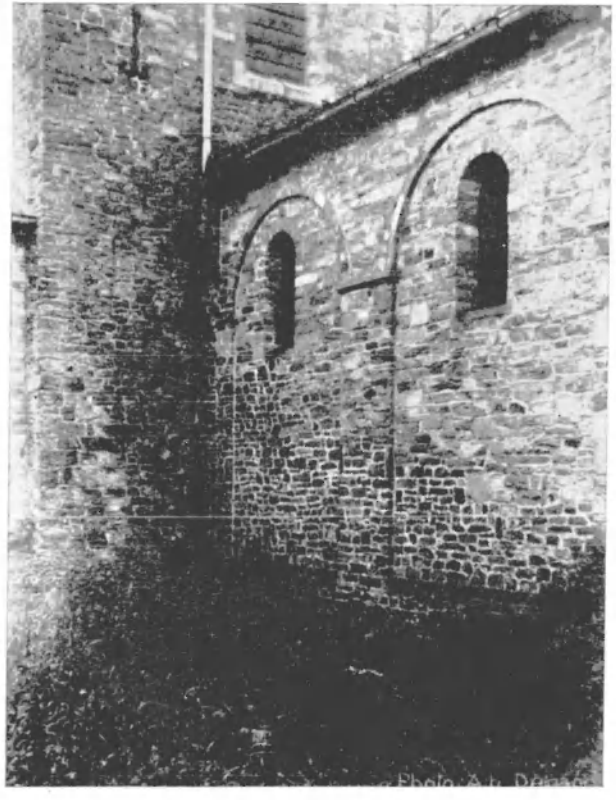

Photo 6. — Saint-Séverin en Condroz.
Ancienne baie murée au retour ouest du croisillon nord.

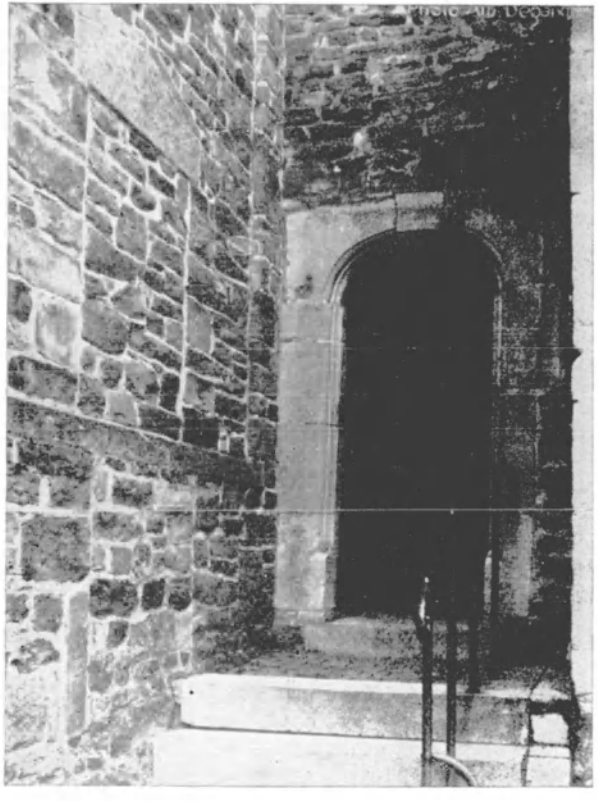

Photo 7. — Saint-Séverin en Condroz.
Entrée du XVIe siècle au retour du croisillon sud et imitation d'une ancienne baie.

(2 et 12 déc. 1798) (1). Mais l'église ne fut ni détruite (2), ni même aliénée, pas plus que le presbytère (3).

Ceux-ci devinrent, avec les terrains contigus et quelques autres, propriétés de la fabrique d'église, lors de sa constitution le 30 décembre 1809. Ils le sont encore aujourd'hui (4). Depuis qu'ils ne font plus partie du complexe juridique, économique et religieux du prieuré, non seulement ils n'ont plus changé de maître, mais n'ont plus connu d'autres envahissements et d'autres dégâts que ceux de l'âge et des intempéries. Et toute leur histoire se ramène à celle, très importante il est vrai, de leur restauration.

Pendant les trente premières années du régime fabricien, — ces années mouvementées qui ont vu Waterloo, l'« amalgame » hollandais et la révolution belge, — les bâtiments de l'église de Saint-Séverin sont tombés en un piteux état et le mobilier a presque entièrement disparu (5). En 1837, la fabrique demanda au curé d'avancer les fonds pour l'achat des meubles

(1) Archives de l'Etat a Liège, *Vente de biens communaux*, listes 86 à 110, 87e affiche, nº 6.

(2) Plusieurs auteurs disent qu'elle fut préservée à l'intervention des habitants.

(3) En tout cas, nous n'avons pas trouve trace de telles aliénations. J. Halkin écrit dans *Les prieurés clunisiens* (p. 184-185) : « Le prieuré... fut vendu comme propriété nationale... », mais il ne se réfère qu'à ses *Documents* (p. 173) où il dit d'une manière plus nuancée mais trop générale encore *et sans preuves* : « ... les biens du prieuré furent vendus comme propriétés nationales, mais l'église resta debout ».

(4) Au moment où le prieuré fut nationalisé, il fut facile de cacher à l'administration des Domaines les droits qui leur revenaient sur de nombreuses parcelles disséminées à Saint-Séverin et aux environs. (Les détenteurs avaient gardé solidairement le silence). Mais l'affectation aux Hospices et autres établissements de bienfaisance « de toutes les rentes appartenant à la République, dont la reconnaissance ou le payement se trouvaient interrompus, et de tous les domaines nationaux qui auraient été usurpés par des particuliers » (loi 4 vent. et arr. consul 9 fruct. an IX) engagea le maieur et d'autres habitants de Saint-Séverin à faire, en l'an X, plusieurs révélations au profit de leur Bureau de bienfaisance. En 1807, une mauvaise interprétation des textes juridiques fit aller les rentes recouvrées au Séminaire de Liège. Les Domaines lui intentèrent un procès et obtinrent gain de cause... en 1829. A son tour, le Bureau de bienfaisance de Saint-Séverin attaqua les Domaines, et les supplanta définitivement (Archives paroissiales de Saint-Séverin, *Sommier des titres*, p. 7 s.). A l'époque, le domaine de la fabrique s'étendait sur un peu moins de 8 Ha de terres et bâtiments entourant l'église.

(5) Sauf indication contraire, tous les renseignements qui vont suivre ont été puisés dans les Archives de la Commission royale des Monuments et des Sites et dans le *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*.

indispensables à l'exercice du culte. L'année suivante, elle décida de faire réparer le presbytère (1). En 1842 seulement, elle adjugera le travail pour 6950 fr. à Lambert Ferrière, de Huy, qui l'exécuta aussitôt.

Entretemps, en 1840, l'ancienne école — un édicule construit au XVIII^e siècle à l'angle nord-ouest du cimetière — avait été désaffectée et une école provisoire était installée dans la pièce du presbytère contiguë à l'église. Il était question d'en bâtir une nouvelle aux frais des habitants, de la fabrique, des administrations communales de Saint-Séverin, Clermont et Yernée, et des administrations supérieures (2).

En 1846, l'église était arrivée à un tel degré de délabrement que la fabrique hésita longuement entre la démolition et la restauration (3). Elle opta finalement pour celle-ci, mais elle temporisa et biaisa. En 1851, elle fit demander à la Commission royale des Monuments et des Sites si l'édifice serait éventuellement considéré comme monumental (4). De fait, il fut « classé » cette année-là. Mais il dut attendre six nouvelles années avant que la commune s'occupât efficacement de la restauration.

En 1857, le délégué Remont écrivait : « (La tour) est si fortement lézardée, que j'ai cru devoir dire au curé de ne plus faire sonner la seule cloche et de se borner à la faire teinter (*sic*). Il y a grand danger. Cette tour doit être reconstruite... Les trois nefs durent être couvertes autrefois de voûtes d'arête ; démolies probablement à cause de vétusté et remplacées par des plafonds. Un architecte de Liège (5) vient d'être chargé de dresser un plan de restauration, qui pourrait s'exécuter en

(1) Vietset, architecte à Huy, n'ayant pas donné suite à sa désignation c'est Lambert Ferrière, également de Huy, qui, en 1839, remit un devis de restauration s'élevant à 7888,30 fr.

Signalons qu'à l'époque les entrepreneurs œuvraient également comme architectes, d'où la promulgation en 1804 d'un décret déterminant les honoraires et la responsabilité décennale, correctifs à l'exercice simultané des deux professions. En Belgique, depuis 1939 il y a incompatabilité complète entre les deux occupations ; cependant... ce décret repris au code civil est maintenu !

(2) Depuis lors, une nouvelle école a été établie sur la place.

(3) Archives paroissiales de Saint-Séverin, *registre aux délibérations*.

(4) Lettre du gouverneur de la province de Liège à la Commission, 18 octobre 1851.

(5) C'était le propre fils du délégué, l'architecte Joseph Remont !

deux ou trois années » (1). La même année encore, la Commission accepta le projet annoncé, dont le devis s'élevait à 18.735,78 fr. Mais il fallait déjà 6600 fr. rien que pour restaurer la tour, et la commune ne voulait en engager que 4000 et encore, en 20 annuités !

Finalement, ce premier travail fut adjugé pour 7000 fr. à l'entrepreneur Halloy, de Namur, en avril 1860. Commencé immédiatement, il fut terminé le 16 juin suivant.

Un an plus tard, un délégué de la Commission retourna à Saint-Séverin et y prit sur les lieux les quelques notes suivantes : « Dans diverses parties, lézardes nombreuses. — Les toitures très mauvaises. — Aviser à baisser le sol extérieur. — Fonts baptismaux romans très anciens. — A la façade, il y avait ouverture, arc ou rose. — Les pieds des murailles en premier lieu. — Eglise détériorée dans toutes ses parties ».

La reconstruction du chœur, du transept et des absides commença sans doute peu après le 8 mars 1862 (2) et s'acheva la même année ; elle coûta 35.000 fr. Les documents ne révèlent rien de plus au sujet de cette partie importante de la campagne (3). De menus travaux supplémentaires furent encore effectués jusqu'en juillet 1864, notamment le démontage et le remontage des trois autels. C'est sans doute alors que fut retrouvée la cassette aux reliques, portant le sceau du prince-évêque de Liège, Albéron II (1136-1145) (4).

(1) Lettre du délégué Remont à la Commission royale des Monuments et des Sites, 1857.

(2) Une lettre datée du 8 mars, copiée dans le registre aux délibérations de la fabrique s'exprime comme suit :

« Devant sous peu commencer aux travaux de reconstruction du chœur, il se trouve que le maître-autel doit disparaître, n'étant pas du style de l'église. Dans le fond de cet autel il y a une toile représentant un Christ en croix, mesurant 2,60 m. de hauteur et 1,40 m. de largeur, qui, au dire des amateurs, est d'une grande valeur artistique. » (Archives paroissiales de Saint-Séverin).

(3) Nous n'avons retrouvé aucun plan qui concerne d'une manière directe les travaux de restauration de 1860-1862 : ni à la Commission des Monuments, ni au presbytère, ni à la maison communale de Saint-Séverin. Tout ce qu'on peut déduire de la documentation existante, c'est qu'il y eut reconstruction de la tour, du chœur, du transept et des absides.

(4) Voir ci-dessus, p. 63 n. 1. — Notons encore la réparation des anciennes toitures, l'exécution de 6 m² de vitrage en plomb (sans doute pour les fenêtres des absides), l'emploi de 2,5 m³ de maçonneries nouvelles pour trois fenêtres et de 11 m³ de maçonneries de soutènement.

Moins de dix ans plus tard, dès 1873, de nouveaux travaux, ou plutôt l'achèvement complet de la restauration s'avéra indispensable. Les plans en avaient été dressés, on le sait, par l'architecte Joseph Remont. Mais, pour la partie occidentale, ils agréaient moins à la Commission (1). En 1874, elle critique surtout le projet de voûtement d'arête de la nef centrale (2). En 1876, elle lui reproche d'élargir et rapetisser les fenêtres, et de renouveler la charpente selon un modèle différent de l'ancien. Or, à cette date, le plafond se détachait par plaques, et les fenêtres étaient en partie emportées par le vent (3). D'autre part, l'administration communale, à bout de ressources, souhaitait « une nouvelle étude, plus conforme aux intérêts bien entendus de la restauration ». Ainsi, l'édifice allait continuer de se détériorer pendant de nombreuses années encore.

C'est en 1891 seulement que le conseil de fabrique crut pouvoir envisager une reprise des travaux. En juillet, un délégué de la Commission releva le modèle de la charpente du vaisseau central, qui datait encore de la restauration du XVI^e^ siècle. En août, la fabrique chargea l'architecte Pierre Langerock, de Louvain, d'une étude d'ensemble de ce qui restait à faire. Ce projet fut terminé avant le 1^er^ mars 1894 (4). Il prévoyait une dépense globale de 113.982,41 fr. pour la restauration des trois nefs, la réfection de la flèche, certains travaux intérieurs, des modifications extérieures aux parties déjà restaurées, le dégagement de l'église et l'aménagement des abords, l'installation d'un paratonnerre, l'exécution de mobilier, la restauration du presbytère, des travaux à l'étable qui empiétait sur la façade principale, etc. L'architecte proposait

(1) Ces plans ont été recherchés à notre intention par M. Toussaint, architecte à Liège. Nous tenons à le remercier ici de toute son obligeance.

(2) « Si les amorces paraissent indiquer l'intention de couvrir de voûtes les nefs, elles n'ont pas été voûtées primitivement, et, en fait, ne le sont pas encore... Toutefois on pourra établir les arcs doubleaux au droit des piliers carrés de la grande nef ; ces arcs *dont les traces subsistent* se terminent horizontalement... ».

(3) Il faut signaler que le plateau condrusien est presque constamment balayé par le vent, et que l'église de Saint-Séverin y est exposée de toutes parts.

(4) Car il est signalé dans un formulaire de travaux de cette date.

l'exécution de ce programme en trois parties : d'abord le plus urgent, c'est-à-dire les nefs et les abords, pour lesquels les frais s'élevaient respectivement à 47.190,21 et 13.327 fr.

Les nefs étaient sans doute en très mauvais état, car Langerock, restaurateur judicieux, en prévoyait la démolition presque totale, et la reconstitution exacte d'après la situation existante. La Commission lui demanda de les reconstruire par fragments successifs et, d'abord, de photographier les façades, afin d'avoir une bonne base pour leur réédification. Ceci fut fait (1). Après approbation du projet par le Conseil communal, le bureau des marguilliers accepta la soumission de l'entrepreneur Lamarche, de Tinlot, pour une somme de 69.336,97 fr. Les travaux ne devaient durer que quinze mois : du 19 juin 1899 au 19 septembre 1900. Ils commencèrent probablement à la date prévue (2), mais se prolongèrent jusqu'à la fin de l'année 1901, du moins pour les trois nefs (car ils débordèrent souvent celles-ci).

Leur énumération complète serait fastidieuse. Bornons-nous aux principaux travaux (3). Sauf quelques mètres cubes proches du croisillon nord, les murs extérieurs des bas-côtés furent démolis, et reconstruits en remployant autant que possible les anciens matériaux et en cherchant à reformer le même appareil. Le pignon ouest, naturellement le plus endommagé, subit le même sort, ainsi que la première travée ouest (deux arcs-de-tête), et le reste des murs gouttereaux au-dessus du bandeau saillant. Inutile de dire que les charpentes furent également démontées. Les piliers non démembrés furent remis d'aplomb, repiqués après avoir été débarrassés de l'enduit qui les recouvrait ; les chapiteaux et autres parties sculptées, remis en état, voire partiellement renouvelés.

(1) Dans le métré des travaux exécutés (Archives paroissiales de S.-S.), le coût de ces photos est porté en compte. Certaines d'entre elles, que nous avons pu retrouver, ont servi à la présente étude.

(2) Le 9 août 1899, le conseil de fabrique envoyait à la Commission des Monuments quatre photographies prises, à la demande de celle-ci, avant le commencement des travaux *en cours à cette date*.

(3) Ils sont le mieux indiqués dans le devis partiel du 28 décembre 1898, et surtout dans le métré général des travaux *exécutés*, du 14 décembre 1901 (Archives paroissiales de Saint-Séverin).

— Les bas-côtés étaient plafonnés, mais les amorces des doubleaux étaient encore visibles : sur doubleaux et formerets, on y établit des voûtes d'arête en pierre de tuf des environs de Dinant. — Le lambris, la charpente et la couverture de la haute nef furent totalement renouvelés, et une lucarne établie sur chaque versant. La toiture principale fut terminée par les anciennes faîtières de pierre, restaurées à cette occasion.

A l'intérieur, tous les murs étaient enduits : après plafonnage des nouvelles maçonneries et restauration de celles auxquelles on n'avait pas touché en 1861 (partie est de l'église), l'ensemble fut repeint en un ton crème. Seuls les piliers et les pierres bleues restèrent sans enduit ni peinture. — Le vieux pavement d'Erard de la Marck fut remplacé par un nouveau en « pierre bleue des environs de Huy » pour les nefs et le transept, en carreaux de Chimay ou de Boch pour le chœur. A l'extérieur, un trottoir fut aménagé autour de l'église. Un escalier et une rampe d'accès furent établis en façade ouest et, après démolition partielle de l'ancienne étable de la grande cense, une entrée carrossable néo-gothique fut ouverte vers la cour intérieure. — Le mur du cimetière fut restauré (1).

Une série de travaux complémentaires, toujours sous la même direction de Langerock, fut approuvée par la Commission, en 1903. Adjugés pour la somme de 13.824,29 fr. à l'entrepreneur Léonard, de Yernée (2), ils commencèrent

(1) Le linteau de la porte d'entrée principale fut renouvelé, les pieds-droits retaillés, la porte elle-même remplacée. La porte du XVI^e^ siècle au croisillon sud fut remise en service, son seuil rabaissé de quelques centimètres, son petit palier d'accès et ses trois marches établis. — Dans la chapelle nord, la maçonnerie encadrant la porte d'accès aux combles, et la porte elle-même furent renouvelées ; une crédence supplémentaire vint s'opposer à l'ancienne. Au fond de l'église, deux bénitiers sur pied furent placés près de l'entrée. Les anciens fonts baptismaux furent placés en contrebas sur un pavement en carreaux de Boch, et isolés de l'église par une grille en fer forgé d'aspect roman (première travée ouest du bas-côté nord ; voir photo 13). Le jubé en bois, qui reposait sur une maçonnerie joignant le pignon ouest aux premiers piliers, actuellement dégagés, fut remplacé par un autre au croisillon sud, avec escalier d'accès servant de porche à l'entrée latérale. — L'autel principal fut « confectionné »... Il faudrait encore signaler les retouches aux travaux de 1861 : rétablissement de la rose du chœur, remplacement des corbeaux et consoles mal conçus, dégagement total du pied des maçonneries du chœur, etc.

(2) J'ai été obligeamment documenté au sujet de cette série par MM. Léonard fils ; je leur réitère ici mes cordiaux remerciements.

pendant l'hiver de 1904 et furent terminés « officiellement » le 16 octobre 1905 (1). Il s'agissait surtout de retouches aux restaurations de 1861. A la nouvelle sacristie, le linteau en segment d'arc de la porte nord fut remplacé par un linteau en bâtière (2) ; la porte intérieure et le plancher furent renouvelés. La tour fut couverte à neuf, les abat-son remplacés, de même que la croix et son coq. A l'intérieur, une barre de protection fut fixée tout autour des nefs. Les chapelles furent pavées de carreaux de Chimay. La rose du chœur, rétablie en 1901, fut pourvue d'un vitrail décoratif du peintre Osterrath (3).

A l'extérieur, il ne fallait plus que dégager le pignon du croisillon sud. Dès 1901, l'archéologue Lohest et son collègue Feuillat, délégués de la Commission, avaient déclaré que, pour restaurer le dit croisillon, il serait nécessaire de démolir une partie du presbytère, mais qu'il faudrait limiter cette démolition au strict minimum, si possible même aux seuls éléments qui débordaient le transept, afin de sauvegarder l'aspect ancien et intéressant de cette partie du prieuré (4). Un peu plus tard, il avait été question de restaurer tout le presbytère, qui était, à ce qu'on prétendait, en très mauvais état tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. En 1911, à la suite du rapport très pessimiste d'un délégué, la Commission songea même à accepter la démolition complète et la reconstruction avec les anciens matériaux dans le style du XVI^e^ siècle. L'administration communale approuva. Mais le curé et l'architecte crièrent à l'exagération (5) et insistèrent à leur tour pour que la façade monumentale fût conservée. Langerock soumit un projet dans ce sens, qui dégagerait du même coup le gâble du croisillon. Il en établit le devis à 25.374 fr., mais

(1) Date de leur réception provisoire.

(2) Le 25 janvier 1905, l'entrepreneur en demandait le prix aux carrières de Villers-le-Temple.

(3) Préalablement approuvé par la Commission des Monuments (*Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. XLIV (1905), p. 14).

(4) *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. XL (1901), p. 32.

(5) « La charpente est encore solide, mais les ardoises sont mauvaises. Il importe de conserver la façade monumentale du XVI^e^ siècle ».

dut l'augmenter dans la suite de 18.358 fr. pour la « restauration archéologique » du pignon du croisillon. Modifié une dernière fois en juillet 1915, le projet prévoyait, au presbytère, la suppression d'un grenier et de deux chambres à l'étage, la construction d'un second pignon pour fermer la façade ainsi créée, et la pose d'une plate-forme sur la partie du rez-de-chaussée mise à découvert. Vu le mauvais état de tout ce côté du presbytère contigu à l'église, force fut de commencer les travaux — malgré l'état de guerre — dès le mois d'août de cette année 1915, et de les mener à bonne fin sans désemparer.

Il ne resta plus, dès lors, qu'à décorer intérieurement l'église. Un premier projet avait été établi en 1902 par le peintre Algoet, de Louvain. Malgré plusieurs remaniements, il n'avait été accepté qu'en 1908, à la condition que l'artiste « soignât tout particulièrement les figures, en s'inspirant des beaux modèles de l'époque »(1). Mais le ministre l'avait refusé, parce que... l'architecte provincial avait estimé que la décoration proposée nuirait à l'aspect de l'édifice. La Commission avait néanmoins suggéré de faire un essai dans la première travée de la nef. Il semble que ce fut chose faite, car, en 1914, le ministre demanda l'avis de la Commission pour la décoration picturale et le mobilier de l'église. La guerre ajourna sans doute tout travail superflu. L'idée ne fut reprise qu'en 1928. Le peintre Wilkin présenta un nouveau projet et rencontra les mêmes difficultés que son prédécesseur. Finalement, après une ultime inspection, la Commission se rallia au système suivant : une peinture à la détrempe en deux tons, pas de peinture à l'huile dans l'abside ; lambris appareillés, voûtes et plafond en blanc cassé ; pilastres et arcades plus foncés que les murs ; suppression des frises coloriées et leur remplacement par des bandes assorties aux tons généraux. Le travail fut sans doute commencé aussitôt, car, le 24 janvier 1929, il était terminé « d'une façon satisfaisante » (2). Ces peintures recouvrent encore actuellement les enduits.

(1) *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. XLVI (1907), p. 106.
(2) Ibidem, t. LXVIII (1929), p. 34.

Photo 8. — Saint-Séverin en Condroz.
Vue intérieure vers le chœur de la nef centrale et du bas-côté sud.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRIEURS ET DESSERVANTS DE SAINT-SÉVERIN

Avertissement

Plusieurs prieurs de la période clunisienne furent commendataires ; certains n'appartinrent même pas à l'ordre de Cluny. En leur absence, l'église était naturellement desservie par les moines du prieuré. Les prieurs de la première période épiscopale (y en eut-il pendant la seconde ?) et ceux de la période jésuitique (c'est-à-dire les recteurs des Jésuites de Liège) nommèrent des desservants séculiers. Enfin, lors de l'annexion française, l'église devint purement paroissiale. — N. B. Pour l'époque clunisienne, la liste ne mentionne que des prieurs ; pour l'époque jésuitique, au contraire, elle ne cite *pas* les recteurs de Liège.

Le millésime suivi ou précédé d'un tiret indique la date *initiale* ou *finale* de la fonction à Saint-Séverin ; sans tiret, une simple date en cours de fonction ; précédé d'une croix, il indique une fin par décès ; précédé du sigle c., une date approximative ; placé entre parenthèses, une date probable.

1. *Période clunisienne* [1].

1219, 1220	**Chrétien (Sumneges ?)**
1235	**G.**
1248, 1258	**Jacques.**
1271, 1274	**Gérard.**
....-**1308**	Le prieur (qui ?) vient de décéder.
1325-....	Un nouveau prieur (qui ?) vient d'entrer en charge.
1347	**Bermond de Facto**, sans doute le même que le suivant.
....-(**1348**)	**Bermond de Bergezac** résigna Saint-Séverin pour le prieuré de Saint-Blaise de Gensac (dioc. Tulle).
1348-....	**Simon de Viverio.**
....-**1366**	**Alexandre de Montagu**, descendant des ducs de Bourgogne de la première race, fut nommé abbé de Flavigny (dioc. Autun).

[1] Pour cette période et la suivante, la liste est faite d'après les monographies sur le prieuré de Saint-Séverin, de U. Berlière dans le *Monasticon belge*, t. II (1928), p. 124-129 ; de J. Halkin, dans *Les prieurés clunisiens* (1896), p. 175-185 ; et du même, dans les *Documents*... (1894), p. 165-174.

1366-1372	**Robert de Hamel** résigna le prieuré de Sainte-Agathe (dioc. Senlis) pour Saint-Séverin, et celui-ci pour le grand prioral de Cluny.
1372-†(1375)	**Raymond Amblard**, bachelier ès décrets, résigna le prieuré de Los Spina (dioc. Gap) pour Saint-Séverin.
1375-....	**Guillaume de Jocono**, bachelier ès décrets, chapelain du pape.
....-†1389	**François Renzio de Alifa**, cardinal de Saint-Eustache.
1389-†(1412)	**Henri de Minitulis**, cardinal de Sainte-Anastasie puis de Sabine.
1415	**Henri de Neuss**, dominicain, évêque de Sidon, suffragant de Liège, pourvu de la commende du prieuré, est en procès à ce sujet en Cour romaine avec l'abbé de Cluny.
1419, 1426	**Jean Emont.**
1436, 1451	**Guichard Bourdillon**, licencié en théologie.
....-1507	**Jean Trippault**, docteur ès décrets, résigna Saint-Séverin.
1507-†1513	**Jean de Presseux**, abbé du Val-Saint-Lambert.
1520	Le prieur, absent sans excuse au chapitre-général de Cluny, est excommunié.

2. *Période épiscopale* [1]

1528	**Antoine de la Marck**, chanoine de Saint-Lambert, « seigneur » de Saint-Séverin.
1530-†1545	**Philippe de la Marck**, chanoine de Saint-Lambert, archidiacre de Hesbaye, prieur.
1532	*sire Geoffroy*, « chapelain et curé pour le temps de l'eglise de Saint-Séverin ».
1545	**Guillaume de Verneto** a accepté le prieuré et en sollicite la provision en curie.
1548	**sire Martin Bruonixt**, prieur.
1553	*Jean Bledelf*, desservant.
1567, †1568	**Arnold de Bocholtz**, archidiacre d'Ardenne, prieur.
1569-1572	*Jean de Durbuy ou de Nandrin*, « vicaire, desserviteur et administrateur » pour six ans, résigna ses fonctions avant le terme [2].

(1) Voir la note 1 ci-avant. Pour cette période, les noms des **prieurs** sont en grasses, ceux des *desservants* en italiques.

(2) Jean de Durbuy tenait sa charge — double mais subalterne — en vertu d'un contrat de « rendage » conclu avec le prince-évêque Gérard de Groesbeck lui-même. Ceci nous porte à croire que, depuis le décès de Bocholtz, le prince s'était réservé le priorat, peut-être déjà dans le dessein de le céder aux Jésuites, qu'il venait d'installer à Liège. — Le texte du contrat de rendage dans Archives de l'État a Liège, *Chambre des Comptes, Quartier de Condroz*, Recette de Clermont, liasse 515 est reproduit au doc. III, p. 154.

3. *Périodes jésuitique et suivantes* (1)

1574	Le prieuré est donné aux Jésuites de Liège (2).
1605, 1632	maître **Jean Florbeck** ou **Forbecannis**, « pasteur » ou curé (3).
1658	**Hobert Gobinue**, « pasteur » (4).
c.1687 -†1714	**Jean Magonnet dit Bonson**, curé pendant 27 ans, décédé à Saint-Séverin (5).
1716, 1743	**François Rap(p)lon** déjà curé en 1716, fit son testament en 1741 (6).
1717	*Henaut*, vicaire (7).
c.1742 -1790	**Henri Gerardy**, curé pendant 48 ans, mort à Saint-Séverin (8).
1774, 1777	**Chappeau**, curé (9) ?
....-†*1791*	*Laurent Godeleine*, vicaire (10).

(1) Pour ces périodes, les noms de **curés** sont en grasses, ceux des *vicaires* en italiques.

(2) Berlière (*Monasticon*), mentionne encore comme prieur de Saint-Séverin le chanoine de Saint-Lambert Jean Fonck van Ameronghen, décédé en 1585. Mais J. de Theux, auquel Berlière se réfère dit que Fonck fut *prévôt de Saint-Séverin* (J. de Theux de Montjardin, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, Bruxelles, 1870-1871, 4 vol., t. III, p. 151). Une prévôté n'existant ni à Saint-Séverin en Condroz, ni à l'église Saint-Séverin de Liège, il s'agit ici de la collégiale Saint-Séverin de Cologne.

(3) Archives de l'Etat a Liège, *Grande Comperie de la cathédrale*, *Documents relatifs à Saint-Séverin en Condroz*, reg. 5991B, 7/282, p. 55 ; et Ibidem, *Chambre des Comptes*, *Quartier de Condroz*, Recette de Clermont, liasse 515.

(4) Voir la seconde référence de la note précédente.

(5) CY DEVANT REPOSE RÉVÉREND SIEUR JEAN MAGONET DIT BONSON, NATIF DE LA ROCHE, QUI FUT 27 ANS CURÉ DE CE LIEU, DÉCÉDÉ LE 8 JANVIER 1714. REQUIESCAT IN PACE. (Pierre tombale à Saint-Séverin).

(6) Archives de l'Etat a Liège. *Cour de Saint-Séverin*, reg. [= recueil factice], nº 35.

(7) Voir référence précédente.

(8) HIC JACET R. D. JOANNES HENRICUS GERARDI, HUIUS LOCI PASTOR MERITISSIMUS, QUI HANC ECCLESIAM PER ANNOS 48 REXIT, ANNIVERSARIUM SUUM FUNDAVIT, DIE 24 MENSIS AUGUSTI ANNO 1790 OBIIT. REQUIESCAT IN PACE. AMEN.
(Pierre tombale au mur pignon du croisillon sud, dans l'église de Saint-Séverin). Le curé Gérardi fut inhumé dans la chapelle de la Vierge (Arch. paroiss., *reg. aux décès*).

(9) J. Halkin, *Documents*, p. 173. Ce Chappeau fut-il bien curé? Fut-il intérimaire pendant une maladie ou une absence de Gérardi ? ou celui-ci fut-il destitué par les Jésuites et repris plus tard ?...

(10) CI GIT RÉVÉREND MONSIEUR LAURENT GODELEINE, VICAIRE DE SAINT-SÉVERIN, DÉCÉDÉ LE 16 MARS 1791. REQUIESCAT IN PACE. AMEN. (Pierre tombale au mur de clôture, derrière le chœur de l'église de Saint-Séverin).

1791-1819	**F. Cornet**, « recteur de la succursale de Saint-Séverin » et curé (1).
....-*1821*	*Fr. Hubert*, vicaire.
1821-†1828	**Fr. Hubert**, le même, curé.
1828-1836	**G. I. Herman**, curé.
1836-1850	**Ernest Grunenberg**, curé.
....-*1850*	*A. Parmentier*, vicaire.
1850-1890	**A. Parmentier**, le même, curé.
1890-1903	**R. Pirotte**, curé.
1903-1911	**B. Charpentier**, curé.
1911-1925	**J. Lignon**, curé.
1925-	M. l'abbé **Firmin Degives**, curé.

(1) A partir de ce nom, la liste se base sur les archives paroissiales de Saint-Séverin.

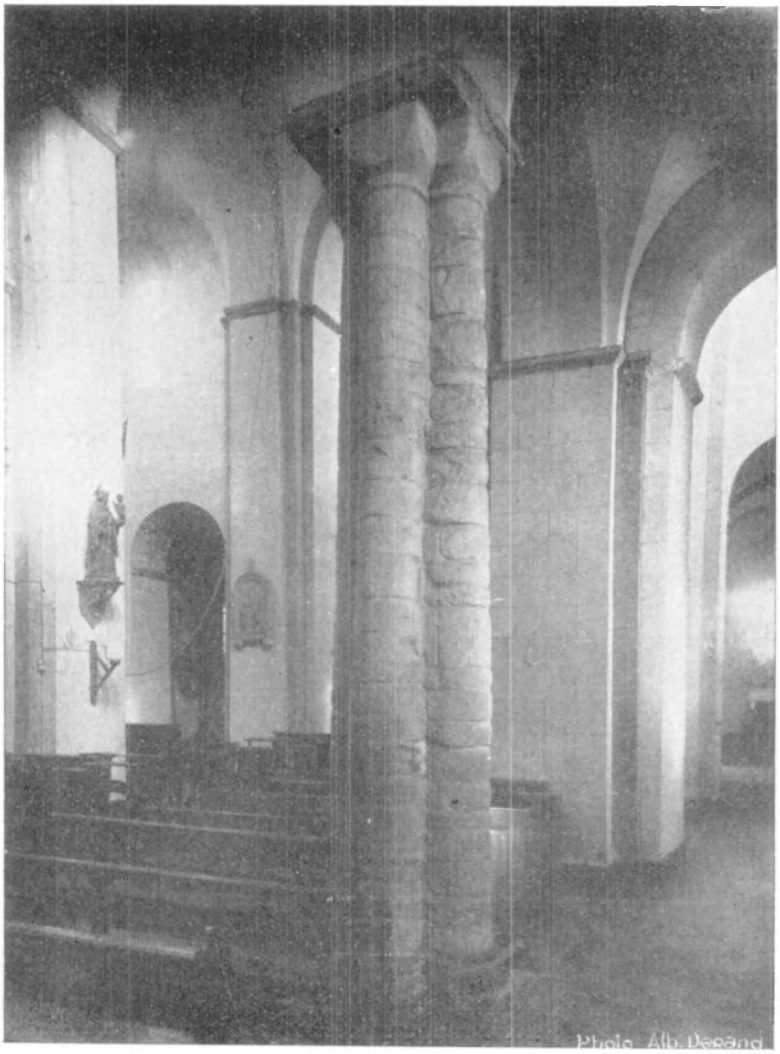

Photo 9.

Saint-Séverin en Condroz. — Vue sur les piliers du transept.

CHAPITRE II

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

1. — Vue d'ensemble

L'église de Saint-Séverin est située au flanc d'une butte. On y accède à l'ouest par un ensemble d'escaliers, qui s'échelonnent sur un carré de verdure de la grand'place. Au nord et à l'est, s'étend le cimetière désaffecté, surélevé par rapport aux chemins qui le longent, et entouré d'un mur de soutènement et de clôture, dans lequel les restaurateurs du XIX^e^ siècle ont placé quelques anciennes pierres tombales, gothiques et autres. Au sud, se trouvent les anciens bâtiments du prieuré, notamment la ferme, et la maison claustrale devenue presbytère (1).

Cette dernière est située sur une partie horizontale de la butte. De la maison primitive, édifiée selon toute vraisemblance dès 1091, il ne subsiste peut-être que quelques fondations. L'actuelle a été construite sur le même emplacement (mais prolongé jusqu'au transept de l'église) entre 1531 et 1535, sous la direction d'Art van Mulken, l'architecte du prince-évêque Erard de la Marck (2). Fait rare pour l'époque, elle offre un étage maçonné en briques, sur un rez-de-chaussée de moellons. Elle présente encore d'anciennes baies, en arc surbaissé. Mais elle a subi d'importants remaniements, au XVIII^e^ siècle surtout. Ses fenêtres ont été élargies et sa façade Est, conçue comme principale, a été augmentée d'un léger

(1) En 1900, le baron de Favereau, propriétaire de l'ancienne ferme du prieuré, céda une partie de l'étable qui masquait la façade ouest de l'église et 178 m² du jardin attenant à la prairie du presbytère. La fabrique céda son droit de passage dans la cour de la ferme, un arveau ou passage voûté et 178 m² d'un terrain contigu à la cour du presbytère. Grâce à cet échange, le presbytère est aujourd'hui accessible par la grand'place, comme l'église.

(2) Sur Erard et Art, voir p. 67. La maison renferme encore une cheminée aux armes du prince-évêque.

avant-corps de style classique liégeois, en pierre de Namur, avec deux grandes portes d'entrée. C'est de ce côté qu'est situé le jardin, avec un vivier haut dans le fond (1). A l'est, un mur de soutènement sépare le jardin du cimetière, qui est surélevé de 2 mètres.

Les situations respectives de l'église (à flanc de coteau) et de la maison claustrale (au milieu du plateau) portent à croire que l'église actuelle a été bâtie bien après la maison claustrale primitive. La donation de 1091 mentionne l'église et diverses terres qui se trouvent autour d'elle (2). Le prieuré fut, selon toute vraisemblance, bâti sur les dites terres. Quant à l'église donnée, elle est sans doute restée en service, jusqu'à ce que les revenus et les donations aient permis d'en édifier une nouvelle.

Il n'est pas impossible à priori que l'église actuelle ait été bâtie sur l'emplacement de l'ancienne (3). Quoi qu'il en soit, il semble bien que, pour la construire, il ait fallu procéder à d'assez importants travaux de terrassements (4) : enlever la terre au côté nord, la porter au côté sud et surtout à l'angle sud-ouest. Toute la partie antérieure de l'édifice se trouve sur un sol remblayé, qui atteint 1 mètre à l'angle du bas-côté sud. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle la première travée a dû être restaurée au moins deux fois ; et on doit encore y travailler incessamment...

(1) Un autre vivier, — celui des vidanges, — qui a été rectifié en 1873, s'étend sur la grand'place près des murailles extérieures de la ferme. Un troisième existait encore à la fin du XVIII[e] siècle, au bout du cimetière actuel (voir photo 16, extrait de la carte de Ferraris). Les trois viviers sont déjà signalés en 1569 (voir p. 154, doc. III).

(2) ... *et quicquid habuimus in circuitu, sive in agris, sive in pratis, sive in arboribus, sive in aquis...* (doc. I page 150).

(3) Lors de la restauration de 1899-1901, l'architecte Langerock renseigne dans le métré des travaux exécutés, au poste 102 : « fouilles à l'intérieur de l'église, 40 heures à 0,40 fr. ». Il a peut-être essayé de retrouver quelque trace de l'église primitive. En tout cas, dans l'état actuel des recherches, rien *de visible* ne semble être parvenu jusqu'à nous.

(4) Dimensions moyennes extérieures des nefs : long 22,50 m., larg. totale 15 m. ; du transept : larg. 19,60 m., prof. 7 m. ; des chœur et chapelles : larg. totale 15,50 m., gde prof. 8,75 m. — Sommet de la flèche de la tour : 29 m. environ au-dessus du pavement de la nef. — Hauteurs intérieures : plafond central, 11,70 m. ; de la voûte du transept, 11,38 m. ; des voûtes de bas-côtés, 6 m.

Dans son ensemble, l'édifice présente la forme typique de l'église bénédictine définie par Lefèvre-Pontalis (1) et dont l'abbaye de Limbourg-du-Hart (1030-1040) est peut-être l'exemple le plus complet (2). Ce plan bénédictin se retrouve depuis la Méditerranée jusqu'au nord et à l'est de l'ancien empire carolingien. Pour nous en tenir à la région mosane, citons, en remontant dans le temps : les églises d'Ollomont (1105), de Xhignesse (XI^e s.), Notre-Dame de Huy (consacrée en 1066), la chapelle Saint-Remy à Hamerenne, l'église Saint-Pierre de Saint-Trond, et l'abbatiale de Cornélis-Munster (déb. IX^e s.) (3).

En **plan** (4), l'église offre l'aspect d'une croix latine orientée. La nef est flanquée de deux bas-côtés, séparés d'elle par des piliers alternativement faibles et forts. Le transept est saillant. Le chœur, suivi d'une petite travée, est prolongé par une abside proéminente, et accolé de deux chapelles avec absidioles, accessibles uniquement par les croisillons. En élévation, l'église est du type « à éclairage direct ». Tous les éléments sont bien en lumière, parce que les toitures de la grande nef, du transept et du chœur sont à même hauteur. Une tour octogonale s'élance de la croisée. Seules les nefs latérales, l'abside et les chapelles sont basses.

Voulant être plus précis, un auteur a parlé, à propos de l'église qui nous occupe, de « plan clunisien ». C'est là une erreur flagrante, car le plan à trois absidioles orientées, issu du type basilical simple, s'il est monté du sud au nord (en

(1) E. Lefèvre-Pontalis, *Le plan des églises romanes bénédictines.*

(2) Signalons que c'est l'abbé de Stavelot, Poppon, qui édifia cette célèbre abbaye, après avoir édifié l'abbatiale de Stavelot et travaillé à celle de Malmédy.

(3) Ollomont est aujourd'hui un hameau de Nadrin (cant. Houffalize, arr. Marche, prov. Luxembourg belge) ; Xhignesse, un hameau de Hamoir (cant. Nandrin, arr. Huy, prov. Liège) ; Hamerenne, un hameau de Rochefort (arr. Dinant, prov. Namur) ; Saint-Trond, une ville du Limbourg belge ; et Kornelismünster (orthogr. all.), une commune du cercle d'Aix-la-Chapelle. N. B. C'est à tort que l'on a considéré généralement l'abbatiale de Souvigny (Ch.-l. de c. dans l'arr. de Moulins, Allier, France), qui date de 927, comme la première église de plan bénédictin ; car celle de Cornélismunster est nettement plus ancienne (817).

(4) Voir plan 1.

même temps que les grandes arcades), ce fut par le Tessin, le nord des Alpes, Saint-Jean de Münster, Soleure sur l'Aar, la Ruhr, la Moselle puis la Meuse — où Aix-la-Chapelle semble être le centre géographique septentrional des édifices qui ont conservé cette forme primitive (1). Le plan de Saint-Séverin n'a même pas subi d'influence bourguignonne. En effet, ce n'est qu'*à partir* de l'extrême fin du XI^e^ siècle que les églises rurales de Bourgogne eurent un *presbyterium* devant l'abside (2). Quand il y fut vraiment adopté, un réel passage praticable fut toujours maintenu entre le chœur et les chapelles latérales (3). D'ailleurs, deux des éléments principaux du plan : la tour centrale et le transept, sont aussi originaires — nous le verrons plus loin — de la région mosane, dont Aix-la-Chapelle devint un centre politique, intellectuel et artistique à l'époque carolingienne (4).

2. — Description intérieure

Les nefs (5).

Lors de la restauration de 1899-1901, les trois nefs furent reconstruites presque tout entières. Seuls les murs gouttereaux des deux grandes travées orientales de la nef centrale, dans leur partie inférieure jusqu'aux arcs-de-tête, sont encore de l'époque originelle. Le pavement de 1535, en carreaux de pierre bleue (6), a été maintenu, sauf à la première travée (ouest)

(1) J. Puig I Cadafalch, *Le premier art roman dans les anciens Pays-Bas* p. 220.

Signalons au surplus que M. Aubert et J. Verrier (*L'Architecture française des origines à la fin de l'époque romane*, p. 59) ne reconnaissent pas d'école clunisienne et disent même : « les églises de leurs prieurés étant construites dans le style du pays où elles s'élèvent,... ».

(2) A cette époque il se voyait encore isolé comme dans nos régions. On le trouve à Mont-Saint-Vincent et à Gourdon, deux églises du diocèse de Chalon-sur-Saône.

(3) A Anzy-le-Duc, Autun, Bourg-de-Thisy, Chapaize, Iguerande, Semur-en-Brionnais, Uchizy. Tous édifices de l'ancienne Bourgogne.

(4) F. Rousseau (*La Meuse et le Pays mosan en Belgique*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIX (1930), p. 59), rappelle que sous Charlemagne Aix-la-Chapelle était comprise dans le diocèse de Tongres et relevait du doyenné de Maestricht (voir plus loin la note 5, p. 129).

(5) Voir photos 8, 11 et plan 1.

(6) Travail exécuté avec les matériaux fournis par le chanoine Militis de Liège (voir Th. Gobert, *Eglise de Saint-Séverin en Condroz*, et doc. II, p. 151)

Photo 10. — Saint-Séverin en Condroz. — Les voûtes du transept.

du bas-côté nord (1). Dans leur ensemble, les nefs présentent, en plan, une régularité parfaite, qui contraste étrangement avec la totale irrégularité du reste de l'édifice : transept, chœur et absides (2). Cette différence, l'existence d'une baie murée au retour ouest du croisillon nord (3), et plusieurs petites divergences au raccord du transept avec les nefs attestent que celles-ci furent élevées au cours d'une campagne de travaux postérieure à celle de la partie orientale, qui a été consacrée au temps du prince-évêque Albéron II (1136-1145), vraisemblablement au début de son règne (4). La seconde donation dont le prieuré bénéficia en 1137 et la protection nouvelle qu'Albéron ne cessa de lui accorder n'ont pu manquer de favoriser l'achèvement des travaux, qui avaient dû être suspendus (5).

Nef principale. — Actuellement couverte d'un plafond plat lambrissé (qui date de 1900), la nef principale est divisée en trois travées par quatre piliers forts prolongés jusqu'à mi-hauteur des murs gouttereaux par des pilastres à impostes. De part et d'autre, chaque travée, divisée par un pilier intermédiaire faible qui soutient deux arcs-de-tête, est éclairée par deux fenêtres, et couronnée par un grand arc aveugle (sorte de formeret qui relie les éléments verticaux). Au-dessus des arcs-de-tête, presque à mi-hauteur des pilastres qu'il enserre, un bandeau saillant, de pierre bleue, ininterrompu fait le tour de la nef. Seul l'arc en plein cintre est employé dans la construction.

L'alternance de soutiens forts et faibles est une caractéristique des régions rhénane et mosane, dont l'essor artistique date de l'époque carolingienne, et aussi de la Normandie, à l'autre bout de la chaussée romaine de Cologne à Boulogne.

(1) Avant cette restauration, une maçonnerie supportant le jubé de l'époque isolait la travée extrême de chaque bas-côté. L'une et l'autre clôturées par une grille servaient, au nord, à usage de baptistère, au sud, à usage de débarras.
(2) Voir p. 100, 103 et plan 1.
(3) Voir p. 103 et photo 6.
(4) Voir p. 63.
(5) Voir p. 62.

Les historiens de l'architecture estiment généralement que les piliers faibles ont été intercalés d'une manière progressive avant le XI^e siècle, pour permettre le voûtement en arête des bas-côtés, dont la largeur était, dans nos régions, la moitié de celle de la nef principale.

Si l'on a préféré ce système au contre-butage des voûtes de nefs hautes par berceaux, pratiqué en Bourgogne et dans le Centre français, c'est sans conteste dans le but principal d'éclairer directement la nef haute, fût-ce même en s'abstenant de la voûter, jusqu'à ce qu'on eût trouvé un bon procédé pour le faire. Alors que les nefs hautes sont presque toujours obscures dans le Massif Central, et qu'on les construit telles en Bourgogne à peu près jusqu'au XII^e siècle (1), dans nos pays, la voûte d'arête, luxueuse couverture aux bas-côtés, admise depuis longtemps (2), permet l'ouverture de fenêtres hautes à une hauteur raisonnable (3) et améliore grandement les conditions de stabilité.

Les piliers forts sont appareillés en pierre d'avoine, et de plan cruciforme, d'un type qu'on rencontre souvent au XI^e siècle dans les diverses écoles romanes en formation (4). Ils reposent sur un socle en petit granit, de plan carré, surmonté d'un plateau chanfreiné, qui n'est pas raccordé au plan cruciforme. Ils sont couronnés d'une simple imposte à filet chanfreiné dont les retraits épousent la forme de croix (5). L'imposte de chaque pilier est moulurée d'un cavet entre listel et filet. Elle supporte plusieurs éléments : sur les côtés, les retombées des arcs-de-tête ; au dos, celles d'un doubleau et d'une voûte d'arête du bas-côté ; enfin, vers le vaisseau central, le pilastre

(1) Ch. Oursel, *L'art roman en Bourgogne*, p. 149.

(2) Déjà en 1066 à Notre-Dame de Huy, proche de Saint-Séverin.

(3) Avec des demi-berceaux aux bas-côtés, les fenêtres hautes de Saint-Séverin eussent été relevées d'environ deux mètres !

(4) Au pilier nord-est est appendu un grand crucifix en bois, très intéressant (photo 14). Il fut sculpté en 1535 par Antoine Balthazar, et polychromé à la même époque par « maître Lambert de Liège », peut-être le même que Lambert Lombard, le très réputé peintre liégeois qui travaillait pour Erard de la Marck (voir Th. Gobert, *Eglise de Saint-Séverin en Condroz*, p. 11).

(5) Au pilier nord-ouest ce second élément offre un cavet entre listels (plan 8, n° 1).

à dosserets et imposte, qui prolonge les retombées des grands arcs aveugles du mur gouttereau (1).

Directement au-dessus de chaque pilier fort se trouvent, engagées dans le pilastre comme dans une niche et posées sur un dé oblong qu'elles débordent, des colonnettes torses jumelées, à spirales opposées (2). Chaque petit fût est d'une seule pièce, posé sur une base bulbeuse individuelle (3) et surmonté d'un chapiteau cubique du type le plus simple. Mais les deux chapiteaux sont taillés dans le même bloc, et ils sont séparés des fûts par une commune astragale, en tore, qui épouse partiellement la forme circulaire des colonnettes (4). Cet ensemble original ne laisse pas d'être agréable à l'œil, malgré ses détails frustes.

Des auteurs ont voulu y voir, sinon un élément décoratif sans aucune utilité, du moins la dernière survivance d'une tribune (5). Du premier coup d'œil, on se rend compte que l'explication est inadmissible. En effet, pour qu'un détail architectural constitue réellement le vestige d'un groupe déterminé, il faut, en tout cas, que son emplacement coïncide, au moins en partie, avec celui de l'ensemble qui aurait pu exister. Or les colonnettes sont situées *entre* les arcs-de-tête, et non au-dessus ! D'ailleurs, il n'y eût pas eu ici, entre le sommet des voûtes de bas-côtés et la base des fenêtres hautes, une hauteur suffisante pour y aménager une galerie de passage.

(1) Sauf celle du pilastre sud-ouest (plan 8, n° 7), qui est un cavet, les impostes des pilastres ont le simple profil chanfreiné, de même que le bandeau qui court d'un pilastre à l'autre, à peu près à égale distance des impostes supérieures (des pilastres) et des impostes inférieures (des piliers).

(2) Voir photos 12 et 14.

(3) Chaque base est constituée d'une gorge entre deux tores. Aux colonnettes du mur nord, la gorge est séparée des tores par des filets, et le tore inférieur est assez lourd. Aux colonnettes du mur sud, il n'y a pas de filets ; la gorge, plus grossière, affecte en plan la forme d'un fer à cheval et en élévation le type très caractérisé de la base bulbeuse.

(4) Au pilier fort nord-ouest (plan 8, n° 7), les chapiteaux sont eux-mêmes surmontés d'une tablette légèrement profilée en doucine. Chacune des niches à colonnettes n'est séparée du bandeau continu que par quelques centimètres de maçonnerie (photo 12).

(5) J. Coenen, *Le prieuré de Saint-Séverin en Condroz*, p. 128.
J. Evans, *The romanesque architecture of the order of Cluny*, p. 93.

Photo 11.
Saint-Séverin en Condroz. — La nef vue du chœur.

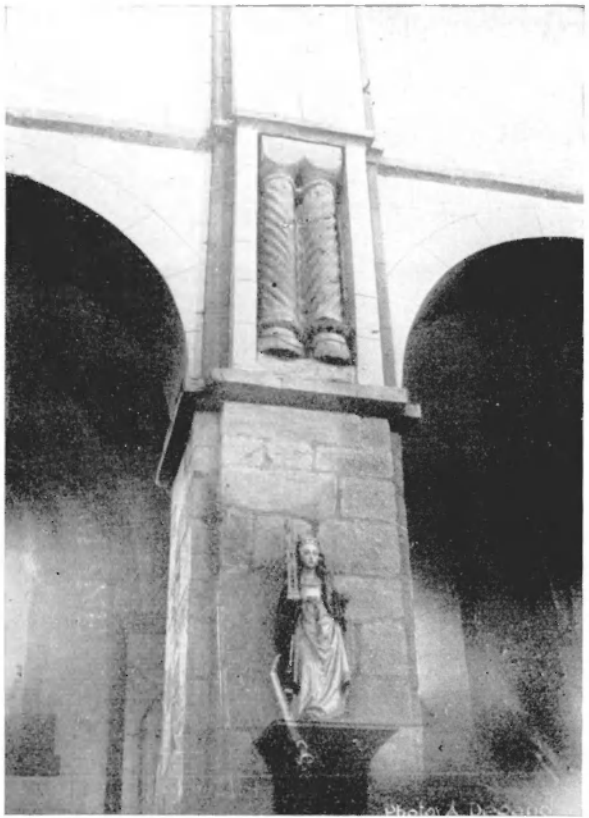

Photo 12.
Saint-Séverin en Condroz. — Colonnettes raidisseuses.

Pourtant, les intérieurs d'églises romanes décorées — dont la France nous offre les plus heureux exemples —, présentent souvent une ou deux colonnettes de ce genre, sous les retombées des doubleaux qui coupent la grande nef. Dans les églises de Vézelay (XII[e] s.), de Saint-Trophyme d'Arles, d'Autun, de Paray-le-Monial, ces colonnettes sont généralement reportées au-dessus du triforium. L'église de Tournus (XI[e] s.) et la petite église de Chauvigny-en-Vienne (XII[e] s.) (1) ont respectivement une et deux colonnettes qui reposent sur l'abaque des chapiteaux, comme à Saint-Séverin (2). Or, *toutes ces églises sont voûtées* : tantôt de berceaux droits, comme à Chauvigny ; tantôt de berceaux transversaux, comme à Tournus ; tantôt d'arêtes, comme à Vézelay. Leurs colonnettes ont manifestement pour raison d'être d'amortir les retombées de doubleaux ou diaphragmes. Elles inaugurent déjà un procédé de construction qui se généralisera pendant la période gothique : celui des « raidisseurs », ou colonnes insérées, entre deux pierres saillantes, aux pilastres intérieurs et extérieurs des édifices.

C'est donc dans le dessein de couvrir de voûtes le vaisseau central que les colonnettes géminées ont été placées à Saint-Séverin.

Le voûtement projeté (3) n'aurait pu se faire en berceau droit, puisque l'existence de deux fenêtres hautes assez rapprochées dans chaque travée eût exigé l'emploi de lunettes. On sait d'ailleurs que, même au milieu du XI[e] siècle, les constructeurs se risquaient rarement à lancer des voûtes en berceaux droits au-dessus d'une nef principale à éclairage direct. Le procédé des berceaux transversaux, inauguré à Tournus dès la première moitié du XI[e] siècle, exige que la nef soit

(1) Voir photo 15.

(2) Vézelay (Yonne) ; Arles (Bouches-du-Rhône) ; Autun (Saône-et-Loire) ; Paray-le-Monial (ibid.) ; Tournus (ibid.) ; Chauvigny (Vienne).

(3) On se rappellera que la grande nef est aujourd'hui couverte d'un plafond plat lambrissé (photo 11).

préalablement coupée d'arcs diaphragmes, sur lesquels les reins puissent s'appuyer. Il eût fallu ici lancer ces arcs sur la hauteur comprise entre l'abaque des colonnettes et l'imposte qui achève le pilastre, hauteur notoirement insuffisante pour établir un arc de plein cintre qui enjamberait la nef. Seules des voûtes d'arêtes étaient donc possibles, procédé que l'on sait conforme aux habitudes régionales.

La présence, au revers de la façade principale (ouest), d'un grand arc d'élégissement, aussi élevé que ceux qui enjambent les travées au-dessus des fenêtres hautes, prouve que de telles voûtes furent *effectivement prévues*. Bien plus, les chapiteaux cubiques et les bases bulbeuses des colonnettes et ceux des piliers faibles (1) — éléments admis de longue date dans la vallée mosane et tout le territoire de l'ancien évêché de Liège — attestent que colonnettes et piliers sont contemporains de la nef, et que les voûtes d'arête ont donc été prévues *dès la construction de celle-ci*.

Ont-elles jamais été exécutées ? Il semble, à tout le moins, que les doubleaux ont été lancés à l'origine, car deux lettres du XIX^e^ siècle en mentionnent expressément des traces dans la nef principale (2). Si l'on se rappelle que la visite canonique de 1274 signalait des « mouvements du sol », il n'est pas interdit de supposer que les voûtes d'arêtes appuyaient trop fortement sur les murailles, et qu'il a fallu les abattre. En tout cas, elles n'existaient déjà plus en 1531, quand Art van Mulken entreprit la restauration de l'église à la demande d'Erard de la Marck.

Les bas-côtés.

Alors que la nef principale a trois grandes travées, chacun des bas-côtés en a six petites, séparées par les deux piliers forts et les trois piliers faibles qui alternent sous le mur gouttereau entre un demi-pilastre de mur pignon à l'ouest et un

(1) Les piliers faibles sont décrits ci-après avec les bas-côtés (voir p. 99).
(2) Lettre de l'architecte Remont, du 25-1-1857 ; lettre collective des membres correspondants Vierset-Godin, architecte, Helbig, archéologue, et...., du 29-1-1874 (ARCHIVES DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES, *dossier Saint-Séverin en Condroz, Eglise*).

pilier de croisée à l'est. D'axe en axe des piliers, les six travées sont égales ; mais intérieurement, le premier carré (près de la grand'porte) est un peu plus long, à cause de la moindre épaisseur de la muraille, tandis qu'à l'autre extrémité le raccourcissement imposé par le gros pilier de croisée est réparti par moitié entre les cinquième et sixième carrés (1).

Dans chaque travée s'ouvre une fenêtre de plein cintre, ébrasée. Sous la fenêtre de la sixième travée du bas-côté sud, il y a un renfoncement de toute la largeur du mur entre dosserets, seul vestige intérieur visible d'une ancienne entrée. La première travée (occidentale) de chaque bas-côté possède, au mur pignon, une seconde fenêtre identique à l'autre et, sous elle, une petite lumière rectangulaire, sorte de meurtrière à très large ébrasement intérieur et glacis important (2).

Les murs extérieurs des bas-côtés ont été démolis et reconstruits de fond en comble en 1899. Toutefois, les maçonneries inférieures des deux travées orientales vers le nord ont été maintenues. Le carré de la première travée (ouest) du bas-côté nord a été abaissé et le pavement en pierre bleue, remplacé par des carreaux de Boch. Cette travée fut clôturée à ce moment par une grille en fer forgé, qui rappelle les grilles romanes. Elle abrite les très célèbres fonts baptismaux pédiculés de Saint-Séverin, si bien mis en valeur par leur cadre (3).

Les bas-côtés ont eu des voûtes dès les premiers siècles de l'église, mais elles ont été démolies entre 1531 et 1535 (4). Leur état était alors à ce point lamentable que leur restauration s'avéra impossible. Il semble qu'à ce moment la nef haute fût déjà plafonnée, car les documents que Gobert a

(1) Les différences minimes — ce sont les ares-de-tête qui les révèlent le mieux — se retrouvent dans la grande majorité des édifices du moyen-âge (N.-D. de Huy, St-Paul de Liège, etc...).

(2) Voir plan 3.

(3) Voir photo 13 et les travaux de H. Rousseau, *Les fonts de Saint-Séverin* et *Notice complémentaire sur les fonts de Saint-Séverin*.

(4) Les voûtes d'arêtes furent défoncées, et les doubleaux détruits, sauf les amorces. Après ces travaux importants et d'autres encore, l'église fut totalement « blanchie » (Th. Gobert, *L'église de Saint-Séverin*, p. 7). Il faut à la fois entendre par ce mot l'enduit de base et la couleur.

eus en main parlent de « la voûte aux deux nefs » (1). Comme il y a trois nefs, on peut croire qu'il s'agissait des deux nefs voûtées, c'est-à-dire des bas-côtés. Les voûtes actuelles ont été lancées au cours des restaurations commencées en 1899. Ce sont des voûtes d'arêtes, en pierre de tuf des environs de Dinant, entre des doubleaux qui reposent, vers l'extérieur, sur des pilastres à dosserets (2), vers l'intérieur, sur les piliers de la nef (3).

Nous avons déjà décrit les quatre piliers forts avec le vaisseau central. Les six **piliers faibles** — dont les deux occidentaux ont été aussi démontés et reconstruits en 1899 — sont de deux types nettement distincts. Les six fûts sont appareillés en pierre d'avoine et ils accusent nettement un « fruit » ou inclinaison régulière rentrant du bas vers le haut (4). Mais, alors que les deux fûts centraux sont cylindriques (au moyen âge on aurait parlé de colonnes), les quatre autres sont de plan quatre-feuilles. Les bases et les chapiteaux s'en ressentent.

Dans les deux piliers centraux, la base est composée de quatre assises superposées, savoir : le socle carré, un dé saillant, une doucine en quatre portions égales de cercle (5), non rattachée aux angles du dé, et un tore d'une seule pièce. Le fût cylindrique est surmonté de quatre ou cinq éléments : une astragale torique *en pierre bleue* (un gorgerin en pierre d'avoine, au pilier centre-nord seulement) ; un chapiteau cubique simple en deux pièces (à joints verticaux) ; une abaque biseautée ; enfin, une tablette saillant de toutes parts, sauf vers le bas-côté.

(1) Th. Gobert, *Eglise de Saint-Séverin en Condroz.* — Voir ici en annexe doc. II, p. 151. Voir la situation actuelle sur la photo 8.

(2) Les dosserets reçoivent une retombée d'arc formeret, tandis que les pilastres eux-mêmes reçoivent les doubleaux et les retombées des voûtes. Leurs impostes sont constituées d'un ou plusieurs éléments de pierre bleue, à biseau inférieur. Seul le pilastre qui correspond au pilier fort sud-ouest (plan 8, n° 7) offre un cavet peu accentué sous listel et filet. Il n'y a pas de base ; une simple plinthe en bois s'étire autour de l'édifice.

(3) Voir plan 8.

(4) A titre exemplatif, au pilier sud-est (photo 9), le fruit correspond à une différence de 7 cm. de largeur totale entre la base du fût et son sommet.

(5) Dont les joints sont parallèles et perpendiculaires à l'axe de l'église dans le pilier centre-sud, et diagonaux dans le pilier centre-nord (photo 8).

Les quatre autres piliers faibles sont de plan quatre-feuilles, aux branches arrondies, placées parallèlement et perpendiculairement à l'axe de l'église dans les deux piliers est, et diagonalement dans les deux piliers ouest. Dans ces quatre piliers, la base est *en pierre bleue* et elle ne compte que trois assises : un socle carré engagé dans le sol et qui dépasse légèrement le niveau du pavement, puis quatre dés, surmontés de quatre bulbes (1). L'ensemble forme une base bulbeuse moins nette que celle des deux piliers centraux. Les quatre branches du fût sont surmontées de quatre chapiteaux cubiques simples, avec astragale en tore tenant à la corbeille, et d'une seule abaque carrée, à biseau inférieur (2). En outre, aux deux piliers ouest, l'abaque est encore surmontée d'un plateau (3).

Ces quatre piliers pourraient dénoter à Saint-Séverin une influence poitevine. En effet, le pilier quatre-feuilles est une caractéristique de l'architecture du Poitou (4). Mais il faut faire remarquer, d'abord, qu'il n'y présente jamais le moindre fruit, ce que certain auteur affirme implicitement en réservant le « galbe » pour quelques rares édifices dans les régions lombardo-rhénanes (5). Ensuite, il nous paraît difficile d'admettre à Saint-Séverin l'influence précise d'une région aussi éloignée du pays mosan. Nous nous trouvons, tout simplement, devant une réalisation isolée produite par l'originalité de l'architecte, qui aura voulu rappeler le galbe des colonnes antiques, dont les monuments de l'époque lui offraient encore de nombreux exemples.

Le transept.

Le plan du transept est tout à fait irrégulier. La croisée est plus large que profonde, tandis que les croisillons se

(1) Au pilier nord-est (plan 8, n° 5), le socle situé vers le bas-côté est plus élevé que ses pareils, au détriment du bulbe qu'il supporte. C'est là un exemple d'économie des pierres de taille.

(2) Au pilier nord-est, le biseau est remplacé par un cavet peu accentué.

(3) Plateau de très faible épaisseur au pilier sud-ouest ; légèrement saillant au pilier nord-ouest. En outre, à celui-ci, le plateau *et l'abaque* sont appareillés.

(4) V. Flippo, *Memento pratique d'archéologie française*, p. 42.

(5) Ibidem, p. 70.

rapprochent davantage du plan carré. Les murs ne sont ni parallèles ni alignés. Les trois parties du transept sont recouvertes de voûtes d'arêtes bombées, avec formerets (1). Ces voûtes n'ont subi que des retouches sommaires depuis le XVI^e^ siècle. Mais elles doivent avoir été renouvelées à cette époque, car l'écartement de leurs soutiens ne leur aurait pas permis de se maintenir jusqu'aujourd'hui.

Les piliers de la **croisée** supportent la tour. Les deux de l'ouest sont isolés, tandis que ceux de l'est sont reliés à la maçonnerie des murs latéraux du chœur. A la longue, le poids de la tour a écarté les uns des autres les sommets des piliers. Il est curieux de constater que les pilastres de ces piliers offrent un fruit régulier du bas vers le haut (2), permettant ainsi de réduire la largeur du doubleau séparant les croisillons de la croisée. Les quatre grands arcs doubleaux, jadis de plein cintre, affectent aujourd'hui une courbe qui rappelle l'anse de panier. A part ces déformations du temps, les quatre piliers sont de plan cruciforme, et cantonnés d'un dosseret par angle. Il y a aussi des dosserets aux angles des pignons de croisillons. Tous ces dosserets et les pilastres des piliers sont pourvus d'impostes, aux profils les plus variés (3).

A propos des dosserets, il faut faire ici une comparaison générale. Les dosserets des piliers du transept *situés du côté de la nef* et ceux *des baies de bas-côtés* sont plus importants que ceux du transept même et du chœur. Leurs formes sont mieux dégagées ; leur saillie, plus prononcée. Enfin, leurs

(1) Voir coupes aux plans 2 et 5 et photo 10.

(2) Voir plan 5.

(3) Les impostes de la partie orientale de l'édifice sont de trois sortes (plan 9) :

Soit en simple dalle chanfreinée, comme aux pilastres des chapelles (les dosserets sont dépourvus d'impostes), et à ceux d'entrée vers les bas-côtés ;

soit cubiques : lourd tronc de cône renversé, parfois entre listels et filet, comme aux dosserets des croisillons et croisée, et au dosseret sud-ouest du chœur (toutefois, chaque croisillon et la croisée ont une imposte du type qui suit) ;

soit en talon, droit ou renversé, entre filets, comme à toutes les autres impostes du chœur et des piliers de la croisée. Mais parmi ces dernières, les impostes des dosserets vers nef et bas-côtés ont une saillie plus accentuée et un modelé plus franc et plus ferme.

impostes sont plus évoluées : elles offrent une doucine droite ou renversée, ou un quart-de-rond sous filet et listel, et souvent encore un ou deux listels à la base. Ces différences très nettes de détails, ajoutées à la présence de la porte murée au retour ouest du croisillon nord, et surtout au grand contraste entre la régularité de la partie occidentale de l'église et l'irrégularité de la partie orientale, permettent d'affirmer que celle-ci (chœur et transept) est antérieure à celle-là (nef). Alors que la partie la plus récente a été exécutée avec calme et méthode, l'autre révèle des embarras financiers et des complications causées par la présence de bâtiments préexistants.

La partie la plus ancienne peut être datée avec une certaine précision, grâce aux piliers de la croisée. On se rappellera que l'autel majeur a été consacré sous Albéron II (1136-1145). Ce règne constitue donc un *terminus ad quem* de construction. Quant au *terminus a quo*, on ne peut le reculer au-delà de 1100. En effet, l'architecture des siècles antérieurs ne connaît — outre les piliers quadrangulaires, communs à toutes les écoles romanes en formation — que trois sortes de soutiens : le cylindrique, le cruciforme simple et le cruciforme à colonnes engagées. Ce n'est guère que dans les dernières années du XI^e^ siècle, semble-t-il, que les colonnes engagées ont été remplacées par des pilastres et des dosserets, vraisemblablement pour mieux soutenir les voûtes d'arêtes.

Sous chaque arc formeret des murs des croisillons s'ouvre une importante fenêtre à plein cintre, ébrasée. Dans le **croisillon sud**, au droit du mur du bas-côté, il y a une sortie vers la cour du presbytère, un tambour et l'escalier d'accès au nouveau jubé (1). Il y avait autrefois une deuxième porte, qui donnait directement accès à la maison claustrale à travers le mur sud du croisillon. Sa forme exacte est dissimulée de part et d'autre sous l'enduit intérieur de l'église et celui du presbytère. Enfin, une troisième porte s'ouvrait vers l'est, à côté de la chapelle sud. A l'intérieur, le plafonnage et deux vieilles

(1) Le tambour, l'escalier et le jubé, tout en bois, datent de 1900. Auparavant, le jubé se trouvait au fond de la nef centrale (voir page 78, n. 1).

pierres tombales fixées aux parois en cachent toutes les traces (1). Mais à l'extérieur, un linteau en bâtière accuse l'ancienneté en même temps que le provisoire de la baie. Elle a sans doute constitué l'entrée publique de l'église, réduite à la chapelle sud, pendant qu'on achevait de bâtir le chœur.

Le **croisillon nord** présente une porte centrale, rappelant celle qui donne accès aux combles. Cette baie a été percée en 1861, pour permettre l'accès à la sacristie, que le restaurateur d'alors a construite en annexe (2). Le retour ouest du croisillon, orné de deux belles dalles funéraires, était autrefois percé d'une porte, dont les traces sont cachées à l'intérieur. Au dehors, la maçonnerie de remplissage est nettement visible, bien qu'elle soit semblable à toute celle qui l'encadre. Cette similitude même prouve que la porte a été bouchée pendant ou, au plus tard, tout de suite après la construction de l'église, et que, dès lors, elle n'était que provisoire.

Le chœur et les chapelles.

Le chœur, surélevé de deux marches par rapport au transept (3), est de plan trapézoïdal irrégulier : plus étroit vers l'abside, il s'évase vers la croisée. Ses murs latéraux, pleins, l'isolent des deux chapelles. Le mur sud a une épaisseur d'un mètre. Le mur nord s'élargit jusqu'à 1,45 m. et renferme l'escalier qui donne accès au clocher. Le chœur a une voûte d'arête, qui s'élève presque à la hauteur de celles du transept. Les retombées des arêtes et des arcs formerets aboutissent aux impostes des dosserets d'angles (4). La voûte d'arête du

(1) Au sujet des pierres tombales voir un article anonyme (attribué à Comhaire), dans l'hebdomadaire *Vieux Liège*, 1re année, nº 26, du 26-10-1895.

(2) La sacristie est planchéiée. La porte actuelle est une lourde porte en chêne exécutée en 1905. On y accède par trois marches (plan 5).

(3) Le seuil d'entrée surélevé de la porte murée au retour est du croisillon nord témoigne que le transept se trouvait primitivement au niveau du chœur. Celui-ci est pavé de carreaux Boch à couleurs vives, qui ont remplacé en 1900 le dallage en pierre bleue du XVIe siècle.

(4) Aux deux angles est ces impostes ont, sous le listel, un talon droit enflé entre filets — Au coin sud-ouest l'imposte est cubique : biseau sous listel arasé, et l'imposte du pilastre est semblable à celle de la croisée. Au pilier nord-ouest, pilastre et dosseret offrent un talon renversé sous filet et listel (plan 9).

chœur et la voûte en berceau qui se trouve devant l'abside ont existé dès l'origine. Mais, à en juger d'après leur forme bombée et certaines abaques disparates, elles ont dû être renouvelées. Ce fut sans doute au XIV^e^ siècle, puisque la visite canonique de 1361 renseigne des dégâts au chœur (1), dégâts qui pouvaient être assez importants après la longue suite de guerres dont le Condroz venait d'être victime.

La conjecture du renouvellement de ces deux voûtes vers 1361 est confirmée par un croquis qui a été pris cinq siècles plus tard, en 1851, — donc avant la restauration de 1860-1864, — par l'abbé Schoofs (2). On y voit qu'au mur pignon du chœur, les arcades sont relevées jusqu'au saillant de la toiture (ne parlons pas de rampants, il n'y en avait pas); que la rose n'est pas centrée dans le panneau et mord dans le retrait; et qu'au mur sud, le pilastre d'angle a disparu. Anomalies et disparition qui indiquent avec certitude un remaniement. Si l'on se rappelle que le pignon du croisillon sud, — qui montre une disposition normale, — avant d'être remis à nu il y a trente ans, est resté caché depuis le deuxième tiers du XVI^e^ siècle dans la maison claustrale, et qu'à cette époque l'architecte Art van Mulken a restauré l'église aux frais du prince-évêque Erard de la Marck, on ne peut que reporter à une date bien antérieure, vraisemblablement peu après la visite canonique de 1361, le malheureux remaniement susdit et, par le même fait, le renouvellement des voûtes du chœur.

En plus de ses fenêtres latérales, le chœur est éclairé, grâce à la faible hauteur de l'abside (3), par une baie en forme de

(1) Voir au chap. I, p. 65, n. 3.

(2) Voir au *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, t. XXXI (1892), p. 322, un dessin exécuté d'après ce croquis. La Commission Royale des Monuments et des Sites possède une reproduction fidèle du document. Le dessinateur a su choisir judicieusement les points remarquables à dessiner : par exemple, le segment d'arc de décharge au-dessus de la rose; la rose elle-même, qui empiétait sur le retrait; les lumières et les trous, les claveaux des fenêtres, les arcatelles avec l'épaisseur de leur rang de claveaux. D'autre part, il avait une main experte, car, hormis une légère erreur de perspective à la tour, l'édifice qu'il a reproduit offre bien les proportions de l'église actuelle. Pour ces deux raisons nous croyons pouvoir admettre comme exactes les constatations que son croquis révèle.

(3) Voir plan 2.

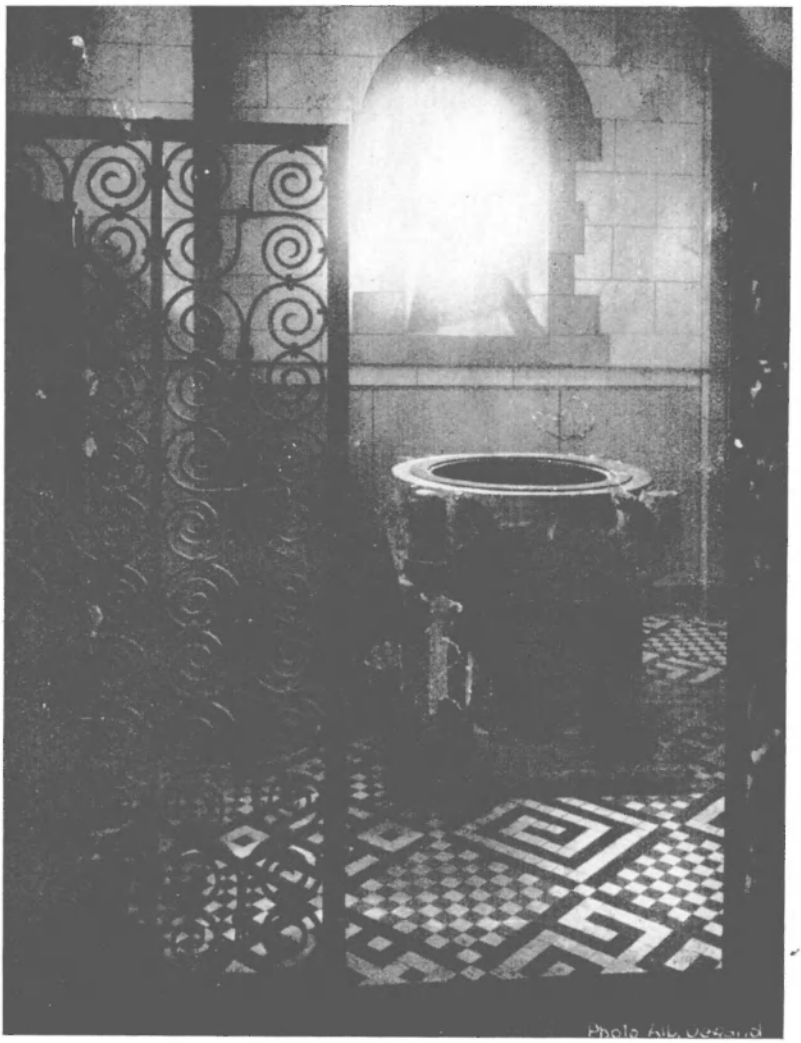

Photo 13.

Saint-Séverin en Condroz. — Le baptistère.

trèfle, à trois lobes et base droite. Celle-ci a été modifiée à plusieurs reprises. Vers 1361, la mode gothique en fit un quatre-feuilles (1). En 1862, elle fut simplifiée à l'extrême et devint une baie à plein cintre (2). Enfin, le restaurateur de 1899-1901 la rétablit presque dans son état primitif (3).

Les fenêtres lobées n'étaient pas inconnues dans la région du Rhin (Andernach, Kobern, Neuss), ni même dans la vallée mosane : on en trouve à Saint-Servais de Maastricht et à Sluse, près de Tongres. Dans la célèbre abbaye de Saint-Bavon à Gand, la chapelle Saint-Macaire (XII^e s.), dont la construction fut nettement influencée par l'architecture mosane, en possède une aussi. En revanche, contrairement à ce qu'on pourrait croire, il serait difficile d'en trouver dans les monuments de l'ancienne Bourgogne.

Le chœur est prolongé vers l'est par une nouvelle petite travée, qui correspond à l'épaisseur du mur, et que termine une abside semi-circulaire. Quel ne fut pas notre étonnement de constater les formes en anse de panier du berceau de la travée et du cul-de-four de l'abside ! L'ensemble est d'une courbe magnifique et — ceci explique cela — il date du milieu du XIX^e siècle. A gauche et à droite de la travée, il y a, peu avant le léger retrait de l'abside proprement dite, deux crédences appareillées en pierre d'avoine, au linteau à trois lobes, dont l'une est ancienne (4). L'abside est éclairée par trois petites fenêtres à plein cintre, dont l'ébrasement intérieur mord dans la voûte (5).

(1) C'est ainsi qu'elle apparaît en 1851 sur le croquis de l'abbé Schoofs (Voir la note 2 de la page précédente).

(2) Voir photo 4.

(3) Voir photo 1.

(4) L'autre a été exécutée en 1900, ainsi qu'en témoigne le métré des travaux exécutés de 1899 à 1901.

La chapelle sud possède également un lavabo ancien surmonté d'un linteau ayant cette forme.

Rappelons qu'une rose également trèflée éclaire le chœur.

(5) Ces « morsures » se retrouvent aussi à la crypte de Notre-Dame de Huy (1066). — Le relevé méticuleux de notre abside révèle qu'en plan les courbes des nus intérieur et extérieur du mur sont excentriques. Cela signifie que la muraille circulaire est plus épaisse aux raccords avec le chœur qu'au milieu de la courbe (voir plan 1).

Chapelles. — Une chapelle, composée de deux petites travées et d'une absidiole semi-circulaire, s'ouvre sur chacun des croisillons, de part et d'autre du chœur. En plan, les deux chapelles s'élargissent vers l'est : alors que leurs murs extérieurs sont perpendiculaires aux croisillons, les murs du chœur sont obliques par rapport au transept (1). En profondeur, les deux petites travées correspondent à la travée unique du chœur. Elles sont voûtées d'arêtes, avec arcs formerets et doubleaux intermédiaires. Les absidioles, légèrement en retrait, sont voûtées en cul-de-four. Des fenêtres à plein cintre, ébrasées, se trouvent dans l'axe des deux travées orientales, et aussi au fond des absidioles, ces deux dernières baies un peu déportées vers les flancs de l'église.

La chapelle nord est dédiée à saint Eloi (2). Ses murs sont plus épais que ceux de la chapelle sud. Le cintre de la fenêtre septentrionale mord davantage dans le cul-de-four. Dans le mur du chœur, une crédence en forme de niche, voûtée aussi en cul-de-four, est creusée à proximité de l'absidiole, tandis que dans la première travée, près du pilier de la croisée, une porte donne accès à l'escalier des combles, qui grimpe dans la maçonnerie (3). La menuiserie de cette porte et sa maçonnerie en pierre d'avoine ont été renouvelées en 1905. Les deux pieds-droits appareillés portent un linteau en bâtière, surmonté d'un arc de plein cintre et d'un tympan appareillés. Tous les demi-pilastres à dosserets et les dosserets d'angles de la chapelle sont pourvus d'impostes : simples pierres bleues à biseau inférieur. Il en va de même des retombées des arcs qui ouvrent sur le croisillon, mais ces impostes ne prennent que l'épaisseur du mur, avec coupure nette du profil au droit des retours (4). — On accède à la chapelle par deux marches de pierre bleue, allongées dans l'épaisseur du mur de croisillon. Le pavement est en carreaux de Chimay à dessin géométrique, qui rappellent ceux du chœur ; il a été exécuté en 1905.

(1) Voir plan 1.
(2) Voir la photo 17. Depuis la restauration de 1861-1864, un petit autel néo-gothique en pierre occupe le fond de l'absidiole.
(3) Voir plan 4.
(4) Voir photo 10, dans le haut à gauche.

La chapelle sud, dédiée à la Vierge, offre un plan symétrique à celui de la chapelle nord. Mais, comme le croisillon sud n'est pas exécuté suivant l'axe idéal du transept, et que le mur sud du chœur est aligné normalement dans le prolongement *de la nef*, c'est le mur *extérieur* de la chapelle qui oblique, jusqu'à être perpendiculaire au croisillon. Nous en avons déjà noté l'épaisseur moindre. Ici les dosserets d'angles ne sont pas pourvus d'impostes. Dans la travée est, sous la fenêtre, un ancien lavabo, bac peu profond en pierre bleue, avec écoulement au travers du mur, est enfoncé dans celui-ci sous un linteau à trois lobes, grossièrement exécuté, et un arrière-linteau en retrait, horizontal. L'ensemble rappelle curieusement les formes de la baie qui éclaire le chœur (1).

3. — Les façades

Les façades sont en moellonage d'appareil, en pierre d'avoine ou pierre locale épincée. Elles ont été rétablies dans leur état primitif, en principe du moins, au cours des grandes campagnes de restauration de 1861 et 1899. Car elles avaient été remaniées antérieurement à plusieurs reprises ; les photographies anciennes de l'église nous le révèlent (2).

Dans ces photos, on voit tout d'abord que les anciennes fenêtres des bas-côtés sont murées et que même leurs arcs ont été démolis. Elles sont remplacées par de nouvelles baies sensiblement plus larges, aux encadrements en pierre de Namur, du type très simple en usage au début du XVIII^e^ siècle dans les bâtiments privés. Les fenêtres de haute nef des deux travées occidentales sont simplement murées (3). Les maçonneries des deux remaniements sont semblables. Un enduit au ciment y adhère encore par petites surfaces de-ci de-là, principalement sur les baies murées. Par ailleurs, les faîtes des appentis de bas-côtés sont relevés, jusqu'à masquer un tiers des fenêtres qui éclairent encore le vaisseau central. En façade

(1) Un linteau semblable, à trois lobes, mais finement taillé, se trouve encore parmi les vestiges conservés dans la crypte de l'ancienne basilique Notre-Dame de Huy.

(2) Cinq photos anciennes sont reproduites dans le présent ouvrage (photos 2, 3, 4, 5, 18). D'autres se trouvent à la cure de Saint-Séverin ou dans des publications du siècle dernier.

(3) Photos 2 et 18.

campagnes est de 189 ans, ce qui coïncide exactement avec l'intervalle réel entre la première et la deuxième restaurations.

C'était autrefois une durée normale et très compréhensible pour une petite église. Les propriétaires de la grosse et de la petite dîmes n'auraient pu subvenir aux dépenses d'un entretien régulier. Or, en 50 ans, une couverture d'ardoises était assez détériorée pour laisser passer les eaux de pluie en maints endroits. S'il n'y était point porté remède, il ne fallait pas un deuxième demi-siècle pour que les maçonneries fussent abîmées par l'humidité et le gel. C'est alors seulement que les décimateurs risquaient quelques menus frais pour préserver le monument de la ruine (n'est-ce pas souvent ainsi qu'on procède encore de nos jours ?) : ils osaient restaurer les couvertures et remettre les enduits en état, sans trop toucher aux murs. Une nouvelle période de 50 ans s'écoulait, la pluie perçait à nouveau les toits et attaquait les murailles déjà disloquées. Etait-ce trop de 30 à 40 ans encore pour se décider à restaurer sérieusement ? (1). Remarquons enfin qu'à Saint-Séverin, si les quatre campagnes de restauration ont été sérieuses, les deuxième et quatrième — soit après 400 et 350 ans — ont été plus profondes que les autres, jusqu'à comporter un renouvellement complet des charpentes (2).

(1) Voici les exemples les plus récents, pour Saint-Séverin meme : en 1846, l'état de l'église exigeait des travaux urgents. En 1860, la nef et la tour menaçaient ruine, les eaux de pluie passaient au travers de l'ardoisage. D'importantes restaurations furent entreprises en 1860, en commençant par la partie orientale de l'édifice, et ne furent achevées qu'au début du XX^e^ siècle. A l'heure actuelle, alors que la couverture a été remplacée en 1900, il y a déjà lieu de renouveler les ardoises de la tour et d'une grande partie des autres sections. Bien plus : de nouveaux ancrages doivent être établis au chœur, au transept et aux bas-côtés, et les soutiens occidentaux de la nef doivent être redressés à nouveau, bien que les fondations aient été renouvelées, élargies et approfondies au XIX^e^ siècle (*Devis de restauration*, du 5-2-1940, de l'architecte L. Schoenmackers, †1942).

(2) Il est indéniable que les édifices ont leur *vie*. Leur *naissance* est liée à des causes multiples (économiques, politiques et religieuses), leur *maturité* ne se situe pas nécessairement à l'achèvement de la construction, leur *vieillesse* commence après un laps de temps variable, suivant les régions (modes de construction, matériaux, climat, population, etc...), leur *mort* est occasionnée, comme pour les humains, par des causes multiples (usure normale, manque de soins, accidents) dont les économiques et politiques ne sont certes pas les moindres. — La théorie de la périodicité des campagnes de travaux que nous avons esquissée pour l'église de St-Séverin mériterait d'être développée, approfondie, en un mot étudiée, sur la base de nombreux monuments.

Façade principale.

Pour en revenir aux façades, il y eut certainement encore, après la campagne du début du XVIII^e^ siècle dont nous venons de prouver l'existence, d'autres transformations, notamment au pignon ouest et surtout à la nef au droit de celui-ci. Une deuxième série de photos antérieures aux restaurations du XIX^e^ siècle (1) montrent nettement le haut mur retravaillé du côté nord : alors que la maçonnerie du pilastre d'angle est assez belle, donc non modifiée, celle du mur haut de la nef, jusques et y compris la moitié de la première fenêtre (murée au début du XVIII^e^ siècle) est renouvelée en simples moellons débrutis ; les arcatelles correspondantes sont supprimées et cinq modillons à bec remplacés par des pierres plus hautes, à bouts arrondis. Une maçonnerie tout aussi rudimentaire se voit au sud, ainsi qu'au gâble du vaisseau central (2).

Ce sont là des travaux de pis aller, qui ont été exécutés hâtivement. A quelle époque ? Sans doute après la guerre de Succession d'Autriche — on signale des dégâts au prieuré en 1748 (3) — ou au plus tard après la guerre de Sept ans (1756-1763). Pendant ces deux périodes troublées, les habitants de Saint-Séverin n'ont pas connu moins de dix-neuf passages de troupes (4). Les réquisitions militaires ont obéré les finances des Jésuites. D'autre part, l'église est arrivée à un âge critique. Pour ces deux raisons, la plupart des travaux de l'époque ont eu pour but d'éviter de grands frais, en prévenant des réparations d'entretien trop fréquentes.

Une dernière série de photos anciennes (5) montrent à l'intérieur la première moitié de la grande travée ouest murée jusqu'aux piliers quatre-feuilles. Cette maçonnerie supporte les gîtes du jubé, qui était alors au fond de l'église. D'autre part, il existe un contrefort au premier pilastre du bas-côté nord et un autre, jusqu'à hauteur de l'appentis, devant la

(1) Conservée au presbytère. Voir photo 18.
(2) Photos 2 et 3.
(3) Voir chap. I, p. 70.
(4) Voir p. 70.
(5) Publiée dans Ch. J. Comhaire et A. Dubois, *Une excursion à l'église de Saint-Séverin en Condroz*, p. 20.

porte ouest du croisillon sud (1). Celle-ci est murée et remplacée par une autre, percée directement entre le presbytère et le transept. C'est donc que le croisillon sud n'était pas alors en parfait état. Tous ces travaux, y compris l'ancien jubé, révèlent un grand manque de soins, conséquence probable d'un égal manque de fonds, qui nous incline à les dater d'une époque où le prieuré n'appartenait plus à de puissants propriétaires : c'est-à-dire après 1773, voire vers 1800, au moment où l'entretien de l'église était à la charge des habitants.

A la restauration de 1899, la façade principale fut démolie et rebâtie entièrement, fondations comprises (2). Elle est percée d'une grande double porte, couverte du linteau en bâtière, si fréquent dans la région mosane. Les jambages sont en pierre d'avoine. Leur taille a été modifiée en 1900, en même temps que fut renouvelé le linteau. L'ensemble se présente, aujourd'hui comme autrefois, sous un arc de décharge plein cintre appareillé de moellons. Le tympan est pourvu d'un moellonage semblable aux maçonneries courantes. Un léger cordon saillant en platines de grès accuse l'arête supérieure du linteau.

Cette porte centrale s'explique très simplement par l'absence de tour occidentale au profit d'une tour de croisée. Pourtant, elle a été jugée par plusieurs comme un élément non mosan (3), certains précisaient : un élément brabançon ou, tout au moins, de la partie occidentale de la Belgique (4). Il semble superflu de nier cette prétendue influence, si l'on se souvient de la prépondérance intellectuelle et artistique de la vallée mosane aux XI^e^ et XII^e^ siècles dans toute la Basse-Lotharingie. A la fin du XI^e^ siècle en particulier, l'architecture romane de la

(1) L'existence de ces contreforts est prouvée par l'étude du métré pour paiement des travaux exécutés de 1899 à 1901.

1899. « Démolition du contrefort joignant le presbytère 6,00 × 1,60 × 0,70 = 6,720 m³ ».

1899. « Démolition du contrefort de bas-coté nord = 2,500 m³ ».

(Archives paroissiales, au presbytère de Saint-Séverin).

(2) L'épaisseur de son mur, pilastres extérieurs compris, est de 1,08 m.

(3) J. Coenen, *Prieuré de Saint-Séverin en Condroz*, p. 129.

(4) R. Lemaire, *Les origines du style gothique en Brabant*, p. 65, note 6.

Meuse influençait directement celles du Brabant et de la Flandre, qui en étaient à leurs premiers balbutiements. Longtemps elle empiéta sur leurs territoires. Et même après le milieu du XIII^e^ siècle, quand l'hégémonie politique et la supériorité économique se furent déplacées vers l'ouest, les artistes mosans brillèrent seuls encore aux Pays-Bas jusqu'à l'avènement des ducs de Bourgogne (1).

Aux quatre murs latéraux correspondent en façade quatre pilastres, entre lesquels sont jetés trois grands arcs aveugles à faible saillie, qui montent jusqu'à proximité des toitures, de faible pente (2). Avant 1899, quelques plates en grès et une terminaison sculptée, qui ont disparu, achevaient ce pignon haut (3). Des impostes, filet sur biseau, coupent les pilastres à hauteur de la naissance des voûtes de bas-côtés. Une petite lumière perce le mur au-dessus de chaque arc, éclairant le comble correspondant (4). Un soubassement, recouvert d'une pierre d'avoine ravalée, court d'un bout à l'autre de la façade, interrompu seulement par la porte d'entrée. A mi-hauteur entre le linteau de celle-ci et le sommet du grand arc d'élégissement, sous un important arc de décharge en moellons appareillés, s'ouvre une fenêtre à plein cintre. Elle offre un léger ébrasement appareillé de moellons, mais son arc seul présente un rang de claveaux. Un seuil en pierre d'avoine, sans larmier, rejette les eaux de pluies sur le nu du mur. Chacun des panneaux extrêmes possède aussi une fenêtre semblable et, entre elle et le cordon de soubassement, la petite meurtrière que nous avons décrite avec l'intérieur des bas-côtés.

(1) F. Rousseau, *La Meuse et le Pays mosan en Belgique*, p. 82, 171, 208 et 218.

(2) Un ancrage en fer, avec oreilles supérieures, accroche la façade aux murs gouttereaux de la nef, à hauteur du bandeau intérieur. Trois ancrages maintiennent les vernes de chaque bas-côté et cinq, celles de la haute nef. Autrefois, il existait seulement deux ancrages en S pour chaque mur de la haute nef (photo 3).

(3) Voir photo 3. — Les pignons sont pourvus de rampants en pierre d'avoine moulurés, avec retour au droit des angles sur le corbeau qui termine les élévations latérales. Les ardoises recouvrent les rampants.

(4) Avant 1899, aucune ouverture n'éclairait les combles du bas-côté. En revanche, il y avait une baie haute, murée mais avec meurtrière, au bas-côté nord.

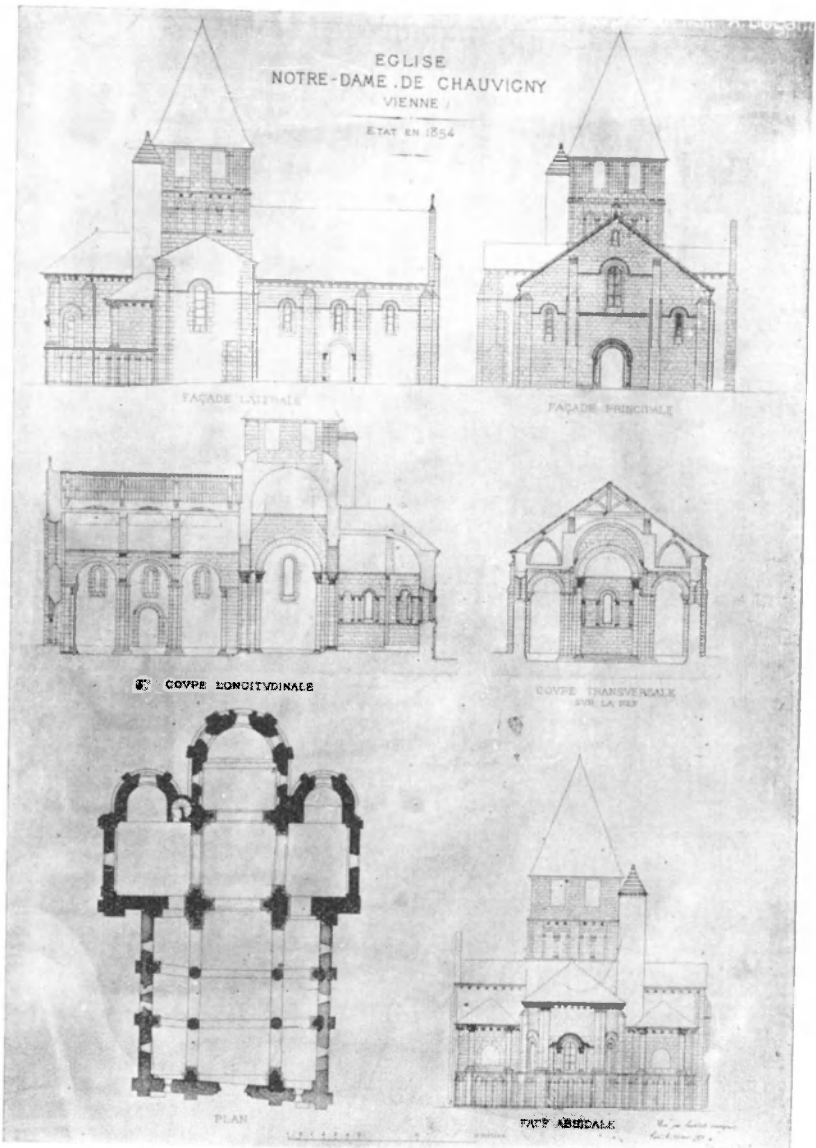
EGLISE
NOTRE-DAME DE CHAUVIGNY
VIENNE
ETAT EN 1854
FAÇADE LATERALE
FAÇADE PRINCIPALE
COUPE LONGITUDINALE
COUPE TRANSVERSALE
PLAN
FACE ABSIDALE

Photo 15.

Façade sud [1].

Le **bas-côté sud** est divisé en six panneaux par des pilastres, aux impostes taillées en biseau, qui soutiennent de grands arcs aveugles, à un rang de moellons. Dans chaque panneau s'ouvre une fenêtre à faible ébrasement, en tous points semblable aux fenêtres basses de la façade principale. Un soubassement recouvert d'un cordon ravalé court entre les pilastres. Le cordon de soubassement n'est pas interrompu par les traces, visibles près du transept, d'une porte murée, avec linteau de pierre d'avoine en forme de bâtière, qui correspond au renfoncement de l'intérieur signalé plus haut. Cette porte, qui donnait accès de l'église au préau situé entre la maison claustrale et la ferme du prieuré, a sans doute été bouchée en 1531-1535, quand fut ouverte au droit la porte du croisillon sud.

Le bas-côté est charpenté en appentis et recouvert d'ardoises naturelles. Celles-ci reposent au mur bas sur des plates en pierre de Namur, soutenues par des corbeaux, dont la tête est un cylindre suivi d'un cavet formant larmier.

La grande restauration de 1899-1901, on le sait, a entraîné la démolition et la reconstruction de tout le mur du bas-côté et modifié plusieurs éléments, dont les photographies nous révèlent bien l'état antérieur [2]. Ainsi, le soubassement n'était pas pourvu d'un cordon ravalé. La maçonnerie de la porte murée avait déjà été retravaillée sur la hauteur du soubassement. Les fenêtres, depuis leur remaniement du XVIII^e^ siècle [3], étaient pourvues d'encadrements en pierre de Namur, à seuils non ravalés et sans larmiers, à pieds-droits d'une seule pièce jusqu'aux impostes en saillie, qui recevaient les retombées de l'arc plein cintre en trois claveaux. Au-dessus d'elles, on voyait encore la place et la forme de fenêtres disparues. Le pilastre qui correspond au pilier carré de la première travée était arasé sur la moitié inférieure de sa hauteur. Enfin, sous la toiture, les corbeaux n'existaient pas...

(1) Cette façade s'élevait autrefois sur le préau vers la maison d'habitation des moines et la ferme du prieuré.
(2) Photo 2.
(3) Voir. p. 108.

Toute la partie haute de la **nef centrale**, renouvelée aussi en 1900, est divisée en trois travées (qui correspondent à celles de l'intérieur) par deux pilastres à faible saillie (8 cm.). En outre, pour plus d'harmonie, une portion de pilastre s'élève dans l'angle du croisillon. Chaque travée est percée de deux fenêtres à plein cintre, rapprochées, semblables à celles des nefs basses, mais légèrement plus grandes. Le bas des nouveaux seuils, en pierre d'avoine ravalée, affleure au haut de l'appentis du bas-côté. Chaque travée est couronnée d'une bande lombarde de dix arcatelles à un rang de moellons, reposant sur des consoles en pierre d'avoine non saillantes (avec cavet sur trois faces) et, aux deux extrémités, sur les impostes (à biseau inférieur) des pilastres. Le rayon des arcatelles diffère d'une travée à l'autre : il est plus grand à l'ouest, où le pilastre d'angle, égal aux deux autres, ne couvre pas toute l'épaisseur du mur ouest ; et plus petit à l'est, où la susdite portion de pilastre mord sur le panneau. Les fenêtres ne sont donc, extérieurement, ni symétriques, ni centrées.

En 1900 toujours, la toiture centrale a été charpentée et ardoisée à neuf, et ses anciennes faîtières en pierre de taille ont été remises en état. Elle repose sur des plates, aussi en pierre de taille, biseautées par-dessous et qui s'appuient sur des corbeaux semblables à ceux des bas-côtés. Les corbeaux divisent toute la longueur de la nef en 34 parts égales. Mais avant la restauration de 1899, il y en avait autant que de consoles à la bande lombarde, plus deux par pilastre. A cette époque, l'appentis du bas-côté était relevé jusqu'à mi-hauteur des fenêtres hautes, qui étaient murées, sauf celle de la travée est. Leur forme et leur dimension, en tous points semblables à celles des fenêtres restaurées récemment, se voyaient nettement dans la maçonnerie, laquelle — nous l'avons dit plus haut — avait déjà subi des remaniements.

La corniche et le faîte de la toiture du **croisillon sud** sont à hauteur de ceux de la nef. Comme de celle-ci, les faîtières, les plates et les corbeaux en ont été restaurés au début du siècle. Le mur ouest offre à ses extrémités de larges pilastres

sans impostes, réunis par une bande lombarde de six arcatelles-consoles, comme celles déjà décrites. Dans le panneau qui est légèrement en retrait, une grande fenêtre à plein cintre accuse sa profondeur par un large ébrasement. Son seuil, en pierre d'avoine ravalée, est distant d'une assise du retrait constitué à hauteur de faîte de l'appentis des bas-côtés. Ce retrait n'est pas pourvu d'un cordon en pierre de taille ravalée ; seuls les moellons, taillés à glacis, rejettent les eaux sur le nu du mur.

Dans le renfoncement entre le bas-côté et le presbytère, s'ouvre une porte cintrée en anse de panier, qui fut exécutée entre 1531 et 1535 par Art van Mulken. Ses jambages, en pierre de Namur, offrent une moulure composée d'une doucine et d'un cavet arrêtés à 35 cm. du sol, la première par une doucine en retour, le second par un dé triangulaire. Ce profil se poursuit sans interruption dans l'arc, formé de deux grands sommiers et d'une petite clef. Dans l'état actuel, les deux sommiers sont écartés, la clef est affaissée, les pieds-droits sont resserrés vers le haut (1). Le seuil de la porte fut abaissé de quelques centimètres en 1901. On y accède par trois marches et un petit palier. A la fin du XIX^e^ siècle, elle était hors service, cachée à l'extérieur par un pilastre, ou plutôt un contrefort (2). Vu son importance, celui-ci avait été édifié, selon toute probabilité, pour soutenir les murailles branlantes du croisillon. A quelle époque ? Sans doute au XVIII^e^ siècle, voire seulement vers 1800, à un moment où la porte était devenue beaucoup moins utile. Quand elle fut remise en service, en 1901, on mura celle du pignon sud, qui donnait un accès direct du presbytère au croisillon (3).

Jusqu'en 1915, date de son dégagement partiel, le pignon sud était commun à l'église et au presbytère (4). Ce dernier étant plus large que le transept, on avait ajouté de la maçonnerie de part et d'autre du pignon. En outre, le faîte du bâtiment claustral était de 20 cm. plus élevé. Mais grâce à une légère

(1) Voir photo 7.
(2) Voir note 1, p. 113.
(3) Archives paroissiales de S.-S., *Troisième métré des travaux exécutés en 1901*, poste 46.
(4) Photo 5.

différence d'inclinaison, les deux toitures s'alignaient à hauteur des corbeaux. En 1915, on édifia un nouveau pignon, en recul de deux mètres, pour les étages du presbytère (1). Le rez-de-chaussée épargné fut couvert d'une plate-forme en zinc, à hauteur du bandeau mouluré. La partie du pignon qui est ainsi dégagée montre des pilastres latéraux de faible saillie reliés par une bande lombarde de neuf arcatelles, une fenêtre du type habituel dans le grand panneau et enfin, dans le gâble, une petite fenêtre à plein cintre dans un panneau à léger retrait surmonté de trois arcatelles. Tel quel, le pignon n'a pas été démoli et reconstruit en 1915. On l'a simplement repiqué de bons moellons aux endroits défectueux. On l'a rejointoyé. On a placé des seuils et des cordons, mais pas de rampant sous toiture. Sa maçonnerie est donc ancienne et, de ce fait, particulièrement intéressante.

Le mur oriental du croisillon reproduit dans sa partie haute l'aspect du mur ouest. Cependant, avant la restauration de 1861, il ne possédait pas de pilastres latéraux (2). Dans le bas du mur, on remarque une ancienne porte murée, dont le linteau en bâtière semble avoir été coupé en partie pour la restauration du mur de la chapelle de la Vierge, en 1861. De l'autre côté, l'épaulement de ce linteau est caché par le mur du presbytère. La maçonnerie de remplissage semble avoir été remaniée.

Le chevet.

A l'est, l'église s'achève par une abside centrale, qui saille légèrement sur deux absidioles. Toutes trois, et même les deux chapelles que les absidioles terminent, sont en hors-d'œuvre et basses, de manière à ménager un éclairage au chœur (3). L'étagement de l'abside et du chœur n'est pas anormal dans nos régions. Le plan basilical simple, avec abside unique en hors-d'œuvre, s'est étendu à tout l'empire caro-

(1) Photo 1 et plan 10.
(2) C'est ce que révèle le dessin exécuté en 1851 par l'abbé Schoofs (voir note (2), p. 104.
(3) Voir la photo 1 et l'élévation au plan 6.

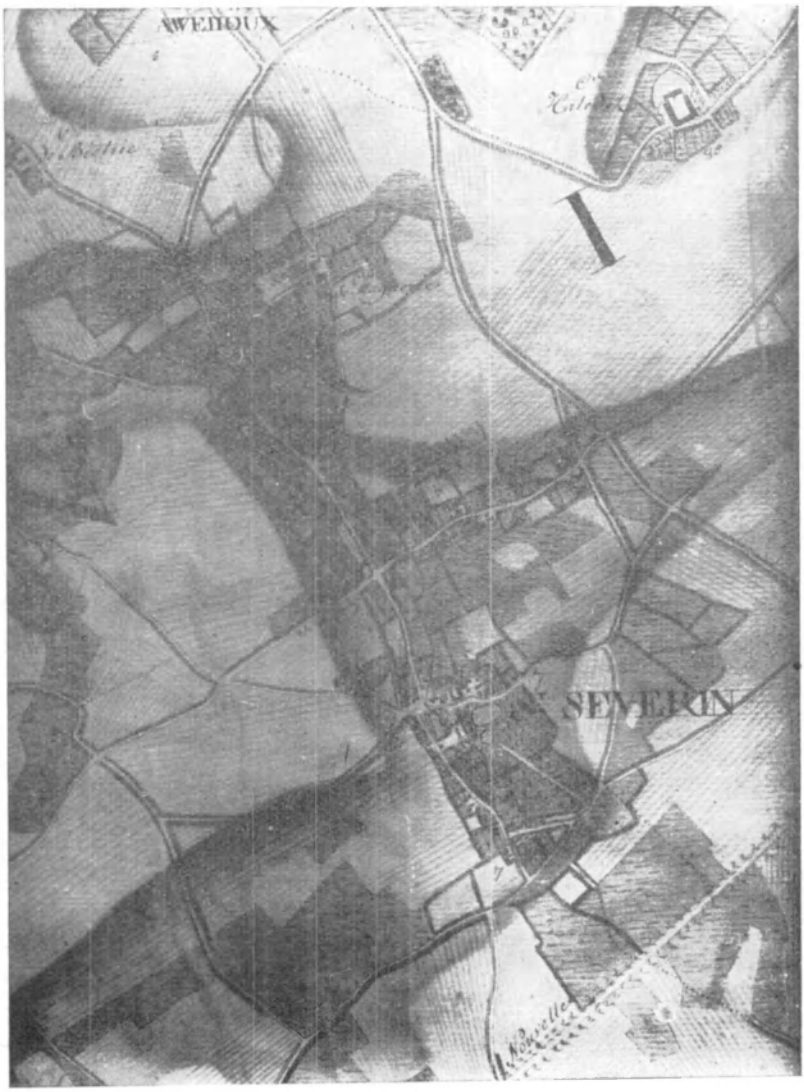

Puoto 16. — Saint-Séverin et environs
sur la carte manuscrite de Ferraris (XVIII[e] s.). *Bibl. Royale.*

lingien et s'est adapté au génie propre de chaque région. L'exécution d'une tour centrale commandait — nous le verrons plus loin — l'élévation du transept, du chœur et de la nef à une même hauteur. En général, les constructions romanes du XI^e^ siècle offrent déjà une abside rehaussée, quelquefois avec les galeries extérieures dites rhénanes (1). Mais, jadis pas plus que de nos jours, l'architecte n'était obligé de prendre un parti différent de celui qui, dans sa conception synthétique, lui paraissait le meilleur. C'est ce qu'il a fait ici, et l'aspect d'ensemble du chevet témoigne de sa réussite (2).

Qu'il ait agi sous une influence bourguignonne, comme le laisse supposer l'abbé Coenen (3), nous ne pouvons l'admettre en aucun cas. Il a réalisé, en effet, un étagement brusque, sans aucune transition entre le complexe abside-chapelles et le complexe chœur-transept ; alors que, dans les églises bourguignonnes, les absidioles latérales, le chœur (avec abside) et le transept s'élèvent à trois hauteurs différentes. En Bourgogne, cet étagement progressif marque la transition entre le XI^e^ siècle lombard et le XII^e^ siècle clunisien (4). Mais on le rencontre aussi en Auvergne (5) et dans toutes les régions où le plan bénédictin jouissait d'une vogue assez grande.

En étudiant les diverses parties du chevet, on va voir que les travaux de 1861-1863 ont entraîné la démolition de l'abside principale, des deux chapelles latérales avec leurs absidioles, et des murs du chœur, du moins dans leurs parements (6). Cette restauration, tout en lui gardant ses formes générales, a fait subir au monument des transformations malencontreuses, qui

(1) Qui ont peut-être été créées dans nos régions, notamment à l'église de Xhignesse (P. Rolland, *L'architecture et la sculpture romanes*, p. 25), et que l'on voit encore à l'église d'Avennes (lez-Hannut, prov. de Liège) et se voyait à la petite église de Saint-Nicolas-en-Glain (près Ans, prov. de Liège).

(2) Voir photo 1. — On a déjà vu que l'architecte avait des idées personnelles, à propos des piliers faibles à fruit.

(3) Dans ses conclusions : J. Coenen, *Prieuré de Saint-Séverin*, p. 135.

(4) D'après Ch. Oursel (*L'art roman en Bourgogne*, p. 93), la chapelle de Berzé (C. 1100-1115), proche de Cluny, « juxtapose plusieurs éléments chronologiques, transition entre les modes du XI^e^ siècle lombard et ceux du XII^e^ siècle clunisien, tels que l'étagement progressif de l'*abside*, du *chœur* (oculus) et de la *nef*... ».

(5) V. Flippo, *Memento pratique d'archéologie française*, p. 107 et 131.

(6) Voir plan 11.

sont devenues dans la suite la source de déductions archéologiques erronées (1).

Chœur (2). — Les murs latéraux du chœur présentent les mêmes caractéristiques que ceux du transept : des toitures qui se prolongent, des plates sur corbeaux, deux pilastres, une fenêtre, une bande lombarde de *six* arcatelles. Mais le mur pignon est légèrement différent. D'abord, parce qu'il est couronné d'un rampant en pierre d'avoine et d'une croix terminale, ajoutés en 1863 en même temps que les ancrages. Ensuite, parce qu'il offre, sous la lumière des combles et la bande lombarde de *neuf* arcatelles, au lieu d'une fenêtre à plein cintre dans l'axe du panneau, une fenêtre tréflée à seuil horizontal, déportée vers le sud. Telle quelle, elle date de 1900. Sa forme actuelle est un compromis entre la baie à plein cintre (comme au transept) qui avait été exécutée en 1861 (3), et la baie antérieure, véritable rose à quatre lobes, dont l'inférieur mordait dans un retrait de la maçonnerie. Sa place actuelle n'est excentrique qu'en façade ; car, le mur nord étant surépaissi (malgré la largeur égale des deux pilastres extérieurs), elle occupe bel et bien le centre du nu intérieur du chœur.

Avant la restauration de 1861, le pilastre nord, plus large que l'autre, révélait l'épaisseur réelle du mur correspondant. C'était donc la bande lombarde, et non la rose, qui était décentrée. La bande lombarde n'avait alors que sept arcatelles, et elle touchait, à peu de chose près, le toit. Un segment d'arc de décharge, à un rang de moellons, s'arquait sous elle ; tandis qu'au-dessus, une petite lumière rectangulaire et neuf trous d'air pour les combles perçaient le gâble (qui a été complètement renouvelé en 1862).

Abside principale (2). — A la même époque, l'abside principale était divisée en cinq panneaux, séparés par des pilastres de faible saillie, et reliés de bandes lombardes à trois arcatelles. Les trois panneaux centraux étaient percés de fenêtres à plein

(1) Voyez par exemple J. Evans, *Romanesque architecture of the order of Cluny*, p. 86, 98, etc., etc., et ci-avant p. 51, note (*g*).
(2) Voir photos 1, 4 et 5 ainsi que le plan 6.
(3) Voir photo 4 et ci-avant p. 106.

cintre, à un rang de claveaux. Des modillons assez larges, aux flancs parallèles, soutenaient la couverture conique d'ardoises naturelles, qui aboutissait directement au mur pignon du chœur. Quand l'abside fut démolie et reconstruite en 1861, on intercala une arête plane à la ligne de jonction du toit. D'autre part, les cinq panneaux furent couronnés, non plus de trois, mais de *quatre* arcatelles. Les consoles de celles-ci, qu'on avait faites trop lourdes, ont dû être remplacées en 1905, en même temps que les nouveaux corbeaux sous les plates de pierre qui forment une corniche non saillante. (Le même travail fut exécuté aux absidioles et à la nouvelle sacristie). Mais les quatre arcatelles subsistent, indice d'une restauration récente (1).

Chapelles latérales. — Contre le mur pignon du chœur, l'abside principale aboutit, respectivement, à 24 cm. et 72 cm. du nu extérieur des murs sud et nord (la différence de distance étant due à la surépaisseur du mur nord). Les maçonneries des absidioles des chapelles latérales empiètent légèrement sur le même pignon, jusqu'à 3 cm. de part et d'autre de l'abside principale. Le mur extérieur de la chapelle sud, qui a été rebâti en 1901, est également divisé en cinq panneaux : trois courbes et deux droits, ces derniers correspondant aux petites travées intérieures. Ils sont séparés par des pilastres et couronnés chacun de trois arcatelles. En 1857, ils étaient sous arc plein cintre, et ceux de l'absidiole étaient percés d'une fenêtre de même forme. Aujourd'hui, seule la fenêtre axiale subsiste, mais une seconde a été ouverte dans le panneau de la travée est. Sous cette dernière, on aperçoit le trou d'écoulement des eaux du lavabo antique, qui a été signalé dans la description intérieure (2).

(1) Car les arcatelles larges sont antérieures, archéologiquement parlant, à des arcatelles plus étroites et donc plus nombreuses. Nous verrons que la même restauration, commencée en 1861, avait aussi entièrement modifié l'aspect du clocher octogonal, au point d'entraîner des erreurs de datation, si le croquis de 1851 n'en avait heureusement perpétué le caractère antérieur.

(2) Voir page 108. — Le parement latéral de la chapelle n'est complètement visible que depuis 1862. Auparavant, il était relié au presbytère par un appentis, à porte en segment d'arc sous petite fenêtre grillagée. On a heureusement détruit le tout.

Les deux travées sont couvertes d'une toiture en appentis, à faible pente (28°), dont le faîte s'appuie au retrait du mur du chœur ; et l'absidiole est couverte d'une toiture semi-conique, non reliée à la précédente. Les parements extérieurs du mur ont des moellons récents, semblables à ceux de l'autre chapelle, de l'abside, de la sacristie, et des murs hauts du chœur et du transept. Mais ce mur est moins épais que ceux de n'importe quelle autre partie de l'édifice — sauf bien entendu la nouvelle sacristie, créée en 1862. — Pilastres extérieurs non compris, le mur a 95 cm. d'épaisseur, alors que celui de la chapelle nord atteint par endroits 1,35 m. A part cette différence, la chapelle nord est semblable à la chapelle sud, telle que nous venons de la décrire.

La façade nord [1].

La partie septentrionale de l'édifice renferme encore, heureusement, quelques parements authentiques du XII[e] siècle [2]. On en voit notamment au croisillon et au bas de la nef latérale, vers le croisillon. (On se rappellera qu'il en existe aussi, disséminés, sur toute la face du pignon sud). Le **croisillon nord** a été restauré en 1862. La maçonnerie de parement, au-dessus du retrait, est de cette date. En outre, au début du XX[e] siècle, on a dû encore y placer des tirants, pour éviter que les murs latéraux ne s'écartent sous le poids combiné de la tour et des voûtes. Extérieurement, le croisillon nord diffère de l'autre par un rampant de pierre, inexistant au sud, et par les portes : alors que le croisillon sud a une porte murée à l'est et une porte en service à l'ouest, le croisillon nord n'a qu'une porte murée, très ancienne, au saillant ouest, contre le mur du bas-côté [3].

Cette baie, de 2 m. de hauteur sur 1,20 m. de largeur, est située à environ 40 cm. du trottoir, qui contourne actuellement l'église [4], c'est-à-dire à peu près au niveau de la terre en pente

(1) Voir plan 7 et photos 4, 5 et 18.
(2) Représentés aux plans 1, 6, 7 et 11.
(3) Voir page 103.
(4) Voir photo 6.

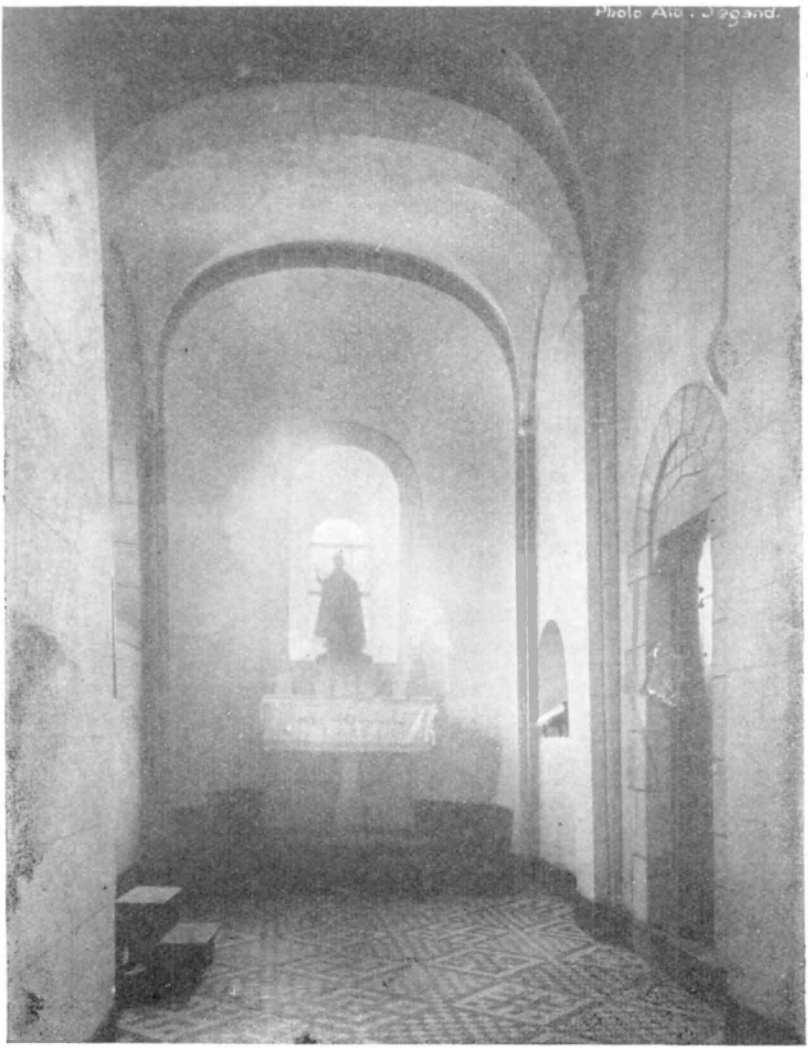

PHOTO 17.

Saint-Séverin en Condroz. — La chapelle nord en 1914.

qu'on avait laissée, autrefois, contre les murs pour en écarter les eaux de pluie ; et intérieurement, à 40 cm. au-dessus du pavement du transept, c'est-à-dire au niveau du chœur. La maçonnerie de remplissage est liée par quelques parpaings dans la partie inférieure gauche. Les arêtes des pieds-droits sont nettement visibles. Il existe un double système de linteaux : de part et d'autre, en forme d'imposte débordant largement sur les tableaux, deux gros moellons reliés par des platines, posées comme des claveaux ; et par-dessus le tout, une sorte d'arc de décharge, segment de cercle en moellons sommairement disposés en voussoirs.

Dans son ensemble, la baie murée a un aspect rudimentaire, qui atteste à la fois son ancienneté et son caractère provisoire. Il n'est pas téméraire de supposer que c'est elle qui vit entrer les villageois, le jour de la consécration de l'autel majeur par Albéron II (vers 1137), et qu'elle fut condamnée quand la grand'porte occidentale s'ouvrit sur la place de l'église (vers 1145). Elle semble donc confirmer la thèse des deux campagnes successives : celle du chœur et du transept d'abord, celle de la nef ensuite.

La **sacristie**, qui a été accolée au croisillon nord en 1862, est un édicule d'esprit gothique [1]. Elle offre néanmoins dans ses détails les mêmes caractéristiques que le reste de l'édifice. Elle est de plan carré, mais avec coins légèrement coupés, formant cinq pans. Chaque pan est orné d'une guirlande d'arcatelles, entre des pilastres d'angle à chaînage d'appareil régulier aux arêtes. Les deux grands pans ont cinq arcatelles ; les trois petits en ont trois. Le pan ouest est aveugle. Le pan est est percé d'une porte [2] et chaque panneau, d'une fenêtre à plein cintre. L'architecte Remont [3] a placé, sous la fenêtre nord-ouest, une pierre gothique du XVI^e^ siècle aux armes et devise d'Arnold de Bocholtz, qui fut prieur de Saint-Séverin

(1) Voir photo 4.

(2) Dont le linteau actuel en bâtière fut placé en 1905 par l'architecte Langerock, en remplacement d'un linteau en segment d'arc à un rang de claveaux.

(3) Joseph Remont, né en 1834, fils d'un architecte liégeois et auteur de la restauration de 1861-1863.

(1542-1568), puis archidiacre d'Ardenne (1) ; et, sous la fenêtre nord-est, une autre pierre aux armes et devise d'Erard de la Marck.

La **nef et le bas-côté nord** ont aujourd'hui le même aspect que ceux du sud. Avant la restauration de 1900, les deux fenêtres supérieures vers le transept étaient encore en service, de même que la porte, actuellement murée, à l'ouest du pilastre intermédiaire de la travée centrale. Mais celle-ci n'était alors qu'une étroite fenêtre (?) basse à plein cintre, pas plus large que celles des bas-côtés (2).

La tour.

Nous avons déjà dit incidemment que la tour est centrale et octogonale. Elle se raccorde à la croisée rectangulaire du transept par deux arcs en encorbellement aux côtés nord et sud, et par quatre trompes byzantines ou pendentifs dans les angles. Le système des raccords, partiellement visible dans les combles, présente un intérêt tout spécial. Les pendentifs s'appuient, d'un côté, sur une muraille de la croisée et, de l'autre, sur l'extrados d'un arc d'encorbellement. Pour autant que les décombres qui chargent les voûtes permettent d'en juger, il ne s'agit pas de véritables « trompes persanes », telles qu'on en utilisait en Bourgogne, mais de « fausses trompes » byzantines ou pendentifs (3). Ce type de raccord, créé à Constantinople, a été répandu dans les vallées rhénane et mosane par

(1) Les Bocholtz, de Westphalie, portaient : de sinople à trois têtes de léopard d'argent. Casque couronné. Cimier : un cygne issant d'argent, l'aile dextre de sinople, la senestre d'argent (J. B. Rietstap, *Armorial General*, 2e éd. réimpr., Berlin, 1934, t. I, p. 223).

(2) Voir la photo 18. — Un contrefort existait au premier pilastre intermédiaire ouest, car il est renseigné comme démoli au métré des travaux exécutés en 1899-1901. Au mur gouttereau de la haute nef, la maçonnerie avait été réparée avant 1857, à proximité de la façade principale. Un travail semblable fut également exécuté du côté sud.

(3) Précisons, pour les non-initiés, que la trompe véritable, ou persane, est un tronçon de berceau placé suivant la bissectrice de l'angle rentrant à couvrir ; et la fausse trompe, ou trompe byzantine, ou pendentif, une portion de calotte sphérique fermant le dit angle.

les artistes byzantins que Charlemagne avait appelés à Aix-la-Chapelle. On le retrouve notamment à Nivelles, à Saint-Servais de Maastricht et à Ruremonde.

Au milieu du XIX[e] siècle, la tour était fortement lézardée, paraît-il, au point que des parties de maçonnerie « en tombaient » (1). L'expression nous semble excessive. Quoi qu'il en soit, les murs furent reconstruits en 1861. Par bonheur, le croquis de 1851 en reproduit fidèlement l'état ancien et révèle certaines réfections antérieures. L'étage en retrait, que souligne aujourd'hui un cordon saillant, n'existait pas, ni la frise continue de 40 arcatelles (5 par face) qui court sous les corbeaux. Dans chaque face, au lieu des baies géminées à colonnette (2), sous arc unique appareillé à un rang de claveaux, il n'y avait alors qu'une simple baie à plein cintre, murée jusqu'à la naissance de l'arc (3). Cette obturation semble n'avoir été faite qu'au début du XVIII[e] siècle, en même temps que le relèvement des appentis de bas-côtés (4).

Le renouvellement complet de la maçonnerie, en 1861, nécessita le démontage de la flèche. On y maintint les coyaux, qui avaient été conçus par Art van Mulken au XVI[e] siècle (5). Mais, en 1905, on dut la reconstruire à nouveau. On le fit avec les meilleures des anciennes pièces. Cette fois, on supprima

(1) Ch. Piot, rapport d'inspection du 11-6-1861, après visite du 6 dito (Archives de la Commission Royale des Monuments et des Sites, *Dossier Saint-Séverin en Condroz, Eglise*).

(2) La colonnette est composée d'une base en tore sous listel, d'un fût monolithe et d'un chapiteau cubique avec astragale, sous abaque à biseau inférieur.

(3) Actuellement, la ligne de naissance des arcs, petits et grands, est rappelée aux pans de mur intermédiaire par des impostes, inexistantes autrefois.

(4) Le XVIII[e] siècle est marqué par quantité de procès : c'est le siècle de la chicane. La majorité des décimateurs se refusaient à restaurer leurs édifices. A cette époque, on accentue la pente de presque tous les combles d'églises.

(5) C'est en 1860 que l'ancienne cloche fut fondue et remplacée par deux nouvelles : Maria, de 158 kg., et Pierre, de 198 kg., toutes deux bénites le 17 mars 1861. Elles avaient été fondues par Van Aerschot aîné, de Louvain. (Archives paroissiales de Saint-Séverin, *registre aux délibérations de la Fabrique*, 7-3-1861).

Ed. Lavalleye (*Une perle archéologique*, dans la *Gazette de Liège*, 26-5-1857), a lu sur l'ancienne cloche le texte suivant : + *Me severinum devotioni publici juvantibus incolis* + *dono* + *dedit* + *gerardus* + *à Groesbeeck* + *anno* 1560. Au-dessus de ce texte, le blason du donateur avec les mots *Gerardus à Groesbeeck*. A la partie opposée, le nom du fondeur : *Gregorius Trevirensis me fecit.*

les coyaux, reconstituant ainsi la pyramide à huit pans, qui doit avoir été la forme originelle de la flèche (1).

Un auteur attribue à une influence clunisienne la présence de la tour octogonale de croisée (2). Nous avons dit plus haut qu'on ne pouvait pas encore parler de plan clunisien au milieu du XI^e siècle, mais seulement d'un plan bénédictin, qui était d'ailleurs connu dans la région rhéno-mosane, certainement depuis le IX^e siècle. Mais il y a plus : c'est *d'abord* dans cette région-ci, et non en Bourgogne, que se sont multipliées les tours octogonales, les tours centrales, et même les églises à une ou plusieurs tours quelconques.

En effet, dans les vallées de la Meuse et du Rhin, on a édifié à profusion *des tours d'église* (3) — peut-être en partie à l'origine dans un but de protection contre les barbares (4). Chose curieuse, on l'a fait aussi dans la région normande, à l'autre bout de la grande voie romaine de Cologne à la Manche. Et on l'a fait surtout pour les églises à « plan bicéphale », dont les deux chœurs, et parfois les deux transepts, s'accommodaient particulièrement de tours d'angles, ou de tours centrales, ou de tours d'avant-corps. Ce fameux plan bicéphale, de tous les vieux édifices importants de la Basse-Lotharingie (Nivelles, Liège, etc.), pourrait bien avoir pris naissance dans la vallée mosane, si intimement liée, à l'époque carolingienne, à la capitale impériale d'Aix-la-Chapelle (5).

(1) La couverture *primitive* de la tour et de toute l'église, si elle ne fut pas faite en chaume, — ce qui est probable vu le luxe relatif du reste de l'édifice, — elle le fut certainement en tuiles. Cet élément était connu dans la région depuis l'époque romaine, tandis que l'ardoise n'y est apparue qu'au milieu du XII^e siècle. Elle a peut-être été employée pour la première fois en 1157, sur une aile du monastère de Saint-Trond (F. Rousseau, *La Meuse et le Pays mosan en Belgique*, p. 117).

(2) J. Coenen, *Le prieuré de Saint-Séverin en Condroz*, p. 131.

(3) Qu'il suffise de voir toutes les abbatiales et cathédrales rhéno-mosanes du XI^e et du XII^e siècles. Voyez au surplus M. Aubert et J. Verrier, *L'Architecture française des origines à la fin de l'époque romane*, p. 46, qui note la persistance des influences carolingiennes.

(4) Voir à ce sujet l'étude de C. Ceyssens, *Anciennes églises et vieilles tours de village*, p. 128 et suiv. — Des tours d'allure nettement défensive sont encore visibles à Bastogne, Theux, Wéris, etc....

(5) Ainsi que le fait très judicieusement remarquer M. Félix Rousseau (*La Meuse*, p. 59), Aix-la-Chapelle appartient au bassin de la Meuse et se trouve plus rapprochée de Maastricht (31 km.), de Visé (33 km.) et de Liège (45 km.) que de Cologne (71 km.). — Voir également p. 90, note 4.

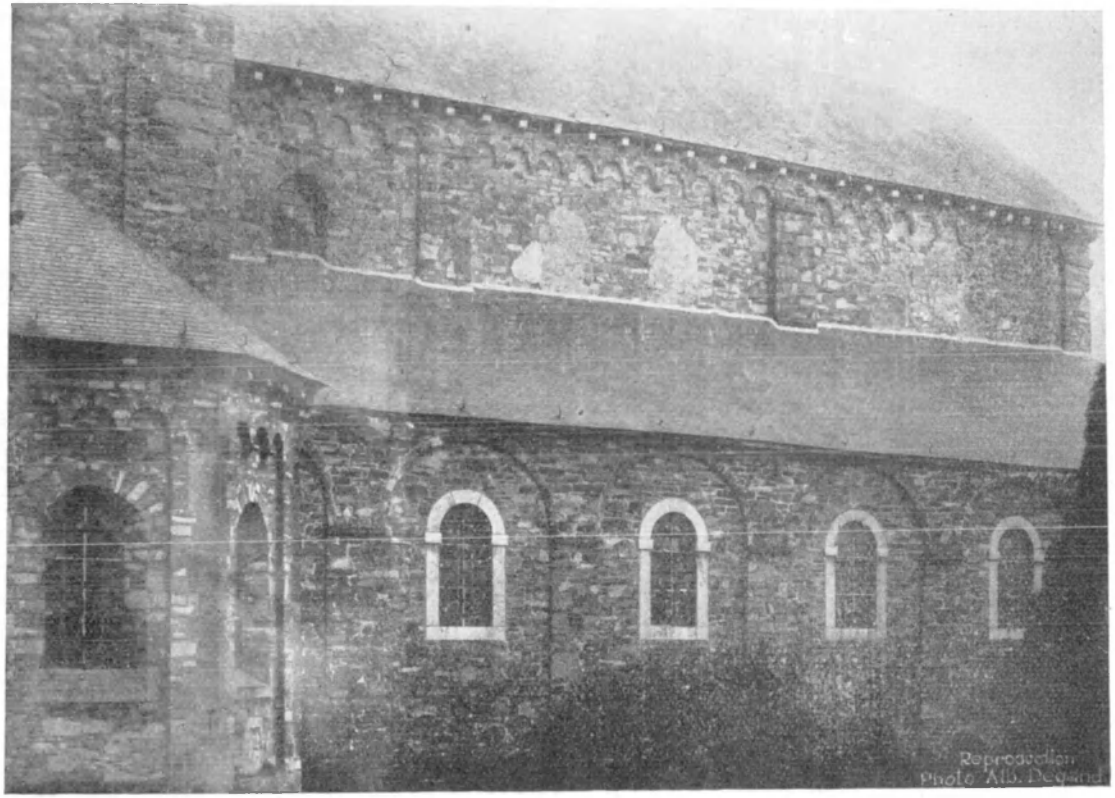

Photo 18. — Saint-Séverin en Condroz. — La façade nord avant 1900.

Quand elle est *centrale*, la tour exige que la nef, le chœur et le transept soient surélevés (1) ; sans quoi, esthétiquement, elle les écraserait. Or la nef haute, à éclairage direct, était naturellement prépondérante dans les régions septentrionales, où la lumière est moins vive, tandis que la nef obscure dominait dans le midi (2), où, par ailleurs, le plan basilical s'était mieux maintenu (3), sous l'influence plus profonde de Rome. Située entre les deux régions géographiques et artistiques, la Bourgogne a d'abord subi, par la voie du Rhône, les courants méridionaux. Mais les autres l'ont atteinte ensuite, soit par le Rhin et la route de Toul, soit par la Meuse et la Saône. En Bourgogne c'est, en effet, surtout dans la vallée de la Saône qu'on rencontre les tours centrales ; et elles paraissent n'y être apparues que dans la seconde moitié du XI^e^ siècle (4), c'est-à-dire à l'époque où la vallée mosane était à son apogée commerciale et intellectuelle, où ses écoles, liégeoises et autres, voyaient affluer des étudiants de toute l'Europe, où ses élèves rayonnaient jusqu'en Espagne et jusqu'en Russie (5), où elle donnait à l'ordre de Cluny plusieurs abbés (6) et l'architecte même de la fameuse abbatiale (7).

(1) J. Virey (*Les églises romanes du diocèse de Mâcon*, p. 34) remarque également que les clochers se situent toujours à la croisée, s'il y a transept, et que celui-ci est, en général, élevé à hauteur de la nef. — J. Puig i Cadalfach (*Le premier art roman dans les anciens Pays-Bas*, p. 215), signale que le transept et la tour centrale sont deux éléments issus des pays rhénans et descendus du Nord au Sud.

(2) Tout en n'y étant ni exclusive, ni fatale ; témoins, les nefs à éclairage direct en Syrie bien avant le X^e^ siècle !

(3) J. Puig i Cadalfach, *Le premier art roman dans les anciens Pays-Bas*, p. 215.

(4) Si J. Virey (*Les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 48), ne le dit pas explicitement, cette réalité découle de son travail.

(5) F. Rousseau, *La Meuse...*, p. 147-156 et le même, *L'Expansion wallonne et lorraine vers l'Est aux XI^e^ et XII^e^ siècles*.

Malgré l'importance qu'il reconnaît à la vallée mosane, cet auteur a cru devoir laisser subsister une influence venue de Bourgogne, uniquement vu l'existence de l'église Saint-Séverin (*La Meuse...*, p. 190-191) et, d'autre part, il ne semble pas tenir compte de quelque influence wallonne au-delà de la Champagne et particulièrement vers la Bourgogne (*L'Expansion...*).

(6) Dont l'un, le célèbre abbé constructeur, saint Poppon (†1048) avait élevé dans la région rhéno-mosane la très célèbre abbaye de Stavelot (auj. ch.-l. de c. de l'arr. de Verviers, prov. de Liège) et celle, non moins célèbre, de Limbourg-du-Hart (en Palatinat), après avoir travaillé à celle de Malmédy (canton rédimé, prov. Liège).

(7) Hezelon, moine liégeois, appelé à cet effet par l'abbé de Cluny.

La tour *centrale octogonale* est encore moins caractéristique de l'architecture romane en Bourgogne que la tour centrale en général, car la tour carrée y était de loin la plus usitée (1). Alors que, dans la Basse-Lotharingie, on emploie déjà la forme octogonale aux plans centraux de l'époque carolingienne (Aix-la-Chapelle, Nimègue, Ottmarsheim, Saint-Jean à Liège), — forme qui s'est développée et maintenue aux clochers puisque nous l'y retrouvons du XI^e^ au XIII^e^ siècle (Brauweiler, Essen, Huy, Maria-Laach, Saints-Apôtres et Saint-Pantaléon à Cologne, Worms, etc...), — la forme octogonale n'apparaîtra aux tours bourguignonnes que bien après le milieu du XI^e^ siècle. Ces tours, groupées exclusivement dans le bassin de la Saône (2), se parent d'arcatures lombardes... et cessent tout à fait de se multiplier au XIII^e^ siècle (3), c'est-à-dire au moment du déclin commercial de la Meuse. Autant de faits qui montrent que la Bourgogne, loin de nous avoir enseigné la tour octogonale, pourrait peut-être l'avoir empruntée à nos régions. L'église de Saint-Séverin, fût-elle l'œuvre de moines bourguignons, n'en devrait pas moins, à l'influence de la région même où elle a été bâtie, sa célèbre tour, centrale et octogonale.

Les combles.

On se souvient que l'escalier d'accès aux combles se trouve dans le gros mur qui sépare le chœur de la chapelle nord. La porte qui le ferme date de 1905. De l'ancienne porte, il ne reste qu'un blochet de gâche dans la paroi nord, à un bon mètre au-dessus de la deuxième marche de l'escalier. Celui-ci est un véritable boyau, fait de hautes marches en pierre de Namur, et couvert de tronçons de berceaux rampants, de plein cintre (4). Après avoir passé péniblement sous le départ de la seconde volée, qui commence au droit de la première, on trouve une niche à droite, on monte encore quelques marches tournantes et on débouche enfin au comble de la

(1) J. Virey, *Les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 49.
(2) Anzy-le-Duc, dans le bassin de la Loire, fait exception ; mais l'exception ne confirme-t-elle pas la règle !...
(3) J. Virey, *Les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon*, p. 48 et 56.
(4) Le large escalier qui descend à la crypte de Notre-Dame à Huy est voûté de la même manière, si ce n'est que ses berceaux ne sont pas rampants.

chapelle nord. La charpente de celle-ci a été remaniée, en remployant les meilleures pièces du XVI^e^ siècle, vraisemblablement en 1862. Une lumière l'éclaire dans le triangle est.

On rampe une deuxième fois, sous la fenêtre nord du chœur, pour atteindre la seconde volée. C'est un escalier tournant dans l'épaisseur d'un pilier de la croisée, et dont le noyau est fait de moellons en pierre d'avoine avec fruit, comme les piliers quatre-feuilles de la nef. La présence de l'escalier dans le pilier réduit fortement la stabilité de l'un des points d'appui de la tour ; elle a certainement nécessité des travaux fréquents à ce coin de l'édifice.

Ayant gravi le colimaçon, on arrive enfin au comble du chœur, non sans avoir rampé une dernière fois, sous la maçonnerie de base de la tour. Celle-ci s'amorce là, à hauteur de la partie supérieure des murs gouttereaux. Quatre baies s'ouvrent dans ses flancs, selon les axes de la nef et du transept. Au bas de ses parois intérieures, les têtes des moellons des deux arcs en encorbellement dépassent la voûte de la croisée.

Le comble de la nef — auquel on passe par la voûte de la croisée — est éclairé par une lucarne au milieu de chaque versant de toiture, et par une lumière au pignon ouest. Les combles du chœur et des croisillons sont éclairés chacun par une lumière pourvue intérieurement d'un petit châssis. Celle du pignon sud doit retenir l'attention, parce qu'elle n'a pas été renouvelée au XIX^e^ siècle. Son linteau intérieur horizontal est en bois, échancré à l'arête. Ses tableaux, en moellons d'appareil à lits irréguliers, sont légèrement ébrasés. A l'extérieur, la lumière s'achève par un plein cintre. A l'intérieur, la base des jambages a été réparée jadis au moyen de briques cuites au charbon. Nulle part, il n'y a trace de châssis.

Dans son ensemble, la toiture de l'église (couverture et charpente) a été sans aucun doute renouvelée plusieurs fois au cours des siècles. On peut dire avec certitude que, dans le premier tiers du XIV^e^ siècle, les charpentes ont été restaurées et les couvertures remplacées. La visite canonique de 1322 renseigne que « tout était en mauvais état ». En 1329, le prieur

engage les bâtiments ; c'est à ce moment sans doute que les travaux sont entrepris. En 1336-1337, nouveaux dégâts et nouvelles dettes, donc probablement nouvelles réparations...

Deux siècles plus tard, de 1531 à 1535, nouvelle restauration encore, mais plus importante, car l'édifice paraît avoir été remis en parfait état. Malheureusement, le registre aux comptes prioral de l'époque ayant disparu (1), nous devons nous contenter de ce que Gobert rapporte au sujet de cette campagne (2). Gobert ne semble pas avoir vraiment tenu compte de la réédification presque complète de la maison claustrale. C'est manifestement à elle que les 3 ou 400.000 briques, les pierres d'« huissières et fenestrailles » furent destinées, de même qu'une partie des bois de charpente et des ardoises commandées. Il n'en reste pas moins vrai — et la chose est dite explicitement — que toutes les toitures de l'église ont été renouvelées par Jean d'Aix, un maître-charpentier de Liège. C'est à ce moment que la ligne pyramidale de la tour a été brisée par des coyaux. L'ensemble a été recouvert d'ardoises de Mohiermont.

Toutes les charpentes ont été remplacées une nouvelle fois à partir de 1860. Celle du vaisseau principal l'a été totalement, et suivant le modèle de la charpente du XVI^e^ siècle : tous les 90 cm. environ, une fermette est dressée, dont le poinçon dédoublé laisse un passage sous l'entrait.

Ne redescendons pas des combles sans aller voir les cloches (3). On y accède par une échelle. Cela prouve que la tour n'a pas été pourvue d'un clair-étage à destination de lanterne. Cependant, il n'est pas impossible qu'elle ait été flanquée autrefois, à son angle nord-est, d'une tourelle d'escalier, qui eût prolongé la volée hélicoïdale du pilier de croisée (4).

(1) Voir chap. I, p. 67, n. 2.

(2) Il est regrettable que Gobert, dans son étude particulière, n'ait pas extrait la totalité des renseignements intéressants que contenait le registre actuellement disparu.

(3) Voir p. 128, n. 5.

(4) Dans nos régions, les églises rurales romanes possédaient généralement une tour dépourvue de tourelle d'escalier (Saint-Pierre près Libramont, Saint-Gilles à Saint-Hubert, Saint-Vincent à Cherain, etc...) tandis que les églises conventuelles possédaient fréquemment un clocher flanqué d'une ou deux tourelles d'escalier (Fosses, Celles, Hastière ; Saint-Lambert, Saint-Jacques et Saint-Paul à Liège, etc...).

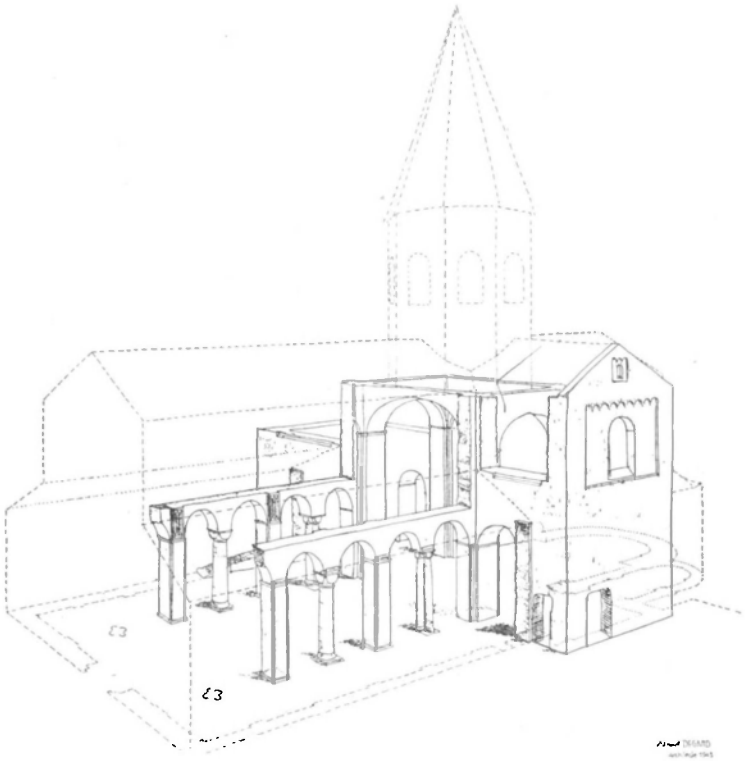

PLAN 10. — Saint-Séverin en Condroz.
Ce qui reste du XII[e] siècle, vu du sud-ouest.

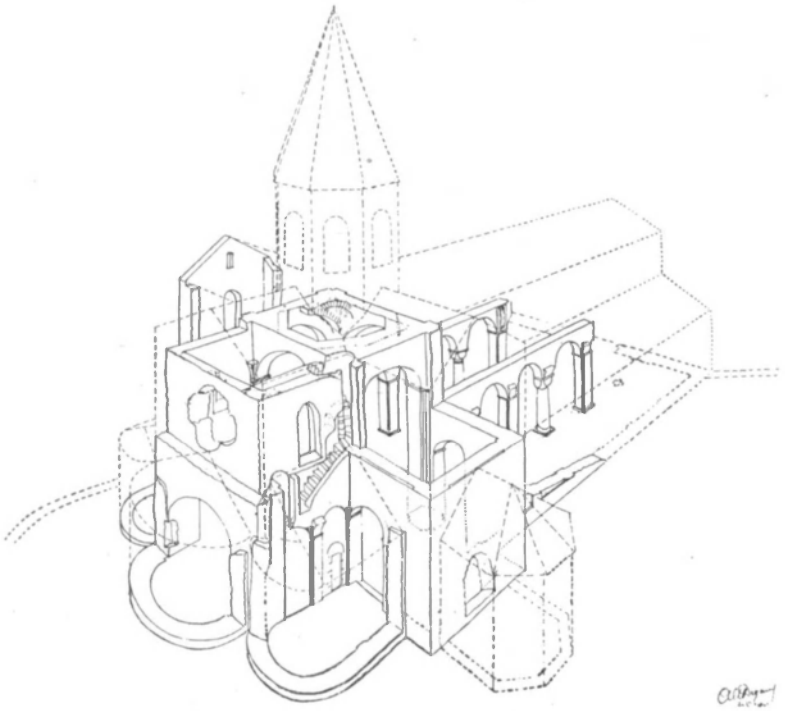

PLAN 11. — Saint-Séverin en Condroz.
Ce qui reste du XII[e] siècle, vu du nord-est.

CONCLUSIONS (1)

La description critique que nous venons de faire nous permet d'établir, d'une manière plus ou moins complète, la chronologie de l'église de Saint-Séverin. Une bonne partie des points de cette synthèse sont conjecturaux, nous en convenons volontiers. Mais ils s'appuient presque toujours sur les données concordantes de l'archéologie et de l'histoire. Ils méritent donc bien quelque crédit.

Nous sommes plus affirmatif dans la classification des caractéristiques architecturales de l'édifice. Si nos démonstrations sont parfois un peu courtes — nous en convenons derechef —, ce n'est plus ici faute de preuves, mais au contraire faute de place et de temps. Les conclusions auxquelles nous sommes arrivé ébranleront beaucoup d'idées reçues, après nous avoir surpris nous-même. C'est dire qu'il faudrait un volume pour les étayer d'une manière parfaite, sur le vaste terrain de l'histoire de l'art roman.

La construction de l'église Saints-Pierre-et-Paul du prieuré de Saint-Séverin a commencé peu après 1100 et s'est terminée peu avant le milieu du siècle, disons de 1107 environ à 1145 environ. Mais elle a été interrompue à une date indéterminée, et n'a été reprise qu'après 1137, sinon cette année même.

Pendant la première campagne (ou, si l'on veut, demi-campagne), les moines ont bâti le transept, les chapelles et le chœur, en englobant dans celui-ci l'ancienne église, dédiée à saint Symphorien. Durant les travaux de cette incorporation, ils ont utilisé pour le culte la chapelle sud, la plus proche de leur cloître, à laquelle on accédait par le retour est du croisillon. Ils ont fait consacrer le maître-autel vers 1137. Aussitôt après, ils ont achevé l'église en une seconde campagne, par la construction des trois nefs.

(1) Voir les plans 10 à 13.

De tout cet édifice primitif, il ne reste guère que quelques maçonneries... S'il a dû être restauré, voire renouvelé si souvent, ce n'est pas seulement parce qu'il n'a pas été entretenu et réparé en temps opportun, c'est aussi parce qu'il a été mal bâti, sur un sol en déclivité et partiellement remblayé, avec des fondations insuffisantes pour la nef, avec des soutiens trop faibles pour la tour centrale.

C'est naturellement par le haut que les réfections commencent. On remplace toute la toiture, en 1327. En 1361, on renouvelle les voûtes du chœur et on en remanie le mur pignon. Deux siècles plus tard, de 1531 à 1535, Art van Mulken reconstruit la maison claustrale, en la prolongeant jusqu'au transept. Il renouvelle les voûtes de celui-ci et supprime celles des bas-côtés. Il perce une porte au saillant ouest du croisillon sud. Enfin, il remplace toutes les charpentes.

Le XVIII^e^ siècle est celui des travaux de fortune : au début (vers 1708), on obture les baies de la tour et des hauts murs, on transforme celles des bas-côtés et on relève les toitures de ceux-ci ; au milieu du siècle (vers 1748 ou 1763), on remanie le gâble du pignon ouest et les maçonneries voisines des deux murs gouttereaux ; à la fin (vers 1773 ou 1800), on élève un contrefort au premier pilastre du bas-côté nord, un autre à l'ouest du croisillon sud et, à l'intérieur, deux murs de soutènement pour le jubé au fond de l'église.

La grande restauration du XIX^e^ siècle a fait disparaître tout cela. Elle a été complète et systématique. Scientifique aussi, en ce sens qu'elle a rétabli, ou du moins qu'elle a voulu rétablir l'édifice dans son état originel. Comme la campagne de construction, elle s'étend sur un demi-siècle, en deux phases nettement séparées, qui correspondent remarquablement à celles de la création de l'édifice : la première, pour la partie orientale de l'église, la seconde, pour la partie occidentale surtout.

Entre 1861 et 1863, on a rebâti entièrement l'abside et la petite travée qui la prolonge, et les deux chapelles avec leurs absidioles ; on a restauré les murs du chœur (du moins dans leurs parements), ceux du croisillon nord et les murs latéraux

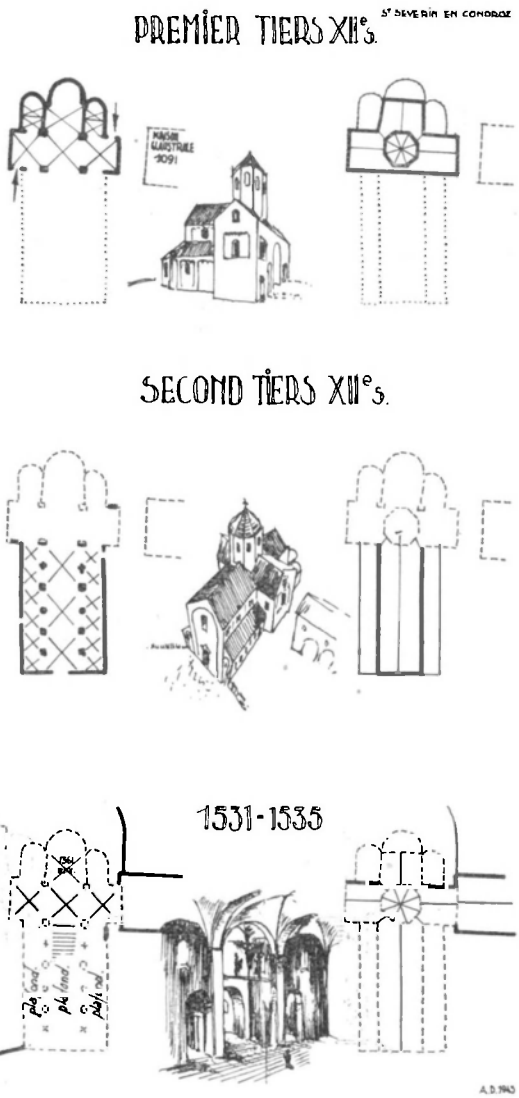

PLAN 12.

Résumé des campagnes du XII^e^ au XVI^e^ siècle.

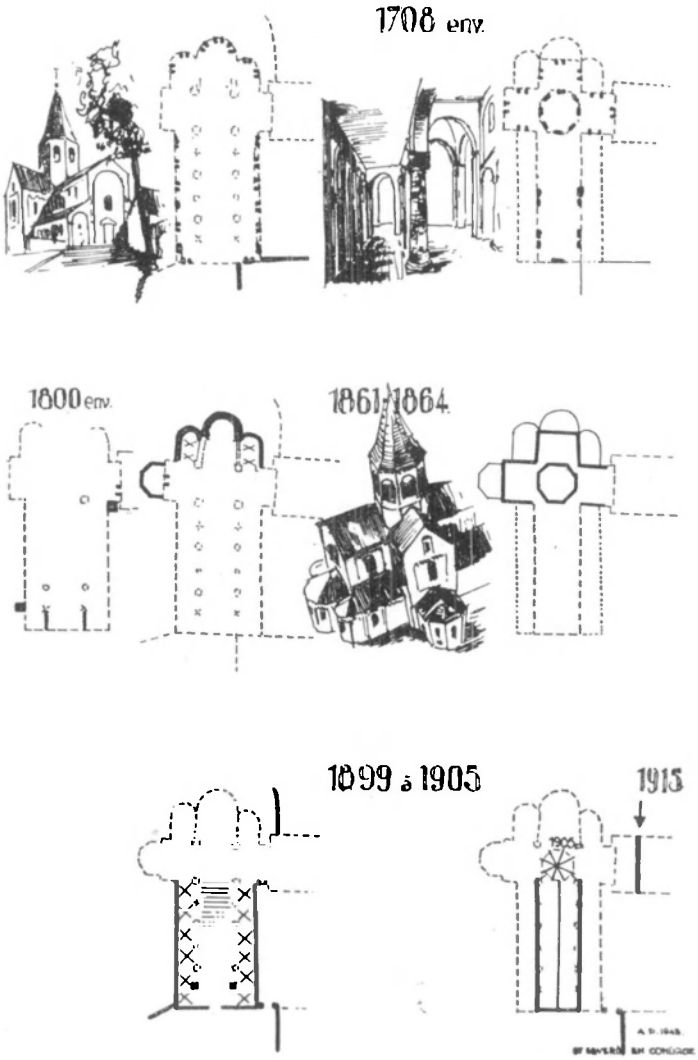

PLAN 18.

Résumé des campagnes du XVIII^e au XX^e siècle.

du croisillon sud ; enfin, on a reconstruit la tour, renouvelé toutes les toitures et construit la sacristie actuelle.

Entre 1899 et 1901, c'est la façade principale (ouest) qu'on a rebâtie de fond en comble, de même que les murs des bas-côtés, tout le haut des murs gouttereaux et le bas de la première travée, y compris les deux piliers faibles. On a rétabli les voûtes des bas-côtés et renouvelé le plafond de la grande nef. Une fois de plus, on a remplacé les charpentes des trois nefs et celle du croisillon sud, et on a remanié le mur pignon du chœur. Enfin, on a pavé de neuf et grillagé la petite travée baptistère.

Les travaux sont parachevés en 1905. On est alors obligé de remonter à nouveau la flèche de la tour et de remplacer les consoles d'arcatelles et les corbeaux de corniche aux absides et à la sacristie. C'est alors aussi qu'on renouvelle la maçonnerie et la menuiserie de la porte d'accès aux combles, et qu'on repave la chapelle nord. Puis il y a encore un épilogue : en 1915, en coupant le toit et les murs latéraux du presbytère, en cours de réfection, on dégage enfin presque entièrement le pignon de croisillon sud, caché depuis près de quatre cents ans, et qui apparaît alors dans toute sa vétusté.

L'étude des transformations successives de l'église de Saint-Séverin, et surtout l'examen (sur documents) de ses différentes parties dans leur état antérieur à la grande restauration, nous ont permis d'en dégager les formes authentiques et les caractéristiques originelles. Le monument primitif, ainsi reconstitué idéalement, à quelle école faut-il le rattacher, de quelles influences est-il tributaire ? Le plan général est certes bénédictin, mais non clunisien, car il a été conçu trop tôt pour cela ; ni même bourguignon, car il ménage au chœur un *presbyterium* sans accès direct vers les chapelles. La tour, centrale et octogonale, n'est pas non plus bourguignonne, mais bien rhéno-mosane, comme les trompes qui la soutiennent. Mosane aussi l'alternance des piliers forts et faibles au vaisseau. Mosane encore la baie lobée au pignon du chœur. Mosane malgré tout, et non « occidentale », la porte de façade principale avec son linteau en bâtière, comme toutes les autres portes

surmontées de même. Les fameux piliers quatre-feuilles ne seraient-ils pas poitevins ? Non, car ils ont un fruit. Mais au moins l'étagement du chevet sera-t-il bourguignon ? Pas même, car il est brusque, alors qu'en Bourgogne il serait progressif ! Que les absides soient en hors-d'œuvre, c'est un fait commun à tout l'ancien empire carolingien. Qu'elles restent basses, malgré tous les hauts murs et la tour de croisée, c'est là quelque originalité remarquable de l'architecte, — les piliers et pilastres à fruit en sont une autre —. Elles attestent la grande vitalité du roman dans nos régions.

Qu'on nous entende bien ! Quand nous disons qu'un élément est mosan ou rhéno-mosan, nous ne voulons point prétendre qu'il soit né dans ces pays ; mais simplement, qu'il y était suffisamment répandu et depuis assez de temps, au moment de la construction de l'église de Saint-Séverin, pour que ceux qui l'ont bâtie ne dussent pas l'aller chercher dans des contrées voisines ...ou lointaines. C'est bien la grande leçon de notre étude. On a fait de l'église romane Saints-Pierre-et-Paul un bouquet d'influences autochtones et étrangères. Sous le regard du critique, les fleurs exotiques s'évanouissent ; le bouquet est peut-être moins bigarré, mais il n'en est pas moins beau.

Il y a plus. L'église de Saint-Séverin est aussi un exemple. La région qui l'a vu s'ériger, loin de recevoir les effluves artistiques de l'Ouest et du Midi, y projetait ses influences en même temps qu'elle y envoyait les produits de son commerce et de son industrie. C'est plus tard seulement que les courants changèrent de direction. On l'a trop souvent oublié. Nous comptons bien le rappeler un jour, pour notre part, d'une manière plus générale et plus autorisée qu'aujourd'hui.

Albert DEGAND,
Architecte,
Maître en Histoire de l'Art et Archéologie.

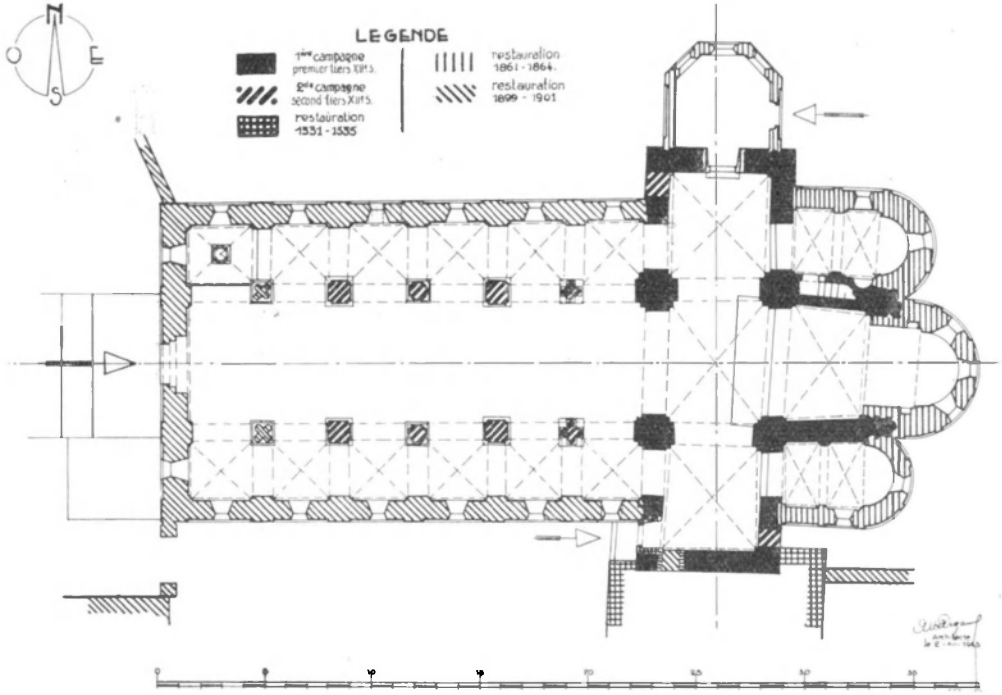

PLAN 1. — Saint-Séverin en Condroz. — Plan terrier.

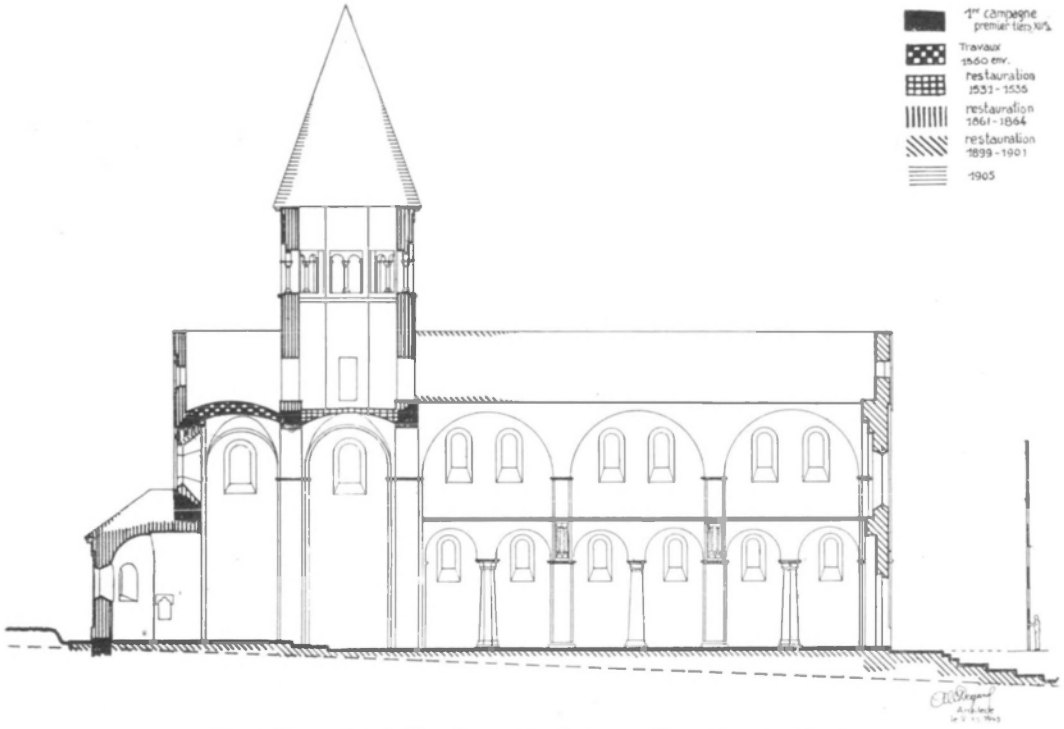

Plan 2. — Saint-Séverin en Condroz. — Coupe longitudinale.

Saint-Séverin en Condroz.

PLAN 4. — Coupe transversale sur le chœur et les chapelles (vue vers l'ouest).

PLAN 3. — Coupe transversale de la nef (vue vers l'ouest).

Saint-Séverin en Condroz.

PLAN 5. — Coupe sur le transept (vue vers l'est).

PLAN 6. — Elévation du chevet.

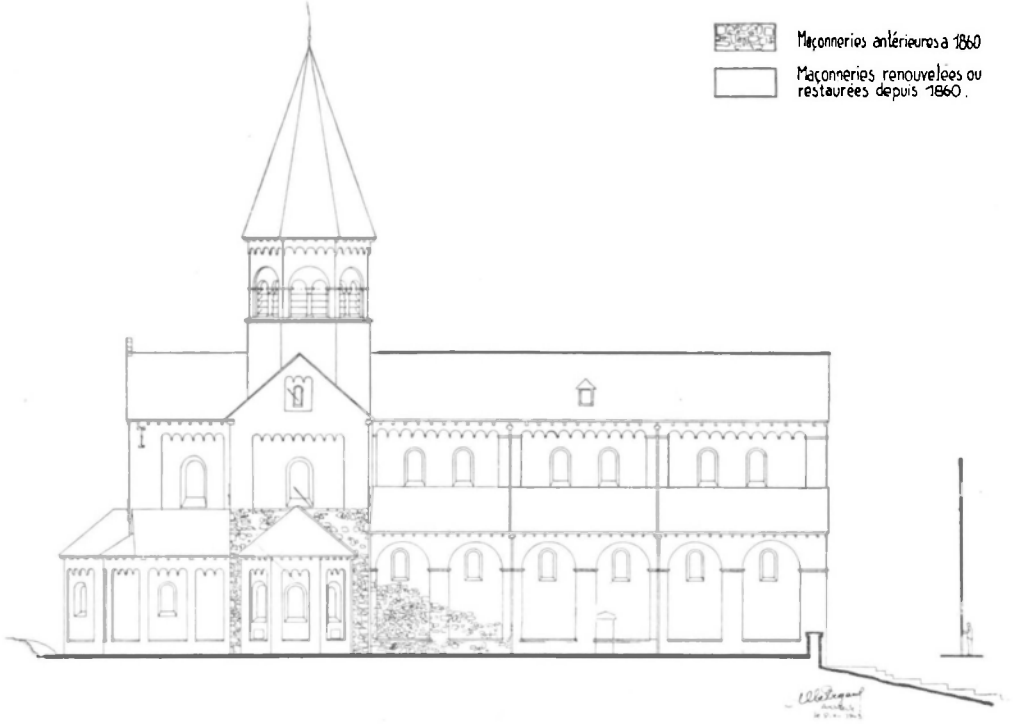

PLAN 7. — Saint-Séverin en Condroz. — Elévation latérale nord.

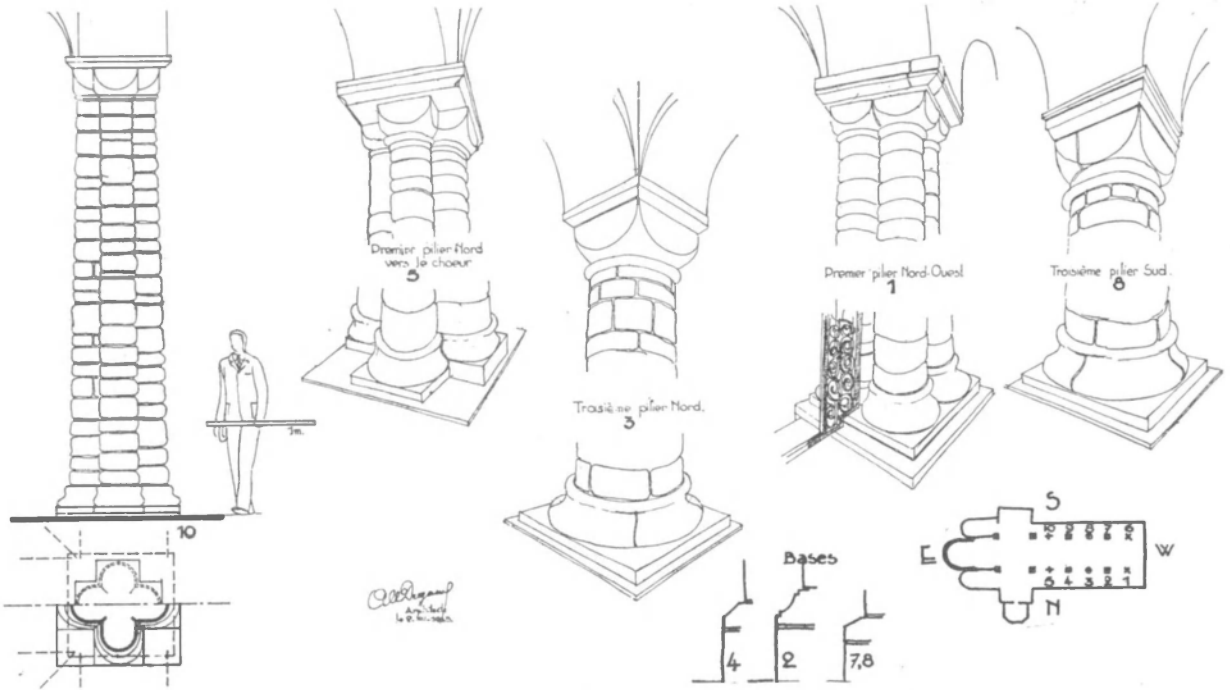

PLAN 8. — Saint-Séverin en Condroz. — Les soutiens de la nef centrale.

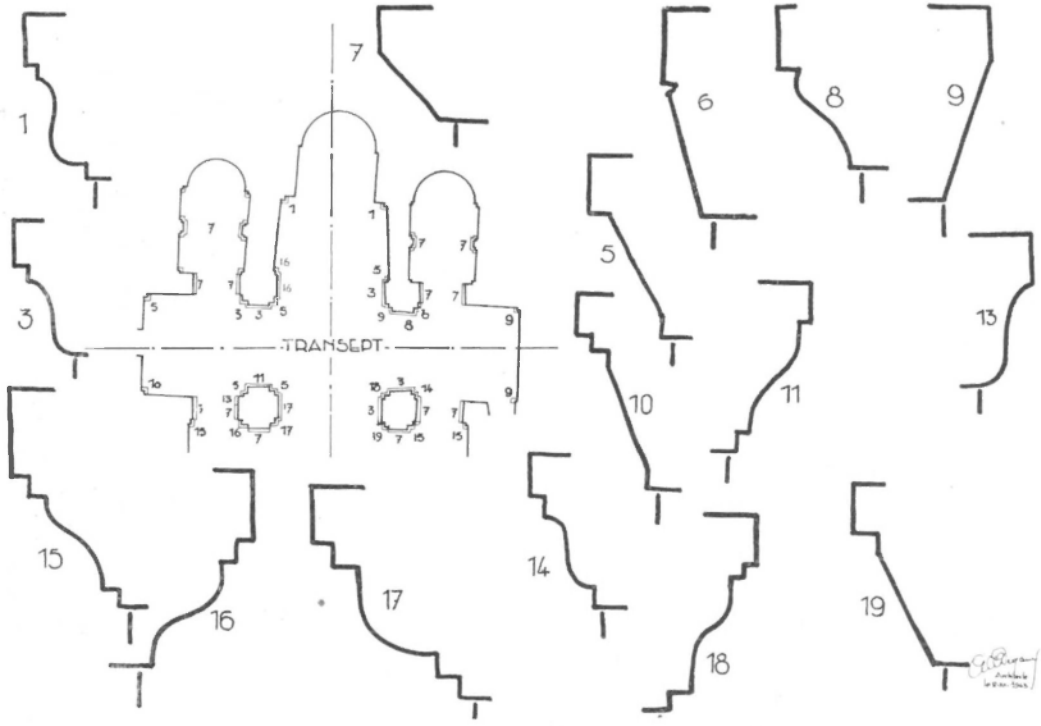

PLAN 9. — Saint-Séverin en Condroz. — Les impostes du transept, du chœur et des chapelles.

ANNEXES

I

Charte par laquelle Gislebert, Comte de Clermont, sa femme et son frère donnent au monastère de Cluny la moitié de l'église Saint-Symphorien dans l'évêché de Liège, avec tout ce qu'ils possèdent autour ; Ermengarde, tante paternelle du comte, et ses fils donnent au monastère leur part de la dite église.

1091

In nomine sancte et individue Trinitatis. Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris, quod ego Gislebertus, comes Clarimontis et frater meus Herimannus atque uxor mea Leugardis tradidimus beatis apostolis Petro et Paulo in Cluniacensi monasterio, ubi domnus abbas Hugo preest, pro animabus nostris vel parentum nostrorum, partem mediam ecclesie Sancti Simphoriani et quicquid habuimus in circuitu, sive in agris, sive in pratis, sive in arboribus, sive in aquis, advocationem tantum retinentes in manu nostra. Obtinuimus autem apud Leodicensem episcopum Heinricum, ut predicta ecclesia per se stet nulli obnoxia servituti, jus proprium habens baptismi atque sepulchri, nullique aliquem respectum solvens, nisi quatuor tantum denarios episcopo Leodicensi in cujus parochia sita est. De nemore autem nostro habitantes ibi accipient quantum voluerint, sive ad edificandum, sive ad ignem faciendum ; sed minime vel ad vendendum, vel ad dandum. Concessimus etiam omne usuarium de eo bestiis eorum, sive bobus, sive porcis, sive aliis. Actum est istud anno ab incarnatione Domini M° XC° I°, epacta lune XXVIII. regnante Heinrico imperatore IIII, episcopo autem predicto Heinrico Leodicensi ecclesie presidente. Hujus rei testes sunt : Onulfus de Strees, Lanfridus de Tillon, Godefridus de Jalein, Robertus de Maules et filii ejus, Robertus et Boso, Herimannus de Hes, qui donum receepit ; Rodulfus, Lambertus, Fulcuinus de Flones, Gualterus et Adelardus de Loverval, Gotefridus de Paseleu, Arnulfus de Strepett, Adelardus de Fontenes, Teodericus de Marcines.

Huic traditioni legitime placuit etiam postea amite mee Ermingardi comitisse et filiis ejus pariter concordare, suamque partem, quam in predicta ecclesia paterno jure possidebant, eisdem beatis

apostolis simili definitione eodem anno contradere, coram jam dicto venerabili ac pie memorie Heinrico episcopo, et coram idoneis testibus qui infra subscripti sunt : canonici Elbertus de Sancto Lamberto, Tiebaldus de Sancto Michaele ; laici, Lambertus de Forun, Onulfus de Strees, Gualterus et Tiefridus fratres Razonis de Strees, Everardus de Jandrinivol et multi alii. (*Trace de sceau plaqué*).

Original sur parchemin avec trace de sceau plaqué. Bibliothèque nationale de Paris, *Collection de Bourgogne*, vol. LXXIX, n° 156.

(D'après J. Halkin, *Documents concernant le prieuré de Saint-Séverin en Condroz, de l'ordre de Cluny*, p. 192[1]-192[2], dans BCRH, 5e série, t. IV (1894), p. 165-192[2], qui reproduit l'édition du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. A. Bernard et A. Bruel, Paris, 1894, t. V, p. 5.)

II

Renseignements puisés dans le « registre sans titre et non paginé consignant les *cens deux à Monsieur le Prieur de Sainct Severin en Condrois* et les dépenses effectuées pour la restauration de sa maison et de son église dans les années 1531 à 1535 » qui reposait autrefois aux Archives de l'Etat à Liège, mais qui est actuellement introuvable.

Erard de la Marck faisait à ce moment construire son palais d'après les plans et sous la direction d'un architecte entrepreneur qui avait laissé, dans la réédification des églises Saint-Martin et Saint-Jacques à Liège, des témoignages irrécusables de son rare talent, maître Art van Mulken, originaire du hameau de ce nom à Tongres et que j'ai fait connaître dans d'autres études.

C'est à ce spécialiste consommé qu'allait être confiée la direction générale des ouvrages de réfection de l'église et du prieuré de Saint-Séverin. Ces opérations durèrent de l'an 1531 à 1535.

Art van Mulkem avait, en sous-ordre, plusieurs entrepreneurs. Henri le Maçon, par exemple, s'occupa de l'œuvre de maçonnerie. Jean d'Aix, maître charpentier à Liège, eut pour mission — je cite l'acte des temps — *de refaire les remidrements, comble, chapelle, charpentaige nécessaires de tous costés afferrans et tenans à la dite église ; ensemble, refaire le comble* (toiture) *d'icelle église toute noeve.*

Il faut savoir que, aux deux nefs de l'église, les voûtes chargées d'ailleurs de débris et de détritus de tous genres, menaçaient véritablement ruine, à tel point qu'on craignait vraiment une catastrophe. Force fut de les abattre. Les bois nécessaires à la restauration furent livrés sur place au moyen de corvées, par les

habitants. Du Palais de Liège, maître van Mulken, de par le commandement d'Erard de la Marck, envoya sur bateau vingt-cinq blocs de « sayne ». Pour sa main-d'œuvre Jean d'Aix perçut une somme de 155 florins.

Il n'y avait pas, je l'ai dit, que les boiseries à renouveler. En maints endroits les pierres et autres maçonneries se trouvaient en fort mauvais état. Collin Fellart, marchand de pierres de Namur, fournit une partie de ces matériaux à raison de 21 florins de Brabant les cent pieds. Un autre carrier de Namur, Matho Godar, eut à livrer à Chamont [1] 1° 300 *pieds d'ouveraige tant fenestrailles que aultres pierres pour la maison de Sainct Séverin, de commandement Mtre Art Van Mulken*; 2° 400 *pieds de pierres de Namur qui ont été mesurées par Mtre Art Van Mulken*; 3° 220 *pieds de pierres*; 4° *l'an* 1535, 723 *pieds de pierre tant huysserie que fenestrailles mesurées par Maistre Art Van Mulken* et payées quatre florins de Brabant le cent. De plus, le doyen de la collégiale Sainte-Croix, Gérard Militis, expédia gracieusement, de sa maison de Liège à Chamont, quatre cents pierres de pavement dites de Namur, pour être *mis en œuvre et assis dedans l'église de Sainct-Séverin.*

Une assez grande quantité de briques était aussi indispensable. Marché fut conclu avec Jean de Bourgogne, maître briquetier demeurant au Pont d'Avroy à Liège, pour la confection de trois ou quatre cent mille briques. Il devait recevoir pour chaque mille briques *faites et cuyttes* vingt patars de brabant.

Quant à la chaux nécessaire à la fabrication du mortier, il en fut pris partie au four à chaux de Huy, partie à Cokier. Cent soixante-dix charrettes de sable furent livrées par Henri Malecause, à raison de 6 patars monnaie de Liège la charrette. Jean de Forre, meunier demeurant derrière Saint-Denis à Liège, fournit huit muids de paille moulue, au prix de sept patars l'un. Un sac de poils blancs envoyés de la même ville, toujours pour la confection du mortier coûta 30 patars; des mannes de poils également furent payées 20 aidans chacune. Voilà pour quelques-unes des fournitures.

On a moins de renseignements sur la main-d'œuvre. Il est connu cependant que les ouvriers maçons, Wynot, Claes de Tongres, etc... touchaient un salaire journalier de 10 patars, tandis que celui des serviteurs ou manœuvres allait de 5 à 7 patars.

Pour avoir paveit et blanchiet toutte l'englise avec le cueur et toutes les chapelles, d'un costé et d'autre, on paya à Simon Syaen et à Johan, maçons demeurant à Liège, la somme de 86 florins 1 patar liégeois.

(1) Il s'agit de Chaumont, actuellement dépendance de la commune de Clermont, et son port sur la Meuse.

Lorsque le corps du monument fut complètement appareillé, on passa à la toiture. Déjà l'an 1531, commande de lattes avait été faite à Jean Yernal, de Saint-Séverin, au prix de 5 patars le cent, il en fournit 18.300 pieds.

C'est sur ces lattes que devaient reposer les ardoises ; celles-ci furent livrées : 2800 provenant de Mohiermont, par Gilles d'Avennes, au prix de 9 florins 12 patars de Liège ; 12.000 ardoises vertes de même provenance, à raison d'un florin philippus le mille, par Jean Lambillon ; 24.000 autres ardoises à 25 patars de Brabant le mille, par le même. Entente fut faite avec Jean de Beyne, maître ardoisier de Liège, pour la pose de ces ardoises sur toute la longueur et la largeur de la toiture de l'édifice, d'une contenance totale de plus de cinquante-deux verges, suivant la mesure prise par Me Jean, mesureur de la cathédrale Saint-Lambert. Par la convention, Jean de Beyne s'engageait à courbir la surface d'une verge au prix de 5 florins 5 aidans de monnaie liégeoise, y compris la fourniture et la pose des clous petits et grands.

Il n'est pas jusqu'à la grande croix en fer surmontant la flèche qui n'ait été renouvelée ; sa confection fut payée huit florins. Le transport de Liège à Chamont par la Meuse coûta 12 patars. Pour l'achat du coq en cuivre il ne fallut que 33 patars de Liège. Trois livres de soudure d'une valeur de 18 patars de Liège furent nécessaires pour souder la croix au pommeau. La confection de ce pommeau et sa pose sur le faîte du clocher rapportèrent à Jean de Beyne, seulement 2 florins liégeois, tandis que Stas, peintre de Liège, en reçut quatre pour avoir peint la croix, le pommeau et le coq.

A cause que les anciens pendemens estoient tous consommés et que les bois estoient poulris, de sorte que l'on ne pouvait icelles cloches sonneir, marché avait été conclu avec Bertholet, maréchal-ferrant de Saint-Séverin, pour le remplacement de tout l'appareil du clocher et la remise en état des cloches, au prix total de six florins, 12 patars liégeois. Deux cordes de chanvre de 24 toises de longueur, destinées à la sonnerie des cloches, furent acquises au prix de 3 florins.

Les appropriations intéressèrent aussi l'intérieur de l'église. Par exemple, on commanda à Me Balthazar, sculpteur liégeois, pour l'ornementation du temple, un crucifiement composé de la représentation du Christ en croix et des statues de la Vierge et Saint-Jean...

(Extrait de Th. Gobert. *Eglise de Saint-Séverin en Condroz. Restauration au XVIe siècle*, Liège, 1912).

III

Rendage du prieuré de Saint-Séverin à Jean de Durbuy, ou de Nandrin, par Gérard de Groesbeek, évêque de Liège.

9 juin 1569

Gérard de Groesbeek par la grâce de Dieu evesque de Liege, duc de Builhon, conte de Loez, marquis de Franchimont etc. A tous ceulz qui ces presentes nos lettres veront et oront, salut.

Scavoir faisons que ayans plaine confiance en l'honneste et louable vie et aultrement idoineté a deservir la eur d'armes annexee à nostre prioré de Saint-Severin en Condros que scavons estre en la personne de venerable nostre chier et bien aymé Messir Johan de Durbuy, avons faicte et constitué, faisons et constituons par ceste ledit sire Johan pour le terme de siex ans continuelz, desquels le premier commencera à la Saint Johan-Baptiste prochain venant, vicaire et deserviteur nostre et pour nous de ladite eure, ainsy administrateur, collecteur et receipeur des biens, fruictes et emolumens de nostre dite prioré, aux conditions et devises ensuyantes :

Asscavoir, que ledit Sir Johan deservirat ou ferat deservir laudablement et come requis est, l'eglise de nostre dite prioré et entretiendra icelle englise de luminaires et ornemens au service divine necessaires.

Qu'ilz demeurat en la maison de nostre dite prioré avecque gens de bone vie, catolicques et non suspectz de religion contraire à celle de la Sainte Englise Catholicque Romaine.

Qu'ilz ferat reparer les viviers de icelle prioré et semblablement le vivier devant la porte de ladite maison et y ferat faire ung muraille de pieres à ces despens, et entretiendrat lesdits viviers et murailles.

Qu'ille ferat planter chascune annee cincquante plansons à l'entour de ladite maison, en lieu plus commodieux.

Qu'ilz Noz deliverat chascune anee siex paire, asscavoir siex de pertris et siex de chappons, et regarderat et entretiendrat les arbres du jardin de nostre dite maison, lesquellez y avons faite planter.

Qu'ilz payerat librement à deseur de toutes charges de treffons de nostre dite maison chascun an la somme de quattre cens florins à vingtz patars brabant le florins en les mains de noz commiz où là où que par nous luy serat ordonné ; laquelle somme il paiera par egailles moytiés à deu termes, asscavoir à Noel prochain le premier terme et à la Saint-Johan après ensuyant, et ainsi d'an en an durant le terme de siex ans susdits.

Qu'ilz paierat touttes les charges et ordinaires de nostre dite prioré, sains aulcune exception ; mais s'il se mettait aulcune taille ou imposition extraordinaire à laquelle nostre dite prioré serait tenue de contribuer et payer sa taxe, il payerat icelle taxe et la discompterat aux paiements desdites quattre cens florins, laquelle taxe luy serat de par nous allouee et passee.

Que s'il survenoit quelque fortune de tempeste ou de guerre et à l'occasion de laquelle il ne peust obtenir payement des debiteurs de nostre dite prioré, il aurat rabat de payement de ladite somme de quattre cens florins, selon la fortune à la bonne fois.

Que cy et à tant de foys quil nous pleust aller à nostre dite prioré, il nous liverat du four, du l'estrain pour noz chevalles.

Qu'ilz ferat tous les ans durantes lesdits siex ans registre, mettera en payes lesdits debteures avecques noveaux joindans des biens de nostre prioré.

Et qu'il donnera en mains des auditeurs de la chambre de nostre compte bone et suffisante caution reelle, de bien et fidelement observer touttes et chascunes les conditions et devises susdites, parmi l'observation desquelles il percoivra tous et chasceuns les fruitz et revenuz et emolumens de nostre dite prioré. En signe de quoy, avons nous, Gerard, evesque susdit, signé nos presentes et y faict appendre, ainsi les faire signer par ledit sire Johan. Fait en Nostre cité de Liege le IX[e] jour de juin, l'an 1500 soixante neuff.

Ita est, (s.) Joh. de Nandren, per copiam.

Au dos : Rendage de Saint-Severin à Messire Jan de Nandrin.

Original sur papier, *Archives de l'Etat à Liège, Chambre des Comptes*, Quartier du Condroz, Recette de Clermont, liasse n° 515.

IV

Extrait d'un mémoire d'avocat concernant une contestation entre Saint-Séverin et l'évêque de Liège, au sujet de la seigneurie du dit lieu.

XVII[e] s.

Il semble que Clermont et Saint-Séverin d'ancieneté estoit un conté, et pas diverses juridictions.

Ou peut estre, si vous voulez, de tout temps les evesques de Liege ont estez seigneurs de Saint-Severin ; et un conte de Clermont estoit leur voué et que pour cette raison, un comte de Clermont faisant donation au monastère de Cluny du prioré dudit Saint-Severin — ou Simphorian —, il se reserve advocationem.

Aussi ce prioré estoit, et est obligé à l'evesque de Liege en des cens et denier seigneuriaux, faulte de paiement desquels, il at saizi le dit prioré, et biens dépendants, et les a tenu longtemps par un recepveur et censsier.

Scavoir comment ils sont venuz ens mains des Pères.

Scavoir qui en estoit seigneur, avant qu'ils les auroient.

Scavoir si l'evesque, duquel ils les pretendent tenir, leur at aussi donné la seigneurie ou bien seulement les biens qu'il avoit conquis et la saizine, ce qu'est vraisemblable, par ce que les Peres tout au commencement de leur venue dans ce pays n'auroient voulu pretendre des seigneuries de leur evesque : *Videnda donatio aut qualescumque, legis opere.*

Scavoir si le chapitre y a consenti, si le pape l'at aggréé.

Scavoir si les recepveurs ou officiers de l'evesque n'y tirent encor aujourd'huy des mannants du dit village, quelques cens, rentes, ou aultres recognoissances : signes de quelque domaine.

Il est néantmoins que les Pères passé quelque temps — on ne sait comment — sont ingerez et qualifiez seigneurs de Saint-Severin, et pas content de cela, ont taschè et taschent encor d'emprendre sur les jurisdictions et seigneuries de l'evesque voisines, comme Nandren et Clermont.

Pour Nandren, il y at eu proces pardevant les seigneurs Eschevins.

Pour Clermont, ceux d'aujourd'huy en font foid, qu'estoient particulierement pour une partie du bois de dit Clermont, assignée cidevant par un evesque aux mannants dudit Saint-Severin.

Pour quoy entendre, il faut scavoir, qu'un comte de Clermont donnant le dit prioré au monastère de Cluny ; il leûr donne les aisances dans touts ses bois, ainsi que par ladite donation...

Original sur papier, *Archives de l'Etat à Liège, Chambre des Comptes*, Quartier du Condroz, Recette de Clermont, liasse 515.

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Pages

1. Le chevet, côté nord-est (photo Albert Degand, 1943)..... 48
2. Les nefs, côté sud, en 1899 avant la restauration (reproduction d'une photo qui repose au presbytère de S.-S.)..... 59
3. La façace occidentale avant la restauration de 1900 (reprod. photo presb. S.-S.) 61
4. Le chevet, côté nord-est, avant les travaux de 1900, probablement vers 1875 (reprod. photo presb. S.-S.)..... 66
5. Le chevet, côté nord-est, pendant les travaux de la flèche en 1905 (reprod. d'une photo Léonard frères, Amay)..... 68
6. Ancienne baie murée au croisillon nord, retour ouest (photo A. D., 1943)..... 72
7. Croisillon sud, porte du XVI[e] s. et imitation d'une ancienne porte (photo A. D., 1943)..... 72
8. Vue intérieure prise du sud-ouest : le bas-côté sud; Christ du XVI[e] s. dans la nef centrale (photo A. D., 1943)..... 81
9. Vue sur les piliers du transept (photo A. D., 1944)..... 86
10. Impostes et voûtes de la croisée et du croisillon sud (photo A. D., 1944)..... 91
11. Vue intérieure de la nef centrale, vers l'ouest (photo A. D., 1943). 95
12. Colonnettes au premier pilier cruciforme sud-ouest (photo A. D., 1944)..... 95
13. Les fonts baptismaux du début XII[e] s.; clôture de 1901 (photo A. D., 1944)..... 105
14. Christ en bois, taillé par Balthazar de Liège vers 1531-35 et peint par Maître Lambert de Liège à la même époque (photo A. D., 1943)..... 110
15. Eglise de Chauvigny (Vienne, France), plans (reprod. par photo-extrait de *Archives de la Commission des Monuments historiques de France*, t. II, pl. 21)..... 115
16. Carte de Saint-Séverin et environs (reprod. par photo-extrait de la carte ms. de FERRARIS, de 1775 env.)..... 120
17. Vue intérieure de la chapelle nord dédiée à saint Eloi (photo A. D., 1944)..... 125
18. La façade nord avant la restauration de 1900 (reprod. photo presb. S.-S.) 130

TABLE DES PLANS

		Pages
1.	Plan terrier	143
2.	Coupe longitudinale	144
3.	Coupe transversale dans la nef (vue vers l'ouest)	145
4.	Coupe transversale sur le chœur et les chapelles (vue vers l'ouest)	145
5.	Coupe sur le transept	146
6.	Elévation du chevet	146
7.	Elévation de la façade latérale nord	147
8.	Les soutiens de la nef centrale	148
9.	Les impostes du transept, du chœur et des chapelles	149
10.	Ce qui reste du XII^{e} siècle, vu du Sud-Ouest	135
11.	Ce qui reste du XII^{e} siècle, vu du Nord-Est	136
12.	Résumé des campagnes du XII^{e} au XVI^{e} siècle	139
13.	Résumé des campagnes du XVIII^{e} au XX^{e} siècle	140

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 49

Bibliographie 53

Chapitre I. — Brève histoire du prieuré et de l'église.

1. Origines 60
2. Période clunisienne (1091-1513/16) 62
3. Première période épiscopale (1513/16-1574) 65
4. Période jésuitique (1574-1773) 69
5. Seconde période épiscopale (1773-1795) 71
6. L'église sans prieuré (depuis 1795) 71

Liste chronologique des prieurs et desservants de Saint-Séverin 82

Chapitre II. — Description archéologique.

1. Vue d'ensemble et plan 87
2. Description intérieure 90
   - La nef principale (piliers forts, voûtement) 92
   - Les bas-côtés (voûtement, piliers faibles) 97
   - Le transept (croisée, croisillon sud, croisillon nord) 100
   - Le chœur et les chapelles 103
3. Les façades 108
   - Périodicité des restaurations 109
   - Façade principale ouest 112
   - Façade sud (bas-côté, nef haute, croisillon) 116
   - Chevet (chœur, abside principale, chapelles latérales) 119
   - Façade nord (croisillon, sacristie, nef haute et bas-côté) 124
   - La tour 127
   - Les combles 132

Conclusions 137

Annexes 150

Tables des photos, plans et matières 157

PARTIE ADMINISTRATIVE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR L'EXERCICE 1946

Mesdames, Messieurs,

La séance de février, nous amène chaque année à faire un retour sur le passé et à procéder à un examen de conscience, ainsi que l'ordonnent nos statuts.

Il m'échoit donc la mission de vous présenter le rapport annuel sur nos travaux. Depuis six ans, l'année 1946 est la première qui nous permet de constater une reprise à peu près normale de notre activité.

Nous avons tenu nos réunions mensuelles régulièrement, elles furent bien suivies et, je pense, appréciées. La diversité des sujets traités par nos collaborateurs bénévoles fut de nature à satisfaire tous les goûts.

Nous eûmes le plaisir d'y entendre diverses communications. En janvier, M. René Bragard nous fit l'historique des ordres mendiants dans la principauté de Liège, au XVII^e^ siècle. En février, Mlle Madeleine Lavoye nous parla d'une dynastie de graveurs liégeois les « De Bry ». A la séance de mars, après que j'eus l'honneur de vous communiquer une médaille inconnue du graveur liégeois Mivion, nous eûmes le plaisir d'entendre dom Cyrille Lambot nous parler des origines de la Fête-Dieu. La séance d'avril fut illustrée d'une communication de M. Albert Vecqueray sur le peintre Philippe-Auguste Hennequin. En mai, M. J. Philippe nous fit un exposé sur Rubens et la peinture liégeoise au XVII^e^ siècle. Le Comte J. de Borchgrave d'Altena, à la séance de juin, vint nous entretenir des peintres hollandais de Jérôme Bosch à Rembrandt. La séance d'octobre ramena à notre tribune M. J. Philippe qui nous donna une rétrospective de la peinture liégeoise

des origines au XVII^e siècle. En novembre, M. Stiennon attira notre attention sur le scriptorium, la bibliothèque et les œuvres d'art de la chartreuse de Liège, des origines à la fin du règne d'Erard de la Marck. Enfin l'iconographie de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert nous fut présentée à la séance de décembre par M. Edouard de Marneffe.

Qu'il me soit permis de remercier ici ces divers membres qui ont contribué à nous rendre agréables et intéressantes nos séances mensuelles.

Au cours de l'année 1946, l'Institut a également fait preuve d'activité dans de nombreux domaines. Il a fait entendre sa voix auprès des autorités compétentes en vue de revendiquer, à titre de réparation, des œuvres d'art d'artistes liégeois se trouvant dans les divers musées allemands.

En suite de la demande que, sur la proposition de MM. Brassinne et Poncelet et concurremment avec la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège et la Société des Bibliophiles liégeois, nous avions adressée à l'Administration communale de notre ville, celle-ci, pour le plus grand bien des travailleurs, a bien voulu remettre aux Archives de l'Etat, les registres d'Etat civil.

Avec les mêmes Sociétés, sur la proposition de M. Brassinne et M. Humpers, il a demandé à nos mandataires, représentants et sénateurs, la révision du malencontreux et maladroit arrêté-loi du 19 septembre 1945.

Inutile d'ajouter que cet arrêté-loi est resté en vigueur, il continue de contrarier vivement le commerce des antiquités et des œuvres d'art, mais il permet, il est vrai, de satisfaire certains privilégiés en leur créant une situation confortable au dépens de nos deniers publics.

L'Institut a pris également l'initiative d'éditer certains ouvrages d'histoire. Il a débuté par la publication du premier volume des Archives détruites, par Edouard Poncelet, membre d'honneur et ancien président. Ce début a été des plus encourageants, le second volume est sous presse actuellement et nous ne doutons pas qu'il sera bien accueilli également.

Deux événements saillants illustrèrent l'année 1946.

Ce fut tout d'abord la réouverture du Musée d'Ansembourg. Cette élégante construction transformée et débarrassée des vitrines qui en meublaient naguère le premier étage, a retrouvé sa véritable destination : la reconstitution d'une riche demeure liégeoise du XVIII^e^ siècle. Vous l'avez tous visitée, je n'en doute pas, elle vous aura enchanté et la Ville de Liège peut en être fière. Comme l'a dit un chroniqueur décrivant cette manifestation « Dans une telle atmosphère la vue se pose sur des choses harmonieuses et le goût s'affine irrésistiblement à leur contact ». Plus que jamais, ajouterais-je, il devient nécessaire de profiter des leçons d'un riche passé où la vie connaissait d'autres douceurs, où l'on aimait à vivre chez soi. Ce passé « où pauvre homme en sa maison est roi », ce passé où il faisait bon vivre.

Regrettons seulement, une fois de plus, l'usage que la Ville en fait en certaines occasions. Nous avons plus d'une fois attiré, mais en vain, son attention sur les dangers de vol, d'incendie et d'accidents multiples que lui font courir les banquets qu'elle y organise. Un musée n'est point à notre avis une salle de restaurant.

Nous eûmes ensuite l'inauguration officielle de l'exposition des verres anciens d'Armand Baar, visibles en notre musée Curtius. Vous fûtes tous invités à y assister et vous avez pu vous rendre compte de l'importance et de la richesse de cette collection unique en son genre, digne de figurer dans les grands musées des capitales. Que la famille de notre regretté Armand Baar trouve ici une fois encore l'expression de notre gratitude et de notre admiration.

Malgré notre vif désir, nous n'avons pu réorganiser en 1946 les conférences publiques de l'hiver, l'état de nos locaux et le manque de chauffage ne le permettant pas. En 1947, heureusement cette lacune sera comblée, le programme en est déjà arrêté.

Quant aux excursions, une timide reprise s'est signalée au cours de l'automne passé ; celle organisée sous la direction de M. Nicolas François dans le quartier plein de souvenirs de la Côte d'or à Selessin obtint un réel succès.

Dans ce domaine, encore, notre programme pour 1947 sera amélioré sensiblement et divers projets sont à l'étude.

Malgré le coût élevé et grâce aux efforts de notre commission et particulièrement de notre directeur des publications qui ne ménage point ses peines, nous avons pu faire paraître un Bulletin au millésime de 1945 et une Chronique archéologique.

Dans la Chronique vous avez trouvé dix articles signés de MM. I. Demblon, J. Bosmant, J. Philippe, H. Heuse, F. Dandrifosse, H. Dewé, J. Dupont, J. Stiennon et J. Puraye.

Nous voudrions y voir plus d'articles d'inventaire d'œuvres d'art, ce qui rentrerait mieux dans le cadre de cette publication qui a été surtout fondée dans ce but.

Le Bulletin, c'est donc le tome LXV (65), comprend outre les divers rapports et le tableau des membres, les études suivantes : L. Halkin, les Frères de la vie commune de la maison Saint-Jérôme à Liège ; J. Hoyoux, figure et destinée de la Chaussée Brunehaut au Moyen âge ; G. Williot, l'origine du pouvoir princier dans la principauté de Liège et Baguette, la toponymie de Bolland.

Dans le domaine des publications, la question financière paralyse nos efforts. Notre trésorier vous dira tout à l'heure ce que ces publications nous coûtent. Autrefois, nous étions aidés par des subsides (pas bien gros) de la Ville et de la Province ; ces subsides ont été supprimés. Nous venons de les solliciter à nouveau et nous espérons que nos requêtes seront entendues. Notre Société assure la garde des musées de la Ville, et par son influence, ses travaux et sa propagande, elle accroît et magnifie depuis bientôt un siècle le patrimoine artistique de notre Cité dont les représentants sont, à l'occasion, si fiers de venir inaugurer les nouvelles richesses. Elle a le droit, je pense, d'être encouragée à l'égal de sociétés à but moins élevé et moins désintéressé.

Notre bibliothèque s'est sensiblement enrichie principalement grâce aux démarches et au zèle de notre aide-bibliothécaire M. Albert Vecqueray qui a bien mérité de l'Institut. Mais je ne veux pas empiéter sur le rapport du bibliothécaire

pas plus d'ailleurs que sur celui de notre conservatrice qui vous édifiera sur les accroissements de nos collections.

Notre Institut comptait fin 1946 : 36 membres effectifs, 28 correspondants et environ 350 membres associés dont 31 nouveaux reçus pendant l'année.

Nous constatons avec joie que la liste de nos membres, réduite par la guerre, s'accroît à nouveau ; nous espérons que, bientôt, elle aura atteint son ancien maximum.

Nous eûmes à déplorer la perte de deux membres effectifs : le baron Robert de Sélys-Fanson et le professeur Jean Haust et celle de trois membres associés MM. Louis Bronne, Albert Piret et le baron Charles Rossius d'Humain.

En terminant, formons le vœu de voir bientôt nos riches collections reprendre leur place dans la maison Curtius dont la réouverture est ardemment souhaitée par tous.

RAPPORT SUR LES MUSÉES CURTIUS ET D'ANSEMBOURG PENDANT L'ANNÉE 1946

Musée Curtius

Travaux d'aménagement et d'entretien. — Les travaux de restauration se sont poursuivis, sinon à un rythme accéléré, du moins régulièrement. La compréhension et l'aide des échevinats des Beaux-Arts, des Travaux et des Finances ainsi que du personnel du Musée, trop réduit mais de bonne volonté, m'ont été d'un grand encouragement dans la lourde tâche qui m'incombe, c'est-à-dire la remise en état d'un Musée surcongestionné depuis des années. On en parlait déjà en 1912. (Voir Rapport dans *Bulletin*, t. XLII, p. XIX).

Toutes les fenêtres du troisième étage, celles de quatre salles du deuxième ainsi que du couloir ; celles de trois salles du premier étage et de deux au rez-de-chaussée, ont été complètement réparées, les murs de tous ces locaux sont repeints. Nous attendons depuis un an l'autorisation du Ministère de remplacer les fenêtres qui ont été arrachées dans les salles du premier, du rez-de-chaussée et des couloirs. La tour est encore découronnée de sa balustrade pour le plus grand dommage des boiseries et de l'aspect extérieur de l'immeuble.

La restauration des bâtiments-annexes est terminée. Une exposition qui dura trois semaines groupa tous les bois de la section de sculpture religieuse et quelques tableaux du Musée. Comme cette salle fut ensuite réservée à l'exposition de la collection Armand Baar, les meubles et objets qui la garnissaient autrefois trouvèrent en partie refuge au rez-de-chaussée, afin de donner un caractère un peu plus intime à la grande salle des séances. C'est tout ce qu'on peut exiger pour l'instant.

De plus grands travaux s'avèrent trop onéreux pour la période actuelle.

En présence des autorités communales, l'Institut a procédé à l'ouverture de l'*Exposition de la collection de verreries anciennes de M. Armand Baar*, un compte rendu de la cérémonie fut donné dans la Chronique de l'époque en même temps qu'une description rapide des trésors exposés (1).

A cette occasion toutes les vitrines murales, appartenant à Mme Baar, ont été reliées à un courant électrique spécialement installé à cet effet par le Service de la Ville. C'est un heureux essai de modernisation de notre Musée, qui démontre tout le parti à pouvoir tirer d'un éclairage plus judicieux des objets.

Cette merveilleuse collection de verreries anciennes, comprenant plus de 2000 pièces dont nous avons scrupuleusement respecté le classement établi par M. Armand Baar, nous a été généreusement confiée pour un minimum de deux ans, aussi toute notre reconnaissance va à Mme Baar et à ses enfants qui, par l'intermédiaire du Musée, permettent à tous de bénéficier des longues recherches et des études de M. Armand Baar, tout en admirant les créations si idéalement belles des anciens maîtres verriers. Et je m'en voudrais de ne pas ajouter que c'est Mme Armand Baar elle-même, avec l'aide de Mlle A. Thibert et de moi-même, qui a procédé à l'arrangement de toutes ces vitrines qui font l'enchantement des visiteurs. Ceux-ci ont été au nombre de 1154 depuis l'ouverture.

A l'occasion de cette ouverture, la cour du Musée, qui ressemblait à un véritable chantier, a été débarrassée du tas de sable qui l'encombrait encore, des cloches et battants de cloches et ferrailles restés en souffrance, des pierres de la maison Scheppers robotée, tandis que le Musée de la Vie wallonne vidait la galerie occidentale de tout ce qu'il y avait déposé. Seule la galerie de l'entrée, moins visible, reste occupée par nombre d'objets pondéreux auxquels nous avons donné asile. Le Service des Plantations de la Ville a remis les pelouses et

(1) Chronique archéologique, 37e année (1940), nos 1 à 4, page 75.

les chemins en ordre, aussi la cour a-t-elle à peu près repris son charme paisible.

Accroissement des collections.

Egypte

Ushebti en bois peint ; *Huit ushebti* en terre cuite ou en terre vernissée bleue ; *Collier* formé de quatre rangées de perles avec ushebti en terre cuite vernissée bleue. Don de Mme Schroeder-Dumoulin à la Ville de Liège.

Section romaine

Fragment de Tegula portant, gravée à la pointe, la lettre V. Provenance : Villers-l'Evêque. Don de M. le Curé-Doyen Fréson à l'I. A. L. *Trois fragments de Tegulæ* trouvés lors de travaux exécutés place du Marché à Liège, découverts par M. J. Breuer, conservateur-adjoint aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles. Réservé à notre intention par le Service de la Voirie. Il semble y avoir eu en cet endroit une dépendance de la Villa de la place Saint-Lambert.

Reproduction d'un *lampadaire* en bronze, trouvé à Pompéi. Reproduction d'un *brûle-parfum* en bronze, trouvé en Italie. Reproduction d'un *bol* carèné, en bronze, décoré de méandres et de figures d'animaux. Dons à titre documentaire de Mme Schroeder-Dumoulin à la Ville de Liège.

Céramique

Plat, forme argenterie, décor dit « Chantilly » en bleu sous couverte. Don de Mlle L. Jamar à l'I. A. L.

Brique d'âtre aux armes de l'Empire et de Groesbeek flanquant le perron. Don de M. M. Renard, surveillant des travaux de la Ville.

Lapidaire

Clefs sculptées, Louis XV, provenant de la Maison Scheppers, robotée pendant l'offensive von Rundstedt. Envoi de la Ville.

Moyen age

Cinq cuillères anciennes en bronze et en fer. Don de M. G. de Froidcourt à l'I. A. L.

Numismatique

Sceau-matrice en laiton de la commune de Pousset. Don de M. G. de Froidcourt à l'I. A. L.

Sceau-matrice en laiton portant un écusson à la croix engrelée, supportant deux griffons ; *sceau-matrice* en plomb d'Arnold van den Berch ; *sceau-matrice* en laiton de Mgr Jacquet ; *moule* d'un méreau du grand hôpital de Huy. Don de l'A. M. I. A. L. à l'I. A. L.

Verrerie

Bouteille à eau de Spa, XVIII^e^ siècle. Don de Mlle L. Jamar à l'I. A. L.

La Conservatrice,

(*s*) H. van Heule.

Musée d'Ansembourg

Après le retour des derniers meubles mis à l'abri aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles, et une période de travail intense, l'Hôtel d'Ansembourg a pu réouvrir solennellement ses portes et inaugurer la Salle Jamar-Raick, le 13 juin dernier, en présence des autorités provinciales, communales et des membres de la Commission de l'Institut archéologique liégeois. De nombreux dons faits pendant la guerre, dus en majeure partie à la générosité de Mlle Léonie Jamar et acquis par l'intermédiaire de l'A. M. I. A. L., avaient contribué à rendre à cette vieille maison tout son charme d'antan. Pendant la cérémonie un excellent quatuor à cordes évoqua pour nous le temps des « Délices du Pays de Liège ».

Si le rez-de-chaussée a gardé sa physionomie habituelle, le premier étage a été presque entièrement meublé à neuf et de très jolis bibelots ont pu prendre place dans de nouvelles

vitrines installées dans les armoires murales qui, tout en gardant leur caractère, ont été adaptées à cet effet.

Je remercie le Service des Plantations de la Ville de Liège d'avoir constamment envoyé des fleurs pour orner les salles pendant l'été, contribuant ainsi largement à créer l'atmosphère de maison habitée, telle qu'on eut pu la voir au XVIII^e^ siècle.

Je tiens à exprimer encore ici toute ma reconnaissance envers MM. Capart et Lavachery, successivement conservateurs en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles, ainsi qu'au personnel et, en ordre principal à M. Vanden Plas, pour la généreuse hospitalité qu'ils ont bien voulu offrir à nos beaux meubles, en si grand danger à Liège, pendant la guerre.

Nombre de visiteurs pour la période du 13 juin au 31 décembre 1946 : 5823, se décomposant comme suit : Isolés, 5365 ; Ecoles primaires de Soumagne, Rotheux-Rimière, les orphelins de Tongres, 112 élèves ; Ecoles supérieures : normale d'Andenne, les Salésiens, Ecole professionnelle de la rue Féronstrée, Institut St-François d'Assise, le Val Ste-Elisabeth, les Infirmières provinciales : 189 ; la Société archéologique de Bruxelles ; les Académiciens de Belgique, classe des Belles-Lettres ; le Vieux-Liège ; l'Union professionnelle du décor d'intérieur de Belgique : 157.

Accroissement des collections. — *Deux esquisses* représentant des mythologies, par Gérard de Lairesse ; très beau *lustre* en verrerie liégeoise ; *Boudha* chinois du XVI^e^ siècle, en bronze. Legs du Docteur de Béco à la Ville de Liège. *Deux services* en porcelaine chinoise du XVIII^e^ siècle comprenant : 1° deux grands plats, quatre plus petits et quatorze assiettes ; 2° deux grands plats et six assiettes. Legs de Mlle Eléonore Théodore, institutrice pensionnée à la Ville de Liège.

La Conservatrice,

H. VAN HEULE.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE SUR L'ACTIVITÉ DE L'INSTITUT EN 1947

La séance de février nous amène chaque année à vous présenter un rapport sur les travaux de l'Institut et nous fournit l'occasion de vous retracer les principaux faits de l'activité tant administrative que scientifique de notre Société.

L'année 1947, comme les deux précédentes, fut encore une année de réadaptation et de progrès vers la reprise normale de notre activité d'avant guerre ; ce qui, nous pouvons l'entrevoir, sera réalisé en 1948.

Conférences. — Nos séances ordinaires mensuelles n'ont pas présenté moins d'attraits que celles des années précédentes : elles furent suivies assidûment par bon nombre de nos membres. Ce succès s'explique par la variété et par le caractère d'actualité des sujets traités dont voici la liste :

Notes sur la reconstruction de Liège, après 1468, par M. G. Hennen.

L'évolution de la propriété foncière en Wallonie de 1789 à 1850, par M. Y. Delatte.

Le peintre Bertholet Flemalle, par M. L. Dewez.

Velbruck par M. G. de Froidcourt

Note sur un encensoir en bronze du XII^e^ siècle, don de l'A. M. I. A. L. à l'Institut archéologique liégeois, par M. J. Brassinne.

Situation démographique de la Ville de Liège à la fin de l'ancien régime, par M. E. Hélin.

La Reconstruction de la Violette à la fin du XV^e^ siècle, par Mme Rouhart-Chabot.

Aux origines du droit successoral liégeois, par M. M. Yans.

L'œuvre intellectuelle religieuse et domaniale d'Etienne le Grand, abbé de St-Jacques de Liège (1095-1112), par M. Jacques Stiennon.

Le régime seigneurial dans l'ancienne principauté à l'époque moderne, par M. Y. Delatte.

Cette simple énumération met en relief le vif intérêt que présentaient ces différentes communications. J'adresse ici de vifs et sincères remerciements aux membres qui ont bien voulu nous prêter leur concours pour assurer le succès de nos réunions mensuelles.

Publications. — L'accueil le plus bienveillant fut rencontré partout par notre chronique archéologique qui a paru en quatre fascicules formant une brochure de plus d'une centaine de pages.

On peut y lire outre les comptes rendus de nos séances des articles intéressant l'histoire de nos charbonnages liégeois signés de MM. M. Yans, I. Demblon, Fr. Berck et R. Van Santbergen. Nous avons estimé qu'en cette année jubilaire du centenaire de notre école liégeoise des mines, il était intéressant de nous livrer à l'étude de nos anciens charbonnages. On y trouve aussi un article de M. Lecomte relatant une brouille dans la famille du prince-évêque Comte de Hoensbroeck, un article de M. J. Yernaux sur les Beethoven au pays de Liège, une nécrologie d'Edouard Poncelet, signée de M. M. Yans et une nécrologie de Georges Bonhomme par M. J. Dumont.

L'inventaire archéologique du Pays de Liège est honoré des articles de M. J. Brassinne sur un encensoir roman du XII^e^ siècle et de M. A. Veequeray sur un tableau représentant une descente de croix du couvent des Capucins de Spa.

Le Bulletin n'a pas encore paru pour des raisons d'ordre financier. Toutefois un tome LXVI (66) est en composition et nous espérons pouvoir le faire paraître au cours de la présente année.

Au cours de l'année 1947, l'Institut fit paraître le second volume du *Mémorial des Archives détruites*, publié par M. Ed. Poncelet.

Participations. — Notre Institut archéologique tint à se faire représenter aux manifestations jubilaires des Sociétés consœurs. M. Dandoy fut notre délégué à celle du 50e anniversaire de la Société archéologique de Verviers, Mlle Van Heule nous représenta aux fêtes du centenaire de l'Institut archéologique luxembourgeois à Arlon et MM. Dumont et Laloux à celles du centenaire de la Société archéologique d'Anvers. MM. Pirlet et Dewez représentèrent l'Institut à la Journée archéologique de Tongres.

Au cours de l'été, MM. Pirlet et Dewez reçurent au Musée au nom de l'Institut les membres de la Société d'Antropologie et de Préhistoire de Bruxelles.

Enfin, nous accordâmes une large participation en prêt d'objets notamment à l'Exposition du Folklore organisé à l'Exposition des Ingénieurs, exposition où se distinguèrent notamment deux de nos membres MM. Albert Dandoy et Léon Dewez.

Causeries publiques. — L'année 1947 marque la reprise de nos causeries publiques du dimanche, si attendues du public.

Organisées par notre dévoué président M. Jules Dumont, elles eurent lieu les dimanches 30 mars, 13, 20 et 27 avril, et 4 mai. Je vous en rappelle le programme :

Vues générales sur l'histoire de Liège, par M. L.-E. Halkin.

Grétry et sa bonne ville de Liège, par M. G. de Froidcourt.

La Noël dans l'art, par M. J. Brassinne.

Le testament du comte de Mercy Argenteau, mentor de Marie Antoinnette, par M. Henri Heuse.

Les ponts de Liège dans le passé, par M. J. Dumont.

Ces causeries attirèrent un grand nombre d'auditeurs et la salle fut comble à chaque séance.

Cours et leçons publiques. — Nous n'avons pu reprendre encore cette branche de notre activité pour des raisons d'ordre matériel. Ces cours et leçons, complètement réorganisés, seront repris en 1948, sous la direction de M. L.-E. Halkin, professeur à l'Université, et sont appelés, nous l'espérons, à donner d'heureux résultats.

Fouilles. — Aucune activité ne s'est manifestée dans ce domaine.

Excursions. — Deux excursions furent organisées durant l'été 1947. Reconnaissons que c'est trop peu et espérons qu'en 1948 notre commission des excursions mettra sur pied un programme plus touffu et varié d'excursions et de promenades archéologiques. C'est le vœu d'un très grand nombre des nôtres.

Le 20 juin, l'Institut visita, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, l'Exposition de la Toison d'Or et des chefs-d'œuvre des musées de Vienne. Mlle Lohest nous fut un cicérone aimable et compétent; l'après-midi de la même journée fut réservé à une visite des nouvelles salles d'exposition du Musée du Cinquantenaire sous la conduite de Mme Crick Kunziger, conservatrice.

Le 29 juin, invité par M. le doyen Fréson à la commémoration du musicien Henri Dumont, en son village natal de Villers-l'Evêque, l'Institut profita de cette occasion pour organiser une excursion à laquelle prirent part un très grand nombre de membres qui eurent le plaisir d'entendre à l'église paroissiale un concert consacré aux œuvres du célèbre compositeur.

Musée Curtius. — Les travaux de réparations se poursuivent avec la lenteur qui caractérise, hélas, nos administrations. Notre conservatrice a pu ouvrir quelques salles du rez-de-chaussée et du premier étage donnant vers la cour. Les travaux sont entrepris actuellement dans les salles donnant sur le quai.

Bibliothèque. Dons. Finances. — Je n'insisterai pas sur ces trois points qui feront l'objet des rapports de nos bibliothécaire, conservateur et trésorier. Qu'il me soit permis seulement de vous rappeler les deux principaux dons dont nous fûmes gratifiés en 1947. Tout d'abord celui du très rare encensoir roman acquis par l'A. M. I. A. L. et donné par cette association à notre Institut, pièce de tout premier ordre;

elle est décrite dans notre chronique archéologique d'avril-juin 1947 par M. le professeur Brassinne ; ensuite, celui du scriban liégeois Louis XIV donné à l'Institut par l'intermédiaire de l'A. M. I. A. L. par Mme Candèze-Horstmans. Ce rappel me donne à nouveau l'occasion de remercier chaleureusement les généreux donateurs.

Signalons, au chapitre des finances, qu'étant donné le coût élevé des publications et la carence de la Ville et de la Province, nous avons été obligés de relever provisoirement le coût de la cotisation de membre à 100 francs.

Membres. — L'année 1947 ne s'est pas écoulée, hélas, sans que nous ayons eu à déplorer la perte de plusieurs de nos membres.

Parmi nos membres effectifs, nous avons vu disparaître notre ancien président M. Ed. Poncelet, le savant archiviste, modeste autant qu'ardent au travail ; il a publié dans le bulletin de l'Institut de très nombreuses études, vivement recherchées actuellement.

L'Institut conservera un pieux souvenir de cet historien probe et consciencieux, de ce confrère affable et délicat.

Ensuite notre ancien bibliothécaire M. Georges Bonhomme, mort tragiquement ; l'Institut conservera le souvenir de cet homme aimable, complaisant et dévoué.

Parmi nos membres correspondants, nous avons perdu M. Henri Dewé, si assidu à nos réunions mensuelles. Il s'était spécialisé dans l'étude de nos anciens charbonnages liégeois.

Enfin, sont décédés, parmi nos membres associés, MM. G. Moressée, Marcel de Fraipont, Jos. Pirlet, F. Comhaire, A. Dewandre et Mme François.

Malgré ces deuils répétés auxquels vous vous êtes tous associés, l'Institut comptait au 31 décembre 1947 : 35 membres effectifs, 31 membres correspondants dont 4 élus en cette année : Mlle A. Thibert, MM. A. Vecqueray, P. Baar et le Baron d'Otreppe de Bouvette et 343 membres associés, soit un total de 409 membres.

Le Secrétaire,
Jules PIRLET.

RAPPORT SUR LES MUSÉES CURTIUS ET D'ANSEMBOURG PENDANT L'EXERCICE 1947

Musée archéologique liégeois

Maison Curtius

I. Travaux d'aménagement et d'entretien. — La restauration du bâtiment situé au quai de Maestricht a suivi son cours à l'allure des lenteurs bureaucratiques ; les autorisations de dépense relevant des Dommages de Guerre ne semblent être accordées en haut lieu qu'après mûre réflexion.

Pour marquer le point en cette fin d'année 1947, notons qu'en plus de la remise en état de l'annexe, où se trouve exposée la collection de verreries anciennes de feu M. Armand Baar, toutes les salles côté jardin des deuxième et troisième étages du Musée proprement dit, ont été repeintes à la détrempe dans une tonalité claire. En conséquence, au début de septembre, six salles avec leur dégagement, complètement réorganisées, avaient été rendues au public. Elles intéressent les époques romaine, mérovingienne, romane, gothique et renaissance. Malheureusement, à peine ouvertes, il a fallu les refermer deux mois après, par suite du manque de chauffage.

Le deuxième étage est, en majeure partie, consacré à la préhistoire. Les salles M. De Puydt et G. Cumont sont réinstallées, à part les étiquettes qui, presque toutes, doivent être renouvelées et le sont déjà en partie. A cette occasion, je tiens à remercier M. Jean Servais, mon prédécesseur, ainsi que son petit-fils, de l'aide qu'ils m'ont apportée dans la remise en place des fonds de cabanes omaliens.

Comme les vitrines plates du couloir doivent être transformées et que les frais occasionnés par ces travaux rentrent nécessairement dans la répartition des crédits communaux alloués annuellement, ceux-ci ayant été rapidement épuisés pour 1947, l'arrangement de cette partie de la section préhistorique a dû être rapportée.

Fin juillet, j'ai eu le plaisir de voir arriver les châssis de fenêtres destinés au premier étage et au rez-de-chaussée de la façade, côté Meuse. Ils allaient enfin remplacer ceux arrachés par l'explosion des ponts en 1940. On les attendait depuis un an. Sitôt arrivés, sitôt placés, aussi je dois rendre hommage aux services compétents de l'Administration communale qui, par l'entremise de M. Fassotte, surveillant des travaux, apportent la meilleure volonté à nous aider dans la restauration du Musée Curtius ; les lenteurs dont nous pâtissons ne leur sont pas toujours imputables. Six salles attendent les peintres, après avoir été enfin débarrassées des sacs de sable qui ont recouvert les cheminées tant que les baies sont restées ouvertes à tous les vents. De plus, la salle Charlier réclame un nouveau plancher. Celui de la salle de séances demande aussi une sérieuse réparation. Bon nombre de vitrines doivent être modifiées ou attendent le remplacement de leurs glaces brisées du fait de guerre. Il reste donc encore beaucoup à aménager avant que le Musée puisse réouvrir les portes de toutes ses salles et que certaines collections, toujours dans l'abri ou à la banque, puissent revoir le jour.

II. Fréquentation du Musée. — La réouverture complète du Musée Curtius est d'autant plus désirable qu'il a attiré un nombre remarquable de visiteurs ; ils se totalisent à 22.063. Il est bon de noter que la collection de verreries anciennes prêtée par Mme Armand Baar a vu affluer du 1er janvier au 31 août, à elle seule, plus de 12.000 visiteurs, les six salles dont il a été question plus haut, n'ont été ouvertes qu'en septembre et octobre, et en novembre et décembre, la salle Baar voyait encore défiler 3480 personnes. Les Liégeois doivent donc au geste de Mme Armand Baar et de ses enfants, d'avoir su,

malgré tout, retrouver le chemin de leur vieille Maison Curtius et beaucoup d'étrangers les y ont suivis. Parmi les personnalités qui ont tenu à l'honorer de leur visite, il faut citer, M. Mackenzie King, ministre du Canada ; le professeur Dr van Giffen, de Groningen et Madame ; le professeur Wollgraff et Madame ; etc., etc.

III. Accroissement des collections. — Si celles-ci ne se sont pas augmentées quantitativement, elles le furent qualitativement :

ARCHIVES

Lettre autographe du Cte d'Ansembourg d'Amstenraedt, datée du 14 juin 1834, munie de son cachet en cire rouge. Don de M. Jos. de Beer, conservateur du Musée du Sterkshof, Deurne (Anvers), à l'I. A. L.

CÉRAMIQUE

Deux briques d'âtre, l'une aux armes de l'Empire et de Bavière, l'autre, à deux médaillons inscrivant une tête de profil avec ornementation de style Renaissance. Don de M. Renard, surveillant des travaux. Dépôt de la ville de Liège.

MOBILIER

Très beau scriban avec dessus vitré, en chêne sculpté en partie à jour. Epoque Louis XV. Ce meuble, remarquable par son homogénéité, a figuré à l'Exposition de Saint-Trond (voir Album de Terme, pl. 50). Don de Mme Candèze-Horstmans par l'intermédiaire de l'A. M. I. A. L. Selon le désir de la donatrice, ce scriban a été déposé à l'Hôtel d'Ansembourg.

NUMISMATIQUE

Deux deniers d'Albert de Cuyck, de Chestret n^{os} 142 et 144. Achat de l'I. A. L.

Médaille frappée par Ledel en l'honneur de la résistance. Exemplaire en bronze. Souscription de la ville de Liège aux « Amis de la Médaille ».

Orfèvrerie religieuse

Encensoir roman, en bronze, admirablement patiné, comportant une ornementation ajourée relevant de la flore et de motifs architecturaux. Œuvre colonaise ou mosane du XII^e^ s., que nous devons aux Amis des Musées de l'Institut archéologique liégeois (A. M. I. A. L.) et à son dévoué président, M. Georges Petit. Une fois de plus, ils ont tenu à enrichir notre Musée d'une pièce rarissime.

Verrerie

Verre à vin, coupe frèsée moulée, travail du XIX^e^ s. Don de Mlle Léonie Jamar à l'I. A. L.

Documentation

Grand plan encadré, représentant le relevé des substructions de l'ancienne Cathédrale Saint-Lambert, de ses annexes, de la villa romaine et des sépultures, le tout sur l'alignement actuel de la place Saint-Lambert, exécuté par U. Noël et M. Boutet, d'après les recherches et études de M. Edouard de Marneffe. Don de ce dernier à l'I. A. L.

Documentation photographique

Cliché d'un Calendrier des Chanoines tréfonciers d'Aix-la-Chapelle. Don de M. Maurice Deflandre, membre du Touring Club, Bruxelles. L'Institut archéologique liégeois a fait prendre une nouvelle série de clichés de pièces importantes des Musées Curtius et d'Ansembourg, afin de pouvoir mettre cette documentation à la disposition des travailleurs.

Inscription

Sur un linteau de porte en bois de chêne, découvert à Engis :

CHARITE DORT DOM IIIII
ANNO VERITE SOMEILLE
16 DROIT ET RAISON 22
SONT ALLES AUX PARDON

Don de M. Panvebosch, président des « Chercheurs de la Wallonie » à l'I. A. L.

Nous avons eu à déplorer le vol d'un petit portrait, peint à l'huile, du prince-évêque Georges d'Autriche ; toile plus documentaire qu'artistique, dont, heureusement, nous possédions un double.

Au nom de la Commission de l'I. A. L. et en mon nom personnel, je remercie M. Oscar Berckmans, artiste peintre et M. Louis Dupont, artiste sculpteur, qui se sont aimablement chargés de la restauration d'œuvres ayant souffert de la guerre.

IV. Dépôts consentis par le Musée Curtius. — Au cours de l'année 1947 nous avons été amenés à consentir le prêt d'un certain nombre de pièces de nos collections, afin de mieux mettre en valeur certaines œuvres, ou pour reconstituer des ensembles, ou former des complexes.

Eglise Saint-Denis

CHAIRE DE VÉRITÉ de l'ancienne église Sainte-Ursule ainsi qu'un départ d'escalier.

Musée des Beaux-Arts

Petite *PENDULE* en bois sculpté avec mouvement signé Edouard Pistor, époque Louis XIV (n° inv. 30.80). — *COMMODE* Louis XV (n° inv. 2036). — *HORLOGE* en gaine, id. (n° inv. 2047). — *CONSOLE*, id., tablette en marbre de Saint-Remy (Coll. Charlier). — Paire de *CHANDELIERS* en cuivre doré, à deux lumières, Régence (n° inv. 1665). — Deux *CHAISES* à dossier arrondi et ajouré, Louis XV (n° inv. 1974). — Grosse *BOUILLOIRE* en étain (n° inv. 1594). — *COMMODE* à cinq tiroirs, Louis XVI (Legs Elise Dejozé). — Deux *CHAISES* garnies de cuir, Louis XVI (n° inv. 1968). — *BAROMÈTRE* en bois sculpté et doré, id. (n° inv. 1951). — *TABLE-CONSOLE* à quatre pieds, tablette en bois (n° inv. I. O. 232). — *PORTRAIT* peint à l'huile de Defrance, dans un cadre en bois noir (n° inv. I. 612). — Deux *CHAISES* en bois sculpté, ornées d'insignes maçonniques, époque

Louis XVI, appartenant à M. G. de Froidcourt, déposées avec son consentement.

Ces meubles et objets ornent les salles Defrance et M. Donnay.

Palais provincial

PORTRAIT monumental du prince-évêque François-Charles de Velbruck avec cadre peint et sculpté (fronton disparu). (N° inv. 1611).

Expositions temporaires

Un très grand nombre de pièces sont également sorties du Musée Curtius pour figurer à l'*Exposition du Centenaire de l'A. I. Lg.* : objet en fonte et en fer forgé, verreries anciennes (une centaine d'exemplaires), les bannières des Métiers et des bonnes Villes et enfin, de quoi reconstituer un intérieur du XVII^e^ siècle : cheminée monumentale, porte, vitraux, meubles, tableaux et objets divers.

D'autres prirent le chemin de différents magasins à l'occasion de la *Quinzaine du Grand Liège* : verres anciens, ébauches sorties de l'atelier du grand sculpteur liégeois de la fin du XVII^e^ siècle, Jean Delcour, souvenirs provenant de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert, meubles liégeois du XVIII^e^ s., sculptures.

La Conservatrice,
H. van Heule.

Musée d'Ansembourg

I. Travaux d'aménagement et d'entretien. — En dehors de l'entretien courant de l'immeuble, rien de spécial à signaler, sinon que la réparation définitive des fenêtres endommagées en 1944 attend encore l'autorisation de dépense des Dommages de Guerre.

Depuis juillet, les salons de gauche du rez-de-chaussée ont été transformés en salles de mariages et ce, tant que durera les restaurations en cours à l'Hôtel de Ville. Plusieurs banquets aux bougies ont également été donnés dans le salon aux tapis-

series, à l'occasion de visites officielles de personnalités étrangères.

II. Fréquentation du Musée. — L'Hôtel d'Ansembourg a reçu la visite de 12.828 personnes contre 7403 en 1939 (dernier recensement complet), et 9609 en 1938, année qui marqua le chiffre record. Nous avons donc une progression de 5425 unités sur 1939. Parmi ces visiteurs, on compte des étudiants et des touristes anglais, français, hollandais, le groupe des Guides touristiques sous la conduite de M. Paul Rolland, quelques écoles primaires, moyennes, et professionnelles, au total 927 unités.

III. Accroissement des collections. — Selon le désir de Mme Candèze-Horstmans, le très beau *scriban* d'époque Louis XV offert à l'I. A. L. par l'entremise de l'A. M. I. A. L. a été déposé au Musée d'Ansembourg, dans la salle Maxime de Soer de Solière.

La Conservatrice,
H. VAN HEULE.

SITUATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
au 31 décembre 1947

La Bibliothèque de l'Institut Archéologique Liégeois a souffert moins que d'autres Bibliothèques, puisque ses collections n'ont point péri, mais elle a dû, pendant l'occupation, renoncer aux échanges qui constituent le meilleur de ses ressources.

Le bibliothécaire, arrêté par l'ennemi en 1943, a été suppléé par M. Jean Hoyoux, puis par M. Albert Vecqueray. Ce dernier s'est consacré activement à la restauration de notre Bibliothèque et le succès a couronné ses efforts persévérants.

La Bibliothèque de l'Institut Archéologique Liégeois n'est pas encore assez connue du public érudit. Nos membres eux-mêmes utilisent trop rarement ses livres et revues.

La Bibliothèque est ouverte aux travailleurs depuis le mois de mars 1946, le lundi et le mercredi de 16 h. 30 à 18 h. 30. Voici les derniers chiffres relevés par M. Vecqueray, secrétaire administratif :

1745 ouvrages ont été consultés par 272 lecteurs ;
157 ouvrages ont été prêtés à 43 lecteurs ;
13 ouvrages ont été prêtés à des Bibliothèques étrangères.

Le classement des revues a été repris, en même temps que les échanges avec 127 sociétés. 1204 ouvrages ont été inventoriés. Le catalogue des revues compte actuellement 419 titres.

Nous avons reçu des dons importants du gouvernement français, du gouvernement mexicain, de l'Unesco et de quelques amis dévoués.

Il est urgent que la Bibliothèque puisse disposer d'un budget particulier et de meilleurs locaux. La prospérité de l'Institut

Archéologique Liégeois est liée au développement de sa Bibliothèque. Les auditeurs de nos Cours pratiques d'histoire et d'archéologie régionale doivent, comme nos membres, pouvoir consulter nos livres et nos revues, travailler dans nos locaux et préparer efficacement leurs monographies.

Le Bibliothécaire,
Léon-E. Halkin.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A. M. I. A. L.

Assemblée générale du 21 mars 1948

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de notre Association pendant l'année 1947, 15e exercice social.

Vous vous souviendrez que c'est au cours de notre précédente assemblée que nous avons fait don au Musée Curtius d'un encensoir en bronze du XIIe siècle. Depuis lors, M. Brassinne a publié sur cette belle pièce une intéressante notice dans la Chronique archéologique, faisant ainsi connaître à tous les membres de l'Institut l'importance et la rareté de l'objet et en même temps notre utilité. Il est regrettable qu'en présence de cette précieuse acquisition et de notre intervention dans l'accroissement des richesses de nos musées anciens, ils n'aient pas été incités à nous accorder leur appui en s'inscrivant parmi nous, alors que nous avons un budget si petit.

A part cela, notre activité a été des plus réduite, car aucun objet mosan ne s'est présenté et du reste notre situation financière déficitaire ne nous aurait guère permis de faire de grandes dépenses : nous avons encore en effet à rembourser le solde du prix de l'encensoir.

Le marché des antiquités est actuellement plutôt décevant, bien qu'un certain fléchissement se soit manifesté dans les prix, résultant de la rareté de l'argent. D'une part, les antiquaires qui ont acheté à prix élevé n'entendent pas perdre sur leurs acquisitions et ne font ainsi presque plus d'affaires ; d'autre part, nombre de propriétaires d'objets, préfèrent

conserver provisoirement ce qu'ils possèdent, ce qui explique la petite quantité de belles pièces mises en vente.

Notre Association a rempli également son rôle d'autre façon, car Mme Candèze, désirant augmenter le trésor artistique de l'I. A. L., s'est désistée à son profit d'un beau scriban vitrine liégeois d'époque Louis XV et a voulu qu'il portât une étiquette indiquant que le meuble avait été donné à l'A. M. I. A. L., afin de rendre son don intangible. Selon le vœu de la donatrice celui-ci a été déposé au Musée d'Ansembourg. Nous sommes unanimes tant à remercier Mme Candèze qu'à la louer de son désintéressement qui l'a engagée à se séparer durant sa vie d'un meuble utile et ornemental.

Le nombre de nos membres est toujours faible, bien qu'il se soit un peu relevé depuis un an : nous comptons actuellement 5 membres à vie, 29 effectifs et 32 adhérents.

Notre trésorerie, dont la situation détaillée va vous être communiquée, solde par un mali de 5319,40, que nous espérons bien liquider cette année..., quitte à nous endetter de nouveau si une occasion intéressante se présentait.

Vous aurez à procéder à l'élection d'un administrateur pour remplir le mandat venu à expiration de M. Georges Petit ; celui-ci est rééligible.

Pour copie conforme,

G. Petit.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Exercice 1946

Recettes :			Dépenses :		
Subsides :			Restauration Musée et Bibliothèque.	32.871,30	
Etat	5.000,—		Idem sommes engagées	35.461,70	
Etat pour restauration musée et bibliothèque ..	68.333,—				68.333,—
Province	—		Fouilles		—
Ville	—		Achat d'antiquités		—
		73.333,—	Service de la Bibliothèque (entretien, achats, échanges) ...		2.956,35
Cotisations		31.650,—	Publications :		
Vente de publications par Bibliothèque		4.743,90	Bulletin 1945	44.257,60	
Abonnement Chronique archéologique		40,—	Chronique 1945 .. (2e fascicule)	13.258,80	
Remboursement par la Ville :					57.516,40
Entretien collections Musée pour 1945		690,—	Confection fiches pour tables du Bulletin		1.063,60
Vente catalogues et photos des Musées.....		3.178,—	Entretien collections Musée ...		743,—
Intérêt du compte Banque ...		37,31	Frais d'excursion		155,—
			Frais généraux d'administration		6.431,05
		120.422,21			137.198,40

Montant des dépenses	137.198,40
Montant des recettes	120.422,21
Déficit de l'exercice	16.776,19

Arrêté à la somme de Seize mille sept cent septante-six francs 19 centimes.

Le Trésorier,
(s.) P. Laloux.

Vu et approuvé par la Commission de Contrôle,
Liège, le 29 avril 1947.
(s.) G. Ghilain, F. Pény.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Exercice 1947

Recettes :		Dépenses :		
Subsides :		Entretien et restauration collections des Musées		8.709,50
Etat	—	Fouilles		—
Province	—	Achat d'antiquités		—
Ville	—	Service de la Bibliothèque (entretien, achat, échanges)		13.130,95
Subvention Fondation Universitaire pour Mémorial archives détruites	26.334,—	Publications :		
Cotisations	30.250,—	Bulletin, Illustration du Bulletin 1947	7.066,30	
Bibliothèque :		Chronique 1947	28.199,55	
Vente de publications	7.672,25	Mémorial des Archives détruites (fasc. II de Poncelet)	26.334,—	
Abonnement Chronique archéologique	430,—			61.599,85
Vente catalogue et photos des Musées	4.612,—	Causeries du dimanche		685,—
Intérêts du compte Banque	28,83	Catalogues et photos		3.157,—
		Gardiennat de l'hypocauste		400,—
		Frais généraux d'administration		1.085,05
	69.327,08			88.767,35

Montant des dépenses	88.767,35
Montant des recettes	69.327,08
Déficit de l'exercice	19.440,27

Arrêté à la somme de Dix-neuf mille quatre cent quarante francs 27 centimes.

Le Trésorier,
(s.) A. d'Otreppe de Bouvette

Vu et approuvé par la Commission de Controle,
(s.) G. Ghilain, F. Pény, P. Laloux.

TABLEAU DES MEMBRES

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MONSIEUR LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

MONSIEUR L'ÉCHEVIN DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour les années 1947-1948

Président : MM. JULES DUMONT.
Vice-Président : PIERRE LALOUX.
Secrétaire : JULES PIRLET.
Trésorier : Baron D'OTREPPE DE BOUVETTE.
Bibliothécaire : LÉON-ERNEST HALKIN.
Directeur des publications : MAURICE YANS.
Secrétaire adjoint : LÉON DEWEZ.
Conservateurs adjoints : Comte DE BORCHGRAVE D'ALTENA.
LÉON DEWEZ.
JULES DUMONT.
NICOLAS FRANÇOIS.
JOSEPH HAMAL-NANDRIN.
JULES PIRLET.
Baron M. DE SELYS LONGCHAMPS.
Baron W. DE CRASSIER.

Conseillers : MM. JOSEPH BRASSINNE, GUSTAVE GHISLAIN, LÉON HALKIN, EUGÈNE POLAIN, EDOUARD PONCELET, Baron W. DE CRASSIER.

Commissions

1. *Commission des publications* : MM. YANS, directeur ; L.-E. HALKIN, HARSIN, DEWEZ, PONCELET et YERNAUX, membres.

2. *Commission des fouilles* : MM. BREUER, SCHUERMANS et Mlle VAN HEULE.

3. *Commission des achats* : MM. Baron DE CRASSIER, LALOUX, PETIT, DE SELYS LONGCHAMPS, SERVAIS et Mlle VAN HEULE.

4. *Commission de vérification du Musée* : MM. BRASSINNE, L. HALKIN, TOUSSAINT et SERVAIS.

5. *Commission de vérification de la Bibliothèque* : MM. BONHOMME, HARSIN et HELLIN.

6. *Commission de vérification des comptes* : MM. GHISLAIN, LALOUX et PÉNY.

7. *Commission des excursions* : MM. DUMONT, président ; DANDOY, secrétaire, DE BORCHGRAVE D'ALTENA, H. DEWÉ, FRANÇOIS et LALOUX.

8. *Commission des conférences et causeries* : MM. DUMONT, président ; HARSIN, vice-président ; TOUSSAINT, secrétaire, YANS.

MEMBRES EFFECTIFS

	Date de l'entrée à l'Institut	Date de l'admission comme membre effectif
1. BRASSINNE (Joseph), professeur émérite et bibliothécaire en chef honoraire de l'Université, 30, rue Nysten, *Liège*.	29-11-1895	30-12-1898
2. SERVAIS (Jean), conservateur honoraire du Musée archéologique liégeois, 8, rue Joseph-Dumoulin, *Liège*.	20- 4-1898	27- 4-1900
3. POLAIN (Eugène), avocat, 180, rue Sainte-Walburge, *Liège*.	29- 3-1903	29-12-1907
4. RASQUIN (Georges), avocat, 23, place de Bronkart, *Liège*.	30-12-1898	31- 1-1909
5. HAMAL-NANDRIN (Joseph), chargé de cours émérite à l'Université, 22, rue des Augustins, *Liège*.	28- 2-1904	31- 1-1909
6. VERCHEVAL (Félix), avocat, 27, avenue Isabelle, Anvers.	26- 5-1904	30- 1-1910
7. HALKIN (Léon), professeur émérite à l'Université, 4, route de Dolembreux, *Esneux*.	27-12-1895	24-12-1911
8. SELYS LONGCHAMPS (baron Maurice de), docteur en sciences, *château de Faulx-les-Tombes*.	29- 3-1903	24-12-1911
9. PIRLET (Jules), notaire, 20, rue Sainte-Véronique, *Liège*.	29- 5-1908	25- 1-1914
10. COENEN (chanoine Joseph), aumônier de l'Orphelinat, *Gellick par Lanaeken*.	24- 4-1908	22- 2-1914
11. DEFRECHEUX (Charles), bibliothécaire-bibliographe honoraire à l'Université, 67, rue Bonne-Nouvelle, *Liège*.	27-10-1907	30- 3-1919
12. GHILAIN (Gustave), consul des E.-U. du Mexique, 123, rue Louvrex, *Liège*.	24-11-1907	30- 3-1919
13. BREUER (Jacques), conservateur aux Musées d'Art et d'Histoire, chargé de cours à l'Université, 1, square Marie-José, *Woluwé-Saint-Lambert*.	27-11-1910	31-12-1920
14. BORCHGRAVE d'ALTENA (comte Joseph de), conservateur-adjoint aux Musées d'Art et d'Histoire, chargé de cours à l'Université, 90, rue d'Arlon, *Bruxelles*.	28-12-1919	26- 3-1926

15. SACRE (Fernand), architecte, 28, Mont-Saint-Martin, *Liège*.	29-11-1903	28-12-1928
16. DUMONT (Jules), industriel, 189, rue Grétry, *Liège*.	27-12-1908	27-12-1929
17. PENY (Frédéric), agent honoraire de la Banque Nationale, 123, boulevard de la Sauvenière, *Liège*.	30- 4-1920	27-12-1929
18. van HEULE (Hélène), conservateur du Musée archéologique liégeois, 10, place de Bronkart, *Liège*.	24- 4-1925	27-12-1929
19. TOUSSAINT (Robert), architecte, 43, rue du Parc, *Liège*.	25- 3-1921	27-12-1929
20. HARSIN (Paul), professeur à l'Université, 31a, rue de Kinkempois, *Liège*.	28-11-1924	27-12-1929
21. PETIT (Georges), ingénieur, 13, quai Churchill, *Liège*.	25- 7-1927	21- 6-1932
22. LALOUX (Pierre), avocat, 2, rue Saint-Rémy, *Liège*.	22- 7-1921	30-12-1932
23. HALKIN (Léon-Ernest), professeur à l'Université, 41, rue du Péry, *Liège*.	27- 3-1925	6- 4-1934
24. HENNEN (Guillaume), conservateur honoraire des Archives de l'Etat, 40, rue Ambiorix, *Liège*.	29-12-1922	25- 1-1935
25. HEUSE (Henri), avocat, 69, rue Louvrex, *Liège*.	30- 3-1923	25- 1-1935
26. YERNAUX (Jean), conservateur honoraire des Archives de l'État, 6, avenue de Beaufays, *Tilff*.	25- 3-1923	25- 1-1935
27. DEBOUXHTAY (Pierre), bibliothécaire de la Ville, 113, rue de Fétinne, *Liège*.	29- 2-1924	25- 1-1935
28. FRANÇOIS (Nicolas), ingénieur, 86, quai de Rome, *Liège*.	27- 6-1919	28- 2-1936
29. GOTHIER (Louis), professeur à l'Athénée royal, 13a, rue Paradis, *Liège*.	25- 1-1929	27- 3-1936
30. FRESON (abbé Ernest), doyen, *Villers-l'Evêque*.	22- 2-1914	24-11-1939
31. DEWEZ (Léon), 28, place Saint-Lambert, *Liège*.	30- 3-1919	18- 3-1945
32. LEGRAND (William), docteur en philosophie et lettres, 6, sous Wérimont, *Stavelot*.	28- 2-1936	18- 3-1945

33.	YANS (Maurice), archiviste-paléographe, 345, place des Marronniers, *Glain*.	25-10-1935	28-11-1946
34.	LAVOYE (Madeleine), bibliothécaire-bibliographe à l'Université, 28, rue de l'Enseignement, *Liège*.	24- 2-1928	25- 6-1948

MEMBRE D'HONNEUR

1.	POLAIN (Eugène), avocat, bibliothécaire-bibliographe honoraire à l'Université, 180, rue Sainte-Walburge, *Liège*.	29- 3-1903	avril 1947

MEMBRES CORRESPONDANTS

1.	ALEXIS (Georges), ingénieur, 29, rue Dartois, *Liège*.	26- 1-1919	25- 1-1946
2.	BAAR (Pierre), ingénieur, 12A, quai de Rome, *Liège*.	18- 3-1945	31- 1-1947
3.	BEER (Joseph de), musée du Sterckhof, 160, Hooftvunderlei, *Deurne*.	28-12-1913	18- 3-1945
4.	BONIVER (François), 22, rue du Bosquet, *Liège*.	27- 5-1921	30-10-1931
5.	COLLON-GEVAERT (M^me^ Jacques), chargée de cours à l'Université, 163, rue des Vennes, *Liège*.	28- 3-1930	25- 6-1937
6.	COMBLEN (Paul), architecte, *Nonceveux*.	26- 1-1900	28-12-1902
7.	COPPIN de GRINCHAMPS (baronne Ultain de), 109, rue Louvrex, *Liège*.	28-11-1930	27- 4-1934
8.	CRICK-KUNTZIGER (M^me^ Marthe), docteur en art et archéologie, 18, rue de l'Aurore, *Bruxelles*.	25- 4-1919	28- 2-1920
9.	DABIN (Jean), professeur à l'Université de Louvain, 29, avenue Van den Bempt, *Héverlé*.	18-12-1910	30- 3-1913
10.	DANDOY (Albert), ingénieur, 25, rue Jonruelle, *Liège*.	28- 4-1911	30- 3-1919
11.	DANTHINE (Hélène), chargée de cours à l'Université, 32, rue César-Franck, *Liège*.	27- 2-1931	25- 6-1937
12.	DELATTRE (Henry), docteur en droit, 70, rue Louvrex, *Liège*.	26-12-1915	27- 3-1931

13. DESSAIN (écuyer JOSEPH), substitut de l'auditeur militaire, château Pirard, *Trooz*.	20- 4-1929	25- 1-1935
14. FOURMARIER, (PAUL) professeur émérite à l'Université, 37, avenue des Platanes, *Cointe* (*Sclessin*).		27- 1-1922
15. GILBERT-LOUIS (Mme ANDRÉ), 98, avenue Reine-Astrid, *Namur*.	28-10-1927	20-10-1931
16. HANSAY (ALFRED), conservateur honoraire des Archives de l'État, 143, chaussée de Maestricht, *Hasselt*.	30- 4-1897	24- 4-1903
17. LALOUX (GEORGES), industriel, 2, rue Saint-Rémy, *Liège*.	27- 6-1913	24- 2-1928
18. LAMBRECHTS (Mme CLAIRE), bibliothécaire du Barreau, route de Prayon, *Trooz*.	30- 1-1931	29- 4-1939
19. NEYS (MAURICE), docteur en droit, 80, rue Louvrex, *Liège*.	29- 1-1911	27-12-1921
20. OTREPPE DE BOUVETTE (baron ANDRÉ D') château de Brialmont, *Tilff*.	25- 2-1935	31- 1-1947
21. PITON (ERNEST), 82, rue Champ-du-Roi, *Etterbeek*.	29-10-1926	27-12-1929
22. RAÏDZITSKY D'OSTROWICK (baron IVAN DE), conservateur de l'Institut de Géologie, 16, rue de Chaudfontaine, *Liège*.	27-12-1908	25- 2-1912
23. SCHAETZEN (chevalier PHILIPPE DE), 6, rue de Maestricht, *Tongres*.	30-12-1932	28- 6-1935
24. SIMENON (Mgr GUILLAUME), vicaire général, 12, rue de l'Évêché, *Liège*.	26- 1-1913	27-12-1929
25. THIBERT (Mlle ALICE), 26, rue Raikem, *Liège*.	31- 1-1936	31- 1-1947
26. VAN DE WEERD (H.), professeur à l'Université, 13, rue du Prince-Albert, *Mont-Saint-Amand* (*Gand*).		26- 1-1919
27. VANNERUS (JULES), conservateur honoraire des Archives de l'État, 3, avenue Ernestine, *Ixelles*.		
28. VAN ZUYLEN (baron PAUL), *Grand-Halleux*.	27- 5-1900	29- 4-1904
29. VECQUERAY (ALBERT), Heid de Mael, *Tilff*.	25- 3-1938	31- 1-1947
30. VIERSET (ÉMILE), docteur en droit, bourgmestre, 11, rue Rioul, *Huy*.	29- 4-1910	18-12-1931

MEMBRES ASSOCIÉS

1. AFFNAY (Adrien d'), 25, Vinâve-d'Ile, *Liège*. 27- 1-1939
2. ANCION-MAGIS (comte Jules), château d'Amblève par *Aywaille*. 28- 4-1905
3. ANDRE (Mme Alphonse), 27, rue de Comines, *Bruxelles*. 29- 4-1932
4. ANSIAUX (Mme veuve), 9, rue Monulphe, *Liège*. 25- 1-1929
5. ANSIAUX (abbé Paul), 9, rue Monulphe, *Liège*. 25- 3-1927
6. ANSPACH (Mme), 8, place Emile Dupont, *Liège*. 29- 4-1932
7. ARNOLD (J.), 3, rue Saint-Pierre, *Liège*. 25- 6-1948
8. AWANS (Philippe d'), docteur en médecine, 21d, rue de Campine, *Liège*. 29- 4-1938
9. BAAR (Alfred), avocat, 13, avenue Emile-Digneffe, *Liège*. 27- 6-1930
10. BAAR (Jean), 102, Hors-Château, *Liège*. 18- 3-1945
11. BAAR-MAGIS (Mme Armand), 4, rue Lebeau, *Liège*. 27- 6-1930
12. BAAR-PELTZER (Mme Pierre), 12a, quai de Rome, *Liège*. 24- 2-1933
13. BASTIN de ROTE (E.-J.), 6, rue de Florence, *Bruxelles*. 18- 3-1945
14. BEAUPAIN (Jacques), ingénieur, 107, rue de Serbie, *Liège*. 18- 3-1945
15. BEBRONNE (abbé Joseph), curé à *Deigné, Louveigné*. 26-11-1937
16. BECO (abbé Pierre de), curé à *Hony, Esneux*. 30- 4-1937
17. BEGHON (Charles), 113, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 27- 7-1934
18. BERCK (François), 76, rue des Artistes, *Flemalle-Grande*. 28- 3-1947
19. BERGER (Jacques), 22, avenue du Haut-Pont, *Saint-Gilles*. 20- 6-1945
20. BERGER (Nicolas), 34, rue Charles Morren, *Liège*. 30- 4-1948
21. BERNARD (Albert), 7, avenue J. Stobbaerts, *Schaerbeek*. 26- 2-1932
22. BERTRAND (M.-F.), 1, place Barthélemy Vieillevoye, *Liège*. 30- 4-1948
23. BERTRAND (Mlle Marie-Anne), 50, rue du Péry, *Liège*. 28- 6-1946
24. BETHUNE (Maurice), Bois-du-Mont, 183, *Jemeppe-sur-Meuse*. 31- 1-1948
25. BONHOMME (baron Joseph de), château de Haute-Fraipont, *Nessonvaux*. 18-12-1931
26. BOULET (E.), 40, rue Albert-Ier, *Hannut*.
27. BOURGUIGNON (V.), libraire, 16, rue des Dominicains, *Liège*. 27- 3-1931
28. BOURNONVILLE (Maurice de), 2, rue du Marché, *Spa*. 29-12-1928
29. BOUSSARD et BOULANGER, 11, rue de Serbie, *Liège*. 18- 3-1945
30. BRAGARD (René), bibliothécaire-bibliographe, 10c, rue Vivegnis, *Liège*. 18- 4-1945

31. BRASSEUR (Mme Jean), 159, rue Saint-Laurent, *Liège*. 27-11-1931
32. BRUNINI, industriel, 49, rue de Campine, *Liège*. 30-10-1947
33. BUCHET (Arsène), 25, rue de la Chapelle, *Stembert-Verviers*. 29-12-1933
34. BUGGENOMS (Ludovic de), 40, rue Courtois, *Liège*. 27- 5-1934
35. CALBERG (Mme Léopold), 98, quai du Roi-Albert, *Bressoux*. 27- 6-1947
36. CAMUS (Mme Madeleine), 16, rue Ernest de Bavière, *Liège*. 29-10-1948
37. CANOY (Paul), 84, boulevard d'Avroy, *Liège*. 28-11-1924
38. CANTER (Mlle Thérèse), 1, quai de Rome, *Liège*. 27- 3-1934
39. CAPELLE (François), 67, quai de Rome, *Liège*. 27- 5-1932
40. CAPELLE (René), 38, boulevard Piercot, *Liège*. 27- 1-1932
41. CHANGY (comte Roger de), château d'Envoz par *Couthuin*. 23- 2-1934
42. CHESTRET de HANEFFE (baron Pierre de), 15, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 18- 3-1945
43. CLOES (L.), vice-président au tribunal, 66, avenue de Gerlache, *Liège*. 18- 3-1945
44. CLOSSET (Fernand De), 51, rue Paul Delvigne, *Schaerbeek*. 28-11-1920
45. CLOSSON (Denis), receveur communal, 332, rue En-Bois, *Glain*. 31- 7-1925
46. COCQ (Arthur), 13, rue des Oblats, *Liège*. 30-10-1947
47. COLLARD (Paul), 73, rue de Tongres, *Devant-le-Pont*, *Visé*. 31- 7-1925
48. COLLET (Joseph), commissaire en chef de police honoraire, *Rendeux-Bas* (Luxembourg). 29- 3-1935
49. COLLEYE (Hubert), homme de lettres, 52, avenue Churchill, *Uccle*. 24- 6-1921
50. COLLINET (Joseph), 14, place Emile Dupont, *Liège*. 25-10-1908
51. COPPIN de GRINCHAMPS (baron Ultain de), 109, rue Louvrex, *Liège*. 26- 5-1939
52. COULON (Joseph), 12, rue Théodore Schwann, *Liège*. 25-10-1935
53. CRETON (Paul), 4, place des Bons-Enfants, *Liège*. 18- 3-1945
54. CROIX (Jacques de la), 88, avenue de Spa, *Heusy*, *Verviers*. 19-12-1947
55. DALLEMAGNE (Guillaume), avocat général, 3, rue du Mambour, *Liège*. 27-12-1908
56. DANDOY (Mlle Andrée), 25, rue Jonruelle, *Liège*. 30-12-1938
57. DANDRIFOSSE (abbé Ferdinand), professeur à l'Institut Saint-Remacle, *Stavelot*. 26-5 -1934

58. DARGENT (Mlle Juliette), bibliothécaire-bibliographe, 16, rue des Deux-Églises, *Bruxelles.* 25-10-1935
59. DAVID (Félix), 6, rue Fond-Saint-Servais, *Liège.* 22- 2-1935
60. DAVIN (Edouard), *Amay.* 28-10-1932
61. DEBRY (René), 30, rue Hemricourt, *Liège.* 26- 3-1948
62. DEGAND (Albert), 202, boulevard Léopold II, *Bruxelles.* 31- 5-1946
63. DEHALU (Joseph), *Awans-Bierset.* 18- 3-1945
64. DELARGE (Georges), 18, rue des Prébendiers, *Liège.* 29- 1-1926
65. DELAY (Marcel), 33, passage Lemonnier, *Liège.* 18- 3-1932
66. DELCHEVALERIE (Charles), 74, boulevard d'Avroy, *Liège.* 26- 2-1932
67. DELLOYE (Henri), 105, rue du Commerce, *Bruxelles.* 26- 2-1926
68. DELREE (Pierre), 7, quai de Rome, *Liège* 26- 3-1926
69. DELVILLE (Pierre), 249, *Plainevaux.* 27-11-1931
70. DEMBLON (Isidore), 15, rue du Bonnet, *Saint-Nicolas-lez-Liège.* 31- 5-1946
71. DEMOULIN (Robert), professeur à l'Université, 75, rue Louvrex, *Liège.* 28- 2-1931
72. DEN DOOVEN (Pierre), *Theux.* 28- 5-1937
73. DENIL (Vincent), 23, Thier Savary, *Liège.* 28- 3-1920
74. DENOEL (Gaston), 17, rue César de Paepe, *Vivegnis.* 28- 1-1927
75. DEPREZ (René), 57, rue de l'Académie, *Liège.* 31- 1-1936
76. DESSY (Émile), Petit-Aaz, *Hermée.* 18-12-1931
77. DEWEZ (Mlle Elisabeth), 41, rue du Loutrier, *Watermael-Boitsfort.* 24- 6-1938
78. DIIEUR (Mme veuve Louis), villa Merkem, *Neerpelt.* 27-11-1931
79. DOCQUIER (Victor), 81, quai du Roi Albert, *Bressoux.* 3- 7-1936
80. DOIZE (Mlle Renée), docteur en histoire de l'art et archéologie, 50, avenue Peltzer, *Verviers.* 30-10-1931
81. D'OR (Étienne), 30, rue Haut-Pavé, *Liège.* 29- 3-1935
82. DOUNEN (Mlle Marguerite), 48, rue Souverain-Pont, *Liège.* 30-12-1932
83. DUBOIS (Alice), 33, rue Piedbœuf, *Jupille.* 26- 4-1946
84. DUFOUR (André), 44, rue Dartois, *Liège.* 27- 6-1919
85. DUMONT (François), 76, rue des Sables, *Seraing.* 26-10-1934
86. DUMOULIN (Léon), 29, rue Beckman, *Liège.* 27- 2-1925
87. DUPONT (Jacques), 35, rue Van Elewijck, *Ixelles.* 26-19-1913
88. DUPONT (Mlle Yvonne), 4, rue Simonis, *Saint-Gilles.* 26-11 1926

89. EGGEN (Victor), 77, rue du Palais, *Verviers.* 28- 5-1948
90. EGGERMONT (André), château de Leignon, *Ciney.* 28-12-1923
91. ELIAS (Jean-Marie), 30, rue Grenen, *Bressoux.* 25- 4-1947
92. EVRARD (Mme Joseph), 40, boulevard de la Sauvenière, *Liège.* 28-10-1932
93. FABRI (Pierre), agent de la Banque Nationale, *Arlon.* 24- 6-1938
94. FANCHAMPS-DEMARET (Mme J.), 27, rue des Écoles, *Verviers.* 30- 1-1931
95. FISCHER (Mathieu-G.), Le Saway, *Heusy, Verviers.* 26- 3-1948
96. FLAMAND (Henri), 24, avenue de Péville, *Grivegnée.* 26- 4-1935
97. FONTBARE de FUMAL (baron Gustave du), château de *Fumal.* 3- 7-1936
98. FORGEUR (Richard), 39, boulevard d'Avroy, *Liège.* 25- 5-1945
99. FRAIPONT-MAGNÉE (Joseph), 14, place du Pont, *Chénée.* 27- 4-1923
100. FRANÇOIS (Pierre), 77, rue Bodson, *Chénée.* 31- 1-1948
101. FRESART (Albert), Les Favennes, *Fraiture-Nandrin.* 27- 1-1922
102. FRESART (Michel de), Les Rocailles, *Ayeneneux.* 29- 3-1946
103. FRESART de CLERCX de WAROUX (Emmanuel), château de *Chokier.* 6- 4-1934
104. FRISEE (Eugène), 26, place de Coronmeuse, *Herstal.* 30- 9-1932
105. FROIDCOURT (Georges de), avocat général, 31, rue de Verviers, *Liège.* 24-11-1922
106. GADEYNE (Émile), 32, rue Billy, *Grivegnée.* 28- 6-1946
107. GARDEDIEU (Mlle Laure), 36, rue Mathieu-Laensbergh, *Liège.* 27- 3-1936
108. GARRAY (Léon), 52, rue Herman Reuleau, *Liège.* 29- 5-1936
109. GASPAR (Georges), 29, avenue Henri Dietrich, *Woluwé-Saint-Pierre.* 28-10-1927
110. GENON (Lucien), 17, rue du Cimetière, *Montegnée.* 18- 3-1945
111. GEORGES (Julien), 20, rue E. Verhaeren, *Angleur.* 29- 3-1940
112. GERARDY (Georges), 25, rue de l'Etat-Tiers *Liège.* 26- 3-1948
113. GERARDY-DUMONT (Mme Georges), rue de l'Etat-Tiers, *Liège.* 29-12-1927
114. GHILAIN (Pierre), 123, rue Louvrex, *Liège.* 30- 1-1925
115. GHYSENS (Joseph), 22, rue Duvivier, *Liège.* 27-10-1912
116. GILBART (Olympe), 56a, quai de Longdoz, *Liège.* 27- 7-1913
117. GILLARD (Robert), rue de Spa, *Stavelot.* 18- 3-1945
118. GIVE (Auguste de), 55, Thier de la Fontaine, *Liège* 24- 9-1937

119. GOBEAUX (Albert), 13, rue Wazon, *Liège*. 26-10-1934
120. GODERNIAUX (Mlle D.), 97, Large-Voie, *Herstal*. 18- 3-1932
121. GOTHIER (Fernand), 11, place du XX-Août, *Liège*. 28- 2-1947
122. GOTHIER (Léopold), 5, rue Bonne-Fortune, *Liège*. 27- 2-1931
123. GOVAERTS (abbé Jean), 5, place Saint-Paul, *Liège*. 30- 9-1927
124. GRÉGOIRE (Mlle Léonie), 94, rue de Campine, *Liège*. 27- 1-1922
125. GRIFFE (René), 110, rue Paradis, *Liège*. 28- 2-1931
126. GRONDAL (Guillaume), 17, rue Laoureux, *Verviers*. 25- 4-1924
127. HANKARD (Victor), 27, rue de la Madeleine, *Bruxelles*. 27-12-1946
128. HANQUET (Pierre), Sart-Martin, *Ninane* (*Chaudfontaine*). 27- 2-1925
129. HANSOTTE (Georges), archiviste-paléographe, 51, avenue de l'Observatoire, *Liège*. 25- 5-1945
130. HARMEL (Charles), 54, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 19-12-1924
131. HASSE (René de), château de Ningloheid, *Heusy-Verviers*. 30- 5-1930
132. HAULT (Georges), 108, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 25- 3-1938
133. HELIN (Étienne), 51, avenue Constantin de Gerlache, *Liège*. 28- 3-1947
134. HELIN-MAGNETTE (Maurice), chargé de cours à l'Université, bibliothécaire-bibliographe, 51, avenue Constantin-de-Gerlache, *Liège*. 29- 3-1929
135. HEMRICOURT DE GRUNNE (comte Philippe de), château de Hamal, *Russon* (*Tongres*). 26-10-1945
136. HENRY de GENERET (Léon), château de *Clavier*. 18- 3-1945
137. HERBETO (Armand), 82, rue du Roi Albert, *Ougrée*. 26- 4-1946
138. HERBILLON (Jules), 62, rue du Cloître, *Bruxelles*. 31- 5-1946
139. HERODE (Mlle Henriette), 14, rue de Renesse, *Spa*. 26-10-1934
140. HERVE (Paul), 3, avenue Rogier, *Liège*. 29- 3-1929
141. HOYOUX (Jean), bibliothéciare-bibliographe, 66, rue Louvrex, *Liège*. 18- 2-1945
142. HUMPERS (Hippolyte), 21, quai Mativa, *Liège*. 27- 3-1931
143. HUYNEN (René), 35, rue Fabry, *Liège*. 26-10-1945
144. JACOB (Georges-E.), 6, place royale, *Spa*. 25-11-1938
145. JACOB (Robert), 6, rue Édouard Wacken, *Liège*. 28- 2-1947
146. JACOBY (Georges), 16, rue de Sclessin, *Liège*. 31- 5-1929
147. JAMIN (Émile), 155, rue Saint-Séverin, *Liège*. 27-12-1908
148. JANNE (Raymond), 117, rue Louvrex, *Liège*. 27- 5-1932
149. JANNE (Xavier), professeur à l'Université, 10, rue de la Banque, *Verviers*. 18- 3-1945

150. JOLIET (Jean), rue Ferdinand Nicolay, *Tilleur.* 31- 1-1948
151. JOWA (Jean), 49, Mont-Saint-Martin, *Liège.* 28- 1-1927
152. JOWA (Robert), 62, Mont-Saint-Martin, *Liège.* 25-3-1927
153. KNAEPEN (Joun), 15, rue de la Station, *Visé.* 25- 4-1947
154. KOENIG (Julien), 32, boulevard d'Avroy, *Liège.* 27-11-1931
155. KUNEL (Maurice), 170, rue Fond-Pirette, *Liège.* 30-10-1931
156. KUPPER (Charles), 6, avenue H. Piedbœuf, *Angleur.* 31- 3-1933
157. LAFONTAINE (G.), curé à *Ménilfontaine* (*Fauvillers*). 18- 3-1945
158. LAGASSE de LOCHT (chevalier Edouard), *La Butte-au-Bois*, par *Reckheim.* 30-10-1931
159. LALOUX (Maurice), 17, rue Bonne-Fortune, *Liège.* 30-11-1945
160. LAMOUREUX (Ivan), 295, rue Côte d'Or, *Sclessin.* 27- 4-1923
161. LARBALETTE (Jean), 163, rue Saint-Séverin, *Liège.* 25- 5-1933
162. LAUNOIT (baron Paul de), 28, avenue Rogier, *Liège.* 29- 3-1914
163. LEBEAU (Alfred), 29, quai Mativa, *Liège.* 26-10-1945
164. LEBRUN (Pierre), 23, rue de Joie, *Liège.* 27-12-1946
165. LE BUSSY (Guy), 436, rue de Tilff, *Angleur.* 27- 2-1948
166. LE BUSSY (Roger), 436, rue de Tilff, *Angleur.* 27- 2-1948
167. LECLERC (Nicolas), 55, rue Neuvice, *Liège.* 28-11-1946
168. LECONTE (Louis), 86, rue des Paquerettes, *Schaerbeek.* 18- 3-1932
169. LEGRAIN (Alphonse), *Argenteau.* 28-10-1938
170. LEGRAND (Maurice), 44, rue Darchis, *Liège.* 26- 7-1907
171. LEGROS (Élisée), 12, rue des Ixellois, *Liège.*
172. LEMAIRE (Fernand), villa « Les Orées », avenue des Bois, *Méry.* 29- 3-1935
173. LEQUARRE (Arthur), 1, rue des Urbanistes, *Liège.* 29- 4-1938
174. LERUITTE (Mme Louis), 13, place Saint-Paul, *Liège.* 29- 4-1938
175. LESIRE-BARE (Joseph), 75, rue François Lefebvre, *Rocour.* 25-11-1938
176. LEWUILLON, général, 16, Haute-Ransy, *Vaux-sous-Chèvremont.* 29- 5-1914
177. LIMBOURG (chevalier Philippe de), *Theux.* 27- 2-1910
178. LINTERMANS (Maurice), 34, rue Renory, *Angleur.* 29- 6-1923
179. LOBET (Alfred), 5, quai Mativa, *Liège.* 27-12-1908
180. LOHEST (Jacques), 29, rue de Bornhem, *Capelle-au-Bois.* 25-11-1938
181. LONEUX (Arsène de), *Mortier-lez-Trembleur.* 30- 4-1948
182. LOOZ CORSWAREM (comte Louis de), château d'Occoches par *Doullens* (Somme, France). 30- 3-1923

183. LOUIS (Servais), 16, rue Saint-Rémy, *Liège*. 24- 2-1933
184. LOWETTE (Charles), instituteur, *Bergilers*. 30-10-1936
185. LYSENS (abbé Albert), curé à *Berlooz*, *Corswarem*. 18- 3-1945
186. MANSION (Albert), 56a, chaussée de Waremme, *Huy*. 18- 3-1945
187. MARÉCHAL (abbé Albert), Institut Saint-Remacle, *Stavelot*. 18- 3-1945
188. MARNEFFE (Édouard de), 30, place Saint-Lambert, *Liège*. 25- 5-1945
189. MASSANGE de COLLOMBS (Henri), 18*bis*, rue Montoyer, *Bruxelles*. 24- 2-1928
190. MASSON (M^me^ Christiane), 34, quai Mativa, *Liège*. 27- 5-1938
191. MASSON (René), 41, rue des Rivageois, *Liège*. 26- 2-1932
192. MATAGNE (Charles), 34, rue des Bayards, *Liège*. 27-11-1931
193. MATHIEUX (Armand), 11, quai de la Batte, *Verviers*. 27- 2-1948
194. MATIVA (Alfred), pharmacien, *Houffalize*. 28- 2-1947
195. MÉDARD (Georges), 2, Biskayersplaats, *Bruges*. 22- 2-1914
196. MÉDART (Michel), 20, rue du Martyr, *Bressoux*. 19-12-1924
197. MELINNE (Georges de), 39, rue Louvrex, *Liège*. 28-10-1927
198. MELON, 176, rue Méan, *Mons-lez-Liège*. 28- 6-1946
199. MELOTTE (L.), 19, boulevard Piercot, *Liège*. 26- 6-1931
200. MERCENIER (Fernand), 42, rue Rioul, *Huy*. 28-10-1932
201. MEYERS (baron Armand), 8 place Saint-Christophe, *Liège*. 30-10-1931
202. MEYERS (abbé Gérard), curé de *Warsage*. 25- 5-1945
203. MICHAUX (Étienne), 5, rue des Bayards, *Liège*. 27- 6-1947
204. MICHEL (Léon), 53, quai de Rome, *Liège*. 18-12-1931
205. MONTRIEUX (Ernest), 67, rue des Wallons, *Liège*. 28-10-1932
206. MOOREN (Pierre), 58, rue du Vertbois, *Liège*. 18- 3-1945
207. MOREAU (R. P. Edouard de), 11, rue des Récollets, *Louvain*. 28-11-1946
208. MOREAU (Gérard), 68, rue Richard Heintz, *Herstal*. 27- 1-1939
209. MOREAU de MELEN (Ernest), 17, rue Bonne-Fortune, *Liège*. 26-10-1934
210. MOREAU de MELEN (Eugène), 136*bis*, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 28- 3-1909
211. MORETUS-PLANTIN (R. P. Henry), 59, rue de Bruxelles, *Namur*. 27- 2-1925
212. MULLENERS (Jean), 22, Hors-Château, *Liège*. 31- 5-1946
213. NAGANT (Paul), 53, quai du Roi Albert, *Bressoux*. 27-12-1946
214. NAGELMACKERS (Armand), Le Houlpay, *Mery*. 27-10-1933

215. NAVEAU DE MARTEAU (Mme LÉON), château de Bomershoven, par *Jesseren*. 29- 4-1921
216. NEUVILLE (Mme LÉON DE), 93, rue Louvrex, *Liège*. 27-12-1946
217. NICOLAI DE GORHEZ (RENÉ), 74, rue Ambiorix, *Liège*. 27- 6-1919
218. NICOLAI-ROSELIER (Mme), 9, rue de Chestret, *Liège*. 27- 5-1938
219. NIVETTE (JOSEPH), 40, rue Large, *Chênée*. 28- 7-1922
220. NOIRFALISE (MAURICE), 14, boulevard Frère-Orban, *Liège*. 26- 2-1932
221. NOTTET (Paul), 15, rue Arnold Delsupexhe, *Herstal*. 30- 3-1928
222. NYSSEN (ANDRÉ), 70, rue Lambert Dewonck, *Alleur*. 26- 2-1932
223. PASCHAL (GEORGES), 1, rue de Vise, *Wandre*. 28- 6-1946
224. PENY (Mme FRÉDÉRIC), 123, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 30- 1-1925
225. PERILLEUX (DÉSIRÉ), 8, rue de la Sucrerie, *Alleur*. 26- 4-1946
226. PETERS (FERNAND), 46, rue Curtius, *Liège*. 26- 5-1934
227. PEUTEMAN (JULES), 39, rue des Alliés, *Verviers*. 27-10-1922
228. PHILIPPE (JOSEPH), 256, rue F. Dejardin, *Montegnée*. 25- 5-1945
229. PICARD (VICTOR), 14, quai du Condroz, *Liège*.
230. PIEDBŒUF-LOVENS (LOUIS), château d'Embourg, *Chênée*. 29- 3-1903
231. PIERARD (Mlle CHARLOTTE), 20, rue Saint-Jean, *Liège*. 29- 6-1934
232. PIRLET (ANDRÉ), 230, rue des Vennes, *Liège*. 25- 5-1945
233. PITTEURS DE BUDINGEN (baron HERMAN DE), 83, rue Louvrex, *Liège*. 29-12-1926
234. PIRON (MAURICE), 22A, rue Auguste Javaux, *Liège*. 1945
235. PLEIN (PIERRE), 6, place Paul Janson, *Liège*. 30- 5-1924
236. PLOMDEUR (GEORGES), 12, rue de la Madeleine, *Liège*. 26- 6-1948
237. PLOMTEUX (ROGER), *Saint-Séverin-en-Condroz*. 25- 6-1948
238. PLUYMERS (abbé LUDOVIC), 34, rue des Franchimontois, *Liège*. 18- 3-1945
239. POELS (EUGÈNE), 10, rue des Bas-Sarts, *Val-Saint-Lambert*. 30- 4-1948
240. POLET (GEORGES), 18, avenue de l'Yser, *Etterbeek*. 25- 3-1938
241. PONTHIR (MAURICE), 176, rue Henri Mans, *Liège*.
242. POSWICK (GUY), juge de paix, *Limbourg* (*Dolhain*). 31- 5-1935
243. POSWICK (PIERRE), 42, rue Paradis, *Liège*. 25- 5-1945
244. POSWICK (PROSPER), château de Tihange, *Huy*. 9- 3-1883
245. POTESTA (baronne ÉDOUARD DE), château de *Hermalle-sous-Huy*. 29-11-1908
246. PRION (ARMAND-J.), château de la Motte, *Bellaire*, *Wandre*. 27- 9-1935

247. PROST-BUCHLER (Eugène-J.), 28, rue Louvrex, *Liège*. 30-11-1945
248. PURAYE (Jean), 2, rue de l'Évêché, *Liège*. 30-10-1931
249. PUTERS (Albert), 93a, boulevard Emile de Laveleye, *Liège*. 26-10-1945
250. QUESTIENNE (Philippe), 21, rue de Verviers, *Liège*. 25- 2-1912
251. RAEPSAET (M^me^), 22, quai du Condroz, *Liège*. 27- 1-1933
252 RAEPSAET (Léon), 22, quai du Condroz, *Liège*. 27- 1-1933
253. RAICK (Armand), 23, rue Duvivier, *Liège*. 25- 5-1945
254. RASKIN (Marcel), 274, boulevard d'Avroy, *Liège*. 25- 9-1931
255. REMACLE (Louis), 309, rue Fond-Pirette, *Liège*. 20- 6-1945
256. REMONT (Léopold), 39, quai Churchill, *Liège*. 25- 1-1919
257. REMOUCHAMPS (Édouard), 17, rue de la Paix, *Liège*. 26-11-1937
258. REMY (Georges), 119, rue Hocheporte, *Liège*. 26- 2-1932
259. RENARD (Jean), 20, quai des Ardennes, *Liège*. 18- 3-1945
260. RENARD (Paul), 11, rue Daussoigne-Méhul, *Liège*. 26- 2-1932
261. RENARD-GRENSON (M^me^ L.), 14, rue Fabry, *Liège*. 30- 1-1910
262. RIGO (Léon), 94, avenue Blonden, *Liège*. 27-12-1908
263. ROBERT (Fernand), 25, quai de l'Ourthe, *Liège*. 25- 3-1927
264. ROBERT (M^me^ Léonie), 25, rue Sainte-Marie, *Liège*. 30- 7-1920
265. ROSELIER (Eugène), 9, rue de Chestret, *Liège*. 29-10-1937
266. ROUHART (M^me^ Louis), 8, rue Pouplin, *Liège*. 18- 3-1945
267. RUWET (Joseph), 83, rue de l'Institut, *Blégny-Trembleur*. 26- 4-1946
268. SAINT-HUBERT (Albert de), rue Batta, *Huy*. 29- 4-1938
269. SALIER (Melchior), 43, rue Faurieux, *Herstal*. 27-11-1925
270. SCHAETZEN (baron Marcel de), 87, rue Royale, *Bruxelles*. 27- 6-1919
271. SENY (Charles de), 2, place de Bronkart, *Liège*. 6- 4-1934
272. SERVAIS (Jean), professeur à l'Athénée, 13, rue Wiertz, *Liège*. 28-11-1920
272. SERVAIS (Jean), étudiant, 13, rue Wiertz, *Liège*. 28-11-1946
274. SLEGERS (Joseph), 9, place Xavier-Neujean, *Liège*. 25- 6-1937
275. SMIDS (Louis), 147, rue des Venues, *Liège*. 28- 2-1931
276. SOUBRE (John), 22, quai Churchill, *Liège*. 31- 1-1947
277. SPEE (Henri), 314, rue Fond-Pirette, *Liège*. 27- 3-1936
278. STIENNON (Jacques), bibliothécaire-bibliographe, 35, rue de Fragnée, *Liège*. 27- 3-1936
279. STREEL (Georges), docteur en médecine, *Engis*. 25- 7-1919
280. SWYSEN (M^lle^ Léontine), 15, rue des Fories, *Liège*. 27- 7-1923

281. TAHON (René), 13, rue des Augustins, *Liège*. 30- 1-1910
282. TECQMENNE (Charles), 45, rue Louvrex, *Liège*. 29- 6-1923
283. THIBOUT (Joseph), 39, rue Darchis, *Liège*. 31- 5-1935
284. THIBOUT (Mme J.), 39, rue Darchis, *Liège*. 18- 3-1945
285. THIRIART (Philippe), 5, quai de la Batte, *Liège*. 27- 3-1936
286. THIRY (Louis), 28, avenue Louis Libert, *Aywaille*. 30- 9-1932
287. THISSE-DEROUETTE (Jacques), 46, rue Lairesse, *Liège*. 25-11-1938
288. THONE (Georges), 13, rue de la Commune, *Liège*. 29- 2-1924
289. THONNARD (Mme veuve Dieudonné), 56, quai d'Amercœur, *Liège*. 24- 9-1937
290. TIBAUX (G.), 11, rue de l'Enclos, *Liège*. 27- 6-1947
291. TIMMERMANS (Paul), 59, quai de Rome, *Liège*. 29- 3-1935
292. TUBBAX (Joseph), 82, rue de la Meuse, *Tilleur*. 24- 4-1936
293. TULIPPE (Omer), 54, quai Orban, *Liège*. 30- 1-1937
294. VAN BENEDEN (Alfred), 168, rue de Beyne, *Jupille*. 28- 6-1935
295. VANDENABEELE (Eugène), docteur en médecine, Grand'Fosse, *Esneux*. 29-10-1937
296. VAN DEN PEEREBOOM (Ignace), 25, rue Dartois, *Liège*. 30-10-1931
297. VAN DER EYCKEN (Louis), 21, avenue des Klauwaerts, *Ixelles*. 29-12-1936
298. VAN DER HAEGHEN (Alfred), 244, Dieweg, *Uccle*. 28-10-1932
299. VAN DER HEYDEN (Jacques), 58, rue des Guillemins, *Liège*. 28- 2-1931
300. VANDER LINDEN (Albert), 29, boulevard Charlemagne, *Bruxelles*. 25-10-1935
301. VANDER MADE (Raoul), 206, rue des Vennes, *Liège*. 27- 6-1947
302. VAN DER VEEGHDE (Mlle Denise), 32, rue du Cimetière, *Tilleur*. 28- 6-1946
303. VAN HEULE (Mlle Lucie), 10, place de Bronckart, *Liège*. 25-11-1932
304. VAN SANTBERGEN (René), 13, rue de Campine, *Liège*. 18- 3-1945
305. VAN ZUYLEN (Ernest), 16, quai de Rome, *Liège*. 31- 3-1933
506. VAN ZUYLEN (baron Frédéric), château de Colonster, *Tilff*. 27-11-1931
307. VAN ZUYLEN (baron Joseph), château d'*Argenteau*. 29- 4-1911
308. VECQUERAY (Léon), *Dolembreux* par *Méry*. 27- 6-1947
309. VECQUERAY (Maurice), *Dolembreux* par *Méry*. 27- 6-1947
310. VENTER (Julien), 396, rue Sainte-Marguerite, *Liège*. 30-11-1945
311. VERBOCKHAVEN (Ernest), 15, rue du Coq, *Liège*. 28- 4-1933

312. VILLERS-BAAR (Mme), 5, place d'Italie, *Liège*. 27-12-1946
313. VRANCKEN-PIRSON (Mme G.), 67, quai Mativa, *Liège*. 18- 3-1945
314. WAHA (Léonce), 35, boulevard Piercot, *Liège*. 30-11-1934
315. WARNOTTE (Daniel), 60, rue Verhulst, *Uccle*. 27- 3-1931
316. WEEKERS (Léon), 15, rue Forgeur, *Liège*. 28- 3-1909
317. WIBAIL (Oscar), 53, rue du Vieux-Mayeur, *Liège*. 30- 3-1926
318. WILL (Mlle Berthe), 14, rue Lulay-des-Fèbvres, *Liège*. 31- 3-1922
319. WISER (Fernand), 130, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 29- 1-1926
320. XHIGNESSE (Louis), 31, quai des Ardennes, *Liège*. 27- 6-1947

ABONNEMENTS

Belgique

1. BRUXELLES (*Archives générales du Royaume*), Montagne de la Cour.
2. BRUXELLES (*Bibliothèque royale*), 5, rue du Musée.
3. BRUXELLES (*Office de Publicité*), 36, rue Neuve.
4. CHENEE (*Les Chercheurs de la Wallonie*), 14, place du Pont.
5. GAND (*Bibliothèque de l'Université*), Rosiersstraat.
6. HANNUT (*Bibliothèque du Collège Sainte-Croix*).
7. HASSELT (*Archives de l'Etat*), 8, avenue Bamps.
8. LIEGE (*Archives de l'Etat*), 8, rue Pouplin.
9. LIEGE (*Collège Saint-Servais*), 92, rue Saint-Gilles.
10. LIEGE (*Bibliothèque du Séminaire*), 40, rue des Prémontrés.
11. LIEGE (*Bibliothèque de l'Université*), place Cockerill.
12. LIEGE (*Bibliothèque centrale de la Ville*), rue des Chiroux.
13. LIEGE (*Encyclopédie bénédictine*), 95, rue de Fétinne.
14. LIEGE (*Fédération du tourisme de la province de Liège*), 38, boulevard de la Sauvenière.
15. LIEGE (*Office du tourisme de la Ville de Liège*), 4, place Saint-Lambert.
16. MARIEMONT (*Musée de*).
17. SPA (*Bibliothèque de la Ville*).
18. VAL-DIEU (*Abbaye de*), Charneux par Aubel.

Pays-Bas

19. LA HAYE (*Martinus Nijhoff*), 9, Lange Voorhout.
20. MAESTRICHT (*Archives de la Ville*).

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

Adelardus de Fontenes, 150.

Adelardus de Loverval, 150.

Aerschot (van), fondeur de cloches à Louvain, 128.

Agrate (Gian Francesco d'), sculpteur, 8n.

Aix (Jean d'), maître-charpentier, 134, 151, 152.

Aix-la-Chapelle, Allemagne, prov. Prusse Rhénane, 90, 128, 129, 132.

Albéron II, prince-évêque de Liège, 62, 63, 75, 92, 102, 126.

Algoet, peintre, 80.

Alifia (François Renzio de), prieur de Saint-Séverin, cardinal de Saint-Eustache, 83.

Alpes (les), 90.

Amblard (Raymond), prieur de Saint-Séverin, 83.

Andernach, Allemagne, prov. Prusse Rhénane, 106.

Angleterre, 12. — Ambassadeur, voir Carn.

Anzy-le-Duc, France, départ. Saône-et-Loire, 90, 132.

Ardenne (archidiacre d'), 127. Voir Bocholtz.

Arles, France, départ. Bouches-du-Rhône. Eglise, voir Saint-Trophyme.

Arnulfus de Strepett, 150.

Assesse, prov. et cant. Namur. Eglise (recteur), voir Maechs.

Autun, France, départ. Saône-et-Loire, 90. Eglise, 96.

Auvergne, ancienne prov. de France, 121.

Avennes, prov. Liège, cant. Hannut. Eglise, 121n. — (Gilles d'), 153.

Balthazar (Antoine), 93, 153.

Bandinelli (Baccio), 16.

Basse-Lotharingie, 113, 129, 132.

Bastogne, prov. Luxembourg, ch.-l. cant., 129.

Beke (Livinus van der), voir Torrentius.

Bellpuig, Espagne, prov. Catalogne, 15.

Benedetto (Filippo di), 22.

Berch (Henri van den), 26.

Bergezac (Bermond de), voir Bermond de Bergezac.

Bermond de Bergezac, prieur de Saint-Séverin, 82.

Bermond de Faeto, prieur de Saint-Séverin, 82.

Bertholet, maréchal-ferrant, 153.

Berzé, France, départ. Saône-et-Loire. Chapelle, 121.

Beyne (Jean de), 153.

Bledelf (Jean), desservant de Saint-Séverin, 83.

Bocholtz (famille de), 127n. — (Arnold de), archidiacre d'Ardenne, prieur de Saint-Séverin, 69, 83, 126.

Boncurt (Gérard de), 17.

Bonson (Jean), voir Magonnet (Jean dit Bonson).

Borset (François), 18, 19.

Borset (Henri), 19, 20.

Bosch (carreaux de), 78.

Boso de Maules, 150.

Boulogne, France, départ. Pas-de-Calais. Chaussée romaine, 92.

Bouillon (duché de), 69.

Bourdillon (Guichard), prieur de Saint-Séverin, 83.

Bourg-de-Thisy, France, départ. Rhône, 90.

Bourgogne, anc. prov. de France, 51, 90, 93, 106, 121, 127, 129, 131, 132, — (ducs de), 82, 114. — (Jean de), 152.

Brabant, Belgique, prov., 114.

Brauweiler, 132.

Bréderode (Françoise de), 21.

Broecke (Guillaume van den -, alias Paludanus), 23.

Buondelmonti (Christophe de), 34.

Bruonixt (Martin), prieur de Saint-Séverin, 83.

Caccavello (Annibale), 15.

Carn (Edouard), ambassadeur d'Angleterre, 13,

Celles, prov. Namur, cant. Dinant, 134. — (Collégiale de), 50.

Cermont, voir Clermont, voir aussi Saint-Séverin.

Chamont, voir Chaumont.

Champagne, ancienne province de France, 131n.

Champlon, prov. Luxembourg, cant. Laroche. Dép. voir Hamerenne.

Chapaize, France, départ. Saône-et-Loire, 90.

Chappeau, curé de Saint-Séverin, 84.

Charlemagne, empereur, 128.

Charpentier (B.), curé de Saint-Séverin, 85.

Chaumont, *Chamont*, dép. de Clermont, 152, 153.

Chauvigny, France, départ. Vienne, 51, 96.

Cherain, prov. Luxembourg, cant. Houffalize, 134. — Eglise, voir Saint-Vincent.

Chevalier, 8, 31. Voir aussi Militis. — (Jean), chanoine de Sainte-Croix à Liège, 8, 30.

Chevetogne, prov. Namur, cant. Ciney. Dép. voir Enhet.

Chimay (carreaux de), 78, 79, 107.

Chokier, prov. Liège, cant. Hollogne-aux-Pierres, 152.

Chrétien (Sumneges ?), prieur de Saint-Séverin, 82.

Ciney (Guillaume de), voir Guillaume de Ciney.

Claes, ouvrier maçon, 152.

Clermont, *Cermont*, prov. Liège, cant. Nandrin, 60, 74, 155, 156. — Dépendance, voir Chaumont. — Comte, voir Gislebert.

Cligny, France, , 51.

Cluny, France, départ. Saône-et-Loire, 63, 83. — (Ordre de), 82, 131. — Abbaye, 62, 65n, 71, 155. (abbé de), 64. Voir Hugo, Rochefoucauld. — Moines, 65.

Coenen, abbé, aut. cité, 121.

Cologne, Allemagne, prov. Prusse Rhénane. — Eglises, voir Saint-Pantaléon, Saint-Séverin, Saints-Apotres. — Chaussée romaine, 92, 129. — Electeur, voir Ernest de Bavière.

Colonna (Francesco), 34, 35, 37, 38, 43.

Commission royale des Monuments et des Sites, 49, 74.

Compagnie de Jésus, voir Jésuites.

Condroz, région naturelle, 104, 109. — (route du), 70.

Constantin, empereur romain, 5.

Constantinople, *Istamboul*, *Stamboul*, Turquie, 127.

Cornélimunster, *Cornelis-Münster*, Allemagne, prov. Prusse Rhénane. — Abbaye, 89.

Cornet (F.), curé de Saint-Séverin, 85.

Crasso (Leonardo), 35.

Crick-Kuntziger (Madame), aut. cité, 7.

Croisiers, église à Maestricht, 20.

Cromois (Jean de), 17, 18, 20.

Dalmata (Giovanni), 14.

Degives (Firmin), curé de Saint-Séverin, 85.

Delvaux (Jean-Baptiste), prieur de Saint-Pierre à Liège, 65.

Derrière-Saint-Denis, l.-dit à Liège, 152.

Dinant, prov. Namur, ch.-l. de cant., 70, 78, 99.

Donatello, 21.

Douvrin, France, départ. Pas-de-Calais, 28. — (Antoine de), chanoine de Saint-Lambert, 28.

Doverinus (Jean), 26, 28.

Dubroeucq (Jacques), 22.

Dupont (Yvonne), 12.

Durbuy (Jean de — ou de Nandrin), 69, 83, 154, 155.

Elbertus, chanoine de Saint-Lambert à Liège, 151.

Eloi (saint), 107.

Emont (Jean), prieur de Saint-Séverin, 83.

Enhet, dép. de Chevetogne, 17.

Eracle, évêque de Liège, 10n.

Erard de la Marck, prince-évêque de Liège, 8, 18, 24, 27, 67, 78, 87, 93n, 97, 104, 127, 151, 152.

Erasme (Désiré), 18, 35.

Ermengarde, comtesse, 62, 150.

Ernest de Bavière, prince-évêque de Liège, 70.

Erpent, prov. Namur, ch.-l. de cant., 62.

Essen, Allemagne, prov. Prusse occid., 132.

Esterhazy (d'), 70.

Everardus de Jandrinivol, 151.

Faeto (Bermond de), voir Bermond de Faeto.

Favereau (baron de), 87.

Fellart (Collin). 152.

Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège, 70.

Ferrière (Lambert), 74.

Ferrucci (Andrea), 14.

Feuillat, archéologue, 79.

Fiacre, 18, 22. — (Elias), 18. — (Gilles), 18. — (Martin), 18, 20.

Flandre, 23, 114.

Flavigny, France, départ. Côte-d'Or. — Abbé, voir Montagu.

Flones (Fulcuinus de), voir Fulcuinus de Flones.

Florbeck (Jean), curé de Saint-Séverin, 84.

Florence, Italie, prov. Toscane, 22. Églises, voir Or San Michele, San Lorenzo, Santa Croce.

Floris (Corneille), 10, 23.

Florkin (Nicolas), prieur de Saint-Séverin, 71.

Fonck van Ameronghen (Jean), prévôt de Saint-Séverin à Cologne, 84.

Fontaine-Valmont, prov. Hainaut, cant. Merbes-le-Château, 23.

Fontenes (Adelardus de), voir Adelardus de Fontenes.

Forbecannus, voir Florbeck.

Forre (Jean de), meunier à Liège, 152.

Forun (Lambertus de), voir Lambertus de Forun.

Fosse, prov. Namur, ch.-l. de cant., 134.

France, 12.

François-Charles de Velbruck, prince-évêque de Liège, 71.

Fulcuinus de Flones, 150.

Gand, prov. ch.-l. de la prov. de Flandre orientale. — Abbaye, voir Saint-Bavon.

Gavre (Conrad de), 10n.

Gensac, France, départ. Haute-Loire. — Prieuré, voir Saint-Blaise.

Geoffroy, chapelain et curé de Saint-Séverin, 83.

Georges d'Autriche, prince-évêque de Liège, 5, 27. — Trésorier-receveur, voir Mielemans.

Gérard, prieur de Saint-Séverin, 64n, 82.

Gérard de Groesbeek, prince-évêque de Liège, 69, 83, 128n, 154, 155.

Gérardin, 65.

Gérardy (Henri), curé de Saint-Séverin, 71, 84.

Gislebert, comte de Clermont, 60, 62, 150.

Givet, France, départ. Ardennes, 27.
Gobert (Théodore), aut. cit., 134.
Gobinne (Robert), curé de Saint-Séverin, 84.
Godar (Matho), 152.
Godefridus de Jalein, 150.
Godefroid de Bouillon, 62.
Godeleine (Laurent), vicaire de Saint-Séverin, 84.
Gotefridus de Paseleu, 150.
Gourdon, France, départ. Lot, 90.
Grégoire de Trèves, fondeur de cloches, 128.
Grunenberg (Ernest), curé de Saint-Séverin, 85.
Gualterus de Loverval, 150.
Gualterus de Strees, 151.
Guillaume de Ciney, 62.

Hainaut, prov., 23.
Halloy, entrepreneur à Namur, 75.
Hamel (Robert de), prieur de Saint-Séverin, 83.
Hamerenne, dép. Champlon. — Chapelle, voir Saint-Remy.
Hamoir, prov. Liège, cant. Nandrin. — Dép., voir Xhignesse.
Haneffe, prov. Liège, cant. Jehay-Bodegnée. — Eglise, 12.
Hastiere, prov. Namur, cant. Beauraing, 134.
Hélène (sainte), 5.
Henaut, vicaire de Saint-Séverin, 84.
Henri IV, empereur, 150.
Henri de Verdun, prince-évêque de Liège, 150, 151.
Henri le Maçon, 151.
Heriman, moine de Saint-Trond, reclus à Saint-Séverin, 62.
Heriman, frère du comte Gislebert de Clermont, 62, 150.
Herimannus de Hes, 150.
Herman (G. I.), curé de Saint-Séverin, 85.
Hérodote, 34.
Hes (Herimannus de), voir Herimannus de Hes.
Hesbaye (archidiacre de), voir Marck (Philippe de la).
Hezelon, moine, 131n.
Horapollon, 34.
Hubert (Fr.), curé de Saint-Séverin, 85.
Hugo, abbé de Cluny, 150.
Huy, prov. Liège, ch.-l. de cant., 49, 60, 70, 78, 132. — (comté de), 68. Eglise, voir Notre-Dame. — Architectes, voir Ferrière, Vierset. — Fours à chaux, 152.

Iguerande, France, départ. Saône-et-Loire, 90.
Isabelle, Infante, gouvernante des Pays-Bas, 70.
Isidore de Séville, 34.

Jacques, prieur de Saint-Séverin, 82.
Jalein (Godefridus de), voir Godefridus de Jalein.
Jandrinivol (Everardus de), voir Everardus de Jandrinivol.
Jean (saint), 15, 16, 17, 15.
Jésuites, à Liège, 69, 70, 71.
Jocono (Guillaume de), prieur de Saint-Séverin, 83.
Johan, ouvrier maçon, 152.
Jonckeu (Guillaume de), 20.

Kobern, Allemagne, prov. Prusse occid., 106.

Lamarche, entrepreneur, 77.
Lambertus, 150.
Lambertus de Forun, 151.
Lambillon (Jean), 153.
Lanaeken, prov. Limbourg, cant. Mechelen, 21.
Lanfridus de Tillon, 150.
Langerock (Pierre), architecte, 76, 77, 78, 79, 88.
Langue (Charles de), voir Langius.
Langius (Carolus), chanoine de Saint-Lambert, 28.
Laroche, prov. Luxembourg, ch.-l. de cant., 84.
Léonard, entrepreneur, 78.

Leoni (Leone), 21.

Leugarde, femme du comte Gislebert de Clermont, 62, 150.

Liège (ville), 49, 70, 129. — Abbayes, voir Saint-Laurent. — Eglises, voir Saint-Denis, Saint-Jacques, Saint - Jean, Saint - Lambert, Saint-Martin, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Séverin, Sainte-Croix. — Lieux-dits, voir, Derrière-Saint-Denis, Pont d'Avroy Saint-Remy. — Ordres religieux, voir Jésuites. — Architectes, voir Remont, Toussaint. — Peintres verriers, voir Osterrath. — Musées, voir Musée archéologique liégeois, Musée diocésain.

Liège (principauté), 60. — Princes-évêques, voir Albéron II, Eracle, Erard de la Marck, Ernest de Bavière, Ferdinand de Bavière, François-Charles de Velbruck, Georges d'Autriche, Gérard de Groesbeek, Notger, Otbert, Robert de Berghes. — Trésoriers-receveurs du prince-évêque, voir Mielemans.

Liesci (Francesco), 23.

Lignon (J.), curé de Saint-Séverin, 85.

Limburg an der Haart, Allemagne, prov. Palatinat, 89, 131n.

Lohest, archéologue, 79.

Lombard (Lambert), 10, 16, 19, 24, 43, 93.

Lombardo (Pietro), 21.

Lorenzo (Filippo di), 22.

Lorette, Italie, prov. Ancône, 16.

Lotharingie, voir Basse-Lotharingie.

Louvain, prov. Brabant, ch.-l. de cant. — Architectes, voir Langerock. — Peintres, voir Algoet.

Louvre, musée à Paris, 20.

Loverval (Adelardus de), voir Adelardus de Loverval. — (Gualterus de), voir Gualterus de Loverval.

Luxembourg (comté de), 65.

Maçon (Henri le), 151.

Maechs (Jean), 26, 28.

Maestricht, Pays-Bas, prov. Limbourg, 129. — Eglises, voir Croisiers. — (doyenné de), 90.

Magonnet (Jean, dit Bonson), curé de Saint-Séverin, 84.

Malecause (Henri), 152.

Malmedy, 131n.

Manche (la), mer, 129.

Mantegna (Andrea), 35.

Manuce (Alde), 34.

Marcines (Teodoricus de), voir Teodoricus de Marcines.

Marck (famille de la), 69. — (Antoine de la), prieur de Saint-Séverin, 65, 67, 69, 70, 83. — (Philippe de la), prieur de Saint-Séverin, archidiacre de Hesbaye, 67, 83.

Maria-Laach, Allemagne, prov. Prusse rhénane, 132.

Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, 27.

Marsuppini (Carlo), 14.

Massif Central, région naturelle, 93.

Mauch (Daniel, 18.

Maules (Boso de), voir Boso de Maules. — (Robertus de), voir Robertus de Maules.

Mérode (Henri de), 21.

Metz (Pierre de), 18.

Meuse, fleuve, 49, 67, 90, 114, 129, 131, 153.

Mido (Guillaume), 23. — (Jean), 23.

Mielemans (Hubert) *Milemannus* ou *Milemans*, trésorier-receveur prince-évêque Georges d'Autriche, chanoine de Sainte-Croix, 5, 6, 7, 8, 12, 15, 16, 17, 20, 22, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 43, 46.

Milemannus, voir Mielemans.

Milemans, voir Mielemans.

Militis (Gérard), chanoine de Saint-Lambert, doyen de Sainte-Croix, 27, 28, 31, 90, 152. — (Johannes) chanoine de Saint-Lambert, 26, 27, 28, 29, 30, 31. — Voir aussi Chevalier.

Minitulis (Henri de), prieur de Saint-Séverin, cardinal de Sabine, 83.

Mohiermont, voir Mohimont.

Mohimont, *Mohiermont*, dép. Villers-devant-Orval, 153. — (ardoises de), 134.

Mone (Jean), 18.

Mont-Saint-Vincent, France, départ. Saône-et-Loire. — Eglise, 90.

Montagu (Alexandre de), prieur de Saint-Séverin, abbé de Flavigny, 82.

Montorsoli (Giovanni Angiolo), 21.

Moselle, fleuve, 90.

Mozet, prov. Namur, cant. Andenne, 62.

Mulken (Art van), 67, 87, 97, 104, 118, 128, 138, 151, 152.

Muno, prov. Luxembourg, cant. Florenville. — Prieuré, 69.

Musée archéologique liégeois, 12, 15, 16, 17.

Musée archéologique de Namur, 17.

Musée capitolin, à Rome, 35.

Musée diocésain, à Liège, 17.

Namur, prov. Namur, ch.-l. de cant. — Entrepreneur, voir Halloy. — Musée, voir Musée archéologique. — (Pierres de), 88, 116, 118, 132, 152.

Nandrin, prov. Liège, ch.-l. de cant., 156. — (Jean de), voir Durbuy (Jean de -, dit de Nandrin).

Naples, Italie, prov. de Naples, 15.

Natalis (Henri), abbé de Saint-Laurent à Liège, 20.

Neuss, Allemagne, prov. Prusse occid., 106. — (Henri de), prieur de Saint-Séverin, évêque de Sidon, 83.

Nevers (duc de), 20.

Nimègue, Pays-Bas, prov. Gueldre, 132.

Nivelles, prov. Brabant, ch.-l. cant., 128, 129.

Nola (Giovanni da), 15.

Normandie, prov. de France, 92.

Notger, prince-évêque de Liège, 62n, 63n.

Notre-Dame, collégiale de Huy, 50, 89, 93, 106, 108, 132n.

Oems de Wyngaerde (Jean), 24.

Ollomont, dép. Wibrin. — Eglise, 89.

Onulfus de Strees, 150, 151.

Or San Michele, église à Florence, 14.

Osterrath, peintre-verrier, 79.

Otbert, prince-évêque de Liège, 62.

Ottmarsheim, France, départ. Haut-Rhin, 132.

Padresoli di Reggio (Bartolomeo), 21.

Paladini, famille d'artistes, 22.

Paladino (Giovanni), 22n.

Palardin, famille d'artistes, 19, 22, 24. — (Nicolas), 12, 18, 20.

Paludanus, voir Broecke.

Palude, 26, 27, 29. — (Arnold), 22, 29. — (François de), 22. — (Gertrude ex), 22.

Paray-le-Monial, France, départ. Saône-et-Loire. — Eglise, 50. 96.

Paris, France. Musées, voir Louvre.

Parme, Italie, prov. Emilie, 8n.

Parmentier (A.), curé de Saint-Séverin, 85.

Paseleu (Gotefridus de), voir Gotefritus de Paseleu.

Paul (saint), 62.

Pays-Bas. — Gouvernante, voir Isabelle.

Pierre (saint), 62.

Pirotte (R.), curé de Saint-Séverin, 85.

Pistoia, Italie, prov. Toscane, 22.

Poitou, anc. prov. de France, 100.

Poncelet (Edouard), 26.

Pont d'Avroy, l.-dit à Liège, 152.

Poppon, abbé de Stavelot, 89n, 131n.

Presseux (Jean de), prieur de Saint-Séverin, abbé du Val-Saint-Lambert, 67, 83.

Rap(p)ion (François), curé de Saint-Séverin, 70, 84.

Razonus de Strees, 151.

Remont, 74, 75. — (Joseph), architecte, 74, 76, 97, 126.

Renier (J. S.), 7.

Renzio de Alifia (François), v. Alifia.

Rhin, fleuve, 106, 129, 131.

Robbia (Giovanni della), 14.

Robert de Berghes, prince-évêque de Liège, 5.

Robertus de Maules, 150.

Rochefoucauld (de la), archevêque, abbé de Cluny, 71.

Rodulfus, 150.

Rome, Italie, 22, 131. — Eglises, voir San Clemente, San Gregorio al Celio, Santa Maria del Popolo. — Musées, voir Musée Capitolin.

Roverella, cardinal, 14.

Rovezzano (Benedetto da), 12, 14.

Ruhr, rivière, 90.

Ruremonde, Pays-Bas, prov. Limbourg, 128.

Sabine (cardinal de), voir Minitulis (Henri de).

Saint-Bavon, abbaye à Gand, 106. — Chapelles, voir Saint-Macaire.

Saint-Blaise, prieuré de Gensac, 82.

Saint-Cermont, voir Saint-Séverin.

Saint-Denis, église à Liège, 10.

Saint-Eustache (cardinal de), voir Alifia.

Saint-Georges, prov. Liège, cant. Jehay-Bodegnée. — Curé, voir Mielemans.

Saint-Gilles, église à Saint-Hubert, 134.

Saint-Hubert, prov. Luxembourg, ch.-l. de cant., 134.

Saint-Jacques, église à Liège, 17, 20, 24, 134, 151.

Saint-Jean, église à Liège, 132.

Saint-Lambert, cathédrale de Liège, 134, 153. — Chanoines, voir Douvrin, Elbertus, Langius, Marck (Antoine de la), Marck (Philippe de la), Militis (Gérard), Militis (Jean).

Saint-Laurent, abbaye à Liège. — Abbés, voir Natalis, Stappen.

Saint-Macaire, chapelle de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, 106.

Saint-Martin, église à Liège, 20, 24, 151. — Chanoines, voir Militis (Jean).

Saint-Michel (chanoine de), voir Tiebaldus.

Saint-Nicolas-en-Glain (prieuré de), 121.

Saint-Panthaléon, église à Cologne, 132.

Saint-Paul, église à Liège, 17, 24, 134.

Saint-Pierre, prov. Luxembourg, ch.-l. de cant., 16, 17, 134.

Saint-Pierre, église à Liège. — Prieurs, voir Delvaux. — Chanoines, voir Mielemans (Hubert).

Saint-Pierre, église à Saint-Trond, 89.

Saint-Remy, chapelle à Hamerenne, 89.

Saint-Remy, l.-dit à Liège, 18.

Saint-Sermon, voir Saint-Séverin.

Saint-Servais, église à Maestricht, 106, 128.

Saint-Séverin (*Cermont, Saint-Cermont, Saint-Sermont, Saint-Severien, Saint-Séverin dans le Bosquet, Saint-Sevrin, Saint-Symphorien*), prov. Liège, cant. Nandrin. Eglise, 47-159. — Chapelles, 107-108. — Prieurs et desservants, 82-85. — Seigneurs, voir, Marck (Antoine de la).

Saint-Séverin, église à Cologne, 60n. — Prévôts, voir Fonck van Ameronghen.

Saint-Séverin, église à Liège, 60n.

Saint-Sevrin, voir Saint-Séverin.

Saint-Siège (le), 14.

Saint-Symphorien, voir Saint-Séverin.

Saint-Trond, prov. Limbourg, ch.-l. de cant. — Monastère, 129. — Moines, 62. — Eglise, voir Saint-Pierre.

Saint-Trophyme, église à Arles, 96.

Saint-Vincent, église de Cherain, 134.

Sainte-Agathe, France, Crépy-en-Valois. — Prieuré, 83.

Sainte-Anastasie (cardinal de), voir Minitulis.

Sainte-Croix, église à Liège, 5, 6, 14. — Doyens, voir Militis (Gérard). — Chanoines, voir Maechs, Mielemans, Militis.

Saints-Apotres, église à Cologne, 132.

Saints Pierre et Paul, église de Saint-Séverin, 47, 159.

San Clemente, église à Rome, 14.

San Gregorio al Celio, église à Rome, 13.

San Lorenzo, église à Florence, 14.

Sansovino (Andrea), 8n, 14.

Santa Croce, église à Florence, 14.

Santa Maria del Popolo, église à Rome, 8n.

Saone, riv., 131, 132.

Schoofs, abbé, 104.

Semur-en-Brionnais, France, départ. Saône-et-Loire, 90.

Sept ans (guerre de), 112.

Seraing, prov. Liège, ch.-l. de cant. — Dép., voir Val-Saint-Lambert.

Settignano (Desiderio da), 14.

Severin (saint), 60.

Sforza (Sforzino), 8n.

Sidon (évêque de), voir Neuss.

Simon de Viverio, prieur de Saint-Séverin, 82.

Sluse, prov. Limbourg, cant. Herderen, 106.

Soheit, prov. Liège, cant. Nandrin. — Dép., voir Tinlot.

Soleure, Suisse, ch.-l. de cant., 90.

Souvigny, France, départ. Allier, 89n.

Spina, France, diocèse Gap. — Prieuré, 83.

Stagi (Stagio), 14.

Stappen (Gérard van der), abbé de Saint-Laurent à Liège, 20, 22, 31n.

Stas, peintre, 153.

Stavelot, prov. Liège, ch.-l. de cant., — Abbaye, 131n. — Abbés, voir Poppon.

Stouten (Jean), 10n, 23.

Strees (Onulfus de), (Gualterus de), (Razonus de), (Tiefridus de), voir aux prénoms.

Strepett (Arnulfus de), voir Arnulfus de Strepett.

Succession d'Autriche (guerre de la), 112.

Sumneges (Chrétien), voir Chrétien.

Syaln (Simon), ouvrier-maçon, 152.

Symphorien (saint), 60, 137.

Tabaguet, voir Wespin.

Teodoricus de Marcines, 150.

Tessin (canton du), Suisse, 90.

Theux, prov. Liège, cant. Spa, 129. — Marbres noirs, 7, 12, 15, 1, 22, 24.

Thibaut de Maisières, abbé, 52.

Thomas (saint), 14.

Tiebaldus, chanoine de Saint-Michel, 151.

Tiefridus de Strees, 151.

Tillon (Lanfridus de), voir Lanfridus de Tillon.

Tinlot, dép. Soheit. — Entrepreneurs, voir Lamarche.

Tollet (Thomas), 19.

Torrentius (Lievin), 28, 43.

Toul, France, départ. Meurthe-et-Moselle, 131.

Tournus, France, départ. Saône-et-Loire. — Eglise, 96.

Toussaint, architecte à Liège, 76.

Trippault (Jean), prieur de Saint-Séverin, 83.

Uchizy, France, départ. Saône-et-Loire, 90.

Val-Saint-Lambert, dép. Seraing. — Abbés, voir Presseux.

Vasari, aut. cité, 24.

Velm, prov. Limbourg, cant. Saint-Trond. — Curés, voir Mielemans.

Venise, Italie. — Imprimeurs, voir Manuce.

Verneto (Guillaume de), prieur de Saint-Séverin, 83.

Verrochio, 14.

Vézelay, France, départ. Yonne, 96.

Vierset, architecte, 74.

Villers-devant-Orval, prov. Luxembourg, cant. Florenville. — Dép., voir Mohimont.

Villers-le-Temple, prov. Liège, cant. Nandrin, 79.

Viverio (Simon de) voir Simon de Viverio.

Waterloo, prov. Brabant, cant. Nivelles, 73.

Wéris, prov. Luxembourg, cant. Durbuy, 129n.

Wespin (Jean de -, dit Tabaguet), 23. — (Nicolas de), 23.

Wilkin, peintre, 80.

Wibrin, prov. Luxembourg, cant. Houffalize. — Dép., voir Ollomont.

Worms, Allemagne, prov. Hesse, 132.

Wynot, ouvrier-maçon, 152.

Xhignesse, dép. Hamoir. — Eglise, 89.

Yernal (Jean), 153.

Yernée, prov. Liège, cant. Nandrin, 74. — Entrepreneurs, voir Léonard.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Le monument funéraire du chanoine Hubert Mielemans à l'église Sainte-Croix, à Liège 5-46

Dewez (Léon), Note liminaire 5-6

Philippe (Joseph), Etude archéologique 7-24

Deroy (Louis), Etude épigraphique 25-46

Degand (Albert), **L'église romane Saints-Pierre-et-Paul de Saint-Séverin en Condroz** 47-159

PARTIE ADMINISTRATIVE 161-190

Rapport du Secrétaire sur l'exercice 1946, par Jules Pirlet 163-167

Rapport sur les Musées Curtius et d'Ansembourg pendant l'année 1946, par Hélène van Heule 168-172

Rapport du Secrétaire sur l'activité de l'Institut en 1947, par Jules Pirlet 173-177

Rapport sur les Musées Curtius et d'Ansembourg pendant l'exercice 1947, par Hélène van Heule 178-184

Situation de la Bibliothèque au 31 décembre 1947, par Léon-E. Halkin 185-186

Rapport du Conseil d'Administration de l'A. M. I. A. L., par G. Petit 187-188

Rapport du Trésorier. — Exercice 1946, par P. Laloux 189

Rapport du Trésorier. — Exercice 1947, par A. d'Otreppe de Bouvette 190

Tableau des membres de l'Institut Archéologique Liégeois ..... I-XVII

Vecqueray (Albert), Table alphabétique des noms de personnes et de lieux ..... XIX-XXVII

Table des planches et des figures XXIX

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES

	Pages
Monument funéraire de Hubert Mielemans (vue d'ensemble)	9
Monument funéraire de Hubert Mielemans (détail)	10
Monument funéraire de Hubert Mielemans (angelot).....	13
Mémorial de Mérode (église de Lanaeken). Détail	19
Monument funéraire de Hubert Mielemans (inscriptions hiéroglyphiques)	32
Reconstitution de l'inscription nº 1 du « Songe de Poliphile ».....	44
Photographies et plans relatifs à l'église romane Saints-Pierre-et Paul de Saint-Séverin en Condroz, voir la table aux pages ...	157-158

Pour l'achat des publications de l'Institut, s'adresser à M. Albert VECQUERAY, secrétaire administratif de l'Institut Archéologique, 13, quai de Maastricht, à Liège. C. C. P. nº 125.804 de l'Institut Archéologique Liégeois.

Imprimé en Belgique

18351 — Imp. H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.
Un adm.-dir. L. Dallemagne, 4, place St-Michel, Liège.